

Analyse Globale de la Vulnérabilité et de la Sécurité Alimentaire (AGVSA)

République du Bénin

Janvier 2014



BILL & MELINDA
GATES foundation



**Programme
Alimentaire
Mondial**

wfp.org/fr

République du Bénin

Analyse Globale de la Vulnérabilité et de la Sécurité Alimentaire (AGVSA)

Données recueillies du 16 février au 22 mars 2013.

Janvier 2014

© Programme Alimentaire Mondial, Service de l'Analyse de la Sécurité Alimentaire (VAM)

Programme alimentaire mondial des Nations Unies (PAM)

Siège social : Via C.G. Viola 68, Parco de Medici, 00148, Rome, Italie

Toutes les informations sur le service de l'Analyse de la Sécurité Alimentaire (VAM) et les rapports en format électronique sur <http://www.wfp.org/food-security> ou wfp.vaminfo@wfp.org

Cette étude a été effectuée avec le soutien financier de la Fondation Bill et Melinda Gates et la Représentation du Royaume des Pays-Bas au Bénin.

Les vues exprimées ne reflètent en aucun cas l'opinion officielle de ces donateurs.

Photo de couverture: ©WFP/ReinSkullerud

Si vous avez des questions concernant cette analyse de la sécurité alimentaire, merci de contacter:

INSAE, Bénin

Alexandre Biauou

Directeur Général, INSAE

alexandrebiaou@yahoo.com

Bureau de pays du PAM, Bénin

Jean-Charles Dei

Représentant et Directeur du bureau pays

jean-charles.dei@wfp.org

Siège du PAM, Italie

Astrid Mathiassen

Coordinatrice Global CFSVA

astrid.mathiassen@wfp.org

REMERCIEMENTS

L'étude sur l'Analyse Globale de la Vulnérabilité et de la Sécurité Alimentaire (AGVSA) réalisée en 2013 vient compléter et actualiser les données de l'édition 2008. Elle utilise la nouvelle approche (Consolidated Food Security Indicator Approach) du PAM pour appréhender la sécurité alimentaire dans toutes ses dimensions. Elle a été réalisée grâce à la volonté d'un ensemble d'acteurs et institutions: le Gouvernement du Bénin, ses partenaires techniques et financiers, les chercheurs et les opérateurs intervenant dans le domaine de la sécurité alimentaire au Bénin. C'est un outil de prise de décision adapté à leurs besoins d'informations actualisées. Les résultats de cette AGVSA présentés dans ce rapport n'auraient pu être une réalité sans les multiples contributions de diverses personnes (voir liste à l'annexe 15) et des partenaires impliqués dans les phases de préparation de l'enquête, de formation des enquêteurs, de collecte, de traitement et d'analyse des données et de rédaction du rapport.

Ce rapport est le fruit d'un partenariat étroit entre le Gouvernement du Bénin, la Représentation du Royaume des Pays-Bas au Bénin et le Programme Alimentaire Mondial (PAM). Le gouvernement a été représenté par le Ministère du Développement à travers l'Institut National de la Statistique et de l'Analyse Économique (INSAE), le Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche à travers la Direction de la Programmation et de la Prospective (DPP) qui ont tous activement pris part aux travaux du comité de suivi et de coordination et ont apporté un appui technique de qualité à toutes les étapes de cette étude.

Les résultats de cette étude vont permettre à tous les intervenants du secteur de la sécurité alimentaire de disposer d'une base de données à jour afin de mener à bien leur mission de lutte contre l'insécurité alimentaire et la malnutrition au Bénin. Nous aimerions adresser nos vifs et sincères remerciements à la Fondation Bill et Melinda Gates et à la Représentation du Royaume des Pays-Bas au Bénin et son Ambassadeur, Son Excellence, Mr Jos Van AGGELEN, pour avoir contribué financièrement à cette étude. Nous remercions particulièrement le Dr Ruud Van Der HELM de la Représentation des Pays-Bas au Bénin qui a suivi tout le processus et a participé activement au comité de coordination.

L'enquête n'aurait jamais pu aboutir sans l'appui technique des collègues du bureau régional du PAM à Dakar et ceux du service de l'Analyse de la Sécurité Alimentaire du PAM à Rome à toutes les étapes du processus, particulièrement au cours de la rédaction du présent rapport. Notre gratitude va aussi à nos enquêteurs, chefs d'équipes et superviseurs qui ont travaillé dans des conditions difficiles en raison de l'état des routes et de l'enclavement de certains villages et quartiers sélectionnés dans le cadre de cette enquête.

Nos remerciements vont aussi aux ménages et informateurs clefs pour le temps consacré à cet exercice et la patience dont ils ont fait preuve. Leur coopération nous a permis d'obtenir des informations utiles et a rendu cette enquête possible.

Enfin, nous adressons un chaleureux remerciement à tous ceux qui, directement ou indirectement, ont facilité la réalisation de cette étude.

Jean-Charles DEI,

Directeur de Pays

PAM Bénin/Togo

Alexandre Samon BIAOU,

Directeur Général

INSAE Bénin

Table des matières

REMERCIEMENTS	2
RESUME EXECUTIF	12
1. CONTEXTE ÉCONOMIQUE, CLIMATIQUE ET SOCIAL	17
1.1. CONTEXTE GÉOGRAPHIQUE ET CLIMATIQUE	17
1.2. CONTEXTE SOCIAL	19
1.3. CONTEXTE ÉCONOMIQUE	19
2. MÉTHODOLOGIE	21
2.1. OBJECTIF	21
2.2. ÉCHANTILLONNAGE	22
2.3. COLLECTE DES DONNÉES	23
2.4. PARTENARIAT ET COORDINATION DE L'AGVSA	23
2.5. LIMITES DE L'ENQUÊTE	23
3. CONCEPT DE BASE ET CADRE CONCEPTUEL DE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE	25
3.1. SÉCURITÉ ALIMENTAIRE	25
3.2. CADRE CONCEPTUEL DE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET NUTRITION	25
3.3. INDICATEURS CLÉS DE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET VULNÉRABILITÉ	26
4. SITUATION DE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE, DE LA VULNÉRABILITÉ ET DE LA NUTRITION	28
4.1. SITUATION DE LA CONSOMMATION ALIMENTAIRE DES MÉNAGES	28
4.1.1. SCORE DE LA CONSOMMATION ALIMENTAIRE	28
4.1.2. CONSOMMATION DES ALIMENTS RICHES EN NUTRIMENTS	30
4.1.3. NOMBRE DE REPAS	31
4.1.4. RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DES GROUPES DE CONSOMMATION ALIMENTAIRE	33
4.1.5. DIVERSITÉ DU RÉGIME ALIMENTAIRE ET RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE	36
4.2. VULNÉRABILITÉ ÉCONOMIQUE ET PAUVRETÉ	38
4.2.1. RICHESSE DES MÉNAGES	38
4.2.2. DÉPENSES DES MÉNAGES	40
4.2.3. DÉPENSES ALIMENTAIRES ET NON-ALIMENTAIRES DES MÉNAGES	42
4.2.4. PART DES DÉPENSES DES MÉNAGES CONSACRÉES À L'ALIMENTATION	45
4.3. ÉVOLUTION ET SAISONNALITÉ DE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET DE LA PAUVRETÉ	47
4.3.1. ÉVOLUTION DE LA CONSOMMATION ALIMENTAIRE ET SAISONNALITÉ	47
4.3.2. ÉVOLUTION DE LA PAUVRETÉ	50
4.3.3. ÉVOLUTION DE LA POSSESSION DES BIENS DES MÉNAGES	52

4.4. STRATÉGIES D'ADAPTATION	53
4.4.1. STRATÉGIES D'ADAPTATION DES MÉNAGES	53
4.4.2. STRATÉGIES D'ADAPTATION ET PAUVRETÉ	55
4.5. SITUATION DE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE	55
4.5.1. MÉTHODOLOGIE DE CLASSIFICATION DE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE	56
4.5.2. DISTRIBUTION GÉOGRAPHIQUE DE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE	58
4.5.3. INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET PAUVRETÉ	61
4.6. NUTRITION	61
 5. PRODUCTION AGRICOLE, DISPONIBILITÉ ALIMENTAIRE ET ACCÈS DES MÉNAGES	 64
 5.1. SECTEUR AGRICOLE ET ÉLEVAGE	 64
5.1.1. PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE LA PRODUCTION AGRICOLE	65
5.1.2. PRATIQUE AGRICOLE DES MÉNAGES	65
5.1.3. CULTURES DES MÉNAGES	68
5.1.4. CULTURE DES PRINCIPAUX PRODUITS	69
5.1.5. DIFFICULTÉS DE LA PRATIQUE AGRICOLE	70
5.1.6. UTILISATION D'INTRANTS AGRICOLES	71
5.1.7. CALENDRIERS DE COMMERCIALISATION DES PRINCIPALES CULTURES	72
5.1.8. BÉTAIL	80
5.2. DISPONIBILITÉ ALIMENTAIRE	82
5.2.1. PRODUCTION LOCALE	82
5.2.2. STOCKS	84
5.2.3. IMPORT/EXPORT	85
5.3. ACCÈS DES MÉNAGES AU MARCHÉ ET DÉPENDANCE	85
5.3.1. TENDANCE GLOBALE DE L'INFLATION (2008-2013)	86
5.3.2. SOURCES D'APPROVISIONNEMENT DES MÉNAGES	88
5.3.3. ACCÈS PHYSIQUE AU MARCHÉ	90
5.3.4. VENTE DE PRODUITS AGRICOLES PARLES MÉNAGES	92
5.3.5. FLUX DES DENRÉES ALIMENTAIRES	94
5.4. PERFORMANCE DES MARCHÉS	95
5.4.1. ÉVOLUTION ET PRÉVISIONS DES PRIX DES PRINCIPALES CÉRÉALES	95
5.4.2. POUVOIR D'ACHAT ET ACCÈS AUX ALIMENTS	98
5.4.3. VOLATILITÉ DES PRIX SUR LES MARCHÉS	100
5.4.4. INTÉGRATION DES MARCHÉS	100
5.4.5. PRÉVISIONS DES TENDANCES DE PRIX	102
 6. PROFILS DE L'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET DE LA VULNÉRABILITÉ	 104
 6.1. MOYENS DE SUBSISTANCE, PAUVRETÉ ET CONSOMMATION ALIMENTAIRE	 104
6.1.1. MOYENS DE SUBSISTANCE AU NIVEAU NATIONAL ET DÉPARTEMENTAL	104
6.1.2. MOYENS DE SUBSISTANCE ET VULNÉRABILITÉ ÉCONOMIQUE	106
6.1.3. MOYENS DE SUBSISTANCE ET CONSOMMATION ALIMENTAIRE	107
6.1.4. MOYENS DE SUBSISTANCE ET INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE	108
6.2. CHOCS ET STRATÉGIES D'ADAPTATION	108

6.2.1.	CHOCS RENCONTRÉS PAR LES MÉNAGES	109
6.2.2.	IMPACT DES CHOCS ET STRATÉGIES D'ADAPTATION	109
6.2.3.	CHOCS AU NIVEAU DES VILLAGES/QUARTIERS	110
6.3.	ÉDUCATION	111
6.3.1.	NIVEAU D'ÉDUCATION DES CHEFS DE MÉNAGES	112
6.3.2.	ÉDUCATION DES CHEFS DE MÉNAGES ET INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE	113
6.3.3.	SCOLARISATION DES ENFANTS	114
6.3.4.	SCOLARISATION DES ENFANTS ET INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE	116
6.4.	CONDITION DE VIE, EAU ET ASSAINISSEMENT	117
6.4.1.	HABITAT	118
6.4.2.	SOURCES D'ÉCLAIRAGE ET D'ÉNERGIE	120
6.4.3.	EAU ET ASSAINISSEMENT	121
6.5.	MIGRATION	125
6.6.	GENRE ET INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE	125
6.6.1.	SEXE DU CHEF DE MÉNAGE	125
6.6.2.	COLLECTE ET TRANSPORT DU BOIS	127
6.7.	PROFIL DU BÉNIN: SÉCURITÉ ALIMENTAIRE, PAUVRETÉ ET NUTRITION	128

ANNEXE 1 - MÉTHODOLOGIE INDICE DE RICHESSE ET COMPARAISON AUX AUTRES ENQUÊTES 130

ANNEXE 2- INDICATEURS DU SCORE SYNTHÉTIQUE DE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE 132

ANNEXE 3:ÉVOLUTION MENSUELLE DU TAUX D'INFLATION (2008 – 2013) 133

ANNEXE 4:CONTRIBUTIONS À L'INFLATION -FONCTIONS DE CONSOMMATION (2008 - 2012) 133

ANNEXE 5: ÉVOLUTION DES INDICES SAISONNIERS SUR QUELQUES MARCHÉS 133

ANNEXE 6: COEFFICIENTS DE CORRÉLATION - RIZ LOCAL ET IMPORTÉ ET GARI ORDINAIRE 134

ANNEXE 7: ÉVOLUTION DES COEFFICIENTS DE VARIATION INTER-MARCHÉS 135

ANNEXE 8: MANIOC - TENDANCES ET PRÉVISIONS DES PRIX 136

ANNEXE 9: MAÏS - TENDANCES ET PRÉVISIONS DES PRIX 136

ANNEXE 10: RIZ IMPORTÉ- TENDANCE ET PRÉVISION DES PRIX 136

ANNEXE 11: KÉTOU - TENDANCE ET PRÉVISION DES PRIX DU MAÏS ET GARI ORDINAIRE 137

ANNEXE 12: DJOUGOU - TENDANCE ET PRÉVISION DES PRIX DU MAÏS ET GARI ORDINAIRE 137

ANNEXE 13: ABOMEY - TENDANCE ET PRÉVISION DES PRIX DU MAÏS ET DU GARI ORDINAIRE 137

LISTE DES CARTES, FIGURES, GRAPHIQUES, TABLEAUX

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1: Consommation hebdomadaire des groupes d'aliments selon le SCA	30
Graphique 2: Fréquence de consommation des groupes d'aliments.....	31
Graphique 3: Pourcentage de repas consommés à l'extérieur par quintile de richesse.....	32
Graphique 4: Consommation alimentaire par milieu de résidence.....	36
Graphique 5: Distribution de l'indice de richesse par département	39
Graphique 6: Répartition géographique de la pauvreté (selon le niveau de dépenses des ménages)	42
Graphique 7: Répartition des dépenses des ménages(niveau national)	44
Graphique 8: Répartition des dépenses des ménages (zones rurales, urbaines et Cotonou).....	44
Graphique 9: Groupes de ménages selon les dépenses consacrées à la nourriture par département.....	46
Graphique 10: Pourcentage des ménages avec une consommation alimentaire pauvre/limite en 2008 et 2013 par département	49
Graphique 11: Tendances de la pauvreté par département de 2006 à 2011.....	52
Graphique 12: Groupes de sécurité alimentaire par quintile d'indice de richesse	61
Graphique 13: Pourcentage des ménages pratiquant l'agriculture par département	66
Graphique 14: Superficie emblavée par département lors de la dernière campagne agricole	67
Graphique 15: Principaux produits cultivés par les ménages pratiquant l'agriculture	68
Graphique 16: Principaux produits cultivés par les ménages par départements.....	69
Graphique 17: Calendriers de commercialisation des cultures principales dans l'Alibori	73
Graphique 18: Calendriers de commercialisation des cultures principales dans l'Atacora	74
Graphique 19: Calendriers de commercialisation des cultures principales en Atlantique.....	74
Graphique 20: Calendriers de commercialisation des cultures principales dans le Borgou	75
Graphique 21: Calendriers de commercialisation des cultures principales dans les Collines	76
Graphique 22: Calendriers de commercialisation des cultures principales en Couffo.....	77
Graphique 23: Calendriers de commercialisation des cultures principales dans la Donga	77
Graphique 24: Calendriers de commercialisation des cultures principales dans le Mono.....	78
Graphique 25: Calendriers de commercialisation des cultures principales dans le Plateau	79
Graphique 26: Calendriers de la commercialisation des cultures principales dans le Zou	80
Graphique 27: Campagnes agricoles (2002-2003 à 2011-2012)	83
Graphique 28: Campagne agricole(2011-2012).....	83
Graphique 29: Évolution mensuelle du taux d'inflation de 2008 à 2012	86
Graphique 30: Contributions à l'inflation des grandes fonctions de consommation (2008 - 2012) ..	87
Graphique 31: Principales sources des aliments par département.....	88
Graphique 32: Principales sources des aliments par groupes de moyens de subsistance	89
Graphique 33: Principales sources d'approvisionnement par aliment.....	90

Graphique 34: Temps nécessaire pour accéder au marché le plus proche à pieds	91
Graphique 35: Principaux produits vendus par les ménages sur les marchés (2012-2013).....	92
Graphique 36: Principaux produits vendus sur les marchés à Cotonou, en zone urbaine et rurale	92
Graphique 37: Denrées fréquemment en rupture de stock à Cotonou, en zones urbaines et rurales	93
Graphique 38: Principales raisons des ruptures de stock	93
Graphique 39 : Variation des prix des produits alimentaires / moyenne quinquennale 2008-2012 ...	95
Graphique 40: Évolution des indices saisonniers du maïs sur certains marchés	97
Graphique 41: Evolution des indices saisonniers pour le maïs en année normale	97
Graphique 42: Évolution des indices saisonniers pour le maïs en année difficile	97
Graphique 43: Termes de l'échange (TE) 2012-2013	99
Graphique 44: Termes de l'échange 2012-2013 pour certains agriculteurs	99
Graphique 45: Pourcentage de perte ou de gain du pouvoir d'achat (2012-2013)	99
Graphique 46: Evolution des coefficients de variation inter-marchés de produits alimentaires.....	101
Graphique 47: Cotonou (Dantokpa) - Tendance et prévision des prix du maïs et gari ordinaire ...	102
Graphique 48: Malanville - Tendance et prévision des prix maïs et gari ordinaire	103
Graphique 49: Nikki - Tendance et prévision des prix du maïs et gari ordinaire.....	103
Graphique 50: Natitingou - Tendance et prévision des prix du maïs et du gari ordinaire	103
Graphique 51: Moyens de subsistance au niveau national	105
Graphique 52: Distribution des sources de revenu par département.....	105
Graphique 53: Groupes de moyens de subsistance par quintiles de l'indice de richesse.....	106
Graphique 54: Groupes de moyens de subsistance par quintiles de dépenses totales per capita	106
Graphique 55: Groupes de moyens de subsistance par pourcentage de dépenses en nourriture	107
Graphique 56: Groupes de moyens de subsistance par groupes de consommation alimentaire.....	107
Graphique 57: Groupe d'insécurité alimentaire selon les moyens de subsistance	108
Graphique 58: Niveau d'éducation du chef de ménage par département.....	112
Graphique 59: Niveau d'éducation des chefs de ménages et pauvreté.....	113
Graphique 60: Groupes de sécurité alimentaire par niveau d'éducation de chef de ménage	114
Graphique 61: Fréquentation et abandon scolaires des enfants	115
Graphique 62: Groupes d'insécurité alimentaire et fréquentation scolaire des enfants.....	117
Graphique 63: Groupes de sécurité alimentaire par principal composant des murs de maison	119
Graphique 64: Groupes de sécurité alimentaire par principal composant des sols de maison	119
Graphique 65: Pourcentage des ménages qui utilisent l'électricité comme source d'éclairage.....	120
Graphique 66: Groupes de sécurité alimentaire par types de hygiène et sources d'eau de boisson	123
Graphique 67: Sexe du chef de ménage, pauvreté, consommation et insécurité alimentaire	127

LISTE DES CARTES

Carte 1: Carte administrative du Bénin, 2013.....	18
Carte 2: Consommation alimentaire par département	33
Carte 3: Consommation alimentaire par commune	35
Carte 4: Répartition spatiale des ménages les « plus pauvres » et « pauvres ».....	40
Carte 5: Prévalence de l'insécurité alimentaire par département	59
Carte 6: Insécurité alimentaire par commune	60
Carte 7: Principaux flux régionaux et nationaux du maïs	94

LISTES DES TABLEAUX

Tableau 1: Population du Bénin, 2013	19
Tableau 2: Répartition des Zones de Dénombrement par département	22
Tableau 3: Pourcentage de repas pris à l'extérieur par sexe, âge et département	32
Tableau 4: Répartition des groupes de consommation alimentaire par département.....	34
Tableau 5: Pourcentage de ménages ayant consommé ces groupes alimentaires (dernières 24 h) ...	37
Tableau 6: Dépenses des ménages par département	41
Tableau 7: Part des dépenses des ménages consacrées à l'alimentation par département	43
Tableau 8: Calendrier climatique et agricole	48
Tableau 9: Pourcentage des ménages avec une consommation pauvre/limite selon l'indice de richesse en 2013 et 2008	50
Tableau 10: Tendances de la pauvreté au Bénin (2006 - 2011).....	51
Tableau 11: Evolution de la richesse des ménages en terme de biens (2008-2013).....	52
Tableau 12: Stratégies d'adaptation selon les quintiles de l'indice de richesse.....	53
Tableau 13: Stratégies d'adaptation des ménages par département	54
Tableau 14: Pauvreté, consommation alimentaire et stratégies d'adaptation	55
Tableau 15: Console de la classification de la sécurité alimentaire (score synthétique)	57
Tableau 16: Distribution de l'insécurité alimentaire par département.....	59
Tableau 17: Malnutrition des enfants (6-59 mois)	63
Tableau 18: Principaux modes d'accès à la terre des ménages.....	66
Tableau 19: Pourcentage des ménages ayant cultivé une des principales cultures.....	69
Tableau 20: Deux principales cultures des ménages	70
Tableau 21: Difficultés majeures rencontrées par le ménage lors de la pratique agricole	71
Tableau 22: Utilisation des intrants agricoles par département	71
Tableau 23: Possession des animaux par groupe de moyens de subsistance	81
Tableau 24: Variation des prix des produits alimentaires sur certains marchés / moyenne quinquennale (2008-2012)	96
Tableau 25: Coefficients de variation intra-marchés des produits alimentaires (2006-2013)	100
Tableau 26: Coefficients de corrélations des prix du maïs blanc sur les marchés.....	101
Tableau 27: Chocs principaux subis par les ménages	109
Tableau 28: Chocs subis dans les villages au cours de l'année.....	111
Tableau 29: Existence d'école primaire dans le village/quartier par département	116
Tableau 30: Raisons d'abandon de l'école.....	116
Tableau 31: Pourcentage de ménages locataires par SCA, quintiles de dépenses et part de dépenses en nourriture.....	118
Tableau 32: Sources d'éclairage et d'énergie selon le niveau de pauvreté et la consommation alimentaire des ménages	121
Tableau 33: Principale source d'eau de boisson du ménage selon les départements	122
Tableau 34: Type de toilette utilisé par les ménages selon les départements.....	123
Tableau 35: Sources d'eau et toilettes utilisées selon le niveau de pauvreté et la consommation alimentaire des ménages	124
Tableau 36: Sexe du chef de ménage par département.....	126

LISTE DES FIGURES

Figure 1: Cadre conceptuel de la sécurité alimentaire et nutritionnelle	26
Figure 2: Typologies d'indicateurs de sécurité alimentaire	27

ACRONYMES ET ABBREVIATIONS

AGVSA	Analyse Globale de la Vulnérabilité et de la Sécurité Alimentaire
AGVSAN	Analyse Globale de la Vulnérabilité, de la Sécurité Alimentaire et de la Nutrition
CILSS	Comité Permanent Inter-États de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel
EDS	Enquête Démographique et de Santé
EMICoV	Enquête Modulaire Intégré sur les Conditions de Vie des Ménages
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FEWS NET	Réseau des systèmes d'alerte précoce
INSAE	Institut National de Statistique et de l'Analyse Économique
IPC	Cadre Intégré de Classification de la Sécurité Alimentaire
MAEP	Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche
MDAEP	Ministère du Développement, de l'Analyse Économique et de la Prospective
MICS	Enquête par grappes à indicateurs multiples
PAM	Programme alimentaire mondial
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
SCA	Score de la Consommation Alimentaire
SCRIP	Stratégie de Croissance pour la Réduction de la Pauvreté
SDAM	Score de Diversification Alimentaire des Ménages
SONAPRA	Société Nationale pour la Promotion Agricole
UEMOA	Union Économique et Monétaire Ouest Africaine
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'Enfance
ZD	Zone de dénombrement

RESUME EXECUTIF

CONTEXTE

Le Bénin est en des plus petits pays d'Afrique de l'Ouest avec une population de presque 9,9 millions.

Son économie repose sur l'agriculture de subsistance, la production de coton – le pays est un des premiers producteurs africains de coton - et le commerce régional. Son économie connaît une panne de croissance avec un taux de croissance qui stagne à moins de 4 pour cent par an depuis le début des années 2000. Le pays a été fortement affecté par les fluctuations des prix du coton et du pétrole et la crise économique mondiale. Plus récemment, le pays a été touché par la hausse des prix alimentaires en 2008 et des catastrophes naturelles dont des inondations meurtrières en 2010 et la sécheresse dans le nord du pays en 2011.

En terme de développement humain, le pays figure parmi les pays les moins développés. Il se classait 166^{ième} sur 186 sur l'indice de développement humain (IDH) publié en 2013. La proportion de la population vivant en-dessous du seuil de pauvreté est estimée à 35,2 pour cent.¹

Le secteur agricole est essentiel pour l'économie du pays: il représente 75 pour cent des recettes d'exportation de produits locaux et 35 pour cent du PIB. Il emploie plus de 70 pour cent de la population active.

OBJECTIFS ET METHODOLOGIE

Cette analyse globale de la vulnérabilité et de la sécurité alimentaire vise à mettre à jour les informations sur la sécurité alimentaire – la dernière analyse datant de 2008 – et de mieux comprendre l'impact des chocs récents, notamment des grandes inondations de 2010 et de la sécheresse de 2011 dans le Sahel, leurs répercussions sur la zone septentrionale du pays et sur les stratégies des ménages.

Cette analyse est basée sur une enquête auprès de 15 000 ménages et une enquête auprès d'informateurs clefs dans 750 villages /quartiers. Les résultats sont représentatifs au niveau national, départemental et communal.

Ces résultats sont indicatifs de la situation de la sécurité alimentaire dans le pays pendant la période de l'enquête qui se situe à l'approche de la période de pré-soudure: les données ont été collectées en février et mars 2013.

¹ Enquête Modulaire et Intégrée sur les Conditions de Vie des Ménages (EMICOV) 2011, INSAE.

COMBIEN DE MENAGES SONT EN INSECURITE ALIMENTAIRE? OU SONT-ILS ?

Insécurité alimentaire²

Au niveau national, 11 pour cent des ménages font face à une insécurité alimentaire sévère (< 1%) ou modérée (11%). Au total, 1,1 million de personnes sont en situation d'insécurité alimentaire. Ces ménages ont une consommation alimentaire déficiente ou ne peuvent assurer leurs besoins alimentaires minimum sans avoir recours à des stratégies d'adaptation irréversibles.

Environ, 34 pour cent des ménages sont en sécurité alimentaire limite, c'est-à-dire qu'ils peuvent assurer une consommation alimentaire tout juste adéquate aux membres du ménage sans recourir à des stratégies d'adaptation irréversibles mais ils ne peuvent pas se permettre certaines dépenses non alimentaires essentielles. Environ 55 pour cent des ménages sont en sécurité alimentaire.

Le taux d'insécurité alimentaire est plus élevé dans les zones rurales (15%) que dans les zones urbaines autres que Cotonou (8%). Le Couffo, le Mono et l'Atacora sont les départements qui ont les plus forts taux d'insécurité alimentaire avec respectivement 29, 28 et 25 pour cent des ménages en insécurité alimentaire. Les taux sont supérieurs à 10 pour cent dans l'Alibori (12%), le Borgou (13%), La Donga (15%) et le Zou (10%).

L'insécurité alimentaire est inégalement répartie au sein des départements. Ainsi la situation est critique dans certaines communes où l'insécurité alimentaire touche plus de 32 pour cent des ménages. Il s'agit des communes de Cové (39%), Klouekanme (34%), Toviklin (35%), Lalo (35%), Bopa (40%) et Houeyogbe (34%) dans le sud du pays, de la commune de N'dali (35%) dans le centre du pays et des communes de Karimama (39%), Kobli (36%), Materi (35%), Tanquieta (38%), Toucountouna (37%) et Boukoumbe (43%) dans le nord du pays. Entre 24 et 32 pour cent des ménages sont en insécurité alimentaire dans les communes de Lokossa (27%), Dogbo (26%), Djakotomey (24%), Aplahoué (28%), Zakpota (28%) et Natitingou (26%). D'autres communes comme Malanville (20%), Tchaourou (21%), Ouèssè (16%), Copargo (20%), Ouaké (22%), Athiémé (23%), Comè (19%), Grand-Popo (16%), Adjohoun (16%) et Dangbo (16%) ont des taux d'insécurité alimentaire au-dessus de 16 pour cent.

Consommation alimentaire³

² Les taux sont calculés à partir d'un score composite qui prend en compte les deux dimensions clés de la sécurité alimentaire: i) l'état à court terme pour lequel le score de consommation alimentaire est l'indicateur clé, et ii) l'accès aux aliments et la capacité d'adaptation des ménages à plus long terme mesurés par rapport à la part du budget des ménages consacrées aux dépenses alimentaires et à l'épuisement de leurs avoirs (recours aux stratégies d'adaptation). L'analyse de 2008 n'était basée que sur la consommation alimentaire, indicateur proxy de la sécurité alimentaire.

³ Les enquêtes AGVSAN (Nov.-Déc. 2008) et EMICoV (Nov. 2011-Jan. 2012) avaient révélé des taux de consommation alimentaire inadéquate de 12 et 13 pour cent respectivement, soit environ deux fois moins que le taux donné par la présente enquête (23%). Cette différence peut s'expliquer par le fait que les enquêtes ont été menées à des périodes différentes. La présente enquête a été menée en période de pré-soudure alors que les enquêtes précédentes avaient été menées en période de relative abondance. Par ailleurs, en 2008, 13 pour cent des ménages étaient à risque d'insécurité alimentaire. Il est probable que les ménages considérés à risque d'insécurité alimentaire au cours d'une période d'abondance puisse avoir une consommation alimentaire non adéquate en période de pré-soudure (expliquant ainsi les taux plus élevés trouvés en 2013).

Au niveau national, 23 pour cent des ménages avaient une consommation alimentaire inadéquate ne leur permettant pas de vivre une vie saine et active (5 pour cent ont une consommation alimentaire pauvre et 18 pour cent une consommation alimentaire limite) au moment de l'enquête.

Les ménages avec une consommation alimentaire pauvre consomment principalement des aliments de base (céréales/tubercules) avec un peu de légumes et d'huile. Très peu diversifié, leur régime alimentaire est caractérisé par des insuffisances majeures (aliments riches en protéines animales, fruits, lait et produits laitiers). Les ménages avec une consommation alimentaire limite ont un régime un peu plus diversifié. Ils consomment des légumineuses, des aliments d'origine animale et du sucre de temps en temps.

Presque la moitié des ménages ont une consommation alimentaire pauvre ou limite dans les départements du Mono (49%), de l'Atacora (48%) et du Couffo (47%). La prévalence est également élevée dans le Borgou (34%), les Collines (27%) et la Donga (25%). Le pourcentage des ménages ayant une consommation alimentaire pauvre/limite est beaucoup plus élevé dans les zones rurales (30%) que dans les zones urbaines (15%).

Dans certaines communes du pays, la situation est critique: la proportion des ménages ayant une consommation alimentaire pauvre ou limite dépasse largement les 50 pour cent. Il s'agit des communes de Toucountouna (81%), Boukoubé (78%), Matéri (78%), Tanguiéta (65%), Cobly (54%) et Natitingou (50%) dans l'Atacora, des communes de Bopa (56.8%), Comé (54.4%) et Dogbo (50%) dans le Mono et des communes de Lalo (62%) dans le Couffo et de N'dali (51%) dans le Borgou.

Stratégies d'adaptation

Au cours des 30 jours précédant l'enquête, 31 pour cent des ménages ont eu recours à des stratégies dites de stress (par exemple l'utilisation de leur épargne). Environ 9 pour cent des ménages ont eu recours à des stratégies de crise (par exemple la réduction des dépenses non alimentaires non essentielles telles que les dépenses d'éducation ou de santé).

QUI SONT LES MENAGES EN INSECURITE ALIMENTAIRE? QUELLES SONT LEURS CARACTERISTIQUES?

Les ménages qui dépendent de l'agriculture comme source unique de revenu, ceux pour qui l'agriculture est une des sources de revenus, les travailleurs journaliers et les ménages qui dépendent de l'aide sont généralement plus en proie à l'insécurité alimentaire.

Les ménages en insécurité alimentaire sont souvent les plus pauvres. Environ 74 pour cent des ménages en insécurité alimentaire appartiennent aux groupes des ménages les plus pauvres de la population.⁴ Ils consacrent plus de 65 pour cent de leur budget à leurs dépenses alimentaires.

Les ménages en insécurité alimentaire vivent généralement dans des conditions sanitaires et d'habitat plus précaires que les ménages en sécurité alimentaire. Environ 34 pour cent des ménages en insécurité alimentaire n'ont pas accès à une source d'eau potable et 93 pour cent n'ont pas accès à des toilettes hygiéniques.

⁴ Aux quintiles de richesse « les plus pauvres » et « pauvres ». Voir section 4.5.

Les ménages dirigés par un chef de ménage avec aucun niveau d'instruction ont plus de chance d'être en insécurité alimentaire. Environ 76 pour cent des ménages en insécurité alimentaire ont un chef de ménage avec aucun niveau d'instruction, contre 41 pour cent chez les ménages en sécurité alimentaire.

Les enfants des ménages en insécurité alimentaire sont moins susceptibles d'aller à l'école que les enfants des autres ménages. Chez les ménages en insécurité alimentaire, 32 pour cent des enfants ne vont pas à l'école contre 14 pour cent chez les ménages en sécurité alimentaire.

QUELLES SONT LES CAUSES DE L'INSECURITE ALIMENTAIRE ?

La pauvreté et difficultés d'accès économique aux marchés

L'insécurité alimentaire des ménages est liée à leur pauvreté (voir section ci-dessus). Les ménages sont fortement dépendants des marchés pour s'approvisionner et ont du mal à y accéder financièrement. Pour plus de 85 pour cent des ménages, les marchés sont la principale source d'approvisionnement. Seuls 13 pour cent des ménages ont leur propre production comme source principale d'approvisionnement.

Au niveau national, 36,2 pour cent des ménages (39,7% dans les zones rurales) étaient pauvres en 2010.⁵ La proportion des ménages pauvres a augmenté de 1,4 point en milieu rural depuis 2006. Cette légère augmentation de la pauvreté pourrait provenir de la détérioration des revenus des ménages ruraux qui proviennent essentiellement de l'agriculture.

Dépendance des marchés et hausse des prix des produits alimentaires

Les ménages s'approvisionnent en majorité sur les marchés et sont donc vulnérables à la hausse des prix.

Depuis la crise mondiale des prix des denrées alimentaires de 2008, les prix ne sont jamais vraiment redescendus. Ainsi au niveau national, les prix des principales céréales en mai 2013 étaient supérieurs à leur moyenne quinquennale 2008-2012: +39% pour le gari ordinaire, +9% pour le maïs blanc, + 8% pour le riz local et + 5% pour le riz importé. Cette hausse des prix est en partie due à la baisse de la production vivrière de 3 pour cent et de la production des racines et tubercules de 5 pour cent environ entre 2011-2012 et à l'impact de la sécheresse dans le Sahel et le nord du Bénin. Les raisons du repli de la production au Bénin sont d'ordre aussi bien structurel que climatique.

L'augmentation des prix, notamment du gari qui apporte 16 pour cent de la contribution calorifique totale de la population, constitue une limite sérieuse à l'accès économique des populations, notamment des plus vulnérables. La hausse des prix du manioc à partir duquel le gari est fabriqué est due à la baisse de production du manioc des dernières années.

Un certain nombre de professions (forgerons, tailleurs, maçons, pêcheurs, travailleurs journaliers, petits commerçants) ont vu leur pouvoir d'achat diminuer au cours de l'année 2012 face à la hausse de prix de certaines denrées de base telle que le maïs ou le gari.

⁵EMICoV 2006, 2010 et 2011.

Pour environ 11 pour cent des villages et quartiers enquêtés la hausse des prix a été un choc au cours de l'année précédente. Le taux sont plus élevés à Cotonou (21%), dans le Zou (25%), le Couffo, l'Ouémé (28%) et le Littoral (21%).

Une agriculture de subsistance peu productive

L'agriculture est principalement une agriculture de type familial reposant sur des petites exploitations familiales et orientée vers la polyculture associée au petit élevage traditionnel.

Cette agriculture ne permet pas d'assurer tous les besoins de la population qui s'y adonne comme en témoigne le niveau de pauvreté élevé dans les zones rurales. Cela pourrait en partie expliquer l'abandon des activités agricoles par un nombre important de ménages ces cinq dernières années. Ainsi, la proportion des ménages qui pratiquent l'agriculture est passée de 53 pour cent en 2008 à 36 pour cent aujourd'hui.

Les ménages cultivent en général de petites superficies. Au niveau national, environ 50 pour cent des ménages agricoles ont emblavé moins de 2 hectares lors de la dernière campagne agricole.

Les moyens de production restent rudimentaires. L'utilisation d'intrants agricoles est encore peu répandue. Environ 51 pour cent des ménages au niveau national n'ont pas utilisé d'intrants agricoles lors de la dernière campagne agricole. Seuls 35 pour cent des ménages ont utilisé des engrais chimiques, 18 pour cent ont utilisé du fumier/engrais organique, 13 pour cent des insecticides/fongicides, 12 pour cent des herbicides et 7 pour cent ont utilisé des semences améliorées ou sélectionnées lors de la dernière campagne agricole.

Le cheptel des ménages est relativement petit avec au niveau national une moyenne de 0,6 UBT.⁶ Les ménages agricoles ont un cheptel un peu plus important allant de 2 à 3 UBT.

La principale difficulté rencontrée par les ménages dans leur pratique de l'agriculture est l'infertilité des sols (45% des ménages) et leur dégradation (34% des ménages).

Catastrophes naturelles

Le pays a connu ces vingt dernières années des perturbations climatiques à l'origine de sécheresses et d'inondations aux conséquences non négligeables.

Au niveau national, 40 pour cent des villages ruraux enquêtés ont connu des inondations au cours de l'année précédente. Les taux sont élevés dans l'Alibori (70%), le Mono (62%), le Borgou et la Donga (50%). Environ 19 pour cent des villages ruraux ont souffert de la sécheresse. Les taux sont plus élevés dans le Zou (51%), les Collines (40%) et le Mono (22%).

⁶ Voir définition section 5.1.8.

1. Contexte économique, climatique et social

1.1. Contexte géographique et climatique

Le Bénin est un pays d'Afrique occidentale. Sa superficie totale est de 114 763 km². Le pays partage ses frontières avec le Togo à l'ouest, le Nigéria à l'est, le Burkina Faso au nord-ouest, le Niger au nord et l'océan Atlantique au sud, avec une façade maritime de 120 kilomètres.

Peu accidenté, son relief est constitué d'une bande côtière sablonneuse suivie de deux zones de plateau et du massif de l'Atacora au nord où tous les fleuves prennent leur source.

Le climat n'est pas le même sur tout le territoire. Au sud, le climat est subéquatorial avec deux saisons des pluies et deux saisons sèches. Au nord, le climat est tropical avec une seule saison des pluies et une seule saison sèche. La pluviométrie varie de 900mm à 1450 mm d'eau par an et les températures oscillent entre 22°C et 37°C. La végétation est caractérisée au sud par des îlots forestiers, des savanes arborées et arbustives, des prairies aquatiques, ainsi que quelques mangroves, et au nord par la savane arborée.

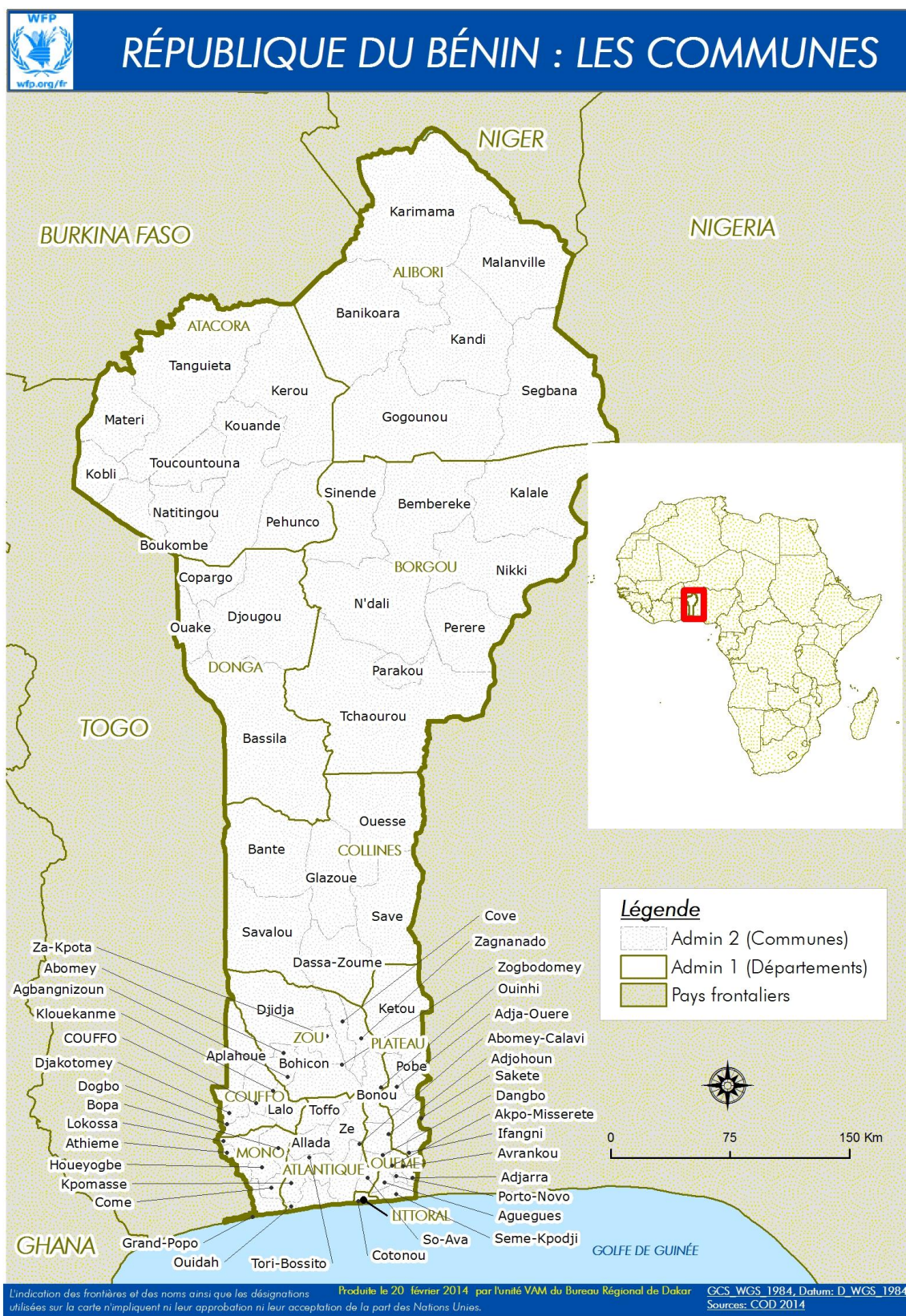
Les cours et plans d'eau du Bénin sont propices à la pêche. Les populations riveraines pratiquent cette activité dans les lacs, les lagunes et le long de certains cours d'eau.

Le pays subit de façon cyclique des perturbations météorologiques à l'origine de sécheresses et inondations. Ainsi depuis 1984, le Bénin a connu plus d'une quinzaine de catastrophes majeures aux conséquences non négligeables. La dernière crise est survenue en 2010. Elle fut la plus grave. Le pays avait alors été frappé par des inondations d'une rare ampleur touchant 55 communes dont 21 sévèrement. Les communes de So-Ava, Tchaourou, Karimama, Malanville, Cobly, Adjohoun, Dangbo, Aguégus, Bonouet Ouinhi ont été les plus touchées et ont eu les plus gros dégâts. Ces inondations ont eu d'importantes conséquences sociales et environnementales: 46 morts, environ 680 000 personnes affectées, 55 000 habitations entièrement ou partiellement détruites, près de 12 000 tonnes de produits agricoles, 133 000 hectares de cultures et 81 000 têtes de bétail perdus. Lors de l'inondation, les cultures étaient pour la plupart à l'étape de la floraison. L'eau est restée près de trois semaines dans les champs. La plupart des personnes affectées étaient des petits exploitants agricoles, des pêcheurs vivant en milieu rural et des familles à faible revenu des zones urbaines et périurbaines.

Sur le plan administratif, le Bénin compte 12 départements. Ces départements sont divisés en 77 communes, dont trois à statut particulier (Cotonou, Porto-Novo et Parakou). Ces communes sont subdivisées en 566 arrondissements comportant des villages et des quartiers.⁷

⁷ INSAE, 2004.

Carte 1: Carte administrative du Bénin, 2013



1.2. Contexte social

La population est d'environ 9,983 millions d'habitants.⁸ Le taux de croissance démographique est estimé à 3,25 pour cent. Le Bénin a une population jeune: plus de la moitié de ses habitants a moins de 18 ans. L'espérance de vie à la naissance était de 56,5 ans en 2012.⁹

La densité moyenne est de 85,2 habitants au km², mais varie suivant les départements. Cette population est inégalement répartie sur le territoire avec une forte concentration au sud du pays où se trouve la capitale administrative Porto-Novo et la capitale économique Cotonou. Environ 42 pour cent de la population vit en zone urbaine.

Tableau 1: Population du Bénin, 2013

TOTAL (Bénin)	9 983 884
Alibori	868 046
Atacora	769 337
Atlantique	1 396 548
Borgou	1 202 095
Collines	716 558
Couffo	741 895
Donga	542 605
Littoral	678 874
Mono	495 307
Oueme	1 096 850
Plateau	624 146
Zou	851 623

Source : INSAE, Résultats Provisoires du RGPH4, Juin 2013

En terme de développement humain, le pays figure parmi les pays les moins développés. Il se classait 166ème sur 186 sur l'indice de développement humain (IDH) publié en 2013. Le PIB par habitant en 2012 était de 1428 USD en parité de pouvoir d'achat. La proportion de la population vivant en-dessous du seuil de pauvreté est estimée à 35,2 pour cent.¹⁰ La pauvreté est plus marquée en milieu rural (38,4%) qu'en milieu urbain (29,8%).

1.3. Contexte économique

Bien que le Bénin soit l'un des premiers producteurs africains de coton, son économie est en panne de croissance. Son taux de croissance a connu une forte baisse depuis 2001. Il est passé de 6,2 pourcent en 2001 à 2,7 pour cent en 2009, 3,5 pour cent en 2011 et 3,8 pour cent en 2012 pour

⁸Résultats préliminaires du Quatrième Recensement Général de la Population et de l'Habitation, 2013.

⁹PNUD, 2013. *Rapport sur le développement humain*.

¹⁰ Enquête Modulaire et Intégrée sur les Conditions de Vie des Ménages (EMICOV) 2011, INSAE.

s'établir à 4,1 pour cent en 2013.¹¹ Un taux de 7,5 pour cent serait nécessaire pour atteindre les objectifs du millénaire.¹²

L'économie du pays repose largement sur le commerce avec son voisin oriental, le Nigéria. L'appareil productif est marqué par la domination des secteurs primaire et tertiaire. Dans le secteur primaire, l'agriculture est prépondérante.

Le secteur agricole constitue la principale source de création de richesse au niveau national et est une source de devises importante. Le secteur emploie plus de 70 pour cent de la population active. Plus de 60 pour cent des actifs masculins et 35,9 pour cent des actifs féminins réellement occupés exercent une profession agricole. La contribution du secteur agricole au PIB a évolué de 32,3 pour cent en 2005 à 36 pour cent en 2011.

L'agriculture est principalement une agriculture de type familial reposant sur des petites exploitations familiales paysannes, orientées vers la polyculture et associée souvent au petit élevage (volailles, petits ruminants ou porcins). La superficie moyenne des exploitations est estimée à 1,7 hectare; y vivent en moyenne sept personnes. Environ 34 pour cent des exploitations couvrent moins de 1 hectare. Seulement 5 pour cent des exploitations dans le sud et 20 pour cent dans le nord du Bénin font plus de 5 hectares. Le nombre d'exploitations est estimé à 550000¹³ réparties sur huit zones agro écologiques. L'agriculture est pratiquée dans deux zones: zone de production de la région septentrionale (Borgou, Alibori, Atacora et Donga) et la zone de production qui regroupe les départements du centre et du sud (Zou, Collines, Mono, Couffo, Ouémé, Plateau et Atlantique).

Sur le plan de la pauvreté, le gouvernement entend mettre en place un certain nombre d'actions et de programmes pour accélérer la croissance économique. Ces actions et programmes énumérés dans la Stratégie de Croissance et de Réduction de la Pauvreté (SCRP 2011-2015) passent par:

- la promotion de l'économie locale pour permettre une réduction de la pauvreté rurale;
- la maîtrise de la croissance démographique;
- la réduction des inégalités de genre;
- le renforcement de la protection sociale, surtout vis-à-vis des personnes du troisième âge;
- le renforcement des infrastructures de base; et
- le renforcement de la politique de microcrédit en vue de permettre l'accès des pauvres en l'occurrence des femmes aux crédits.

Sur le plan de l'alimentation et de la nutrition, le gouvernement entend mettre en œuvre le Plan Stratégique de Développement de l'Alimentation et de la Nutrition (PSDAN) adopté en juillet 2009. En dynamisant le comité national pour l'alimentation et la nutrition et ses relais régionaux, le gouvernement entend non seulement renforcer le suivi du statut nutritionnel des populations mais aussi les capacités techniques et matérielles des communautés pour la promotion de la sécurité alimentaire et nutritionnelle des groupes vulnérables.

¹¹ Perspectives économiques en Afrique, 2013. www.africaneconomicoutlook.org/fr/pays/afrique-de-louest/benin/

¹² Perspectives économiques en Afrique, 2013. www.africaneconomicoutlook.org/fr/pays/afrique-de-louest/benin/

¹³ INSAE (2008)

2. Méthodologie

L'approche méthodologique s'appuie sur la complémentarité de techniques qualitatives et quantitatives. L'AGVSA repose sur deux enquêtes:

- une enquête auprès des ménages basée sur un entretien avec le chef de ménage;
- une enquête communautaire pour recueillir des informations quantitatives et qualitatives sur les villages échantillons, basée sur des discussions de groupe organisées avec des informateurs clés dans chaque village.

L'analyse inclut les données et conclusions de différentes études précédentes et complémentaires à l'AGVSA. Les données qualitatives de ces enquêtes complémentaires ont été intégrées tant pour trianguler et expliquer les résultats de l'enquête quantitative de l'AGVSA que pour les mettre en contexte.

2.1. Objectif

De façon générale, l'enquête vise à mettre à jour les informations sur la situation de la sécurité alimentaire en 2013 afin de mieux comprendre l'impact des chocs récents, notamment des grandes inondations de 2010 et de la sécheresse de 2011 dans le Sahel et leurs répercussions sur la zone septentrionale du pays et sur les stratégies des ménages.

Cette enquête actualise les données de l'enquête de 2008. Pour des besoins de comparabilité, l'enquête 2013 utilise la même méthodologie que celle de 2008. L'unique spécificité consiste en l'utilisation de la nouvelle approche du PAM pour appréhender la sécurité alimentaire dans toute sa dynamique.

Les résultats de cette enquête permettront au Gouvernement du Bénin et à ses partenaires techniques et financiers de disposer d'informations actualisées pour les politiques et programmes dans le secteur de la sécurité alimentaire et du développement rural et d'une analyse de référence pour le suivi de l'insécurité alimentaire dans les prochaines années.

Plus spécifiquement, l'enquête vise à:

- établir le profil des ménages en insécurité alimentaire ou qui risquent de l'être (vulnérabilité);
- identifier les régions où vivent les ménages en insécurité alimentaire ou en situation de vulnérabilité et vers lesquelles une assistance alimentaire et/ou non alimentaire future pourrait être prioritairement orientée;
- identifier les causes directes et sous-jacentes de l'insécurité alimentaire et les facteurs de risque d'insécurité alimentaire afin qu'ils soient pris en compte dans les plans d'intervention;
- analyser le fonctionnement des marchés et son impact sur la sécurité alimentaire des ménages;
- analyser les stratégies de survie adoptées par les ménages face aux chocs subis ainsi que les conséquences qui peuvent en découler sur la capacité de résilience des ménages.

2.2. Échantillonnage

L'enquête a été menée auprès d'un échantillon de 15000 ménages, représentatif au niveau national, départemental et communal. Cet échantillon a été tiré suivant un tirage systématique à deux degrés, avec une marge d'erreur de 5 pour cent. Au premier degré, les 750 grappes enquêtées lors de l'Enquête Modulaire Intégré sur les Conditions de Vie des Ménages (EMICoV) 2011 couplée avec celles de l'Enquête Démographique et de Santé (EDS) ont été sélectionnées, puis au second degré, 20 ménages ont été tirés de façon systématiquement aléatoire dans chaque grappe.

L'enquête communautaire a eu lieu dans tous les villages/quartiers urbains dans lesquels une grappe a été tirée. Au total, 750 villages/quartiers urbains ont été enquêtés au cours de l'AGVSA 2013.

Cette méthode permet de croiser les informations communautaires avec les caractéristiques des ménages enquêtés.

Pour garantir la qualité des données, 86 zones de dénombrement (ZD)¹⁴ jugées trop petites ou trop grandes sur la base des résultats de la cartographie censitaire de la 4ème édition du Recensement Général de la Population et de l'Habitat ont été énumérées à nouveau afin de corriger les erreurs.

Les ménages échantillons ont été répartis dans chaque département proportionnellement à leur taille en nombre de ménages. L'échantillon a été réparti en tenant compte du nombre total de ménages par département obtenu après le RGPH-2002. Cela permet d'avoir un échantillon déjà auto-pondéré. En d'autres termes, plus un département compte de ménages, plus le nombre de ménages de l'échantillon qui seront tirés dans ce département sera élevé. Cette répartition se présente comme suit :

Tableau 2: Répartition des Zones de Dénombrement par département

Département	Nombre de grappes	Nombre de ménages
Alibori	43	860
Atacora	58	1160
Atlantique	95	1900
Borgou	61	1220
Collines	60	1200
Couffo	54	1080
Donga	35	700
Littoral	84	1680
Mono	50	1000
Zou	81	1620
Plateau	45	900
Ouémé	84	1680
Total	750	15000

¹⁴ Une Zone de dénombrement (ZD) est une portion de village ou quartier de ville comprenant 600 à 800 habitants en milieu rural et 1 200 à 1 500 habitants en milieu urbain, confiée pendant le dénombrement, à un seul agent recenseur qui doit pouvoir la recenser pendant le temps imparti au recensement.

2.3. Collecte des données

L'enquête principale s'est déroulée du 16 février au 22 mars 2013. Elle a mobilisé 33 équipes composées de trois à quatre agents enquêteurs avec à leur tête un contrôleur. Au total, 108 agents de terrain ont été enrôlés. Six axes de supervision suivant les anciens départements ont été constitués.¹⁵ Ainsi, une équipe de supervision avait la charge d'un ancien département. La supervision a été assurée par une équipe mixte (INSAE-MAEP-PAM). Les données ont été collectées, à l'aide de *smartphones* et de tablettes.

2.4. Partenariat et coordination de l'AGVSA

Cette étude est le fruit de la collaboration entre le Programme alimentaire mondial (PAM) et le Gouvernement du Bénin représenté par le Ministère du Développement, de l'Analyse Économique et de la Prospective (MDAEP) et du Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche (MAEP). Cette collaboration s'est traduite par l'implication des cadres de ces institutions depuis la conception, la collecte des données jusqu'à la rédaction du rapport final. Ainsi, pendant la collecte des données, des supervisions conjointes (INSAE, MAEP, PAM) ont été réalisées pour accroître le niveau de qualité des données. Cette équipe restreinte a été appuyée par le comité de suivi regroupant les utilisateurs potentiels des données collectées et des partenaires techniques et financiers. Cette enquête a été réalisée grâce à l'appui financier de l'Ambassade des Pays-Bas au Bénin et la Fondation Bill & Melinda Gates.

2.5. Limites de l'enquête

L'enquête de l'analyse globale de la vulnérabilité et de la sécurité alimentaire a été préparée et conduite avec le maximum de rigueur sur le plan méthodologique. Elle présente cependant certaines limites qu'il convient de souligner:

Par rapport au contexte: Cette étude est destinée à servir de référence pour les prochaines années. Néanmoins, certains résultats peuvent être influencés par des facteurs saisonniers liés à la période de collecte des données. L'enquête a été réalisée en février-mars 2013 lors de la période de pré-soudure aussi bien dans le nord que le sud du pays.

Par rapport au degré de précision : Les données issues du questionnaire village ne sont représentatives de la situation qui pourrait globalement prévaloir au niveau national, départemental et communal que si elles sont agrégées aux données issues de l'enquête auprès des ménages. L'enquête auprès des ménages est, elle, représentative au niveau national, départemental et communal et selon le milieu urbain ou rural.

Par rapport aux données nutritionnelles: L'enquête AGVSA souffre du manque de données récentes sur la nutrition. Mais ce déficit d'information pourra être comblé par l'étude MICS en cours de préparation par l'INSAE et l'UNICEF.

¹⁵ Initialement, le Bénin comptait 6 départements: 1. Borgou/Alibori ; 2. Atacora/Donga ; 3. Atlantique/Littoral ; 4. Mono/Couffo ; 5. Ouémé/Plateau et 6. Zou/Collines. Avec le nouveau découpage administratif, ces six départements ont été divisés en douze.

Par rapport à la collecte des données: les questionnaires étaient en français mais ont été administrés la plupart du temps dans les langues locales. Les enquêteurs avaient une bonne compréhension de la version française des questionnaires et une bonne maîtrise des langues locales parlées dans leurs zones d'affectation. Par ailleurs, ils ont reçu une formation incluant des sessions sur l'administration des outils de collecte dans les langues locales afin de réduire d'éventuels biais inhérents à une mauvaise interprétation des questions ou concepts. Mais il est possible que des erreurs liées à la traduction en langue locale aient pu être commises.

3. Concept de base et cadre conceptuel de la sécurité alimentaire

3.1. Sécurité alimentaire

La sécurité alimentaire désigne une situation dans laquelle tous les individus ont, en tout temps, un accès physique, social et économique à une nourriture suffisante, saine et nutritive qui satisfait à leurs besoins et préférences alimentaires et leur permet de mener une vie saine et active (Sommet mondial de l'alimentation, 1996). Quatre concepts fondamentaux permettent de mieux saisir la notion de sécurité alimentaire: disponibilité, accessibilité, utilisation et stabilité.

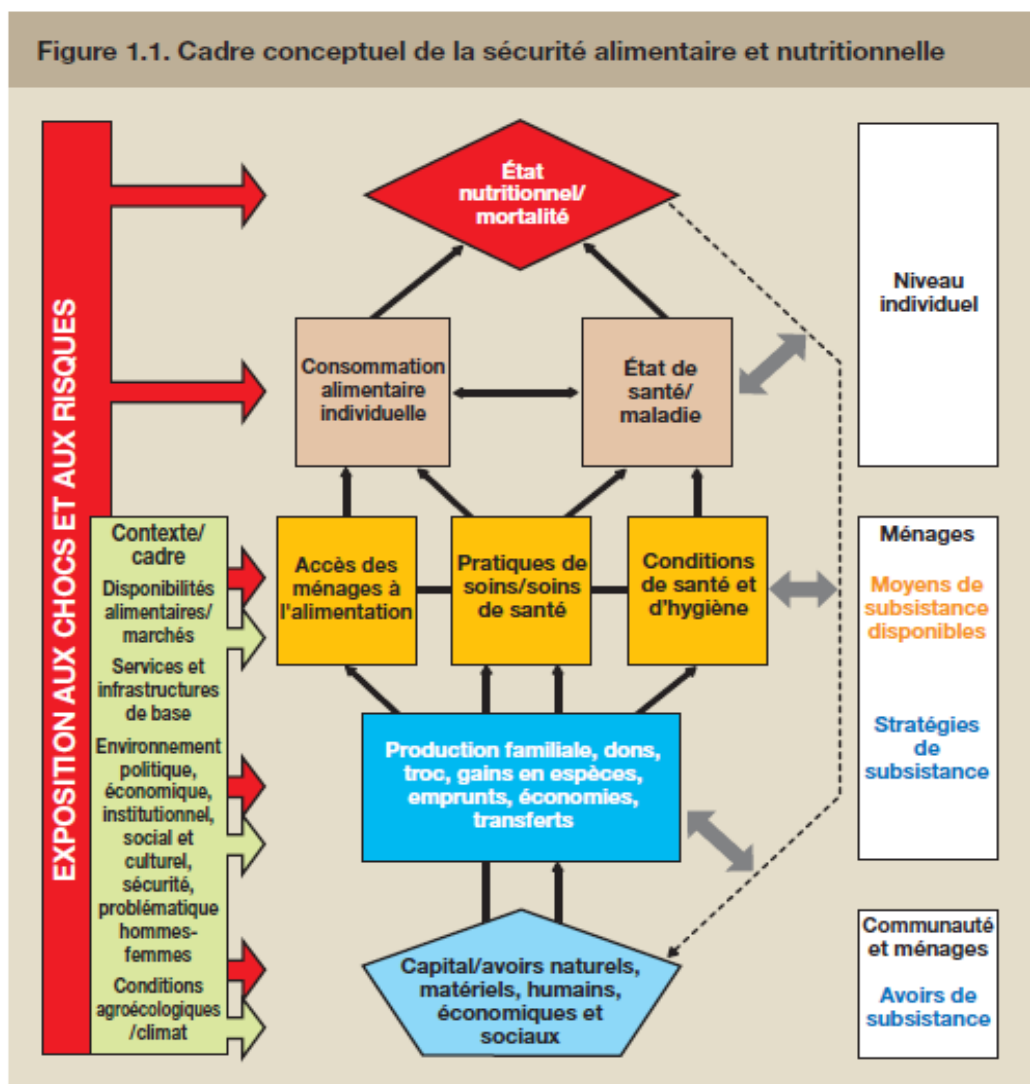
1. **Disponibilité** suffisante de nourriture: C'est la quantité de nourriture disponible dans un pays ou une zone, en tenant compte de toutes les formes de production domestique et industrielle, ainsi que la balance des importations et exportations, l'aide alimentaire et les stocks.
2. **Accessibilité**: C'est la possibilité pour tout ménage de pouvoir régulièrement acquérir la quantité nécessaire de nourriture, grâce à la combinaison de sources telles que sa propre réserve et la production, l'achat, le troc, le don, l'emprunt ou l'aide alimentaire.
3. **Utilisation** appropriée de la nourriture: Il s'agit de l'utilisation de la nourriture au sein du ménage et de la satisfaction des besoins en éléments protéino-énergétiques et micronutriments des individus. L'utilisation de la nourriture tient compte des éléments tels que la préparation de la nourriture, la situation sanitaire, l'hygiène, la variété de la diète, etc.
4. **Stabilité** dans le temps de la disponibilité, de l'accès et de l'utilisation de la nourriture.

3.2. Cadre conceptuel de la sécurité alimentaire et nutrition

L'analyse de la sécurité alimentaire va au-delà de la mesure d'un simple indicateur mais repose plutôt sur de multiples indicateurs relatifs aux quatre concepts de la sécurité alimentaire mentionnés ci-dessus.

La figure ci-dessous présente le cadre conceptuel d'analyse de la sécurité alimentaire et nutritionnelle. Il fournit des indications pour l'analyse de la sécurité alimentaire et de la malnutrition ainsi que celle de leurs causes dans des contextes de développement ou d'urgence.

Figure 1: Cadre conceptuel de la sécurité alimentaire et nutritionnelle



3.3. Indicateurs clés de la sécurité alimentaire et vulnérabilité

Il n'existe pas une seule mesure pour juger de l'état de la sécurité alimentaire d'une nation. Une série d'indicateurs et différentes techniques de mesure sont nécessaires. Ce rapport utilise les mesures des résultats à partir des données de l'enquête de base mentionnés ci-dessous. Les données secondaires sont utilisées pour compléter les données primaires.

Dans le graphique ci-dessous, les différentes typologies d'indicateurs de sécurité alimentaire sont présentées, ainsi que les différents indicateurs proxy utilisés pour mesurer chacun de ces typologies. Les indicateurs disponibles dans l'AGVSA 2013 sont surlignés en rouge. En outre, les chiffres de la pauvreté et des indicateurs de l'état nutritionnel des enfants sont prises à partir de données secondaires. Il n'existe pas de données disponibles au niveau des ménages pour la consommation calorique (quantité de la diète) au Bénin.

Figure 2: Typologies d'indicateurs de sécurité alimentaire

Quantité de la diète	Qualité de la diète	Vulnérabilité économique (pauvreté)	Nutrition	Stratégies de survie
• Kilocalories (per capita par jour) • % des ménages/ individus qui mangent moins de 2100 kcales (ou autre seuil)	• % des kcales provenant de aliments de base • Score de consommation alimentaire /groupes de consommation alimentaire • Diversité de la diète	• % de dépenses total sur la nourriture • Dépenses totale (ménage) • Quintiles de dépenses totales • % de la population/ménages en bas de la seuil de pauvreté, seuil de pauvreté en nourriture • Indice de richesse	• Malnutrition des enfants (chronique, aigue, sous-poids, périmètre brachiale) • Malnutrition chez les femmes d'âge de procréer (IMC) • Malnutrition de micronutriments	• Score de stratégies de survie (CSI) • Autres stratégies de survie

4. Situation de la sécurité alimentaire, de la vulnérabilité et de la nutrition

Cette analyse de la sécurité alimentaire et de la vulnérabilité s'articule autour de deux principaux indicateurs: le score de consommation alimentaire¹⁶ et le score synthétique de la sécurité alimentaire.

4.1. Situation de la consommation alimentaire des ménages

Résultats Clés

- Au niveau national, 23 pour cent des ménages avaient une consommation alimentaire inadéquate ne leur permettant pas de vivre une vie saine et active (5 pour cent avaient une consommation alimentaire pauvre et 18 pour cent avaient une consommation alimentaire limite) au moment de l'enquête.
- Presque la moitié des ménages ont une consommation alimentaire pauvre ou limite dans les départements du Mono (49%), l'Atacora (48%), le Couffo (47%). La prévalence est également élevée dans le Borgou (34%), les Collines (27%) et la Donga (25%).
- Dans certaines communes du pays, la situation est critique: la proportion des ménages ayant une consommation alimentaire pauvre ou limite dépasse largement les 50 pourcent. Il s'agit des communes de Toucountouna (81%), Boukoubé (78%), Matéri (78%), Tanguiéta (65%), Coby (54%) et Natitingou (50%) dans l'Atacora, des communes de Bopa (56.8%), Comé (54.4%) et Dogbo (50%) dans le Mono et des communes de Lalo (62%) dans le Couffo et de N'dali (51%) dans le Borgou.
- Le pourcentage des ménages ayant une consommation alimentaire pauvre/limite est beaucoup plus élevé dans les zones rurales (30%) que dans les zones urbaines (15%).
- La consommation d'aliments riches en fer, en protéines et vitamine A est insuffisante chez les ménages avec une consommation alimentaire pauvre/limite. Environ 69 pour cent de ces ménages n'ont pas consommé d'aliments riches en fer, 37 pourcent n'ont pas consommé d'aliments riches en protéines et 18 pourcent n'ont pas consommé d'aliments riches en vitamine A au cours de la semaine précédant l'enquête.
- La grande majorité des ménages ne consomme quasiment pas de fruit.

4.1.1. Score de la consommation alimentaire

Au niveau national, 23 pour cent des ménages ont une consommation alimentaire inadéquate ne leur permettant pas de mener une vie active et saine:

- Environ 5 pour cent des ménages ont une consommation alimentaire pauvre. Ils consomment principalement des aliments de base (céréales/tubercules) avec un peu de légumes et d'huile.

¹⁶ Approche utilisée dans l'AGVSAN 2008 pour calculer l'insécurité alimentaire basée sur le seul score de consommation alimentaire.

Très peu diversifié, leur régime alimentaire est caractérisé par des insuffisances majeures (aliments riches en protéines animales, fruits, lait et produits laitiers) traduisant des problèmes d'accès.

- Environ 18 pour cent des ménages ont une consommation alimentaire limitée. Leur régime est un peu plus diversifié. Ces ménages consomment des légumineuses, des aliments d'origine animale et du sucre de temps en temps.
- Environ 77 pour cent des ménages ont une consommation alimentaire acceptable.¹⁷

Ces résultats sont indicatifs de la situation de la sécurité alimentaire dans le pays pendant la période de l'enquête qui se situe à l'approche de la période de pré-soudure.

Définition: Les estimations de la prévalence des groupes de consommation alimentaire sont basées sur le score de la consommation alimentaire des ménages (SCA). Ce score est un indicateur de l'accessibilité aux aliments et de la qualité de la consommation alimentaire.

Il est calculé à partir de:

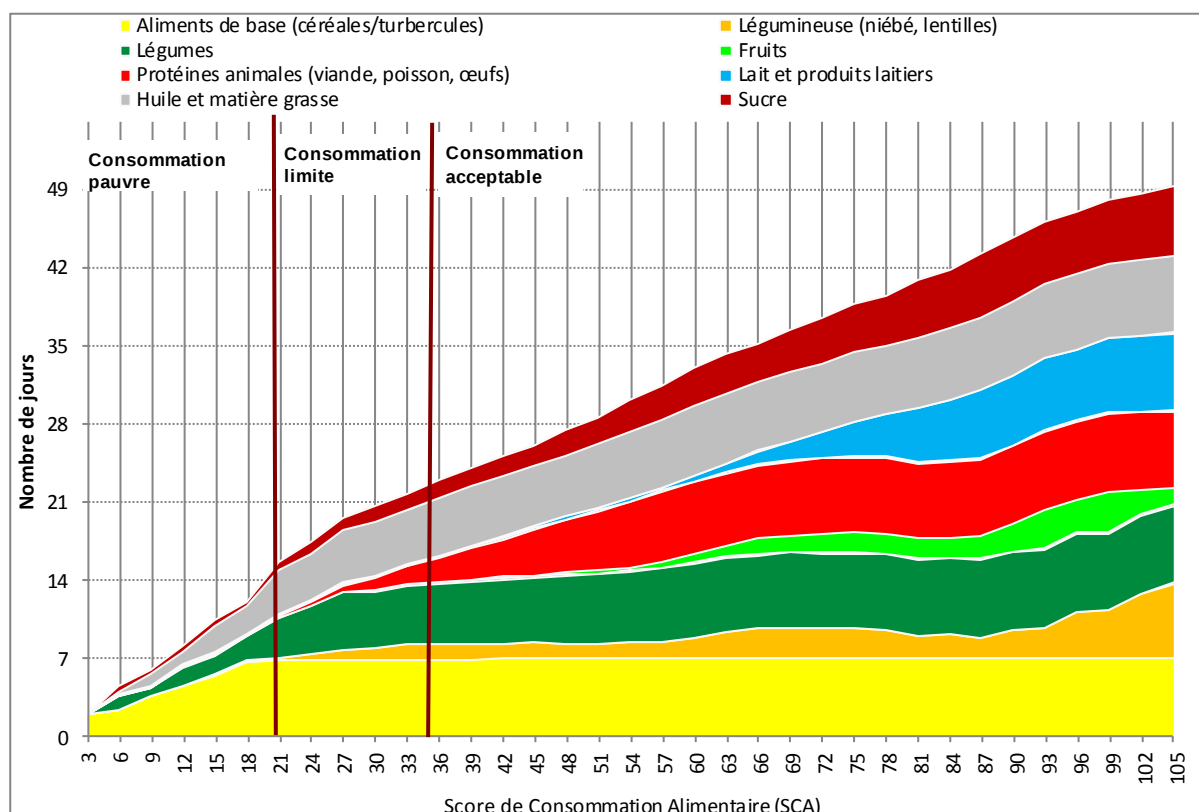
- la diversité du régime alimentaire (nombre de groupes d'aliments consommés par un ménage pendant les sept jours précédant l'enquête),
- la fréquence de consommation (nombre de jours au cours desquels un groupe d'aliments a été consommé pendant les sept jours précédant l'enquête),
- l'importance nutritionnelle relative des différents groupes d'aliments.

L'analyse de la consommation alimentaire est basée sur une liste de dix-neuf groupes d'aliments et inclut les principaux aliments riches en macro- et micronutriments. Cela permet une meilleure évaluation des déficiences en certains nutriments spécifiques (micronutriments) et des risques de carence qui y sont associés.

Une augmentation du score de la consommation alimentaire (SCA) est clairement associée à une augmentation progressive de la consommation hebdomadaire de protéines animales (viande, poisson, œufs etc.) et donc à une amélioration du régime alimentaire (voir graphique 1). La consommation régulière d'aliments riches en fer et du lait n'est réelle que pour le groupe de consommation alimentaire acceptable (au-delà d'un score de 60). La grande majorité des ménages ne consomme presque pas de fruit.

¹⁷En 2008, l'analyse avait retenu un troisième seuil pour décomposer la consommation alimentaire acceptable en deux classes: moyennement acceptable et acceptable. La prévalence si on utilisait ce même seuil serait: 18% moyennement acceptable et 59% acceptable.

Graphique 1: Consommation hebdomadaire des groupes d'aliments selon le SCA



Source: Données ménages de l'AGVSA 2013

4.1.2. Consommation des aliments riches en nutriments

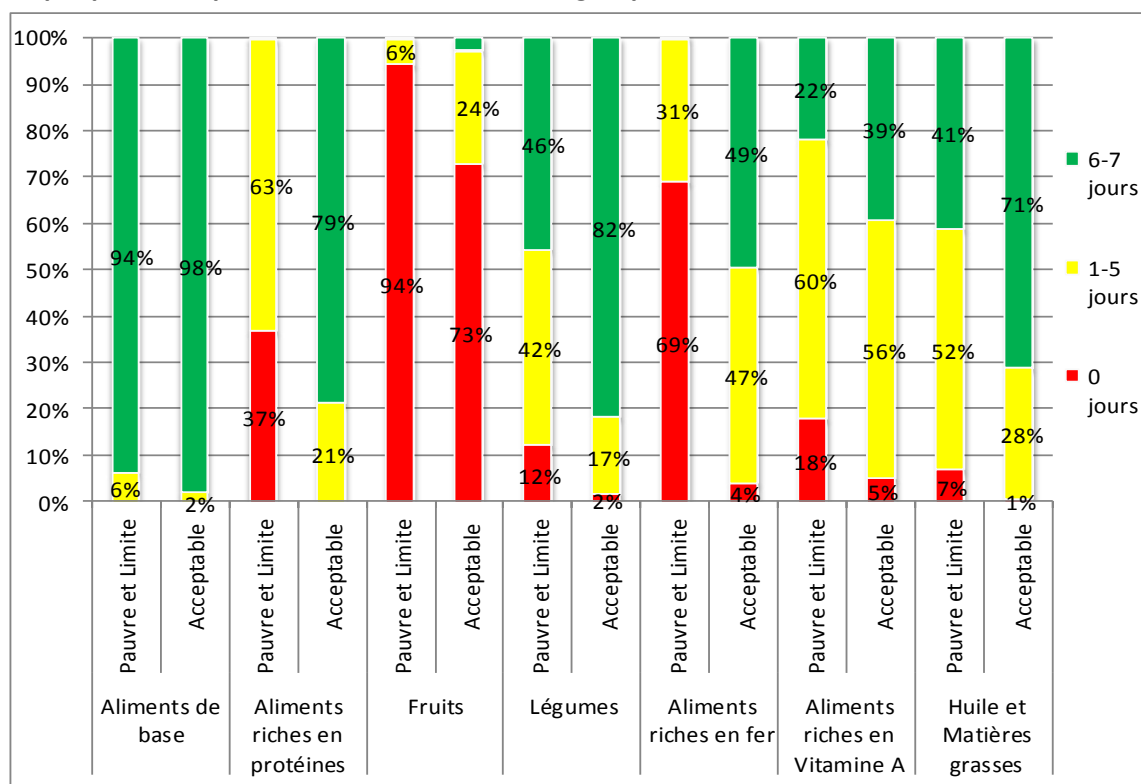
Il existe des différences significatives quant à la fréquence de la consommation d'aliments riches en protéine, en fer et vitamine A entre les groupes de consommation alimentaire.

Les ménages des groupes de consommation alimentaire pauvre et limite ont une faible consommation d'aliments riches en fer, en protéine et en vitamine A qui pourrait être à l'origine de la prévalence d'un certain nombre de maladies carencielles.

- Près de 69 pourcent des ménages ayant une consommation alimentaire pauvre ou limite ne consomment pas d'aliments riches en fer. Le reste des ménages, soit 31 pourcent, n'en consomment qu'une à cinq fois par semaine.
- Près de 18 pourcent des ménages ayant une consommation alimentaire pauvre ou limite ne consomment pas d'aliments riches en vitamine A et 60 pourcent des ménages n'en consomment qu'une à cinq fois par semaine.
- Environ 94 pourcent de ces ménages ne consomment pas de fruits.
- Environ 37 pourcent des ménages ayant une consommation alimentaire pauvre ou limite ne consomment pas d'aliments riches en protéine. Les 63 pour cent restant n'en consomment qu'une à cinq fois par semaine.
- Tous les ménages consomment des aliments de base quotidiennement, même les ménages ayant une consommation alimentaire pauvre/limite.

Près de 73 pour cent des ménages du groupe de consommation alimentaire acceptable ne consomment pas de fruits et risquent des déficiences en micronutriments. Ce comportement serait sans doute plus lié à des mauvaises habitudes alimentaires qu'à un problème d'accès économique.

Graphique 2: Fréquence de consommation des groupes d'aliments



Source: Données ménages de l'AGVSA 2013

4.1.3. Nombre de repas

Au niveau national, le nombre moyen de repas pris la veille de l'enquête à la maison est de 2,9 pour les adultes (18 ans et plus) et de 3 repas pour les jeunes enfants (5 à 12 ans). Les ménages parviennent ainsi à assurer en moyenne un minimum de deux repas journaliers et donnent la priorité aux jeunes enfants.

Le nombre moyen de repas consommé dans l'Alibori (2,4), l'Atlantique (2,7) et le Mono (2,8) est moins élevé qu'au niveau national (2,9). Ces ménages parviennent cependant à assurer en moyenne un minimum de deux repas journaliers et accordent la priorité aux jeunes enfants.

Les ménages qui consacrent une large part de leur budget (75% ou plus de leurs dépenses) à l'alimentation consomment en moyenne 2,6 repas par jour.¹⁸

Au niveau national, 16 pour cent des repas sont pris hors de la maison mais il existe des variations entre les départements et le milieu de résidence. La proportion de personnes ayant pris un repas

¹⁸ Il n'existe pas de différences significatives dans le nombre de repas consommé selon le niveau de consommation alimentaire, l'indice de richesse ou le milieu de résidence.

hors de la maison est plus fréquent dans l'Ouémé (24%), l'Atlantique et le Littoral (20%) que l'Atacora (5%).

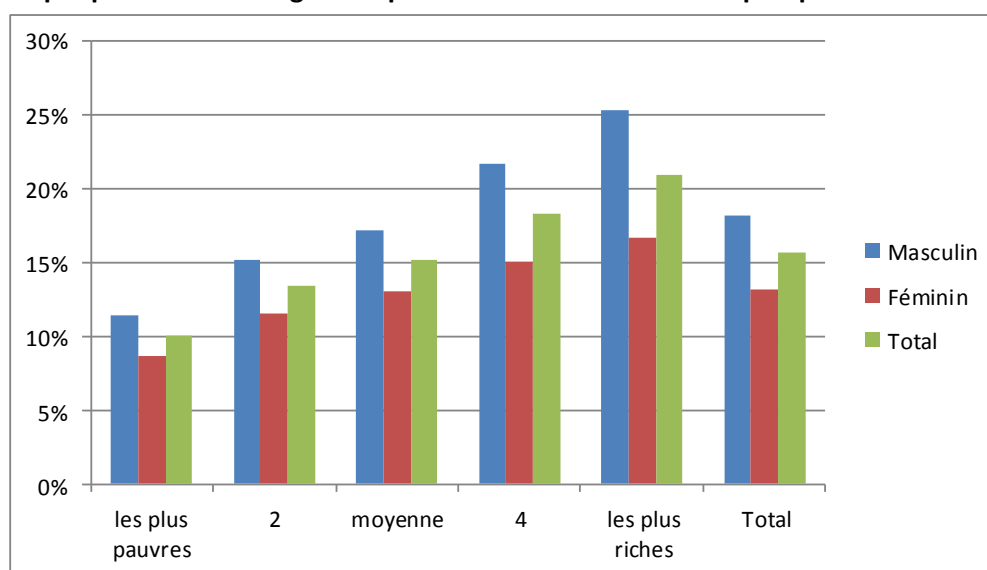
Tableau 3: Pourcentage de repas pris à l'extérieur par sexe, âge et département

	5 à 12 ans			13 à 18 ans			18 ans et plus			Total		
	Masculin	Féminin	Total	M	F	T	M	F	T	M	F	T
Alibori	12%	11%	11%	12%	12%	12%	12%	9%	10%	12%	10%	11%
Atacora	5%	7%	6%	7%	7%	7%	4%	2%	3%	5%	4%	5%
Atlantique	21%	19%	20%	25%	23%	24%	24%	13%	18%	23%	16%	20%
Borgou	10%	10%	10%	14%	15%	14%	19%	9%	14%	15%	10%	13%
Collines	16%	15%	16%	16%	16%	16%	15%	10%	13%	15%	13%	14%
Couffo	17%	15%	16%	17%	16%	16%	17%	13%	15%	17%	14%	15%
Donga	15%	16%	15%	14%	14%	14%	8%	6%	7%	12%	10%	11%
Littoral	21%	19%	20%	24%	19%	21%	28%	14%	20%	26%	15%	20%
Mono	19%	19%	19%	19%	18%	19%	19%	13%	16%	19%	16%	17%
Ouémé	22%	22%	22%	28%	24%	26%	32%	18%	25%	28%	20%	24%
Plateau	16%	14%	15%	18%	17%	17%	16%	5%	10%	16%	9%	13%
Zou	19%	18%	18%	19%	17%	18%	16%	9%	12%	17%	13%	15%
Total	16%	16%	16%	18%	17%	18%	19%	11%	15%	18%	13%	16%

Source: Données ménages AGVSA 2013

La consommation d'un repas à l'extérieur de la maison est un phénomène urbain qui concerne surtout Cotonou avec 20 pour cent des repas qui sont pris hors de la maison, 18 pour cent dans les autres régions urbaines et seulement 14 pour cent dans les zones rurales du pays. Ce phénomène touche surtout les ménages du quintile le plus riche et qui dépensent une proportion moindre de leurs dépenses mensuelles en nourriture.

Graphique 3: Pourcentage de repas consommés à l'extérieur par quintile de richesse



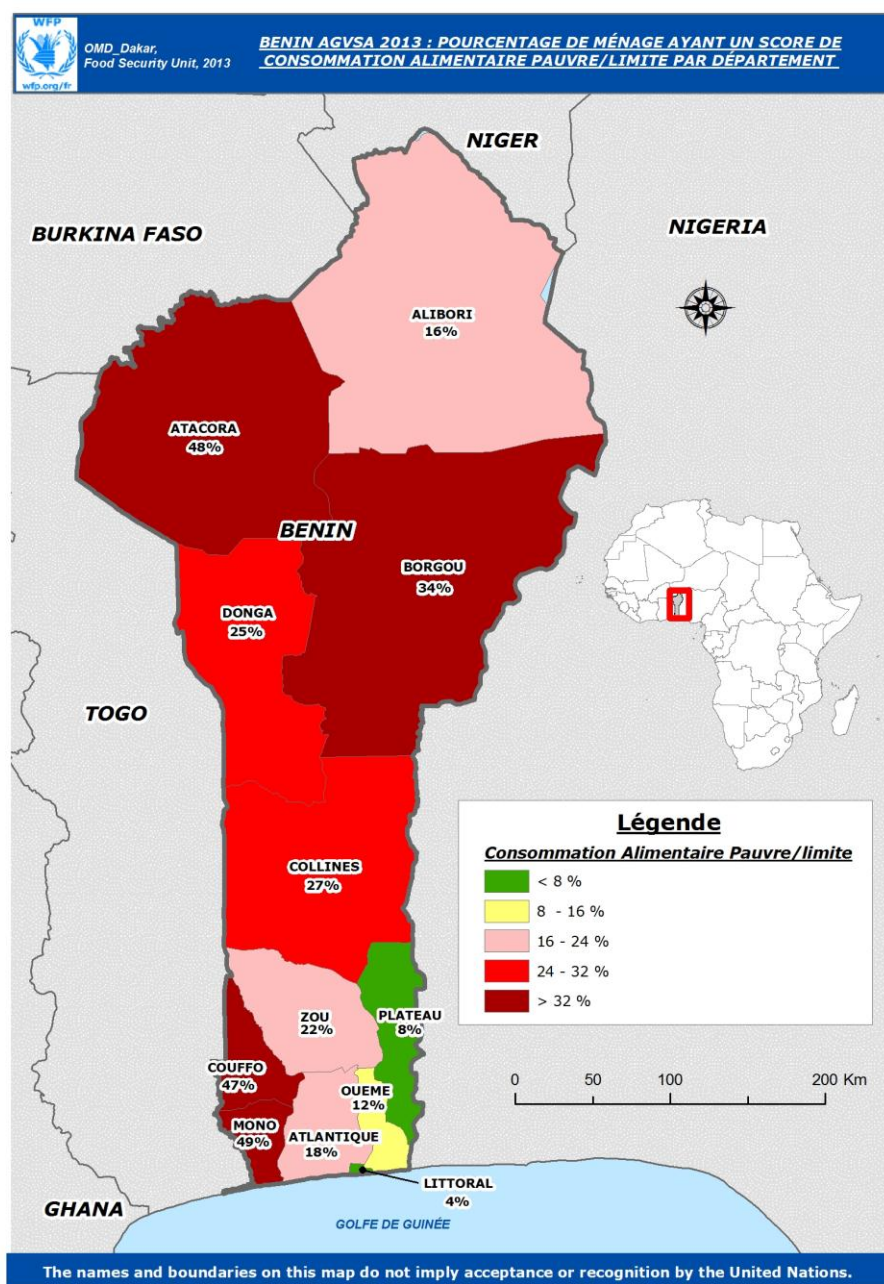
Source: Données ménages de l'AGVSA 2013

4.1.4. Répartition géographique des groupes de consommation alimentaire

Situation par département

Dans les départements du Mono, de l'Atacora et du Couffo, presque la moitié des ménages ont une consommation alimentaire pauvre ou limite avec respectivement dans ces départements des taux de 49, 48 et 47 pour cent. D'autres départements ont des taux non négligeables de ménages avec une consommation alimentaire pauvre/limite: le Borgou (34%), les Collines (27%), la Donga (25%) et le Zou (22%)

Carte 2: Consommation alimentaire par département



Source: Données ménages de l'AGVSA 2013

Tableau 4: Répartition des groupes de consommation alimentaire par département
(en pourcentage et nombre de personnes)

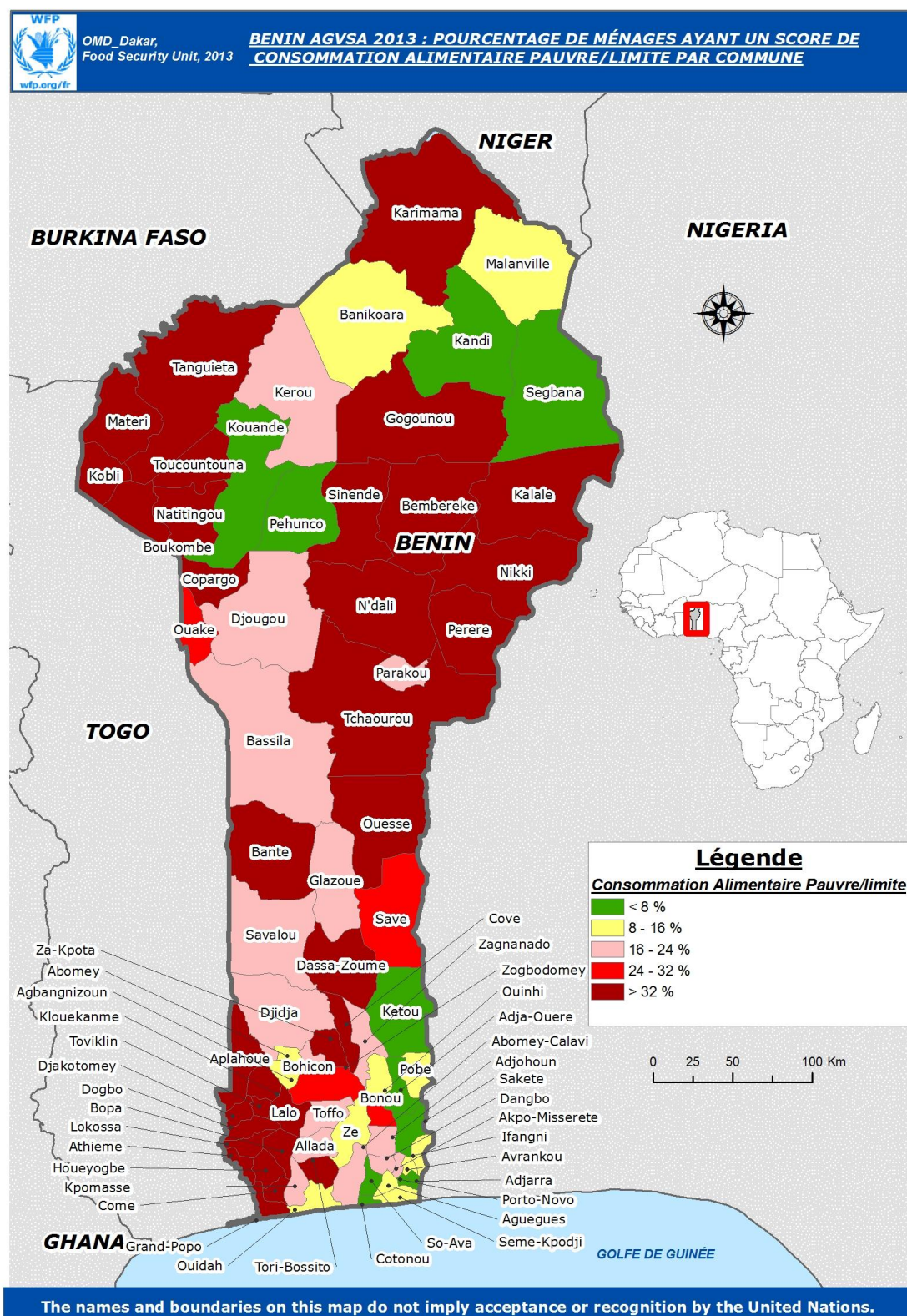
	Population en 2013	Consommation alimentaire pauvre		Consommation alimentaire limite		Consommation alimentaire pauvre/limite	
		Pourcentage	Nombre de personnes	Pourcentage	Nombre de personnes	Pourcentage	Nombre de personnes
Alibori	868 046	1%	10 000	15%	132 000	16%	142 000
Atacora	769 337	13%	101 000	35%	269 000	48%	370 000
Atlantique	1 396 548	2%	24 000	16%	228 000	18%	252 000
Borgou	1 202 095	7%	83 000	27%	330 000	34%	413 000
Collines	716 558	1%	10 000	26%	187 000	27%	197 000
Couffo	741 895	20%	148 000	27%	203 000	47%	351 000
Donga	542 605	8%	46 000	17%	92 000	25%	138 000
Littoral	678 874	0%	2 000	4%	25 000	4%	27 000
Mono	495 307	15%	73 000	34%	170 000	49%	244 000
Ouémé	1 096 850	3%	34 000	9%	94 000	12%	128 000
Plateau	624 146	1%	4 000	7%	45 000	8%	49 000
Zou	851 623	3%	21 000	20%	168 000	22%	189 000
TOTAL (Bénin)	9 983 884	5%	515 000	18%	1 821 000	23%	2 337 000

Source: Données ménages de l'AGVSA 2013

Situation par commune

Certaines communes connaissent une situation critique avec des proportions élevées (50 pourcent et plus) de ménages ayant une consommation alimentaire pauvre ou limite. Ainsi dans l'Atacora, il s'agit des communes de Toucountouna (81%), Boukoubé (78%), Matéri (78%), Tanguiéta (65%), Cibly (54%) et Natitingou (50%). Dans le Mono, ce sont les communes de Bopa (56.8%), Comé (54.4%) et Dogbo (50%) qui ont les proportions les plus élevées de ménages avec une consommation pauvre/limite. La commune de Lalo dans le Couffo et N'dali dans le Borgou ont également une proportion très élevée de ménages ayant une consommation pauvre et limite – respectivement de 62 et 51 pour cent.

Carte 3: Consommation alimentaire par commune

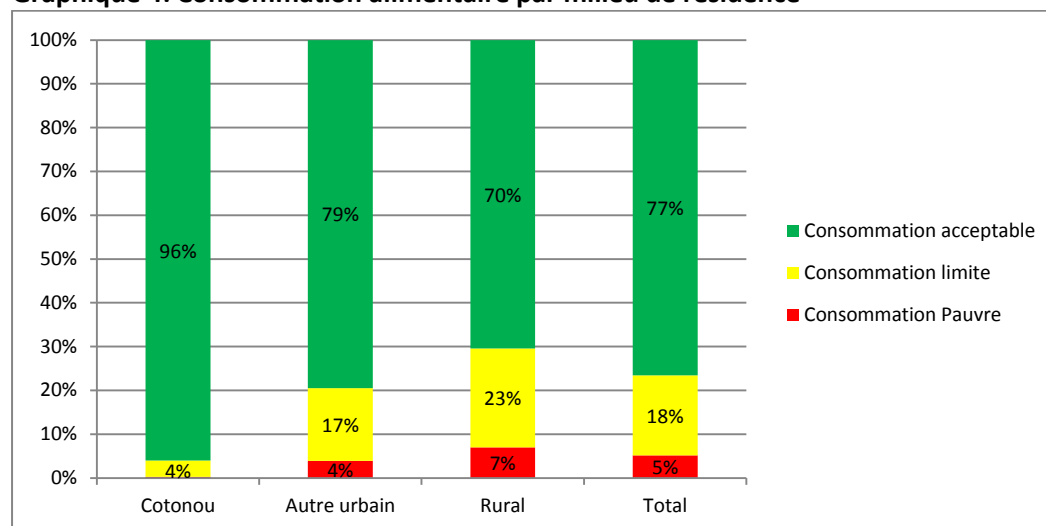


Source: Données ménages de l'AGVSA 2013

Situation zones urbaines / zones rurales

Le pourcentage des ménages ayant une consommation alimentaire pauvre/ limite est beaucoup plus élevé dans les zones rurales (30%) que dans les zones urbaines (15%). Cette différence existe dans presque tous les départements sauf dans le Couffo et le Mono où la différence est moindre et dans les Collines où le pourcentage des ménages ayant une consommation alimentaire pauvre/limite est légèrement plus élevé dans la zone rurale.

Graphique 4: Consommation alimentaire par milieu de résidence



Source: Données ménages de l'AGVSA 2013

4.1.5. Diversité du régime alimentaire et répartition géographique

Les départements de l'Atacora, du Couffo et du Mono ont la diversification alimentaire la plus faible. Le score de diversité alimentaire des ménages (SDAM) est inférieur à la moyenne nationale qui est de 6. Les ménages de ces départements ont tendance à avoir un régime alimentaire moins varié, donc de moindre qualité que celui de la moyenne nationale.

Environ, 6 pour cent des ménages ont un régime peu diversifié au niveau national.¹⁹ L'Atacora (21%), la Donga (15%) et le Mono (11%) sont les départements avec le plus grand pourcentage de ménages avec une faible diversité.

Définition: Le score de diversité alimentaire des ménages (SDAM) comptabilise le nombre de groupes d'aliments consommés (sans pondération selon la qualité nutritionnelle): chaque groupe compte pour 1 point dans le score qui varie de 1 à 12 points. Cet indicateur se réfère à la consommation alimentaire du ménage durant les 24 heures précédant l'enquête (au lieu de sept jours pour le SCA). Le coefficient de variation de cet indicateur est assez élevé (en raison de la variabilité journalière intra-ménage). Il est plus significatif au niveau de la population qu'au niveau du ménage.

Il n'existe pas de seuil internationalement reconnu pour définir une « bonne » ou « mauvaise » diversité alimentaire. On utilise les seuils du Cadre Intégré de Classification de la Sécurité Alimentaire (moins de 4: régime peu diversifié; 4-12: régime plus diversifié).

Tous les départements sauf l'Alibori, la Donga, le Borgou et l'Atacora ont de très faible taux de consommation de viande/volaille/abats. Cette consommation plus grande des protéines animales²⁰ dans l'Alibori pourrait expliquer en partie par les taux plus élevés des ménages avec une consommation acceptable (seulement 14% avec consommation pauvre et limite) qui caractérisent les ménages de ce département.

Les légumes et les céréales constituent les groupes d'aliments les plus consommés au Bénin au cours des 24 heures précédant l'enquête. Environ 98 pour cent et 89 pour cent des ménages ont consommé respectivement des céréales et des légumes. Par contre, la grande majorité des ménages consomment très peu des fruits. Le département du Plateau (26%) et du Littoral (24%) ont les taux les plus élevés de consommation des fruits.

Tableau 5: Pourcentage de ménages ayant consommé ces groupes alimentaires (dernières 24 h)

Département et Milieu de résidence étendu	Céréales	Racines/Tubercules	Légumes	Fruits	Viande/Volaille/Abats	Œufs	Poisson/ Fruits de mer	Légumineuses	Lait et Produits laitiers	Huile et Matière grasses	Sucre	Condiments	Score de la Diversité de la Diète du Ménage (SDAM) (Moyen)	Pourcentage de ménages avec une Pauvre Diversité de la Diète (SDAM moins de 4)
Alibori	99%	48%	97%	10%	64%	7%	56%	27%	13%	96%	57%	87%	6.6	4%
Atacora	98%	42%	79%	6%	35%	2%	25%	15%	16%	81%	29%	75%	5	21%
Atlantique	100%	31%	95%	16%	11%	9%	77%	35%	9%	98%	61%	95%	6.4	2%
Borgou	95%	69%	82%	10%	43%	7%	33%	27%	24%	90%	58%	93%	6.3	8%
Collines	98%	81%	88%	4%	20%	2%	50%	47%	3%	95%	36%	94%	6.2	3%
Couffo	100%	43%	79%	5%	8%	3%	47%	47%	5%	95%	26%	84%	5.4	9%
Donga	93%	80%	75%	13%	52%	3%	32%	40%	24%	79%	40%	73%	6	15%
Littoral	99%	30%	97%	24%	15%	18%	92%	18%	19%	100%	76%	87%	6.8	0%
Mono	100%	33%	81%	13%	7%	4%	40%	26%	6%	91%	52%	90%	5.4	11%
Ouémé	99%	25%	90%	19%	10%	9%	90%	26%	11%	97%	60%	78%	6.1	4%
Plateau	93%	55%	95%	26%	18%	9%	74%	40%	9%	95%	63%	70%	6.5	4%
Zou	99%	34%	93%	9%	9%	5%	69%	40%	9%	97%	49%	95%	6.1	4%
Cotonou	99%	30%	97%	24%	15%	18%	92%	18%	19%	100%	76%	87%	6.8	0%
Autre urbain	98%	37%	92%	14%	24%	9%	66%	29%	15%	96%	59%	87%	6.3	4%
Rural	98%	49%	86%	11%	20%	4%	55%	36%	9%	92%	45%	86%	5.9	8%
Total	98%	43%	89%	14%	20%	8%	63%	31%	12%	94%	53%	86%	6.1	6%

Source: Données ménages de l'AGVSA 2013

²⁰ Lors du calcul du score de consommation alimentaire, une pondération qui correspond à sa valeur nutritionnelle est attribuée à chaque groupe d'aliments. Ainsi, les protéines animales reçoivent une pondération de 4. Une plus importante fréquence de consommation des protéines animales en Alibori correspond donc à une plus forte proportion des ménages de ce département dans le groupe de consommation acceptable.

4.2. Vulnérabilité économique et pauvreté

Résultats Clés

- Les départements avec les niveaux de pauvreté (en termes de biens) les plus élevés sont: l'Alibori (71% des ménages) et l'Atacora (64%). Les taux sont également élevés dans le Plateau (56%), le Couffo (54%), le Mono (49%), le Borgou et Zou (48%).
- Les départements avec les niveaux de pauvreté (en terme de niveau de dépenses des ménages) les plus élevés sont: l'Atacora et le Couffo (65% des ménages), l'Alibori (63%), le Borgou (53%), la Donga (50%), les Collines (47%) et le Plateau (47%). Ces ménages ont des niveaux de dépenses bas voire très bas.
- Au niveau national, la part des dépenses consacrées à l'alimentation représente 46 pour cent du budget des ménages. Une très faible proportion des dépenses des ménages sont consacrées aux dépenses d'éducation (5%), de santé (5%) et de savon (4%).
- Les dépenses allouées à l'alimentation sont plus élevées dans les départements de l'Alibori (68%), l'Atacora (59%), le Plateau (52%) le Couffo et le Donga (50%).
- Au niveau national, les dépenses alimentaires représentent une part élevée de leur budget (plus de 65%) pour 13 pour cent des ménages. Dans l'Alibori et l'Atacora, respectivement 63 pour cent et 41 pour cent des ménages ont des dépenses alimentaires qui représentent une part élevée de leur budget.

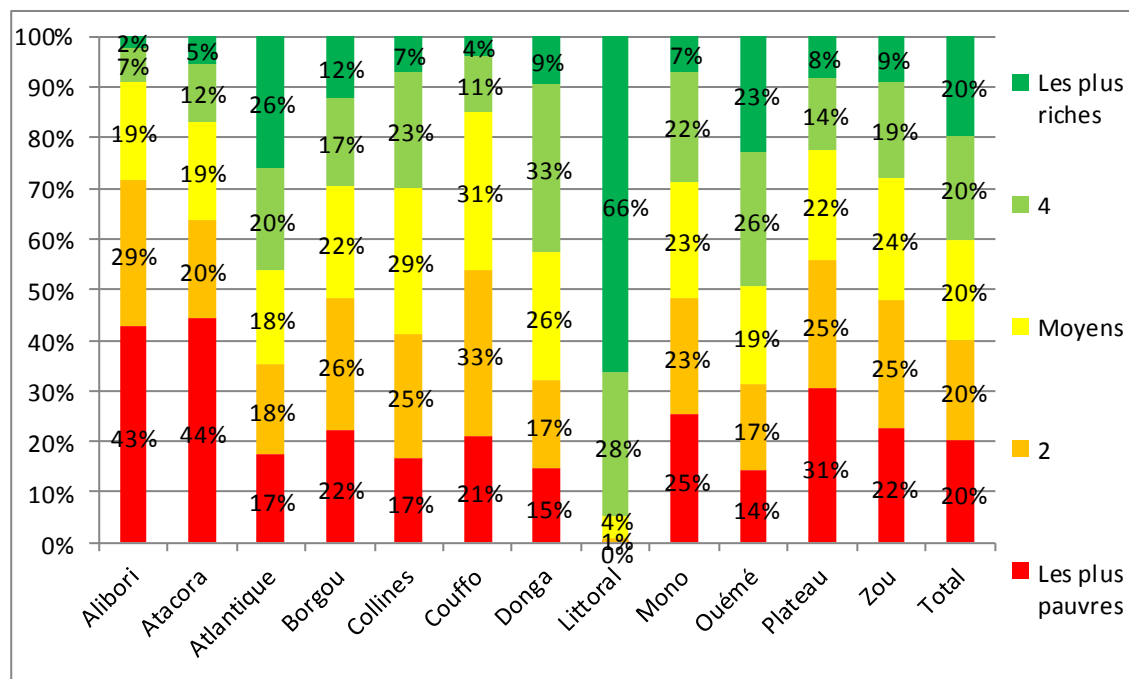
4.2.1. Richesse des ménages

Dans le cadre de cette enquête et en général dans les enquêtes globales sur la sécurité alimentaire du PAM, la situation de pauvreté des ménages est évaluée sur la base du calcul d'un indice de richesse reposant sur leur possession de biens /équipements et leur condition de vie. L'indice de richesse détermine la capacité des ménages à accéder à la nourriture au-delà de leur propre production. L'indice composite de richesse est donc indicateur qui permet de classer les ménages selon leur situation socioéconomique (distribution en quintiles: plus pauvres, pauvres, moyens, riches et plus riches).²¹

Les départements avec les niveaux de pauvreté les plus aigus (classes de 'plus pauvres' et 'pauvres') sont: l'Alibori (71%) et l'Atacora (64%). Les taux ne sont pas négligeables pour le Plateau (56%), le Couffo (54%), le Mono (49%), le Borgou et le Zou (48%). La pauvreté touche davantage le milieu rural et les zones urbaines autres que Cotonou.

²¹Pour les détails concernant la méthodologie d'élaboration de l'indice de richesse se référer à l'annexe 1.

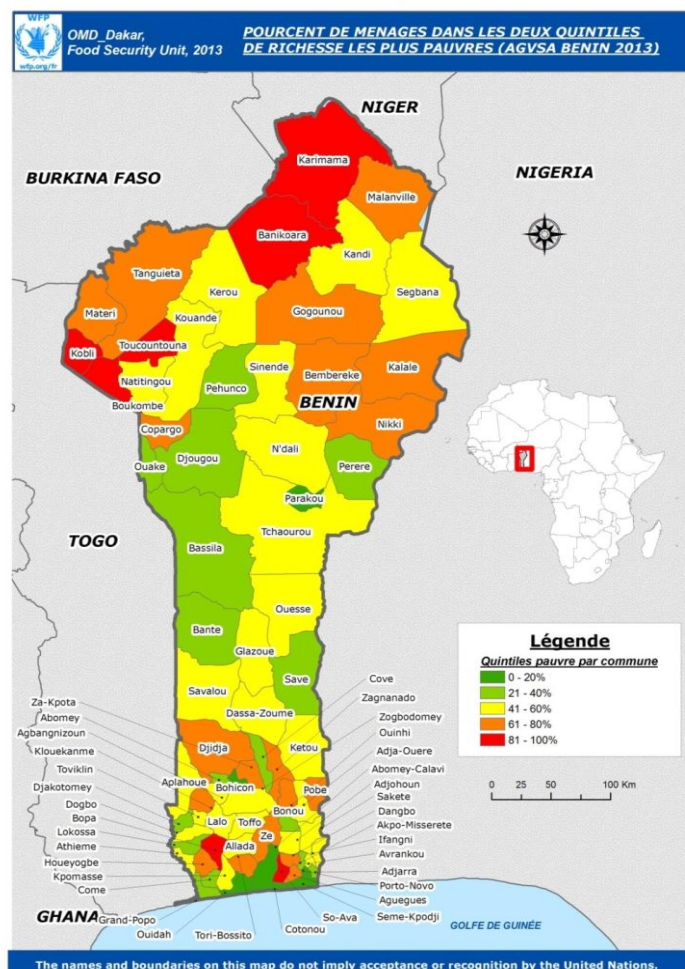
Graphique 5: Distribution de l'indice de richesse par département



Source: Données ménages de l'AGVSA 2013

Cette distribution par département de l'indice de richesse cache une grande disparité entre les différentes communes d'un même département.

Carte 4: Répartition spatiale des ménages les « plus pauvres » et « pauvres »



Source: Données ménages de l'AGVSA 2013

4.2.2. Dépenses des ménages²²

Au niveau national, les dépenses monétaires mensuelles par personne s'élèvent à 21 087 francs CFA en moyenne mais pour la moitié des ménages leurs dépenses ne dépassent pas 13 460 francs CFA.²³

La médiane des dépenses du ménage par personne par mois la plus basse est de 8 400 francs CFA au Couffo soit environ 17 USD.²⁴ Elle est de moins de 10 000 CFA dans l'Alibori et l'Atacora. Le niveau le plus élevé des dépenses est dans le Littoral (30600 francs CFA soit environ 61 USD).

²² Le total des dépenses des ménages, utilisé comme un indicateur du revenu des ménages, a été calculé en additionnant la valeur monétaire de toutes les dépenses des produits alimentaires et autres dépenses quotidiennes provenant des sources suivantes: achat, propre production, dons, crédit, et/ou stock au cours des 30 derniers jours précédant l'enquête et des biens/services non alimentaires dont l'acquisition est plus ponctuelle (6 derniers mois).

²³ Cet indicateur ne tient pas compte du coût de la vie selon le milieu de résidence ou les différentes régions du pays.

²⁴ La moyenne pouvant être biaisée par les valeurs extrêmes, la médiane donne une représentation plus adéquate des données. La médiane est le seuil où la moitié des ménages ont une valeur supérieure et l'autre moitié ont une valeur inférieure.

Tableau 6: Dépenses des ménages par département

Département et Milieu de résidence étendu	Dépenses totales du ménage (30 jours) en CFA		Dépense totales du ménage per capita (30 jours) en CFA	
	Moyenne	Médiane	Moyenne	Médiane
Alibori	55 235	48 483	11 819	9 119
Atacora	60 624	49 633	11 236	8 817
Atlantique	77 342	59 417	20 719	15 252
Borgou	76 249	49 933	18 033	10 714
Collines	64 785	48 700	16 133	11 888
Couffo	38 582	27 417	11 278	8 353
Donga	72 982	60 167	18 256	11 283
Littoral	170 424	118 417	45 300	30 578
Mono	73 690	59 833	19 406	14 440
Ouémé	86 995	67 033	21 860	15 117
Plateau	62 648	49 933	16 657	11 876
Zou	63 284	47 117	17 239	12 211
Cotonou	170 424	118 417	45 300	30 578
Autre urbain	88 362	66 733	23 123	15 920
Rural	58 210	46 867	14 209	10 706
Total	82 391	57 767	21 087	13 460

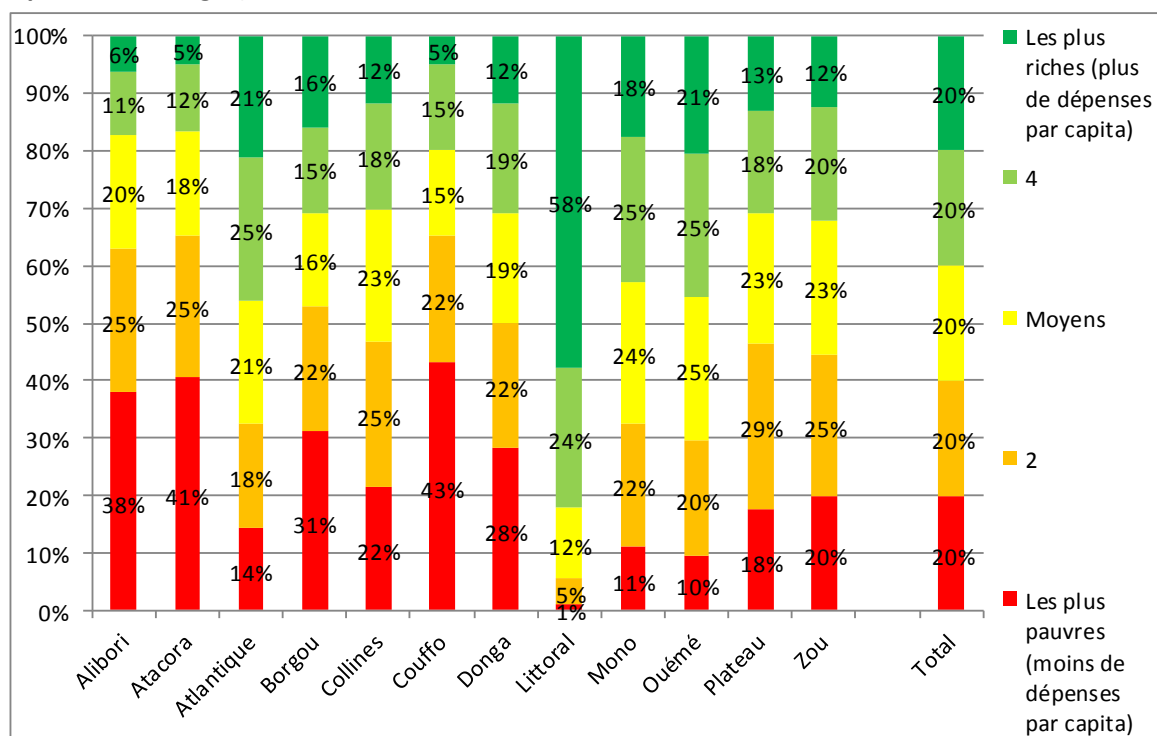
Source: Données ménages de l'AGVSA 2013

Les dépenses par personne ont été utilisées pour classifier les ménages en quintiles, chaque quintile représente 20 pour cent des ménages.

Le pourcentage des ménages appartenant aux deux quintiles avec les niveaux de dépenses les plus bas est plus élevé dans l'Atacora et le Couffo (65%), l'Alibori (63%), le Borgou (53%), la Donga (50%), les Collines (47%) et le Plateau (47%).

La pauvreté (calculée en termes de dépenses) est plus élevée dans les zones rurales (53% des ménages appartiennent aux quintiles les plus pauvres) que dans les zones urbaines (30%). Les ménages vivant dans le Littoral (Cotonou) ont tendance à avoir le taux de pauvreté le plus faible (6%).

Graphique 6: Répartition géographique de la pauvreté (selon les quintiles de dépenses totales par capita des ménages)



Source: Données ménages de l'AGVSA 2013

4.2.3. Dépenses alimentaires et non-alimentaires des ménages

Au niveau national, la part des dépenses consacrées à l'alimentation représente 46 pour cent du budget des ménages. La part des dépenses allouées à l'alimentation est plus élevée chez les ménages des départements de l'Alibori (68%), l'Atacora (59%), le Plateau (52%), le Couffo et la Donga (50%).

La part des dépenses consacrées à l'alimentation est plus élevée dans les zones rurales que dans les zones urbaines du pays. Dans les zones rurales, les ménages consacrent 51 pour cent de leurs dépenses à l'alimentation; dans les régions urbaines, ils y consacrent 43 pour cent. A Cotonou (Littoral), les dépenses alimentaires représentent 37 pour cent des dépenses. Malgré les différentes approches entre les enquêtes AGVSA 2008 et 2013 pour estimer la part des dépenses consacrées à l'alimentation, au niveau national le taux est resté stable depuis 2008.²⁵

²⁵Selon les données de l'AGVSAN de 2008. Les taux par départements sont par contre très différents que ceux de l'AGVSAN de 2008. Le calcul des dépenses en 2008 n'inclut pas l'acquisition par non cash pour acquérir l'alimentation. Ce qui ne permet pas nécessairement de comparer ces données entre les deux enquêtes. La méthodologie en 2013 s'approche de celle utilisée et recommandée par l'INSAE.

Tableau 7: Part des dépenses des ménages consacrées à l'alimentation par département

Département et Milieu de résidence étendu	Part des dépenses des ménages consacrées à l'alimentation
Alibori	68%
Atacora	59%
Atlantique	42%
Borgou	48%
Collines	44%
Couffo	50%
Donga	50%
Littoral	37%
Mono	47%
Ouémé	41%
Plateau	52%
Zou	46%
Cotonou	37%
Autre urbain	43%
Rural	51%
Total	46%

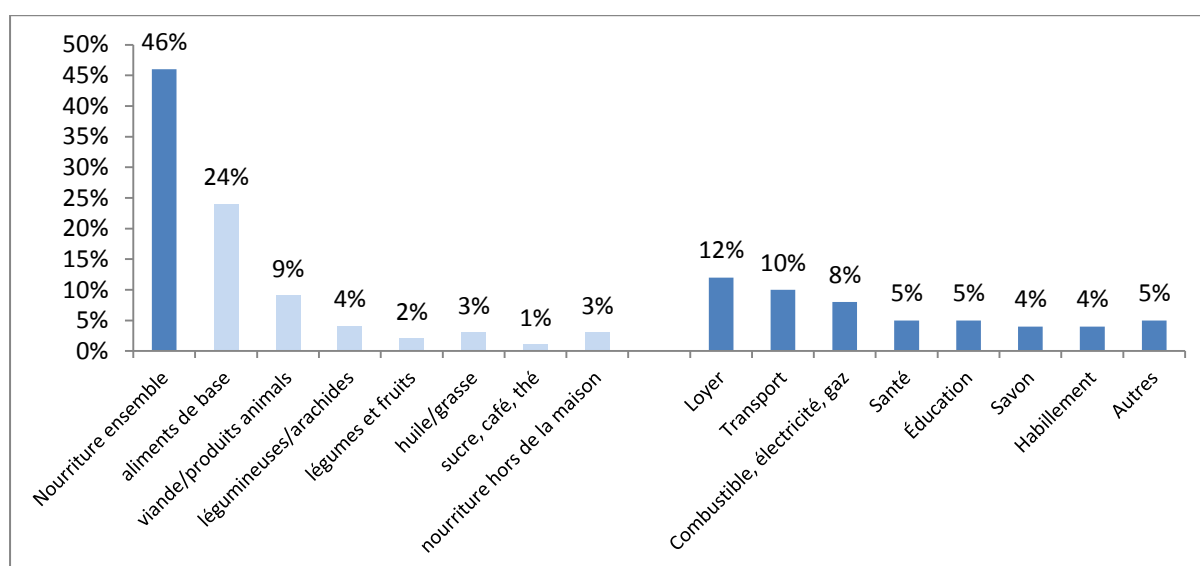
Source: *Données ménages de l'AGVSA 2013*

Au niveau national, 24 pour cent des dépenses alimentaires sont affectées à l'achat des aliments de base (riz, racines/tubercules, céréales, pain/pâtes et banane plantain), 9% sont affectés à l'acquisition des protéines animales (viande).

Le poste prioritaire des dépenses non alimentaires est le loyer (12%), suivi par le transport (10%) et le combustible/électricité (8%). Une très faible proportion des dépenses du ménage sont consacrées aux dépenses d'éducation (5%), de santé (5%), d'habillement (4%) et de savon (4%). Les autres dépenses non alimentaires ne représentent que 5 pour cent des dépenses mensuelles totales des ménages.²⁶

²⁶ Ces résultats sont les moyennes des dépenses donc certains ménages peuvent avoir une part de dépenses plus importantes pour un bien/service particulier. Par exemple, un ménage avec un membre malade peut avoir des dépenses de santé plus élevées; celui avec des enfants d'âge scolaire a plus de dépenses d'éducation.

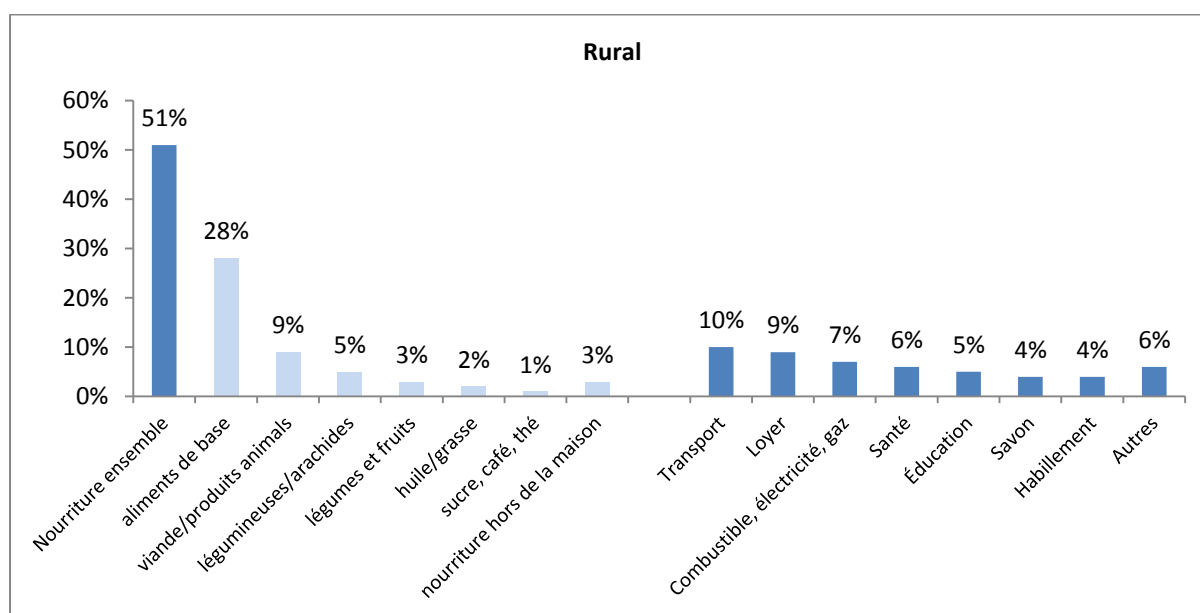
Graphique 7: Répartition des dépenses des ménages (niveau national)



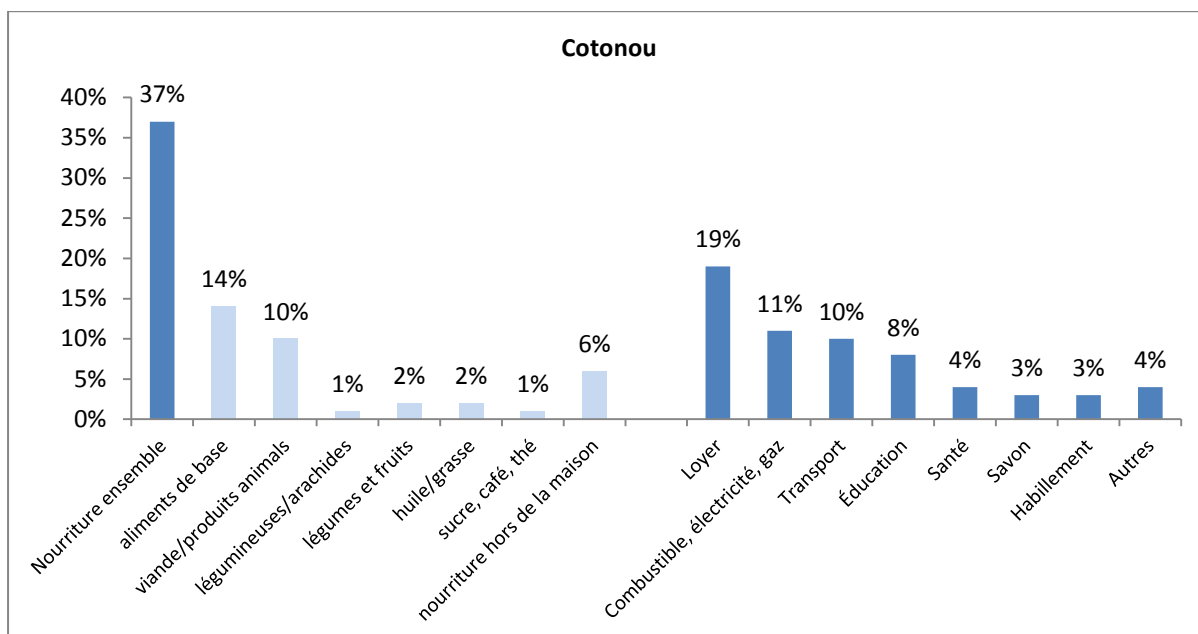
Source: Données ménages de l'AGVSA 2013

La structure des dépenses varie selon le milieu de résidence. Les ménages urbains, surtout ceux de Cotonou, ont tendance à dépenser moins pour les achats alimentaires (37%). A Cotonou, les ménages dépensent beaucoup moins pour les aliments de base (14%) par contre les dépenses pour les repas pris hors de la maison sont légèrement plus élevées que la moyenne nationale (3%). Les ménages à Cotonou dépensent beaucoup plus pour le loyer (19%) que ceux des régions rurales (9%). Les dépenses d'éducation représentent une part importante des dépenses pour les ménages à Cotonou (8%) mais est plus faible pour les ménages dans les autres régions urbaines (6%) et pour les ménages dans les zones rurales (4%).

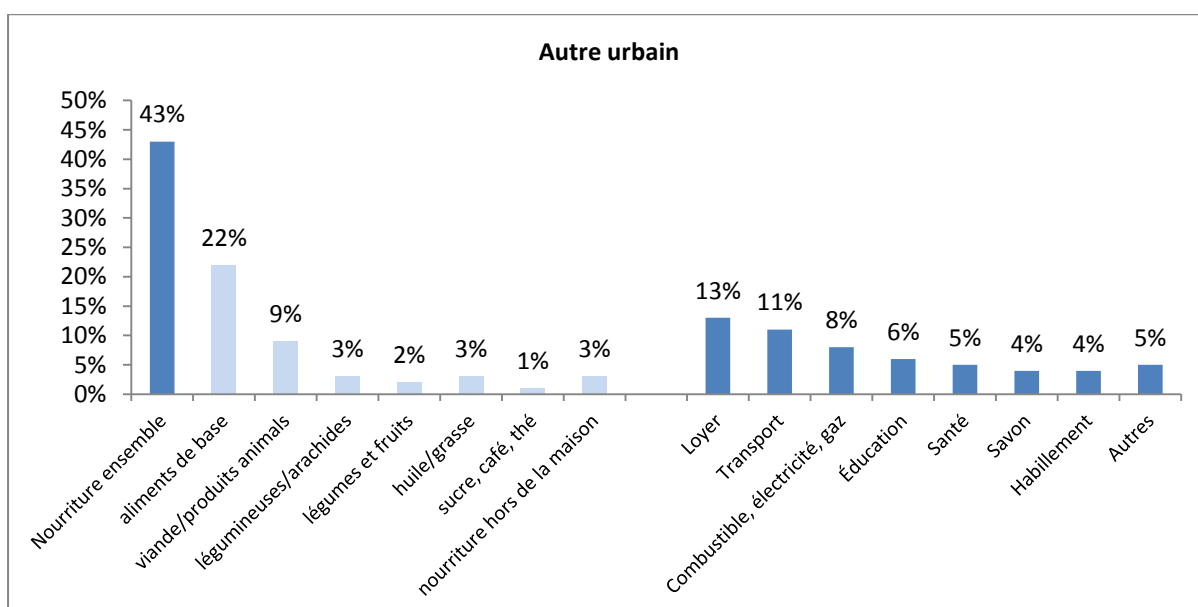
Graphique 8: Répartition des dépenses des ménages (zones rurales, urbaines et Cotonou)



Source: Données ménages de l'AGVSA 2013



Source: Données ménages de l'AGVSA 2013



Source: Données ménages de l'AGVSA 2013

4.2.4. Part des dépenses des ménages consacrées à l'alimentation

Pour 13 pour cent des ménages, les dépenses alimentaires représentent une part élevée de leur budget (plus de 65%). Dans l'Alibori et l'Atacora, respectivement 63 pour cent et 41 pour cent des ménages ont des dépenses alimentaires qui représentent une part élevée de leur budget.

La prévalence de ces ménages est aussi importante dans les départements de la Donga (20%) et du Plateau(17%).

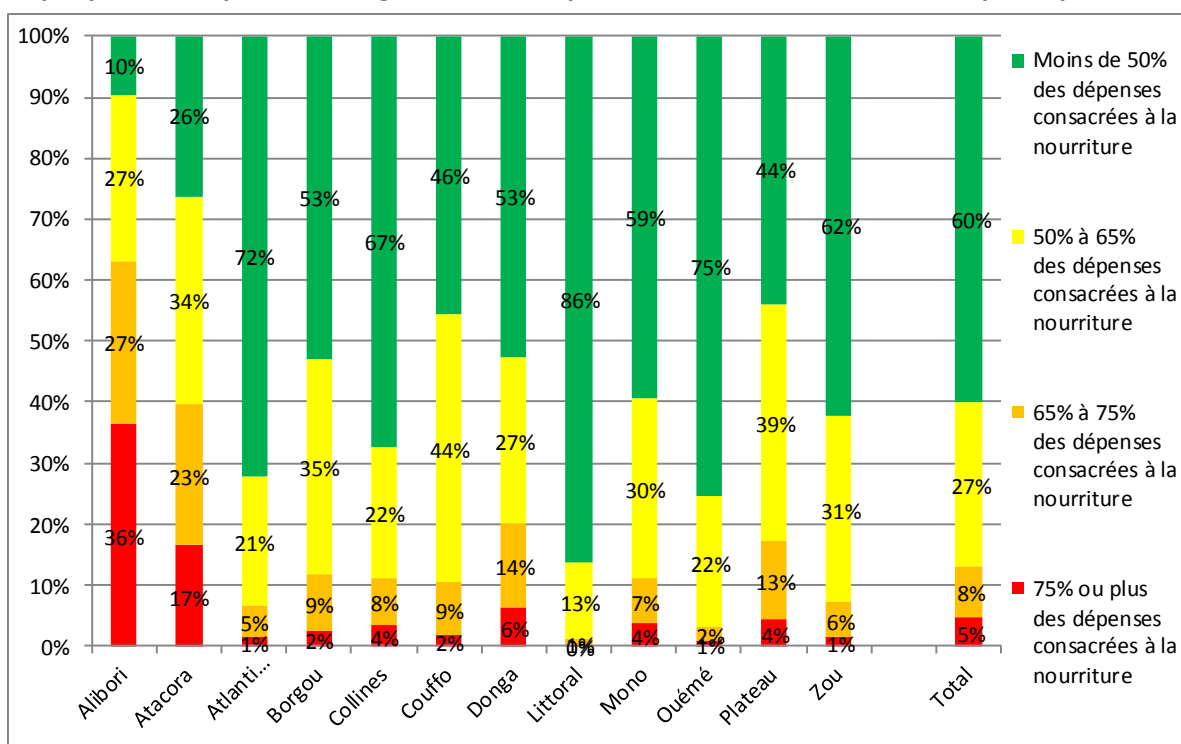
Dans le Littoral (Cotonou) et l'Ouémé, respectivement seulement 1 pour cent et 3 pour cent des ménages ont des dépenses alimentaires qui représentent une part très élevée ou élevée du budget des ménages.

Le taux des ménages dont les dépenses alimentaires représentent une part élevée de leur budget est plus élevé dans les zones rurales (18%) que dans les zones urbaines (10%).

Définition: Il est possible de classer les ménages en fonction de leur niveau de dépenses (en pourcentage). Cette analyse utilise les seuils recommandés par le PAM (bien que ceux-ci ne soient pas standardisés). Cette analyse peut mettre en évidence les différences qui pourraient être masquées par un lissage des valeurs lors du calcul de moyennes. Les seuils sont classés comme suit:

- Très élevé (> 75% du total des dépenses consacrées à l'alimentation)
- Haute (65% - 75% du total des dépenses consacrées à l'alimentation)
- Modéré (50% - 65% du total des dépenses consacrées à l'alimentation)
- Normal (<50% du total des dépenses consacrées à l'alimentation)

Graphique 9: Groupes de ménages selon les dépenses consacrées à la nourriture par département



Source: Données ménages de l'AGVSA 2013

4.3. Évolution et saisonnalité de la sécurité alimentaire et de la pauvreté

Résultats Clés

- Les variations saisonnières peuvent expliquer les fluctuations dans la prévalence des ménages avec une consommation alimentaire pauvre/limite entre les différentes enquêtes. Selon l'AGVSA conduite en février- mars 2013 pendant la période de pré-soudure, 23 pour cent des ménages ont une consommation alimentaire pauvre/limite contre respectivement 12 pour cent et 13 pour cent selon les enquêtes AGVSA 2008 (Nov.-Déc. 2008) et EMICoV (Nov. 2011-Jan. 2012) réalisées en période de relative abondance.
- En 2008, 13 pourcent des ménages étaient à risque d'insécurité alimentaire. Il est probable que les ménages considérés comme étant à risque d'insécurité alimentaire au cours d'une période d'abondance (enquête de 2008) puissent être en insécurité alimentaire durant la période de pré-soudure.
- Les variations saisonnières affectent beaucoup plus les ménages pauvres que les ménages plus riches. La population urbaine est beaucoup moins affectée par le facteur de saisonnalité que les autres régions du pays.
- La pauvreté a légèrement baissé entre 2006 et 2011 au niveau national passant de 37,5 pour cent en 2006 à 36,2 pour cent en 2011 selon les enquêtes EMICoV.
- La proportion de ménages pauvres a augmenté de 1,4 point en milieu rural depuis 2006. Cette légère augmentation de la pauvreté pourrait provenir de la détérioration des revenus des ménages ruraux qui proviennent essentiellement de l'agriculture. En milieu urbain par contre, la proportion de ménages pauvres s'est considérablement réduite pour passer de 36,5 pour cent en 2006 à 31,4 pour cent en 2011. Cette diminution de la pauvreté urbaine peut être imputée au secteur informel qui occupe une bonne partie des ménages urbains.
- L'incidence de la pauvreté a évolué différemment selon les départements entre 2006 et 2010. Elle a diminué dans les départements de l'Alibori, Borgou et Littoral. Elle a augmenté dans l'Atacora, les Collines, le Couffo, le Mono, l'Ouémé et le Zou

4.3.1. Évolution de la consommation alimentaire et saisonnalité

Comprendre les variations saisonnières de l'insécurité alimentaire des ménages est important pour savoir à quelle période de l'année les ménages sont le plus en insécurité alimentaire et ont le plus besoin d'aide. L'insécurité alimentaire des ménages et leur capacité d'achat d'aliments dépend en effet en partie de leur propre cycle de production.

Le Bénin est caractérisé par deux zones climatiques. Le sud du pays (Atlantique, Littoral, Ouémé, Plateau, Mono, Couffo, Zou et Collines) bénéficie de deux saisons des pluies, et donc de deux cycles de production. En revanche, les départements du nord (Alibori, Atacora, Borgou et Donga) n'ont qu'une seule saison des pluies et donc qu'un seul cycle de production. Dans les deux cas, des récoltes de contre-saison sont possibles lorsque les cultures sont irriguées.

Tableau 8: Calendrier climatique et agricole

Mois		Janv.	Fev.	Mar.	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.			
Calendrier climatique	Nord															
	Sud															
Légende			Grande saison sèche				Grande saison de pluies				Petite saison sèche			Petite saison de pluies		
Calendrier agricole	Nord															
	Sud															
Légende			Semis			Récoltes			Récoltes précoces ou tardives				Récoltes de contre saison (si apport artificiel en eau)			
Périodes de soudure	Nord															
	Sud															
Légende			Période de relative abondance					Période de pré -soudure				Période de soudure				

Source: PAM, bureau de pays

La collecte des données pour l'AGVSA de 2013 a eu lieu en février/mars qui est le début de la période de pré-soudure. Par contre, l'AGVSAN de 2008 et l'EMICOV 2011/12 ont été réalisées en novembre/décembre (AGVSAN) et décembre/janvier (EMICOV) qui sont des périodes de relative d'abondance en terme de disponibilité alimentaire.

Ces variations saisonnières peuvent expliquer les fluctuations dans la prévalence des ménages avec une consommation alimentaire pauvre/limite entre les différentes enquêtes.

❖ AGVSA 2013 (Fév.- Mars 2013)

- 23 pour cent des ménages avec une consommation alimentaire pas acceptable (pauvre/limite)

❖ EMICoV (Nov. 2011-Jan. 2012)

- 13 pour cent des ménages avec une consommation alimentaire pas acceptable

❖ AGVSA 2008 (Nov.-Déc. 2008)

- 12 pour cent des ménages avec une consommation alimentaire pas acceptable

Le pourcentage de ménages avec une consommation alimentaire pauvre/limite a ainsi presque doublé entre 2008 et 2013, passant ainsi de 12 pour cent en 2008 à 23 pour cent en 2013.

Par ailleurs, l'enquête de 2008 a aussi révélé que 13 pour cent des ménages au niveau national étaient à risque d'insécurité alimentaire. En mettant ces résultats en perspective avec ceux de 2013, il est probable que les ménages considérés comme étant à risque d'insécurité alimentaire au cours d'une période d'abondance puissent se retrouver en insécurité alimentaire durant la période de pré-soudure.

L'analyse de la consommation alimentaire selon les départements permet de dégager trois groupes de départements:

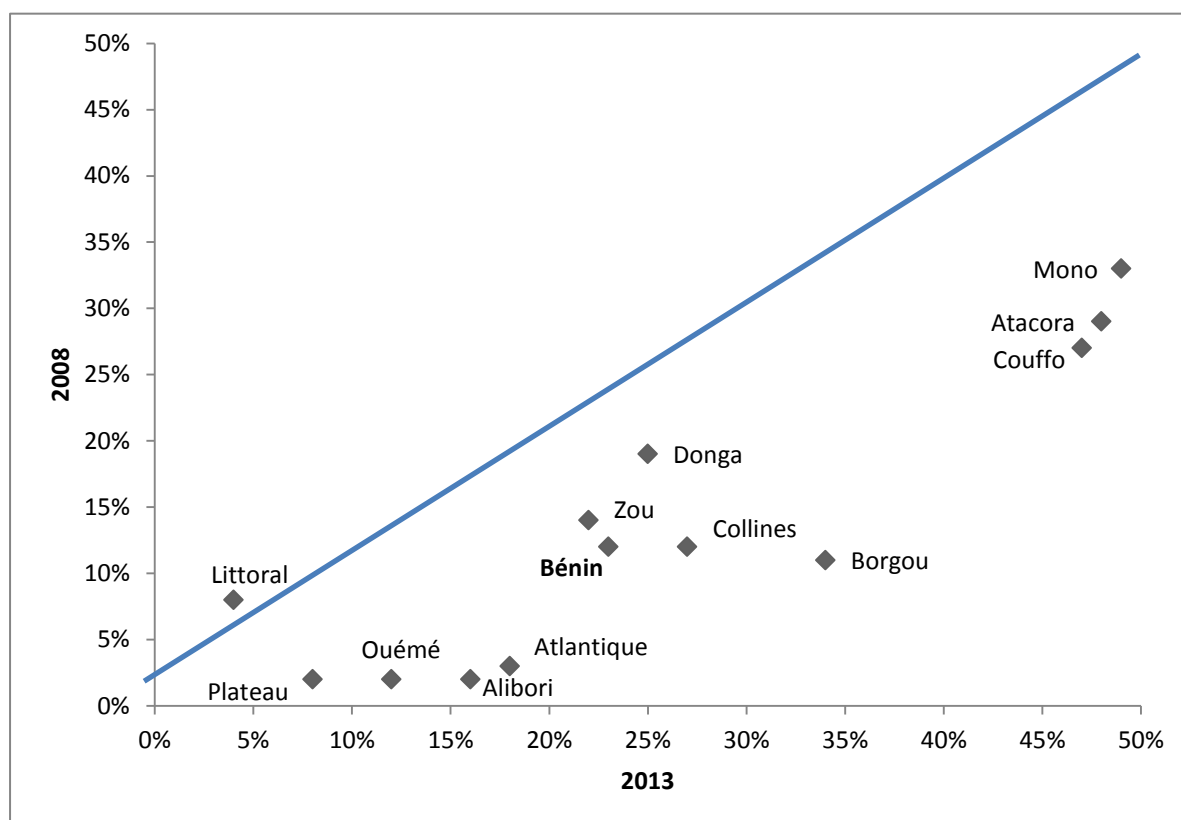
- Les départements avec une consommation alimentaire pauvre/limite très élevée en 2008 et en 2013. Il s'agit du Mono, de l'Atacora et du Couffo.
- Les départements avec une proportion de ménages ayant un taux de consommation alimentaire sévère/limite relativement faible en 2008 (entre 11 et 19%) qui sont passés à une

proportion plus élevée en 2013 (entre 22 et 34%). Il s'agit du Borgou, de la Donga, du Zou et des Collines. Ces départements étaient aussi caractérisés en 2008 par une proportion de ménages à risque d'insécurité alimentaire élevée.

- Les départements avec une proportion de ménages ayant un taux de consommation alimentaire pauvre/limite, très faible en 2008 (entre 2 et 8%) mais qui présentent des taux relativement élevés en 2013. Bien que la proportion de ménages ayant des taux de consommation alimentaire sévère/limite soit faible par rapport aux autres groupes dans ces départements, cette proportion a plus que doublé entre 2008 et 2013 (entre 8 et 18%). Il s'agit des départements de l'Alibori, de l'Atlantique, de l'Ouémé et du Plateau.

Dans la zone urbaine de Cotonou (Littoral), la prévalence des ménages avec consommation alimentaire pauvre/limite n'a que légèrement augmenté avec un taux de 2% en 2008 et de 4% en 2013.

Graphique 10: Pourcentage des ménages avec une consommation alimentaire pauvre/limite en 2008 et 2013 par département



Source : INSAE

Les variations saisonnières affectent beaucoup plus les ménages pauvres que les ménages plus riches ou riches. Ainsi, la prévalence des ménages ayant une consommation pauvre/limite ne fluctue que légèrement dans les quintiles des ménages les plus riches entre 2008 et 2013. Par contre elle varie beaucoup plus fortement chez les ménages des quintiles les plus pauvres montrant ainsi la vulnérabilité de ces groupes.

Tableau 9: Pourcentage des ménages avec une consommation pauvre/limite selon l'indice de richesse en 2013 et 2008

Quintiles de l'Indice de richesse	AGVSA 2013	AGVSAN 2008
Plus pauvres	41%	28%
Pauvres	31%	14%
Moyens	25%	10%
Riches	14%	6%
Plus riches	5%	2%
Total	23%	12%

Source: Données ménages de l'AGVSA 2013

La population urbaine est beaucoup moins affectée par le facteur de saisonnalité que les autres régions du pays (soit rurale ou autre zones urbaines qui présentent des caractéristiques rurales).

4.3.2. Évolution de la pauvreté

La théorie économique et plusieurs études ont mis en évidence le lien étroit qui existe entre pauvreté et sécurité alimentaire. Les ménages pauvres sont souvent les plus vulnérables en raison de leurs difficultés à accéder aux denrées alimentaires.

Selon l'enquête EMICoV, la proportion de ménages pauvres au niveau national était de 36,2 pour cent en 2011. Cette proportion était de 37,5 pour cent en 2006, ce qui traduit une baisse de la pauvreté de 1,3 point en 5 ans.

En 2011, la proportion de ménages pauvres était plus élevée en milieu rural (39,7%) qu'en milieu urbain (31,4%).

La proportion de ménages pauvres a augmenté de 1,4 point en milieu rural depuis 2006. Cette légère augmentation de la pauvreté pourrait provenir de la détérioration des revenus des ménages ruraux qui proviennent essentiellement de l'agriculture. En milieu urbain, par contre, la proportion de ménages pauvres s'est considérablement réduite pour passer de 36,5 pour cent en 2006 à 31,4 pour cent en 2011 soit 5,1 points en moins. Cette diminution de la pauvreté urbaine peut être imputée au secteur informel qui occupe une bonne partie des ménages urbains et sert de « soupape de sécurité » en temps de crise.

Tableau 10: Tendances de la pauvreté au Bénin (2006 - 2011)

	2006			2007			2009			2011		
	P0	P1	P2	P0	P1	P2	P0	P1	P2	P0	P1	P2
Alibori	42,5	0,151	0,081	43,3	0,136	0,059	35,7	0,111	0,050	36,3	0,092	0,033
Atacora	32,3	0,078	0,029	33,2	0,077	0,028	36	0,107	0,046	39,7	0,096	0,034
Atlantique	39,6	0,111	0,046	36,4	0,113	0,050	36,9	0,111	0,048	39,0	0,115	0,048
Borgou	39,2	0,172	0,105	39,2	0,136	0,065	28,9	0,095	0,045	31,5	0,079	0,028
Collines	36,0	0,099	0,040	31,2	0,077	0,030	44,2	0,142	0,064	46,1	0,122	0,047
Couffo	40,4	0,114	0,047	35,4	0,090	0,034	46,5	0,136	0,055	46,6	0,133	0,056
Donga	36,2	0,101	0,039	33,6	0,100	0,043	31,3	0,088	0,037	36,6	0,095	0,034
Littoral	37,8	0,132	0,067	26,2	0,080	0,038	23,9	0,059	0,022	25,9	0,072	0,031
Mono	37,1	0,095	0,036	27,6	0,077	0,033	46,5	0,143	0,059	43,5	0,113	0,042
Ouémé	36,1	0,119	0,056	25,3	0,076	0,036	24,3	0,057	0,020	25,4	0,061	0,023
Plateau	40,3	0,128	0,059	35,2	0,089	0,032	32,7	0,088	0,037	36,0	0,108	0,047
Zou	35,9	0,096	0,039	32,7	0,078	0,028	41,2	0,128	0,057	41,5	0,126	0,054
Urbain	36,5	0,120	0,057	-	-	-	29,8	0,085	0,036	31,4	0,088	0,036
Rural	38,3	0,115	0,053	-	-	-	38,4	0,116	0,050	39,7	0,105	0,000
Total	37,5	0,117	0,055	33,3	0,095	0,040	35,2	0,104	0,045	36,2	0,098	0,039
<i>Notes: P0= Incidence de la pauvreté; P1= Profondeur la pauvreté; P2= Sévérité de la pauvreté. Les données sur la pauvreté se rapportent à l'année précédant celle de l'enquête.</i>												

Sources: EMICoV 2006; 2010 et 2011

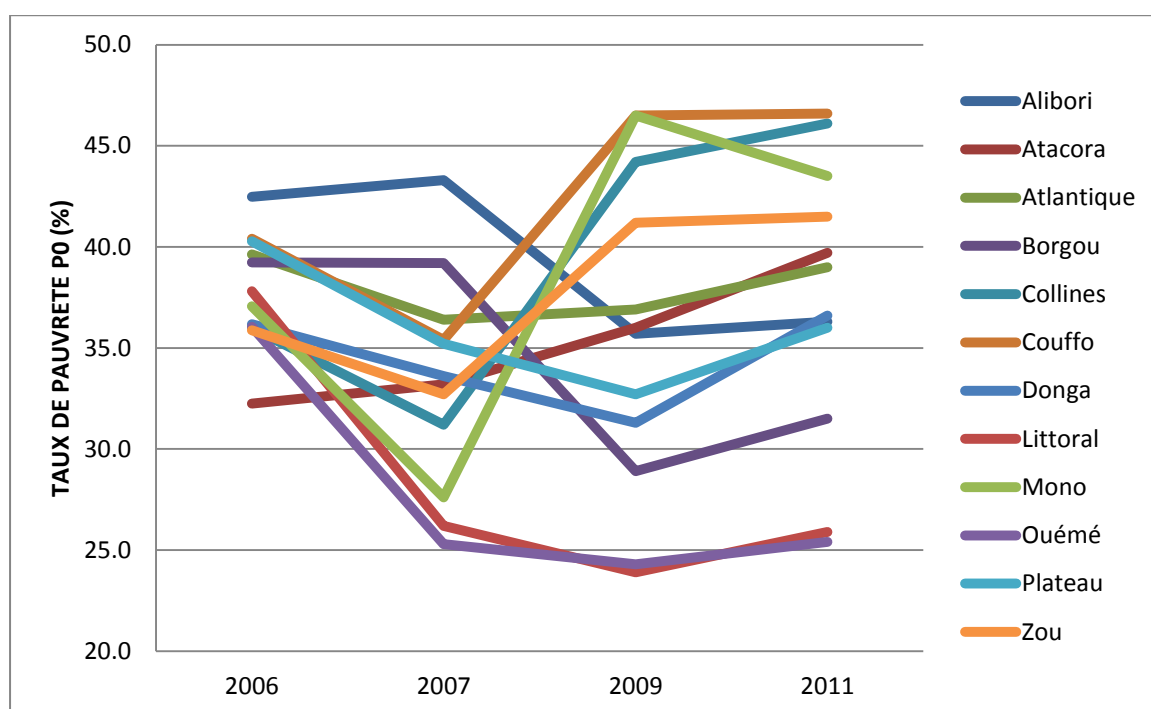
Les disparités entre départements en matière de pauvreté se sont plus accrues entre 2006 et 2011. Ainsi, en 2006 le taux de pauvreté variait entre 32,3 pour cent (Atacora) et 42,5 pour cent (Alibori) alors qu'en 2011, il variait entre 25,4 pour cent (Ouémé) et 46,6 pour cent (Couffo).

En regardant l'évolution de la pauvreté par département entre 2006 et 2011, trois groupes de département se dégagent :

- les départements dans lesquels la pauvreté a diminué (Alibori, Borgou, Plateau, Ouémé et Littoral);
- ceux dans lesquels l'incidence de la pauvreté a augmenté (Atacora, Collines, Couffo, Mono et Zou);
- ceux dans lesquels le niveau de pauvreté est resté quasi inchangé (Atlantique et Donga).

Cependant, dans les départements où la pauvreté a augmenté, cette augmentation est plus marquée dans les Collines et l'Atacora où la proportion de ménages pauvres est passée respectivement de 36,6 pour cent à 46,1 pour cent et de 32,3 pour cent à 39,7 pour cent entre 2006 et 2011. Parmi ceux ayant enregistré une baisse de la pauvreté, ce sont les départements du Littoral et de l'Ouémé qui ont enregistré les plus fortes baisses avec une incidence de pauvreté, passée respectivement de 37,8 à 25,9 pour cent et de 36,1 à 25,4 pour cent entre 2006 et 2011.

Graphique 11: Tendances de la pauvreté par département de 2006 à 2011



Source : INSAE

4.3.3. Évolution de la possession des biens des ménages

Au niveau national, le pourcentage des ménages qui possèdent peu de biens (moins de trois biens sur une liste de seize) a diminué de cinq points entre 2008 et 2013 passant de 47 pour cent à 43 pour cent.²⁷ Cette diminution est observée tant dans le milieu rural qu'urbain. La proportion des ménages avec une possession moyenne de biens matériels (entre 3 et 5 biens) est passée de 29 pour cent à 35 pour cent entre 2008 et 2013. En revanche, la proportion des ménages riches en possession de biens a connu une très légère réduction de 24 pour cent en 2008 à 22 pour cent en 2013.

Tableau 11: Évolution de la richesse des ménages en terme de biens (2008-2013)

Total (Bénin)	plus pauvre en termes de biens	moyen en termes de biens	plus riche en termes de biens
	0, 1, ou 2 biens	3, 4, ou 5 biens	6 ou plus biens
AGVSA 2013	43%	35%	22%
AGVSAN 2008	47%	29%	24%

Source : AGVSAN 2008 et AGVSA 2013

²⁷ Les biens matériels non productifs ont été additionnés (avec un score maximum de 16 et minimum de 0) et comparés avec ceux de la base de données de l'AGVSAN de 2008. La moyenne des biens des ménages pour chaque département ainsi que pour les différents milieux de résidence a été calculée.

4.4. Stratégies d'adaptation

Résultats Clés

- Au cours des 30 jours précédant l'enquête, 31 pour cent des ménages ont eu recours à des stratégies dites de stress (par exemple l'utilisation de leur épargne).
- Environ 9 pour cent des ménages ont eu recours à des stratégies de crise (par exemple la réduction des dépenses non alimentaires non essentielles telles que les dépenses d'éducation ou de santé).
- Les stratégies de crise et d'urgence comme par exemple la réduction des dépenses non alimentaires essentielles (éducation et santé) ou la vente de biens productifs sont plus adoptées par les ménages les plus pauvres. En revanche, les ménages plus aisés ont recours à des stratégies de stress comme dépenser leur épargne.

4.4.1. Stratégies d'adaptation des ménages

Au cours des 30 jours précédant l'enquête, 31 pour cent des ménages ont eu recours à des stratégies dites de stress dont par exemple l'utilisation de leur épargne.²⁸ Environ 9 pour cent des ménages ont eu recours à des stratégies de crise, comme par exemple la réduction des dépenses alimentaires non essentielles.

Les stratégies de crise et d'urgence sont plus adoptées par les ménages les plus pauvres que ceux les plus riches. En revanche, les ménages appartenant aux quintiles d'indice de richesse moyens ont recours aux stratégies de stress plus souvent que les ménages des autres quintiles de richesse.

Tableau 12: Stratégies d'adaptation selon les quintiles de l'indice de richesse

Quintiles de l'Indice de richesse	Stratégies de stress (au cours de 30 derniers jours)	Stratégies de crise (au cours de 30 derniers jours)	Stratégies d'urgence (au cours de 30 derniers jours)
Plus pauvres	32%	12%	6%
Pauvres	35%	13%	4%
Moyens	39%	11%	4%
Riches	30%	7%	4%
Plus riches	18%	3%	2%
Total	31%	9%	4%

Source: Données ménages de l'AGVSA 2013

Les ménages ont recours à deux stratégies s'il n'y a pas assez de nourriture ou d'argent pour l'acheter: (1) dépenser l'épargne (29%), (2) réduire les dépenses non alimentaires essentielles telles que l'éducation, la santé etc. (8%).

²⁸ Les stratégies adoptées au cours de 30 derniers jours par les ménages pour pallier à un manque de nourriture ou d'argent ont été regroupés en trois catégories. Les catégories sont: (1) stratégies de stress (vendre des biens domestiques, dépenser l'épargne, emprunter de l'argent/nourriture); (2) stratégies de crise (vendre des biens productifs/moyens de transport, réduire les dépenses non-alimentaires essentielles, retirer les enfants de l'école); (3) stratégies d'urgence (vendre maison/parcelle de terrain, pratiquer activités illégales, mendier).

Tableau 13: Stratégies d'adaptation des ménages par département

Chocs (au cours de 30 derniers jours), car il y a manque de nourriture ou d'argent (% ménages qui ont répondu: Oui <u>OU</u> déjà fait, ne peut pas continuer à le faire)										
Département et Milieu de résidence étendu	vente des actifs domestiques	vente des actifs productifs ou moyens de transport	réduction des dépenses non alimentaires essentielles telles qu'éducation, santé	l'épargne est dépensée	Emprunt d'argent/nourriture à un prêteur officielle/ banque	vente de maison ou parcelle de terrain	retrait des enfants de l'école	des activités illégales ou risquées génératrices de revenus	un membre de la famille adulte a été envoyé chercher du travail ailleurs	Le ménage a mendié
Alibori	2%	1%	2%	8%	1%	3%	2%	2%	2%	0%
Atacora	0%	0%	1%	4%	2%	0%	1%	0%	2%	1%
Atlantique	1%	1%	11%	39%	5%	2%	1%	0%	2%	0%
Borgou	1%	1%	3%	17%	2%	0%	1%	3%	2%	0%
Collines	11%	10%	11%	23%	10%	5%	7%	13%	2%	3%
Couffo	0%	1%	18%	43%	5%	3%	1%	0%	2%	1%
Donga	0%	0%	1%	17%	1%	0%	1%	0%	2%	0%
Littoral	2%	0%	2%	18%	2%	0%	0%	1%	2%	0%
Mono	17%	16%	17%	31%	21%	14%	11%	15%	2%	14%
Ouémé	1%	1%	10%	38%	5%	1%	2%	1%	2%	1%
Plateau	1%	1%	6%	44%	2%	1%	1%	1%	2%	0%
Zou	1%	1%	13%	50%	2%	1%	0%	0%	2%	1%
Cotonou	2%	0%	2%	18%	2%	0%	0%	1%	2%	0%
Autre urbain	2%	1%	4%	23%	4%	1%	1%	2%	2%	1%
Rural	3%	3%	12%	35%	6%	3%	3%	4%	2%	2%
Total	3%	2%	8%	29%	4%	2%	2%	3%	2%	2%

Méthodologie pour la collecte des données sur les stratégies de survie:

L'enquête a collecté trois types d'information:

- Rappel de sept jours pour les stratégies liées à la consommation alimentaire (manger de nourriture moins chère/préférée, réduire le nombre de repas, etc.)
- Rappel de 30 jours pour les stratégies liées aux biens et activités du ménage telles que vendre des biens/terre, réduire les dépenses, dépenser l'épargne, pratiquer d'autres activités génératrices de revenu.
- Rappel d'une année pour les chocs que le ménage a vécu, les impacts des chocs et les stratégies utilisées pour faire face aux chocs. (Informations présentées dans la section 6.6.)

Les données sur les stratégies de d'adaptation sont subjectives, basées sur les perceptions des ménages. Un ménage peut considérer la vente des biens comme une stratégie et un autre comme une habitude normale. Dès lors, les stratégies d'adaptation n'est pas un indicateur qui évalue le pourcentage des ménages qui sont vulnérables ou en insécurité alimentaire mais il est plutôt un indicateur qui illustre les perceptions des ménages de leur expérience. La manière de répondre aux questions a aussi une connotation culturelle. Certains ménages préfèrent ne pas divulguer les stratégies auxquelles ils ont eu recours tandis que d'autres partagent leur expérience plus facilement.

4.4.2. Stratégies d'adaptation et pauvreté

La réduction des dépenses non-alimentaires est une stratégie plus souvent adoptée par les ménages les plus défavorisés (appartenant aux quintiles de richesse plus pauvres ou pauvres) et qui ont une consommation alimentaire pauvre/limite. En revanche, les ménages appartenant aux groupes de l'indice de richesse moyen (36%) ont tendance à dépenser l'épargne plus fréquemment que les plus pauvres (30%) ou les plus riches (18%). Dépenser l'épargne est une stratégie légèrement plus utilisée par les ménages avec une consommation acceptable que les ménages avec consommation pauvre/limite. L'expérience a démontré que les plus riches ont plus le réflexe et la possibilité d'épargner et de réinvestir afin de maintenir leur niveau de vie, contrairement aux pauvres qui consacrent la grande partie de leur revenu à leur alimentation et à leurs moyens de production.

Tableau 14: Pauvreté, consommation alimentaire et stratégies d'adaptation

		Réduction de dépenses non-alimentaires	Dépenser l'épargne
Quintiles de l'indice de richesse	Plus pauvres	10%	30%
	Pauvres	12%	35%
	Moyens	11%	36%
	Riches	6%	29%
	Plus riches	2%	18%
Groupes de consommation alimentaire	Consommation Pauvre (SCA 0-21)	13%	26%
	Consommation limite (SCA 21.5 - 35)	11%	26%
	Consommation moyennement acceptable (SCA 35.5 - 45)	9%	30%
	Consommation acceptable (SCA 45.5 et plus)	7%	31%
TOTAL (Bénin)		8%	29%

Source: Données ménages de l'AGVSA 2013

4.5. Situation de la sécurité alimentaire

Résultats Clés

- Au Bénin, 11 pour cent des ménages sont en insécurité alimentaire (<1 pour cent sévère et 11 pour cent modérée). Ces ménages ont une consommation alimentaire déficiente ou ils ne peuvent assurer leurs besoins alimentaires minimum sans avoir recours à des stratégies d'adaptation irréversibles.
- Environ 34 pour cent des ménages enquêtés sont en sécurité alimentaire limite. Ces ménages peuvent s'assurer une consommation alimentaire tout juste adéquate sans recourir à des stratégies d'adaptation irréversibles mais ne peuvent pas se permettre certaines dépenses non-alimentaires essentielles.
- Environ 55 pour cent des ménages sont en sécurité alimentaire.
- Le Couffo, le Mono et l'Atacora sont les départements qui ont les plus forts taux d'insécurité alimentaire sévère et modérée avec respectivement 29, 28 et 25 pour cent des ménages enquêtés. Les taux sont supérieurs à 10 pour cent dans l'Alibori (12%), le Borgou (13%), La

Donga (15%) et le Zou (10%). Le Littoral est le département avec le taux le plus faible d'insécurité alimentaire (1%).

- L'insécurité alimentaire touche plus souvent les ménages dans les zones rurales (15%) que ceux dans les zones urbaines autres que Cotonou (8%).
- L'insécurité alimentaire est inégalement répartie au sein des départements. Ainsi la situation est critique dans certaines communes où l'insécurité alimentaire touche plus de 32 pour cent des ménages. Il s'agit des communes de Cové (39%), Klouekanme (34%), Toviklin (35%), Lalo (35%), Bopa (40%) et Houeyogbe (34%) dans le sud du pays, de la commune de N'dali (35%) dans le centre du pays et des communes de Karimama (39%), Kobli (36%), Materi (35%), Tanquieta (38%), Toucountouna (37%) et Boukoumbe (43%) dans le nord du pays. Dans les communes de Lokossa (27%), Dogbo (26%), Djakotomey (24%), Aplahoué (28%), Zakpota (28%) et Natitingou (26%) entre 24 et 32 pour cent des ménages sont en insécurité alimentaire. D'autres communes comme Malanville (20%), Tchaourou (21%), Ouèssè (16%), Copargo (20%), Ouaké (22%), Athiémé (23%), Comè (19%), Grand-Popo (16%), Adjohoun (16%), et Dangbo (16%) ont aussi des taux supérieurs à la prévalence nationale avec des taux d'insécurité alimentaire au-dessus de 16%.
- Les ménages en insécurité alimentaire (sévère/modérée) sont souvent les plus pauvres. Environ 74 pour cent des ménages en insécurité alimentaire appartiennent aux groupes des ménages pauvres de la population. Plus de la moitié (56%) des ménages en sécurité alimentaire limite appartiennent aux groupes des ménages pauvres.²⁹

4.5.1. Méthodologie de classification de la sécurité alimentaire

Cette Analyse Globale de la Vulnérabilité et de la Sécurité Alimentaire utilise un score composite (ou synthétique) de la sécurité alimentaire mettant ensemble les indicateurs proxy de la sécurité alimentaire et prenant en compte les deux dimensions clés de la sécurité alimentaire: i) l'état à court terme, pour lequel le score de consommation alimentaire est l'indicateur clé, et ii) l'accès à long terme dont la capacité d'adaptation est mesurée par rapport aux dépenses alimentaires, l'épuisement des avoirs, aux stratégies d'adaptation et / ou de la base d'actifs des ménages. Cette méthode standard³⁰ utilisée est basée sur un algorithme. L'analyse de 2008 n'était basée que sur la consommation alimentaire, indicateur proxy de la sécurité alimentaire.

Sur la base de cette méthodologie, l'évaluation classifie la situation de la sécurité alimentaire des ménages en quatre catégories de niveau croissant de sévérité.

²⁹ Il s'agit des quintiles de ménages très pauvres et de ménages pauvres.

³⁰ L'algorithme utilisé pour estimer la situation de la sécurité alimentaire dans cette étude est basée sur les récents efforts déployés par le PAM pour parvenir à une méthodologie standardisée afin d'estimer la sécurité alimentaire dans divers pays et avec différents types d'évaluations. La méthode standard proposée est encore dans sa phase pilote et vise à développer un classement conforme à d'autres échelles telles que le Cadre Intégré de Classification de la Sécurité Alimentaire (IPC) mais en même temps à veiller à un certain niveau de comparabilité avec les études précédentes menées dans les pays. Pour plus de détail concernant la méthode de classification appliquée à cette analyse se référer à l'Annexe 14.

Groupe de sécurité alimentaire	Description des groupes
Sécurité alimentaire	Ménage capable de satisfaire ses besoins alimentaires et non alimentaires essentiels sans recourir à des stratégies d'adaptation atypiques.
Sécurité alimentaire limite	Ménage qui a une consommation alimentaire tout juste adéquate sans recourir à des stratégies d'adaptation irréversibles. Ne peut pas se permettre certaines dépenses non alimentaires essentielles.
Insécurité alimentaire modérée	Ménage qui a une consommation alimentaire déficiente OU qui ne peut satisfaire ses besoins alimentaires minimaux sans recourir à des stratégies d'adaptation irréversibles.
Insécurité alimentaire sévère	Ménage qui a une consommation alimentaire très déficiente OU qui connaît une perte très importante de ses moyens de subsistance qui vont conduire à des déficits importants dans sa consommation alimentaire OU pire.

Les deux groupes insécurité alimentaire modérée et sévère combinés donnent la prévalence de l'insécurité alimentaire.

Tableau 15: Console de la classification de la sécurité alimentaire (score synthétique)

Domaine		Indicateur	Sécurité alimentaire (1)	Sécurité alimentaire limite (2)	Insécurité alimentaire modérée (3)	Insécurité alimentaire sévère (4)
Statut actuel	Consommation alimentaire	Groupes de score de consommation alimentaire	Consommation alimentaire acceptable 77%	--	Consommation alimentaire limite 18%	Consommation alimentaire pauvre 5%
	Vulnérabilité économique	Groupes de la part des dépenses alimentaires	Moins de 50% des dépenses consacrées à la nourriture 60%	50% à 65% des dépenses consacrées à la nourriture 27%	65% à 75% des dépenses consacrées à la nourriture 8%	Plus de 75% des dépenses consacrées à la nourriture 5%
La capacité d'adaptation	Épuisement des actifs	Stratégies d'adaptation	Aucune 68%	Stratégies de stress 22%	Stratégies de crise 7%	Stratégies d'urgence 4%
			Sécurité alimentaire	Sécurité alimentaire limite	Insécurité alimentaire modérée	Insécurité alimentaire sévère
Classification globale			55%	35%	11%	<1%

Source: Données ménages de l'AGVSA 2013

4.5.2. Distribution géographique de la sécurité alimentaire

Au Bénin, 11 pour cent des ménages sont en insécurité alimentaire (moins de 1 pour cent en situation sévère et 11 pour cent en situation modérée). Ces ménages ont une consommation alimentaire déficiente ou ils ne peuvent satisfaire leurs besoins alimentaires minimaux sans recourir à des stratégies d'adaptation irréversibles.

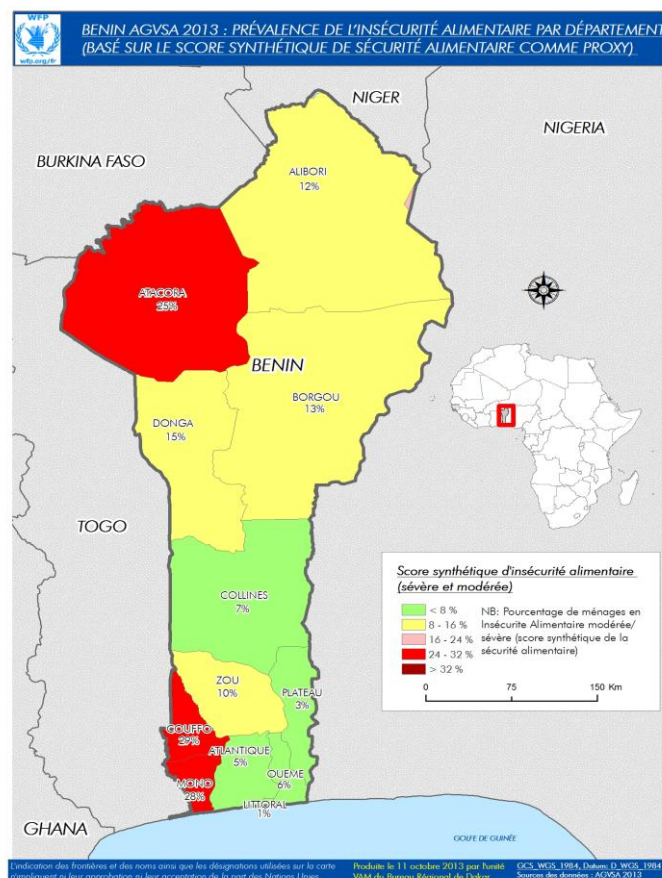
Environ 34 pour cent des ménages sont en situation de sécurité alimentaire limite. Ils ont une consommation alimentaire tout juste adéquate sans recourir à des stratégies d'adaptation irréversibles mais ne peuvent pas se permettre certaines dépenses non alimentaires essentielles.

Environ 55 pour cent des ménages sont en sécurité alimentaire.

L'insécurité alimentaire présente des disparités relativement importantes en fonction des départements, communes et milieu de résidence. Les départements du Couffo, Mono et Atacora sont les départements ayant la plus haute proportion de ménages en insécurité alimentaire avec respectivement 29, 28 et 25 pour cent des ménages enquêtés. Les départements du Donga (15%), Borgou (13%), Alibori (12%) et Zou (10%) ont également des taux assez importants d'insécurité alimentaire. L'insécurité alimentaire est quasi inexistante dans le Littoral avec moins de 1 pour cent de ménages concernés.

Environ 60% des ménages en Alibori sont en sécurité alimentaire limite, qui est le taux le plus élevé de tous les départements. Les ménages en Alibori ont tendance à être plus vulnérable au niveau économique (une plus importante part des dépenses sur l'alimentation) mais ils ont une meilleure consommation alimentaire puisqu'ils consomment plus fréquemment du lait/produits laitiers et de la viande. Cependant, il existe en Alibori des disparités importantes en fonction des communes et milieu de résidence.

Carte 5: Prévalence de l'insécurité alimentaire par département



Source: Données ménages de l'AGVSA 2013

Tableau 16: Distribution de l'insécurité alimentaire par département

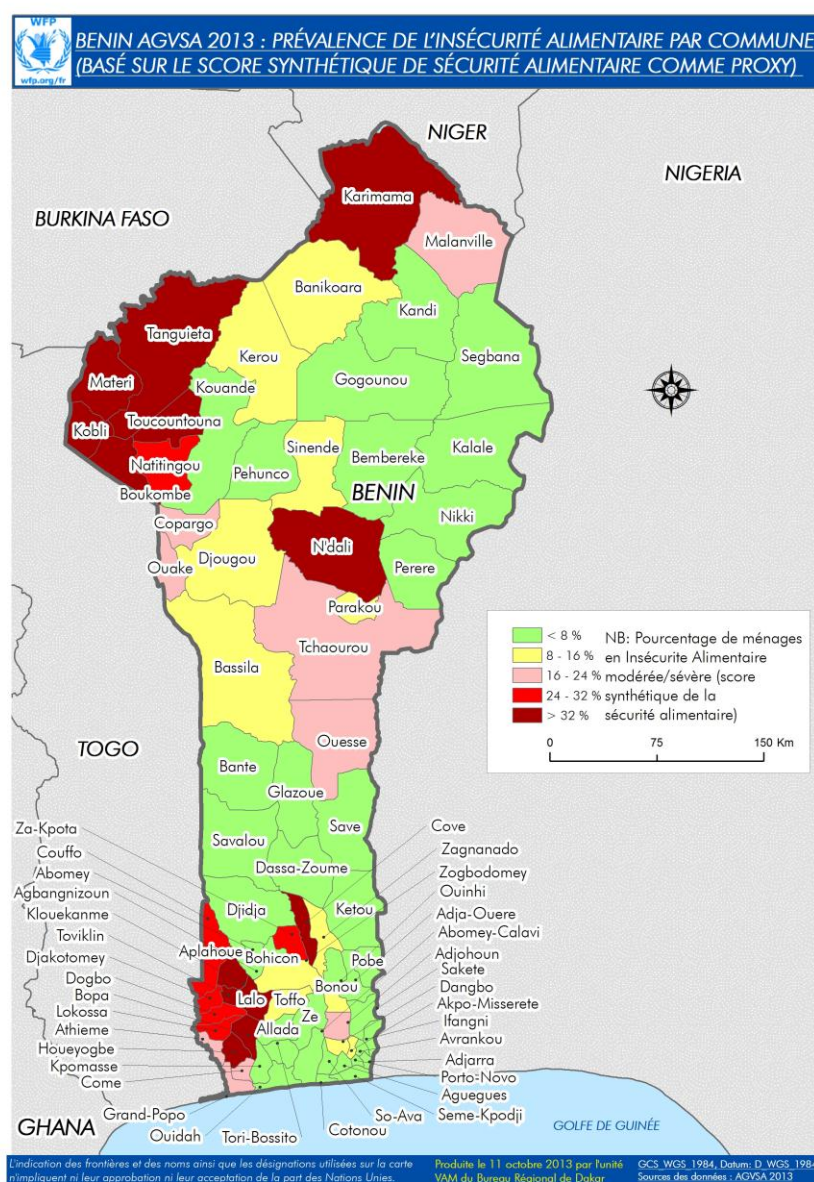
Département et Milieu de résidence étendu	Population 2013	Insécurité alimentaire sévère		Insécurité alimentaire modérée		Insécurité alimentaire (sévère/modérée)		Sécurité alimentaire limite		Sécurité alimentaire	
		%	Nombre personnes	%	Nombre personnes	%	Nombre personnes	%	Nombre personnes	%	Nombre personnes
Alibori	868 046	1%	9 000	11%	92 000	12%	101 000	60%	523 000	28%	244 000
Atacora	769 337	1%	7 000	25%	189 000	25%	196 000	45%	349 000	29%	224 000
Atlantique	1 396 548	0%	1 000	5%	72 000	5%	73 000	35%	485 000	60%	839 000
Borgou	1 202 095	0%	3 000	12%	149 000	13%	152 000	34%	412 000	53%	639 000
Collines	716 558	0%	1 000	6%	46 000	7%	47 000	45%	326 000	48%	344 000
Couffo	741 895	0%	3 000	29%	216 000	29%	219 000	45%	337 000	25%	186 000
Donga	542 605	0%	2 000	15%	81 000	15%	83 000	23%	125 000	62%	334 000
Littoral	678 874	0%	<1 000	1%	6 000	1%	6 000	9%	64 000	90%	609 000
Mono	495 307	2%	12 000	25%	126 000	28%	138 000	33%	162 000	39%	195 000
Ouémé	1 096 850	0%	2 000	6%	62 000	6%	64 000	26%	281 000	69%	752 000
Plateau	624 146	0%	1 000	3%	16 000	3%	17 000	42%	262 000	55%	344 000
Zou	851 623	0%	<1 000	10%	82 000	10%	83 000	35%	297 000	55%	471 000
Cotonou	NA					1%		9%		90%	
Rural	NA					15%		43%		42%	
Total	9 983 884	0%	37 000	10%	1 048 000	11%	1 084 000	34%	3 367 000	55%	5 533 000

Source: Données ménages de l'AGVSA 2013 ; NA = pas disponible

L'insécurité alimentaire est inégalement répartie au sein des départements.

- La situation est critique dans certaines communes où l'insécurité alimentaire touche plus de 32 pour cent des ménages. Il s'agit des communes de Cové (39%), Klouekanme (34%), Toviklin (35%), Lalo (35%), Bopa (40%) et Houeyogbe (34%) dans le sud du pays, de la commune de N'dali (35%) dans le centre du pays et des communes de Karimama (39%), Kobli (36%), Materi (35%), Tanquieta (38%), Toucountouna (37%) et Boukoumbe (43%) dans le nord du pays.
- Dans les communes de Lokossa (27%), Dogbo (26%), Djakotomey (24%), Aplahoué (28%), Zakpota (28%) et Natitingou (26%) entre 24 et 32 pour cent des ménages sont en insécurité alimentaire.
- D'autres communes comme Malanville (20%), Tchaourou (21%), Ouèssè (16%), Copargo (20%), Ouaké (22%), Athiémé (23%), Comè (19%), Grand-Popo (16%), Adjohoun (16%), et Dangbo (16%) se retrouvent avec des taux d'insécurité alimentaire au-dessus de 16%.

Carte 6: Insécurité alimentaire par commune



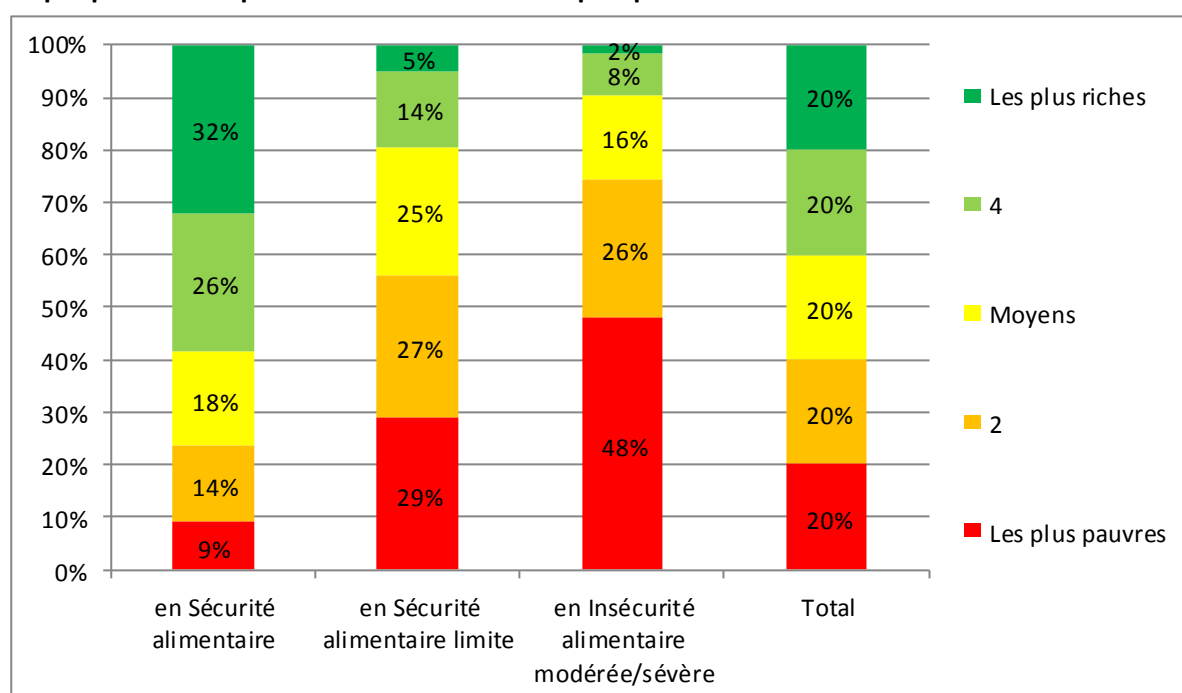
4.5.3. Insécurité alimentaire et pauvreté

Les ménages en insécurité alimentaire (sévère/modérée) sont souvent les plus pauvres. Environ 74 pour cent des ménages en insécurité alimentaire appartiennent aux quintiles les plus pauvres (48%) et pauvres (26%) de la population enquêtée.

Les ménages en insécurité alimentaire (modérée et sévère) se trouvent plus fréquemment dans le quintile de l'indice de richesse des plus pauvres (48%) comparé à ceux en sécurité alimentaire limite (29%) et dans une moindre mesure ceux en sécurité alimentaire (9%).

Plus de la moitié (56%) des ménages en sécurité alimentaire limite appartiennent aux groupes les plus pauvres ou pauvres des ménages.

Graphique 12: Groupes de sécurité alimentaire par quintile d'indice de richesse



Source: Données ménages de l'AGVSA 2013

4.6. Nutrition

Une enquête par grappes à indicateurs multiples (MICS) est en cours de préparation et pourrait démarrer vers la fin de l'année. Ce rapport ne présente donc pas de données actualisées sur la situation nutritionnelle au Bénin. Les données les plus récentes sur la situation nutritionnelle des femmes et des enfants sont celles de l'AGVSAN 2008 et de l'Enquête Démographique et de Santé (EDS) 2006, qui sont comparables au niveau national, départemental et selon le milieu de résidence.

Malnutrition chronique

Au niveau national, 37 pour cent des enfants de 6 à 59 mois souffrent de malnutrition chronique dont 12 pour cent de retard de croissance sévère. Ce niveau de malnutrition chronique est considérée comme élevé et est révélateur d'une situation d'insécurité alimentaire chronique. Le retard de croissance a tendance à toucher plus les garçons (40%) que les filles (34%) mais l'AGVSAN

2008 n'a pu fournir d'explication sur les causes de cette différence. La proportion d'enfants accusant un retard de croissance augmente très régulièrement et rapidement avec l'âge.

D'après l'AGVSAN 2008 et l'EDS 2006, il existe une différence significative entre les prévalences de malnutrition chronique observées en milieu rural et urbain. Le retard de croissance affecte plus souvent les enfants en milieu rural que ceux du milieu urbain avec des prévalences de 40 et 30 pour cent, respectivement.

L'état nutritionnel de l'enfant est influencé par celui de la mère. Environ 54 pour cent des enfants dont la mère est maigre accusent un retard de croissance contre 45 pour cent quand son état nutritionnel est normal (EDS 2006).

La prévalence du retard de croissance est étroitement influencée par le niveau d'instruction de la mère. La proportion d'enfants atteints par un retard de croissance étant trois fois plus élevée parmi ceux dont la mère n'a pas d'instruction que parmi ceux dont la mère a un niveau d'instruction secondaire 2nd cycle (EDS 2006).

La malnutrition chronique est fonction du niveau socio-économique du ménage dans lequel vit l'enfant, la prévalence passant d'un maximum de 50 pour cent dans le quintile le plus pauvre et 48 pour cent dans le second à un minimum de 29 pour cent dans le plus riche (EDS 2006).

Malnutrition aiguë

La prévalence de la malnutrition aiguë est de 4,7 pour cent, niveau relativement bas. Elle touche beaucoup plus les enfants âgés de 6 à 24 mois. Selon l'EDS de 2006, il existe une relation entre le niveau socio-économique du ménage et la prévalence de la malnutrition aiguë, celle-ci diminuant du quintile le plus pauvre au plus riche, d'un maximum de 11 pour cent à un minimum de 5 pour cent. La prévalence de la malnutrition aiguë peut varier d'une saison à une autre (la collecte des données de l'AGVSAN 2008 a été réalisée dans la période de post-récolte) donc il y a des fortes probabilités que ces taux puissent augmenter durant la période de soudure.

Le niveau d'émaciation parmi les enfants considérés comme très petits à la naissance (EDS 2006) est élevé. Le niveau de l'émaciation est aussi étroitement lié au niveau d'instruction de la mère, la proportion d'enfants émaciés varie de 9 pour cent parmi ceux dont la mère n'a aucune instruction à 3 pour cent parmi ceux dont elle a au moins un niveau d'instruction secondaire (EDS 2006).

En ce qui concerne l'insuffisance pondérale, les résultats de l'AGVSAN 2008 et l'EDS 2006 illustrent une différence significative entre milieu rural et urbain.

Tableau 17: Malnutrition des enfants (6-59 mois)

Département et Milieu de résidence étendu	EDS 2006				AGVSAN 2008			
	Malnutrition Aiguë (z-score P/T <-2) EDS 2006	Malnutrition Chronique (z-score T/A <-2) EDS 2006	Insuffisance Pondérale (z-score P/A <-2) EDS 2006	Indice de masse corporelle (kg/m ²) <18.5 (maigreur) EDS 2006	Malnutrition Aiguë Globale (z-score P/T <-2 ou œdèmes) AGVSA 2008	Malnutrition Chronique (z-score T/A <-2) AGVSA 2008	Insuffisance Pondérale (z-score P/A <-2) AGVSA 2008	Indice de masse corporelle (kg/m ²) <18.5 (maigreur) AGVSA 2008
	% des enfants 6-59 mois	% des enfants 6-59 mois	% des enfants 6-59 mois	% des femmes 15 à 49 ans	% des enfants 6-59 mois (I.C à 95%)	% des enfants 6-59 mois (I.C à 95%)	% des enfants 6-59 mois (I.C à 95%)	% des femmes 15 à 49 ans
Alibori	11.3	63.1	30.2	12.9	4.6 (2.6-8.0)	43.1 (37.7 – 48.7)	15.6 (11.5 – 20.7)	7.6
Atacora	16.0	39.1	30.1	15.6	7.8 (4.8, 12.5)	42.8 (36.1 – 49.8)	22.5 (17.4 – 28.5)	13.6
Atlantique	9.8	39.9	18.8	7.6	5.3 (3.2 – 8.8)	36.3 (28.3 – 45.1)	20.0 (15.4 – 25.7)	9.3
Borgou	10.8	46.8	18.6	7.6	4.4 (2.5 – 7.7)	34.7 (27.8 – 42.3)	17.4 (11.9 – 24.7)	5.4
Collines	6.5	42.6	15.1	7.3	3.6 (1.8 – 7.1)	37.2 (31.2 – 43.6)	14.3 (10.7 – 18.8)	6.2
Couffo	3.9	37.8	15.7	9.0	3.5 (2.0 – 5.8)	42.6 (35.3 – 50.4)	17.0 (13.0 – 22.0)	9.1
Donga	15.4	40.8	21.2	7.2	2.8 (1.2 – 6.5)	36.1 (32.6 – 39.8)	14.2 (10.5 – 19.0)	8.4
Littoral	5.3	26.2	9.8	5.1	3.4 (1.6 – 7.0)	22.8 (17.5 – 29.1)	10.3 (6.6 – 15.7)	6.8
Mono	5.6	44.7	15.0	11.3	3.8 (1.8 – 7.7)	35.9 (30.5 – 41.6)	19.9 (14.3 – 26.9)	16.5
Ouémé	6.8	37.0	16.0	9.0	6.1 (3.8 – 9.6)	29.5 (24.0 – 35.6)	15.7 (11.4 – 21.3)	7.5
Plateau	10.0	45.1	18.8	9.1	6.4 (3.9- 10.2)	41.4 (34.6 – 48.5)	23.2 (18.2 – 29.5)	12.6
Zou	3.5	52.5	13.9	11.2	3.7 (1.9 – 7.1)	37.1 (30.6 – 44.2)	16.1 (11.3 – 22.6)	7.7
Urbain	7.6	36.1	14.5	8.2	5.4 (3.4 – 6.0)	29.9 (26.4 – 33.7)	14.2 (12.0 -16.7)	7.3
Rural	8.8	46.9	20.5	10.0	4.8 (3.9 – 5.9)	40.4 (38.1 – 42.7)	18.8 (16.1 – 20.3)	10.0
Total	8.4	43.1	18.4	9.2	4.7 (4.0 – 5.5)	37.0 (35.0 – 39.0)	17.3 (15.8 – 18.8)	9.0

Source: Données ménages de l'AGVSAN 2008 et EDS 2006

5. Production agricole, disponibilité alimentaire et accès des ménages

5.1. Secteur agricole et élevage

Résultats clés

- Le secteur agricole est un secteur vital de l'économie du pays. Il représente près de 75 pour cent des recettes d'exportation de produits locaux et environ 35 pour cent du PIB du pays. Il emploie plus de 70 pour cent de la population active.
- La proportion des ménages pratiquant l'agriculture a fortement baissé ces cinq dernières années: il est de 36 pour cent contre 53 pour cent en 2008. Cette diminution s'explique en partie par un exode des jeunes vers les centres urbains et l'abandon de l'agriculture pour d'autres activités comme les moto-taxis.
- La culture du maïs est celle la plus pratiquée par les ménages agricoles: 85 pour cent d'entre-eux la pratiquent. Environ 30 pour cent des ménages agricoles cultivent du manioc, 30 pour cent de l'igname et du sorgho. Environ 11 pourcent des ménages agricoles cultivent du coton, principale culture de rente du pays.
- Les ménages pratiquant l'agriculture sont majoritairement propriétaires de leur terre (63%). Environ 46 pour cent cultivent une propriété familiale.
- Les ménages cultivent en général de petites superficies. Au niveau national, environ 50 pour cent des ménages agricoles ont emblavé moins de 2 hectares. Cette proportion est beaucoup plus élevée dans le Couffo (93%), le Mono (89%), l'Atlantique (79%), Ouémé (78%) et le Zou (61%).
- Les difficultés majeures rencontrées par les ménages sont: l'infertilité des sols (45%), la sécheresse (34%), dégradation des sols (34%) et les inondations (25%).
- L'utilisation d'intrants agricoles, engrais, insecticides, fongicides, herbicides est encore peu répandue. Environ 51 pour cent des ménages au niveau national n'ont pas utilisé d'intrants agricoles lors de la dernière campagne agricole. Seuls 35 pour cent des ménages ont utilisé des engrais chimiques, 18 pour cent ont utilisé du fumier/engrais organique, 13 pour cent des insecticides/fongicides et 12 pour cent des herbicides et 7 pour cent ont utilisé des semences améliorées ou sélectionnées.
- Le cheptel est dans son ensemble de petite taille, soit une médiane de 0,6 UBT/ménage. Il est plus important dans l'Alibori (4,6 UBT/ménage), le Borgou (1,6 UBT/ménage), et l'Atacora (1,1 UBT/ménage). Environ 36 pour cent des ménages possèdent une tête mais c'est en milieu rural que la proportion est plus élevée (48%).

5.1.1. Présentation générale de la production agricole

Le secteur agricole est l'un des maillons clés de l'économie du Bénin. Il représente plus de 75 pour cent des recettes d'exportation de produits locaux et 35 pour cent du Produit Intérieur Brut (PIB) du pays. Il emploie plus de 70 pour cent de la population active.

L'agriculture est l'un des secteurs prioritaires identifiés par la Stratégie de Croissance et de Réduction de la Pauvreté (SCRП) 2011-2015 pour stimuler l'économie. Depuis 2009, le gouvernement a entrepris de grandes réformes dans le but d'augmenter la production et la croissance. Ces réformes s'articulent autour d'un meilleur encadrement des producteurs par le recrutement des agents vulgarisateurs, une meilleure organisation des filières, des réformes au niveau de la Société Nationale pour la Promotion Agricole (SONAPRA) et de la filière coton, la mécanisation progressive de l'agriculture et la distribution d'intrants. La vision du gouvernement est de faire du Bénin une puissance agricole à l'horizon 2015. Mais le renforcement de la production par la mise en place des mesures incitatives aux producteurs, la mécanisation effective et généralisée de l'agriculture, la mise en place des moyens de conservation et de stockage restent des défis à relever.

La production agricole est concentrée autour de deux catégories de cultures à savoir: les cultures vivrières et les cultures de rente essentiellement dominées par le coton.

Les principales cultures vivrières sont les céréales (maïs, sorgho, mil et riz), les racines et tubercules (manioc, igname, patate douce, pomme de terre, taro, etc.), les légumineuses (haricots, niébé, soja et voandzou) et les oléagineux (arachides, noix de palme, etc.). Une grande partie de la production agricole y compris des secteurs de la pêche et de l'élevage fournit l'essentiel des denrées alimentaires consommées au Bénin. Mais la production de ces aliments de base est largement tributaire des conditions climatiques. Le coton et le palmier à huile sont les principales cultures de rentes avec l'anacarde, l'ananas, le manioc, le riz et les crevettes.

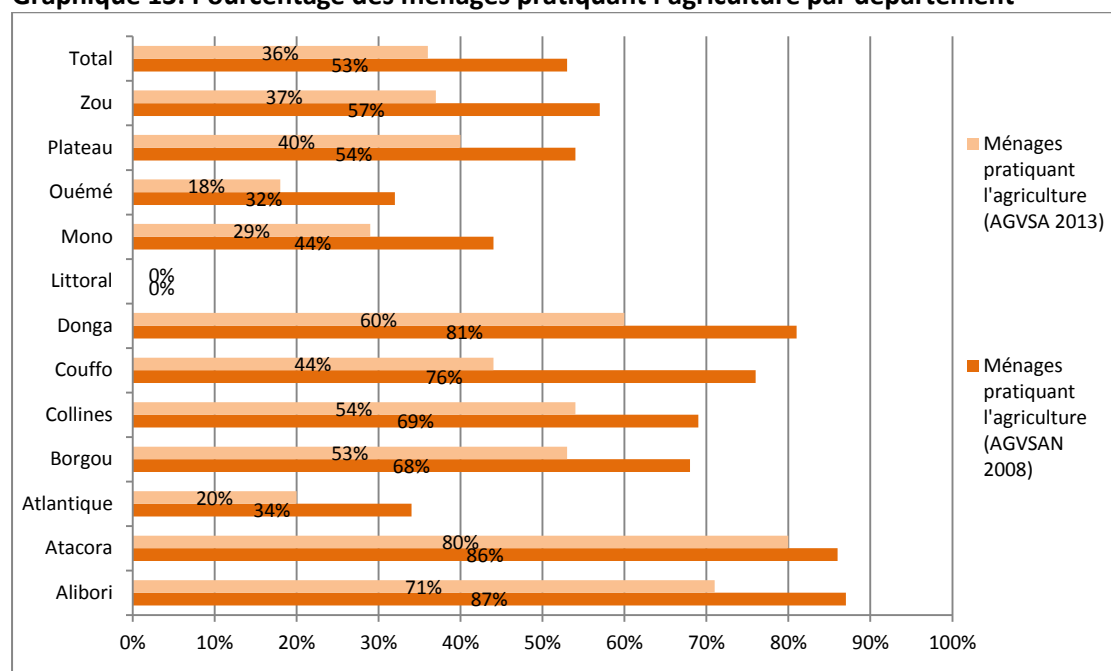
Les principaux produits agricoles d'exportation sont le coton, l'anacarde, l'ananas et le bois d'œuvre mais le coton est la seule filière véritablement organisée. La production animale est dominée par les pratiques traditionnelles d'élevage. Les principales espèces élevées sont les bovins, les caprins, les porcins et les volailles. La production halieutique, caractérisée par les pêches continentales, maritime et l'aquaculture n'a pas encore connu un développement subséquent à l'échelle industrielle.

5.1.2. Pratique agricole des ménages

La proportion des ménages qui pratiquent l'agriculture a beaucoup baissé depuis 2008. Elle est passée de 53 pour cent à 36 pour cent aujourd'hui. Le secteur informel avec le développement des activités comme les taxi-moto draine un nombre important et croissant de jeunes ruraux vers les centres urbains et pourrait en partie expliquer l'abandon des activités agricoles des dernières cinq années. L'agriculture a du mal à satisfaire les besoins des populations qui s'y adonnent comme en témoigne les taux élevés de pauvreté en milieu rural. Les moyens de production rudimentaires et l'infertilité du sol (45 pour cent des ménages l'évoquent comme difficulté majeure) ne permettent pas des rendements importants couvrant les besoins des ménages.

Le pourcentage des ménages pratiquant l'agriculture ou le jardinage est élevé dans l'Atacora (80%), l'Alibori (71%), la Donga (60%), les Collines (54%), le Borgou (53%), le Couffo (44%), le Plateau (40%) et le Zou (37%).

Graphique 13: Pourcentage des ménages pratiquant l'agriculture par département



Source: Données ménages de l'AGVSA 2013 et l'AGVSAN 2008

Statut des terres

Environ 63 pour cent des ménages qui pratiquent l'agriculture sont propriétaires des terres qu'ils cultivent; 46 pour cent cultivent une propriété familiale.³¹

Environ 40 pour cent des ménages dans l'Atlantique, 34 pour le Plateau, 25 pour cent dans l'Ouémé et 22 pour cent dans le Couffo louent les terres qu'ils cultivent. Les ménages en métayage sont plus souvent en Alibori et Atlantique (14%). L'utilisation des terres empruntées est moins fréquente au niveau national (5%) mais on retrouve des pourcentages plus élevés que la moyenne nationale pour l'Ouémé (11%), le Borgou (10%), le Zou (7%), la Donga (7%) et les Collines (6%).

Tableau 18: Principaux modes d'accès à la terre des ménages
(parmi les ménages qui pratiquent l'agriculture) - deux réponses possibles

Département	Propriété personnelle	Propriété familiale	Locataire des terres	En métayage	Terres empruntées
Alibori	95%	18%	4%	14%	2%
Atacora	83%	55%	0%	0%	4%
Atlantique	52%	46%	40%	14%	3%
Borgou	74%	35%	4%	0%	10%
Collines	49%	60%	14%	3%	6%

³¹L'enquête a collecté des informations sur les deux principaux modes d'accès à la terre pour l'agriculture/jardinage du ménage (une ou deux réponses possibles).

Département	Propriété personnelle	Propriété familiale	Locataire des terres	En métayage	Terres empruntées
Couffo	49%	48%	22%	7%	2%
Donga	75%	21%	1%	1%	7%
Mono	57%	41%	14%	5%	5%
Ouémé	62%	49%	25%	2%	11%
Plateau	35%	52%	34%	6%	3%
Zou	35%	64%	15%	6%	7%
Total	63%	46%	14%	5%	5%

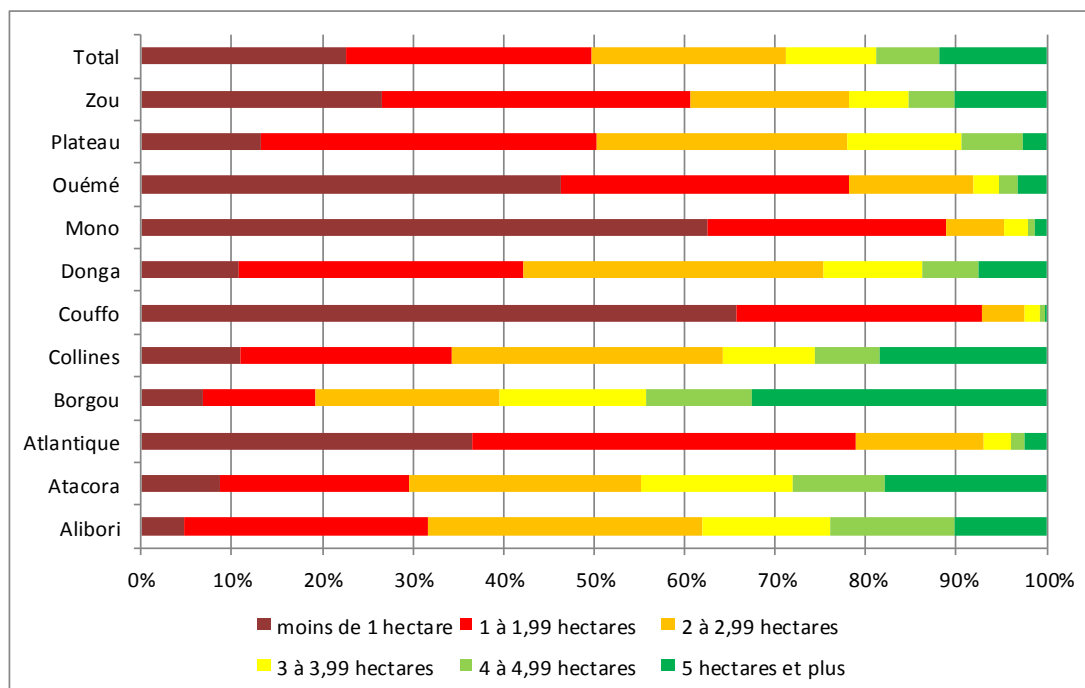
Source: Données ménages de l'AGVSA 2013

Superficies emblavées

Plus de la moitié des ménages pratiquant l'agriculture ont emblavé lors de la dernière campagne agricole une superficie de moins de 1,99 hectare. Cette proportion est beaucoup plus élevée dans le Couffo (93%), le Mono (89%), l'Atlantique (79%), Ouémé (78%) et le Zou (61%).

En revanche, 33 pour cent des ménages dans le Borgou, 19 pour cent des Collines et 18 pour cent de l'Atacora ont cultivé 5 hectares et plus lors de la dernière campagne ce qui dépasse la moyenne nationale de 12 pour cent.

Graphique 14: Superficie emblavée par département lors de la dernière campagne agricole
(parmi les ménages qui pratiquent l'agriculture)



Source: Données ménages de l'AGVSA 2013

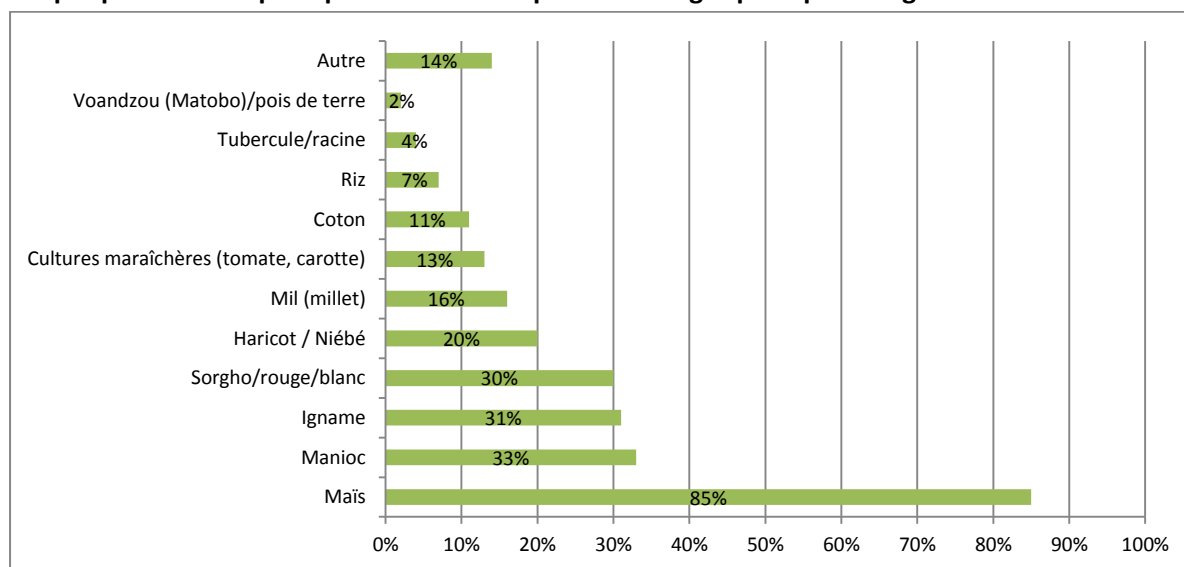
5.1.3. Cultures des ménages

Le maïs est cultivé par 85 pour cent des ménages suivi du manioc (30%), de l'igname (31%) et du sorgho rouge/blanc (30%). Environ 11 pour cent des ménages cultivent le coton qui est la principale culture de rente au Bénin.

Parmi les ménages qui pratiquent l'agriculture, 20 pour cent ont cultivé le haricot et le niébé, 16 pour cent le mil, 13 pour cent les cultures maraîchères et 7 pour cent le riz.

Les principales céréales cultivées en 2008 étaient le maïs (78%) et le sorgho (27%). En 2013, il existe une plus grande variété des principaux produits cultivés. Cette variété de cultures pourrait être le résultat de la volonté du gouvernement de diversifier la production vivrière, en assurant non seulement la disponibilité aux producteurs des intrants spécifiques subventionnés depuis la crise alimentaire de 2008 mais aussi en renforçant le secteur par des réformes structurelles.

Graphique 15: Principaux produits cultivés par les ménages pratiquant l'agriculture

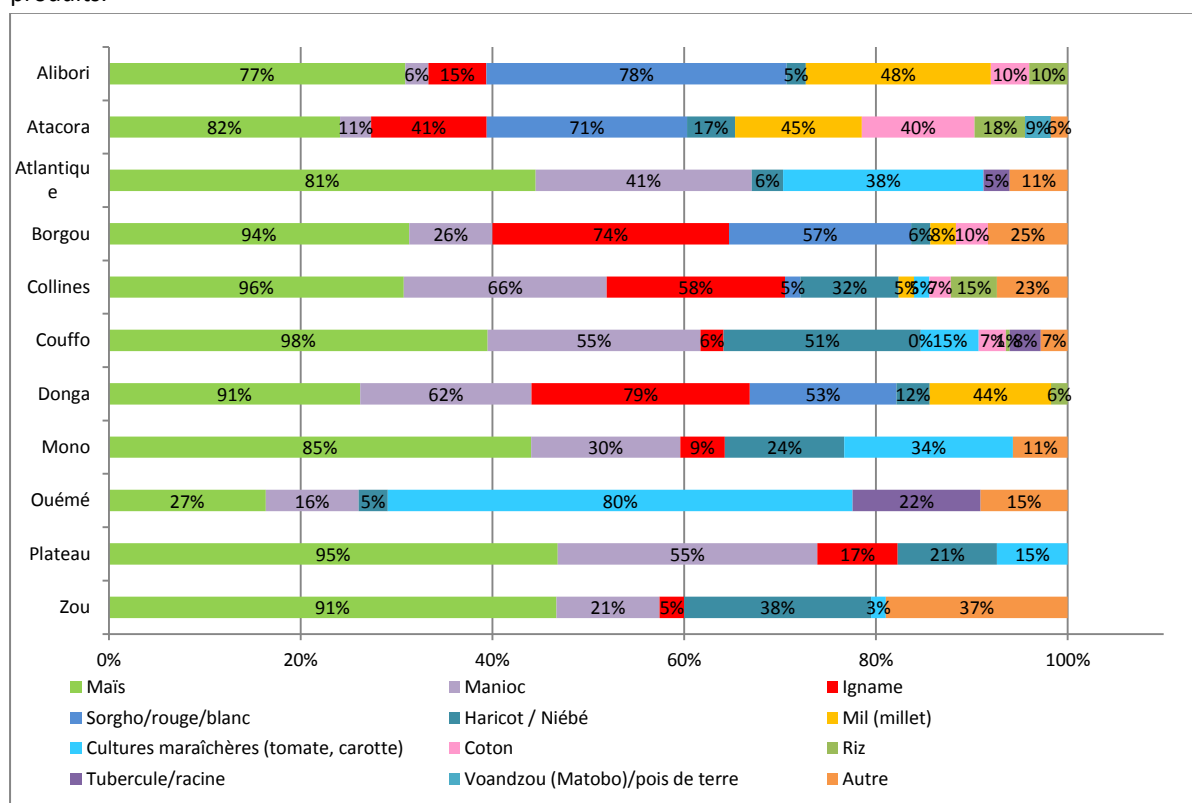


Source: Données ménages de l'AGVSA 2013

Le maïs est le produit le plus cultivé dans tous les départements du pays. La culture du manioc est également répandue à travers le pays mais dans une moindre proportion que le maïs. En revanche, la culture du sorgho est plus fréquente dans les départements au nord du pays: Alibori (78%), Atacora (71%), Borgou (57%) et Donga (53%). Le niébé est surtout cultivé dans le Couffo et le Zou. L'essentiel de la production de l'igname provient du Donga, Borgou, des Collines et de l'Atacora tandis que le Plateau et l'Alibori sont des zones de production de moindre importance. La production du mil se concentre dans l'Atacora, le Donga et l'Alibori. La plus forte proportion (80%) des ménages pratiquant l'agriculture à l'Ouémé cultive la culture maraîchère (tomate, carotte).

Graphique 16: Principaux produits cultivés par les ménages par départements

Il s'agit du pourcentage des ménages pratiquant l'agriculture. Chaque ménage pouvait citer jusqu'à quatre produits.



Source: Données ménages de l'AGVSA 2013

5.1.4. Culture des principaux produits

Au cours de la campagne 2012-2013, les ménages ont principalement cultivé du sorgho, du maïs, du mil, du manioc, du niébé, de l'igname ou du riz. La production de ces cultures principales est moins fréquente dans l'Ouémé (et inexistant dans le Littoral). Cependant la production d'une ou deux cultures parmi ces principales cultures est plus fréquente dans les départements du nord: l'Alibori (68%) et l'Atacora (77%).

Tableau 19: Pourcentage des ménages ayant cultivé une des principales cultures (sorgho, maïs, mil, manioc, niébé, igname, riz)

Alibori	68%
Atacora	77%
Atlantique	16%
Borgou	52%
Collines	53%
Couffo	43%
Donga	52%
Littoral	0%
Mono	19%
Ouémé	6%
Plateau	39%
Zou	35%
Total	32%

Source: Données ménages de l'AGVSA 2013

Au niveau national, parmi les principaux produits cultivés, le maïs est le principal produit cultivé. Il l'est par 27 pour cent des ménages comme une des deux principales cultures cultivées, sauf dans l'Ouémé où seulement 4 pour cent des ménages le cultivent.

Tableau 20: Deux principales cultures des ménages

Département	MIL comme une des deux principales cultures	SORGHO comme une des deux principales cultures	RIZ comme une des deux principales cultures	MAIS comme une des deux principales cultures	MANIOC comme une des deux principales cultures	IGNAME comme une des deux principales cultures	NIEBE comme une des deux principales cultures
Alibori	12%	34%	4%	36%	0%	0%	0%
Atacora	15%	44%	9%	59%	1%	7%	3%
Atlantique	0%	0%	0%	16%	6%	0%	0%
Borgou	3%	21%	1%	46%	3%	15%	1%
Collines	1%	1%	4%	45%	23%	7%	3%
Couffo	0%	0%	0%	43%	0%	0%	20%
Donga	13%	17%	3%	36%	7%	13%	0%
Mono	0%	0%	0%	18%	3%	0%	4%
Ouémé	0%	0%	0%	4%	2%	0%	1%
Plateau	0%	0%	1%	37%	15%	1%	2%
Zou	0%	1%	0%	33%	2%	0%	11%
Total	2%	7%	1%	27%	5%	3%	4%

** littoral est exclu puisque les ménages de ce département ne cultivent aucun des principaux produits

5.1.5. Difficultés de la pratique agricole

Les difficultés majeures que rencontrent les ménages pratiquant l'agriculture sont les suivantes:³²

- Infertilité du sol: 45 pour cent des ménages font face à l'infertilité du sol. La proportion est moindre dans l'Ouémé (10%) et le Mono (9%).
- Sécheresse: la sécheresse a touché 34 pour cent des ménages. Elle a touché presque tous les départements mais dans une moindre mesure l'Atacora (17%), le Donga (12%) et le Borgou (5%).
- Dégradation des sols: Pour 32 pour cent des ménages la dégradation des sols est un problème. La proportion est plus élevée en Alibori (54%), Atacora (45%), Collines (44%), Plateau (35%) et Zou (34%).
- Inondation: les inondations touchent plus fréquemment les ménages pratiquant l'agriculture à Ouémé (66%), Mono (54%), Borgou (48%) et Plateau (39%). La moyenne bien nationale est de 25 pour cent.

³² Les ménages pouvaient donner plusieurs réponses.

Tableau 21: Difficultés majeures rencontrées par le ménage lors de la pratique agricole

Département	Aucune difficulté	Sècheresse	Inondation	Superficie de petite taille	Dégradation des sols	Feu de brousse	Infertilité du sol	Autre
Alibori	3%	27%	24%	1%	54%	15%	31%	2%
Atacora	4%	17%	11%	8%	45%	4%	72%	6%
Atlantique	1%	63%	14%	20%	27%	6%	42%	10%
Borgou	19%	5%	48%	9%	14%	1%	25%	9%
Collines	9%	64%	8%	2%	44%	18%	50%	8%
Couffo	5%	37%	24%	19%	25%	3%	52%	1%
Donga	29%	12%	3%	4%	13%	16%	60%	11%
Mono	9%	27%	54%	3%	12%	1%	9%	2%
Ouémé	4%	50%	66%	16%	10%	0%	10%	8%
Plateau	6%	44%	39%	8%	35%	11%	43%	9%
Zou	4%	42%	20%	7%	34%	12%	58%	17%
Total	8%	34%	25%	9%	32%	8%	45%	8%

Source: Données ménages de l'AGVSA 2013

5.1.6. Utilisation d'intrants agricoles

Au niveau national, 51 pour cent des ménages ayant pratiqué l'agriculture lors de la campagne agricole de 2012/13 n'ont pas utilisé d'intrants agricoles.³³

Environ 35 pour cent des ménages qui pratiquent l'agriculture utilisent des engrais chimiques, 18 pour cent utilisent du fumier/engrais organiques, 13 pour cent utilisent des insecticides/fongicides et 12 pour cent des herbicides. Seulement 7 pour cent des ménages pratiquant l'agriculture utilisent des semences améliorées ou sélectionnées.

Les ménages en Alibori font une utilisation plus prononcée des intrants agricoles. Seulement 19 pour cent des ménages pratiquant l'agriculture n'utilisent aucun intrant dans ce département. Par contre dans le Plateau, 83 pour cent des ménages n'utilisent pas d'intrants.

Tableau 22: Utilisation des intrants agricoles par département

Département	Semences améliorées / sélectionnées	Herbicides	Fumier/ Engrais organiques	Engrais chimiques	Insecticides/ Fongicides	Aucun intrant utilisé
Alibori	27%	35%	49%	58%	6%	19%
Atacora	6%	13%	30%	65%	21%	26%
Atlantique	2%	2%	17%	19%	4%	68%
Borgou	2%	38%	19%	38%	25%	48%
Collines	13%	2%	5%	15%	6%	69%
Couffo	0%	2%	26%	84%	39%	11%
Donga	1%	0%	5%	18%	1%	76%

³³Intrants agricoles englobent: Semences améliorées ou sélectionnées, herbicides, fumier/engrais organiques, engrais chimiques, insecticides/fongicides.

Département	Semences améliorées / sélectionnées	Herbicides	Fumier/ Engrais organiques	Engrais chimiques	Insecticides/ Fongicides	Aucun intrant utilisé
Mono	1%	16%	3%	9%	4%	72%
Ouémé	2%	2%	9%	4%	19%	69%
Plateau	6%	2%	5%	8%	1%	83%
Zou	8%	3%	3%	19%	2%	72%
Total	7%	12%	18%	35%	13%	51%

Source: Données ménages de l'AGVSA 2013

5.1.7. Calendriers de commercialisation des principales cultures

Cette section présente les calendriers des achats et ventes des principales cultures dans chaque département au cours de la campagne 2012-2013.³⁴

Alibori

Dans ce département, 71 pour cent des ménages ont pratiqué l'agriculture et 68 pour cent ont cultivé une des cultures principales. Les ménages ont cultivé principalement les céréales: 36 pour cent le maïs, 34 pour cent le sorgho et 12 pour cent le mil.

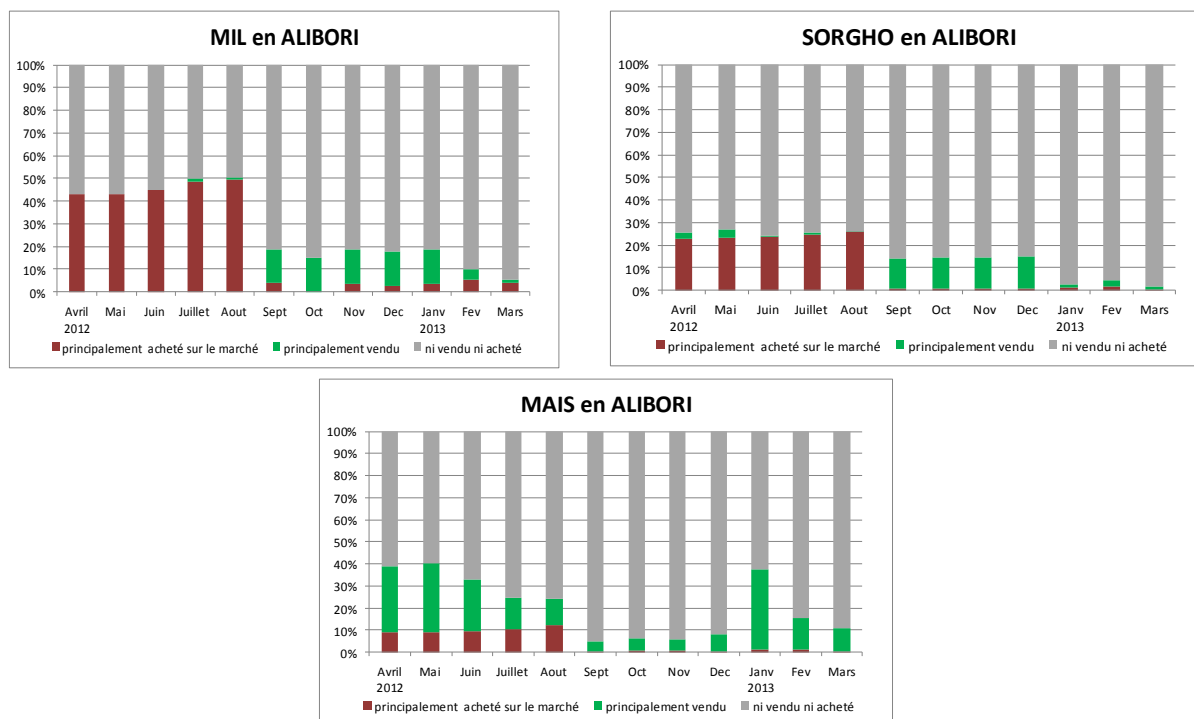
Mil: De septembre 2012 jusqu'au début 2013, les ménages ont vendu une bonne partie de leur récolte mais ont dû se tourner vers les marchés d'avril à août 2012 pour s'alimenter et faire des réserves. Ce produit entrait, pour une grande part, dans la consommation des ménages de ce département.

Maïs: Le maïs cultivé dans l'Alibori a connu deux périodes de commercialisation. La première période était de septembre 2012 à janvier 2013. Ainsi, parallèlement à la récolte (septembre-décembre) les ménages ont vendu en petite proportion du maïs sur les marchés, résultats des semis précoces. Le pic des ventes a été observé en janvier 2013 où une grande majorité de ménages ont écoulé leur produit sur les marchés. La deuxième période de vente était celle d'avril à août 2012. Les acheteurs étaient les ménages (la grande majorité) qui avaient épuisé leur stock lors de la première période de vente (janvier-février 2013) et les vendeurs étaient ceux qui avaient constitué des réserves pour les déstocker à un prix plus favorable (monté des prix avec la période soudure).

Sorgho: Il est utilisé par une grande majorité de ménages pour fabriquer la boisson locale. Ce produit a été aussi bien vendu (ménages qui en cultivaient) qu'acheté (ménages qui n'avaient pas de stock). Ce produit a suivi presque le même cycle de vente et d'achat que le mil.

³⁴ Il a été demandé aux ménages qui cultivent les principales cultures les mois où le ménage a: Principalement acheté sur le marché, principalement vendu ou ni vendu ni acheté chaque culture pendant l'année précédente (avril 2012 à mars 2013).

Graphique 17: Calendriers de commercialisation des cultures principales dans l'Alibori



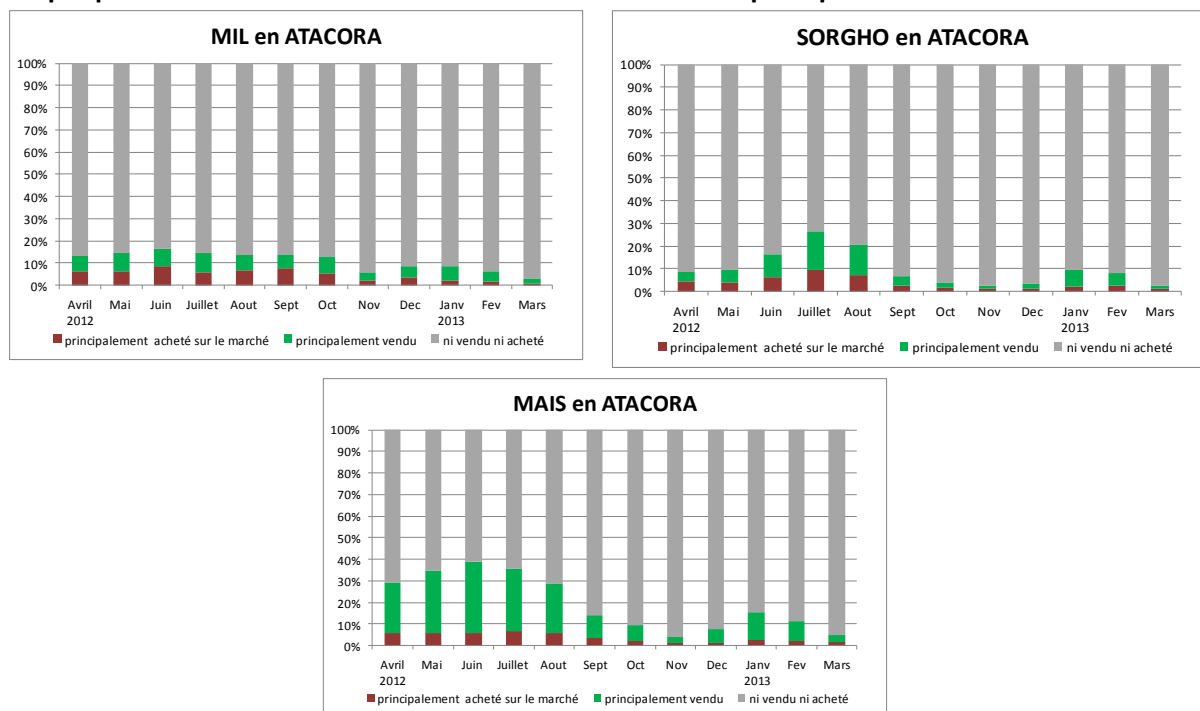
Source: Données ménages de l'AGVSA 2013

Atacora

Environ 80 pour cent des ménages ont pratiqué l'agriculture au cours de 2012-2013 et 77 pour cent ont cultivé au moins une des principales cultures telles que le mil, le sorgho et le maïs (36% le maïs, 44% le sorgho et 15% le mil).

L'Atacora et l'Alibori sont deux grands départements du nord. Le mil et le sorgho sont caractéristiques de l'alimentation des ménages de cette zone. La plupart des ménages le produisent pour leur propre consommation. Par contre, une grande proportion de ménages a vendu du maïs d'avril à août 2012. Cette proportion avait diminué de plus de moitié de septembre à décembre 2012. Il s'agit d'une stratégie des ménages qui préfèrent vendre leur stock pendant la période de soudure où les prix leur sont favorables.

Graphique 18: Calendriers de commercialisation des cultures principales dans l'Atacora



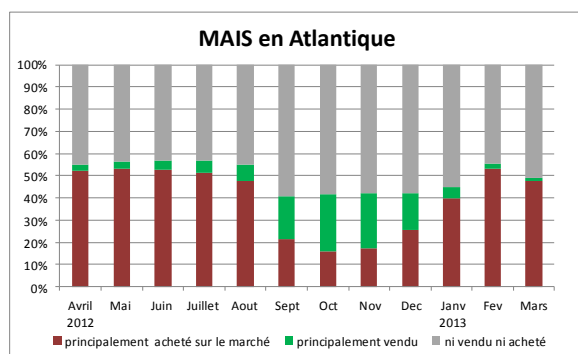
Source: Données ménages de l'AGVSA 2013

Atlantique

Environ 20 pour cent des ménages ont pratiqué l'agriculture au cours de 2012-2013. Parmi ces ménages 16 pour cent avaient cultivé le maïs. L'Atlantique fait partie des départements les plus urbanisés du Bénin et a très peu d'agriculteurs.

Maïs: C'est une denrée de grande consommation. La plupart des ménages non agricoles mais aussi agricoles se sont approvisionnés en maïs sur les marchés tout au long de la campagne. Ainsi, 50 pour cent des ménages étaient fréquemment au marché entre avril-août 2012 et janvier-mars 2013. Les ménages vendeurs étaient plus présents sur les marchés entre septembre et décembre 2012. Les ménages agricoles étaient plus présents au marché après la récolte de la deuxième saison culturale qui correspond à la petite saison pluvieuse. Par contre la proportion de ménages acheteurs était plus importante d'avril à août 2012 et janvier à mars 2013. Avec des proportions élevées de ménages acheteurs durant toute la campagne, le département était très exposé à une hausse de prix du maïs.

Graphique 19: Calendriers de commercialisation des cultures principales en Atlantique



Source: Données ménages de l'AGVSA 2013

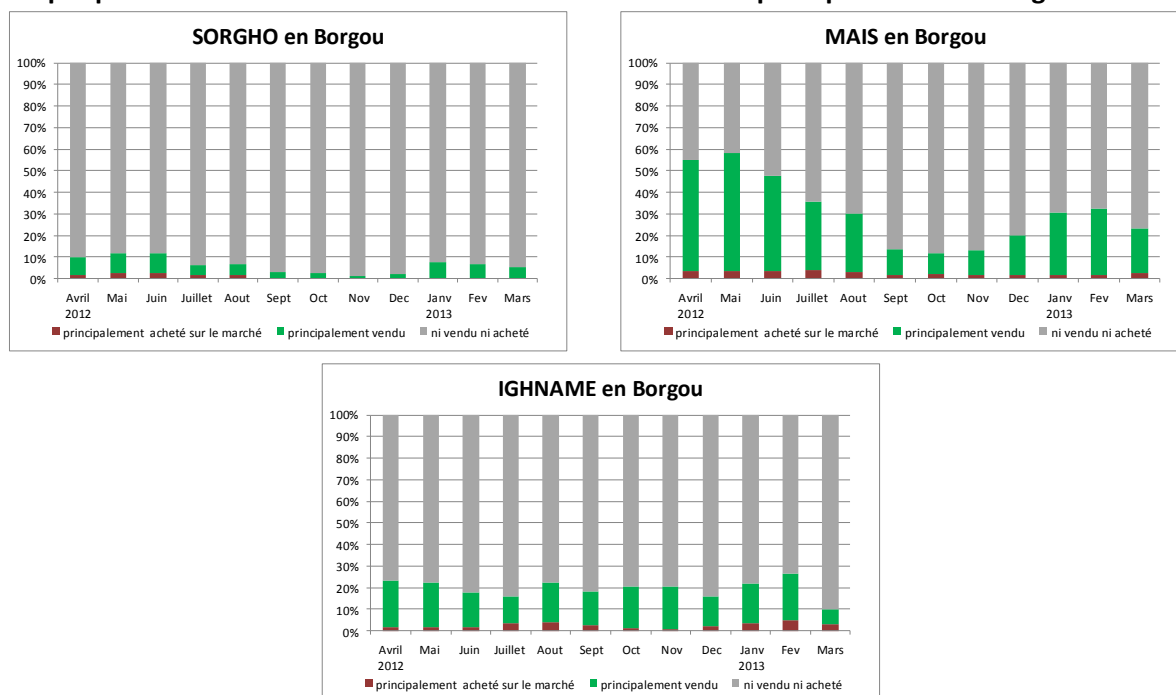
Borgou

Dans ce département, 53 pour cent des ménages ont pratiqué l'agriculture au cours de la campagne 2012-2013. Parmi eux 52 pour cent avaient cultivé une des principales cultures (46% le maïs, 21% le sorgho et 15% l'igname).

Maïs: Le maïs a été vendu sur les marchés tout au long de cette campagne. Comme dans l'Alibori, il y a deux périodes de commercialisation. Une grande proportion de ménages (plus de 50%) avait tendance à écouler leur production en avril-mai 2012 mais cette proportion a diminué légèrement à partir de juin pour atteindre son plus bas niveau en novembre (début de la récolte). Après la récolte (octobre-décembre), les ménages ont vendu une partie de leur production sur les marchés. Le reste a été constitué en réserve. Le pic observé en avril-mai 2012 (malgré la soudure de 2012) était une stratégie des ménages qui avaient constitué des réserves pour les vendre au moment où les prix leur étaient plus favorables. Les quantités commercialisées à cette période ont varié aussi. Une petite proportion de ménages devra acheter le maïs sur le marché pour ses besoins.

Igname: Le Borgou est un des départements de grande production de ce produit qui a été vendu tout au long de la campagne écoulee. Mais les ventes ont beaucoup varié d'une période à une autre. Beaucoup de ménages l'ont vendu pendant une bonne partie de l'année mais la proportion de ménages vendeurs a baissé de moitié en mars 2013.

Graphique 20: Calendriers de commercialisation des cultures principales dans le Borgou



Source: Données ménages de l'AGVSA 2013

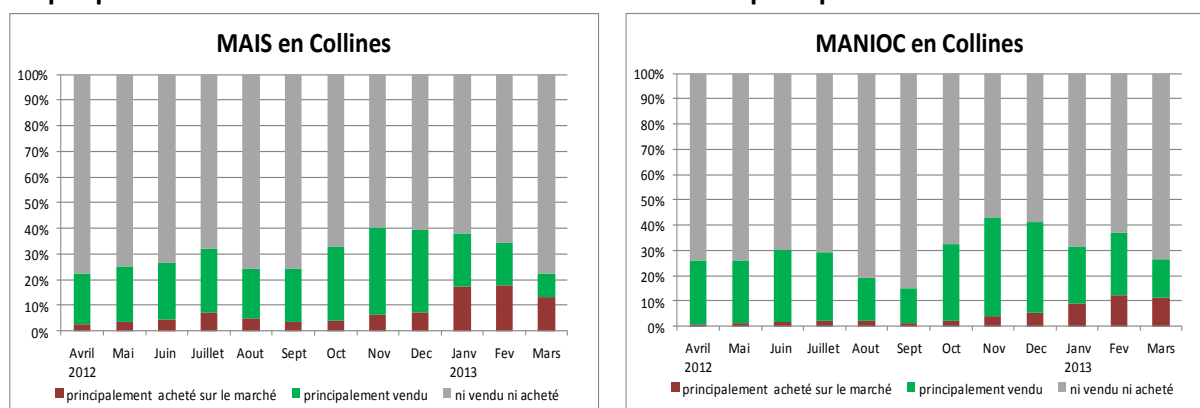
Collines

Environ 54 pour cent des ménages ont pratiqué l'agriculture au cours de 2012-2013. Parmi eux 53 pour cent ont cultivé une des deux principales cultures (43% le maïs et 23% le manioc).

Maïs: Deux pics ont été identifiés dans sa commercialisation au cours de la campagne. Une grande proportion de ménages l'ont vendu sur les marchés en juillet après la récolte de la première saison culturale et en novembre-décembre après la récolte de la deuxième saison culturale. Mais l'épuisement des stocks paysans ont obligé de plus en plus de ménages à se tourner vers les marchés pour s'approvisionner en maïs à partir de décembre 2012 jusqu'en mars 2013.

Manioc: Le département des Collines est un des départements producteurs de manioc. Il est transformé principalement en faine (Gari). Les plus grandes proportions de ménages vendeurs de ce produit (dont la transformation en gari est le plus répandu) avaient été observé en novembre-décembre.

Graphique 21: Calendriers de commercialisation des cultures principales dans les Collines



Source: *Données ménages de l'AGVSA 2013*

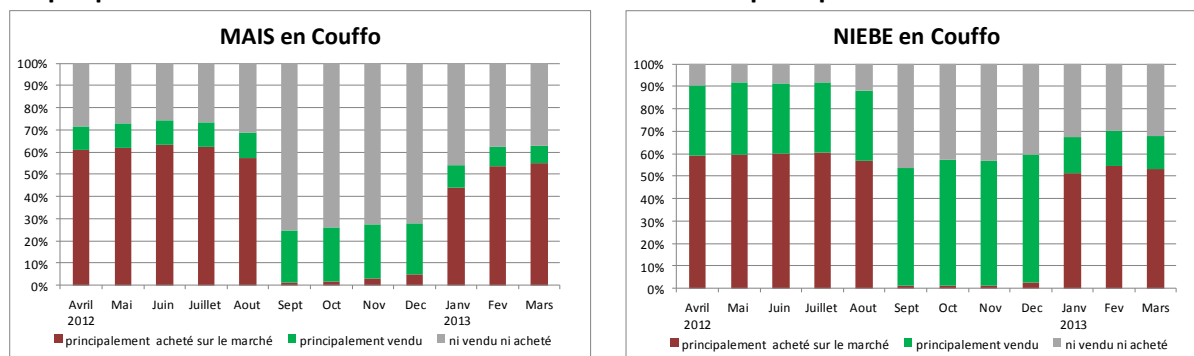
Couffo

Environ 44 pour cent des ménages ont pratiqué l'agriculture en 2012-2013. Parmi eux 43 pour cent ont cultivé l'une des principales cultures (43% le maïs et 20% le niébé).

Maïs: En 2012-2013, le Couffo était un des départements avec de grandes proportions de ménages acheteurs de maïs. Environ 60 pour des ménages ont acheté du maïs entre avril et août 2012 et plus de 50 pour cent entre janvier et mars 2013. Seulement 10 pour cent des ménages ont vendu du maïs sur les marchés. Moins de 30 pour cent des ménages avaient vendu du maïs sur les marchés entre septembre et décembre 2012.

Niébé: D'avril à août 2012, le Couffo a enregistré environ 60 pour cent de ménages acheteurs contre 30 pour cent de ménages vendeurs. Mais pendant la récolte, près de 60 pour cent des ménages ont vendu le produit sur les marchés contre moins de 5 pour cent qui l'ont acheté. La plupart des ménages possédait des stocks et ne s'était pas rendu sur les marchés. Mais pendant le premier trimestre de l'année 2013, une grande proportion de ménages sont retournés s'approvisionner sur les marchés; environ 20 pour cent des ménages en vendaient pendant cette même période.

Graphique 22: Calendriers de commercialisation des cultures principales en Couffo



Source: Données ménages de l'AGVSA 2013

Donga

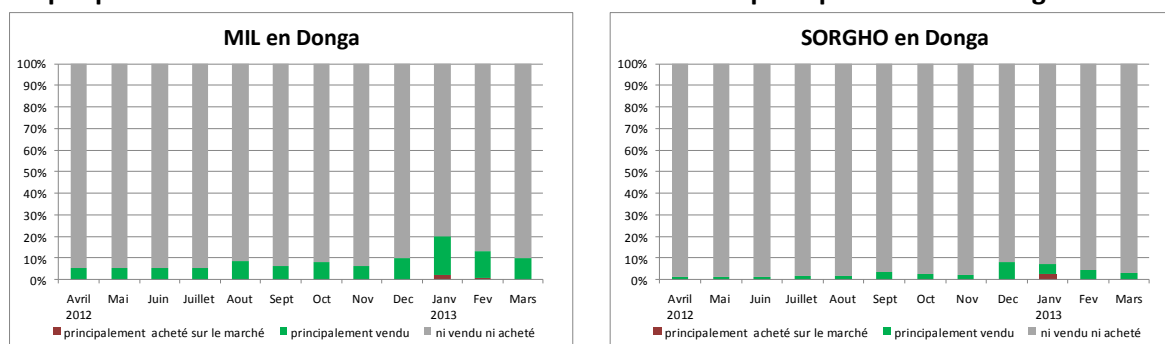
Dans ce département, 60 pour cent des ménages ont pratiqué l'agriculture au cours de 2012-2013. Parmi eux 52 pour cent ont cultivé une des principales cultures (36% le maïs, 17% le sorgho et 13% le mil et l'igname).

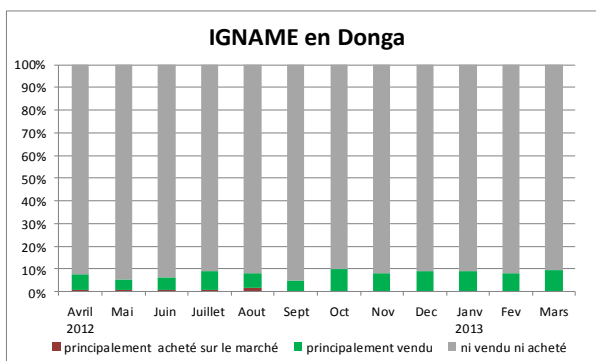
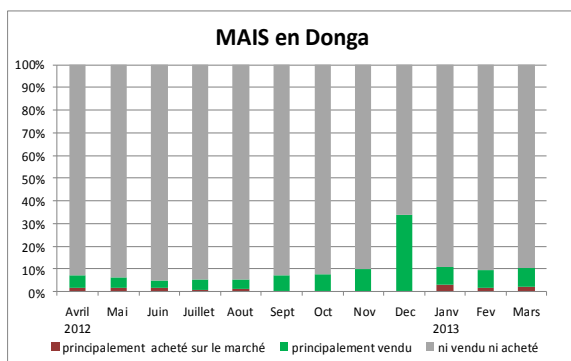
Mil et igname: La Donga fait partie de la zone nord du Bénin où la culture du mil et de l'igname a occupé une partie des ménages agricoles au cours de 2012-2013. Il y a eu un petit pic dans la vente en janvier: près de 20 pour cent des ménages se sont rendus au marché pour l'échanger. Environ 10 pour cent des ménages ont vendu de l'igname pendant toute l'année.

Maïs: Plus de la moitié des ménages agricoles l'ont cultivé au cours de la campagne 2012-2013. Plus de 30 pour cent des ménages ont vendu du maïs après la récolte. Le mois de janvier marque la fin de la récolte et le début de la période de commercialisation du maïs. Mais la proportion de ménages qui a vendu du maïs abaissé jusqu'à moins de 10 pour cent à partir d'avril et jusqu'à octobre. Il s'agit alors de la période de soudure pendant laquelle le produit se raréfie.

Sorgho: Il a été cultivé au cours de la campagne 2012-2013 mais sa production est généralement liée à la fabrication de la boisson locale. Cependant une petite proportion de ménages l'a vendu en décembre 2012 et janvier 2013 sur les marchés.

Graphique 23: Calendriers de commercialisation des cultures principales dans la Donga





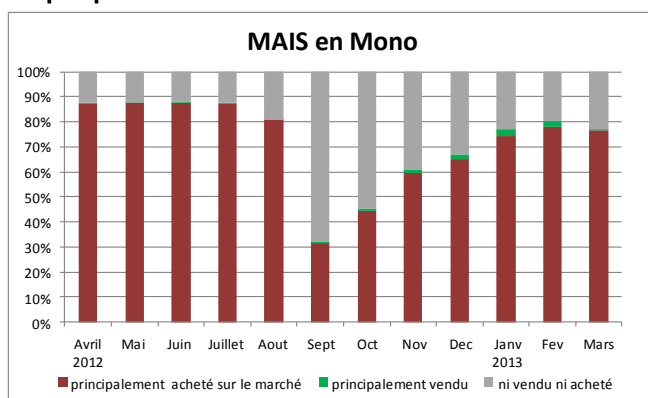
Source: Données ménages de l'AGVSA 2013

Mono

Dans le Mono, 29 pour cent des ménages ont pratiqué l'agriculture en 2012-2013. Parmi eux 18 pour cent ont cultivé du maïs.

Maïs: La grande majorité des ménages a recouru au marché pour s'approvisionner en maïs et est donc exposée aux fluctuations du prix de ce produit. Une petite proportion presque inexistante de ménages a vendu du maïs en septembre-octobre 2012 à la fin de la première récolte (août-septembre) et environ 5 pour cent de ménages en a vendu en décembre 2012 (fin deuxième récolte) et janvier-février 2013. Par contre, la proportion de ménages qui ont acheté du maïs était plus élevée (plus de 70%) entre les deux récoltes et représentait plus de 80 pour cent d'avril à août 2012 (période de soudure). Dans ce département, tout déficit de disponibilité pourrait entraîner une hausse des prix et être préjudiciable aux ménages vulnérables.

Graphique 24: Calendriers de commercialisation des cultures principales dans le Mono



Source: Données ménages de l'AGVSA 2013

Ouémé

Environ 18 pour cent des ménages ont pratiqué l'agriculture. Parmi ces ménages, seulement 6 pour cent ont cultivé une des cultures principales (sorgho, maïs, mil, manioc, niébé, igname, riz). Un calendrier n'a pu être établi car la proportion de ménages (6%) qui participent aux échanges est trop faible.

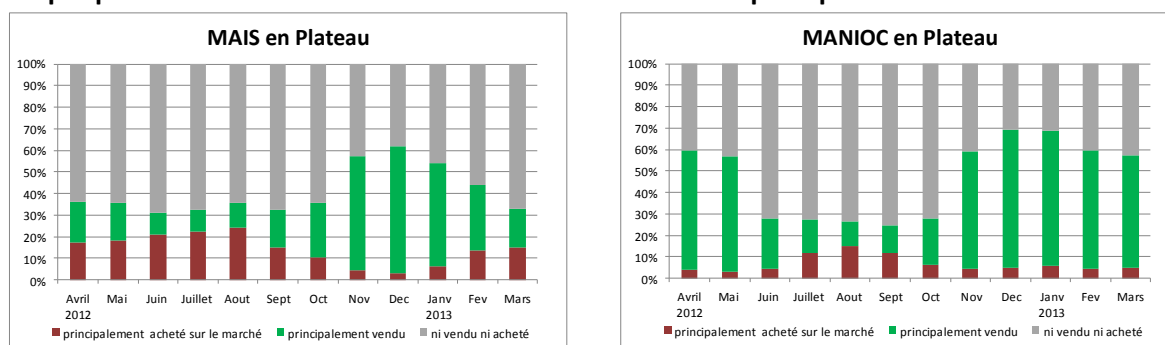
Plateau

Environ 40 pour cent des ménages ont pratiqué l'agriculture au cours de 2012-2013. Parmi eux 39 pour cent avaient cultivé une des cultures principales (37% le maïs et 15% le manioc). Le Plateau est un département producteur de maïs et de manioc. Une forte proportion de ménages était impliquée dans les transactions de ces produits au cours de la campagne.

Maïs: A partir de septembre 2012, la proportion de ménages acheteurs de maïs avait diminué de plus de 10 pour cent à moins de 5 pour cent (novembre-décembre 2012). Pendant la même période, le pourcentage de ménages vendeurs avait augmenté de 15 pour cent à près de 60 pour cent. De janvier à mars 2013, cette proportion de vendeurs a diminué pour s'établir à près de 20 pour cent. Cette évolution pourrait être expliquée par la période de vente (de septembre jusqu'à décembre 2012 et janvier 2013) plus favorable aux ménages acheteurs. C'est la période entre les deux récoltes. Par contre le nombre d'acheteurs a commencé à augmenter vers la fin de mars (pré-soudure) jusqu'à août 2012. Mars 2013 a été le mois de transition entre fin de commercialisation du maïs et début de la période de soudure dans la zone sud du Bénin.

Manioc: Le Plateau est un des grands producteurs de manioc. Le manioc est transformé en gari (farine de manioc) denrée de grande consommation au Bénin. Une proportion importante de ménages a vendu manioc (gari) à partir de novembre 2012 (plus de 55%) jusqu'en janvier 2013 (près de 70%). Mais de juin à octobre 2012, la rareté du produit s'était traduite par la présence d'une proportion de plus en plus réduite de ménages vendeurs (20% à environ 10%).

Graphique 25: Calendriers de commercialisation des cultures principales dans le Plateau



Source: Données ménages de l'AGVSA 2013

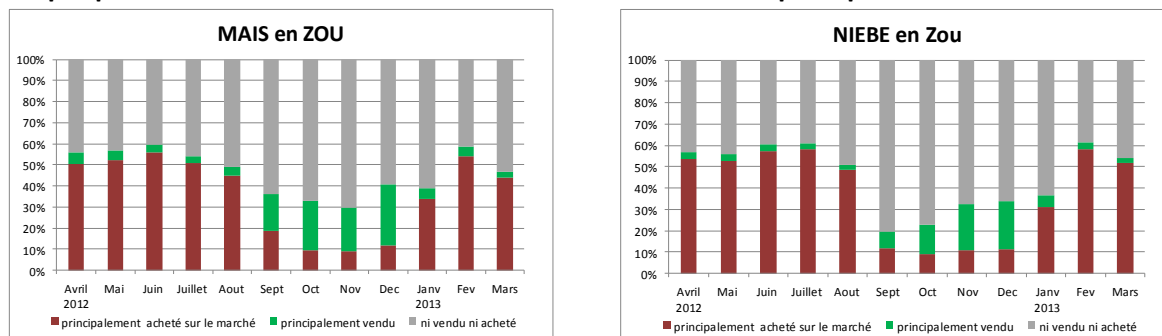
Zou

Dans ce département, 37 pour cent des ménages ont pratiqué l'agriculture. Parmi ces derniers 35 pour cent ont cultivé une des cultures principales (33% le maïs et 11% le niébé).

Maïs: Le Zou est également un département où cette denrée est très échangée. Comme dans le Mono, il y a eu plus d'acheteurs que de vendeurs au cours de la campagne. La présence de ménages acheteurs a été importante d'avril à août 2012 et de janvier à mars 2013. Moins de vendeurs étaient présents pendant la soudure et pendant la commercialisation du produit après la deuxième récolte (novembre-décembre 2012). Cependant entre septembre et décembre 2012, 15 à 30 pour cent des ménages ont vendu du maïs issu de la première récolte dans le sud. Comme dans le Mono, les ménages vulnérables du Zou sont très exposés à la fluctuation des prix en raison du nombre très important de ménages acheteurs tout au long de l'année.

Niébé: Le produit a suivi les mêmes tendances que le maïs. Les acheteurs ont été plus nombreux que les vendeurs.

Graphique 26: Calendriers de la commercialisation des cultures principales dans le Zou



Source: Données ménages de l'AGVSA 2013

5.1.8. Bétail

Dans l'ensemble du pays, environ 36 pour cent des ménages possèdent du bétail. C'est surtout en milieu rural (48%), dans les départements du nord du pays (Atacora, Alibori, Borgou et Donga), le Mono et le Zou que la proportion de ménages qui possèdent du bétail est la plus élevée. Presque tous les ménages possédant du bétail indiquent avoir de la volaille (89%). Les ménages de l'Alibori (87%), du Borgou (41%) et de l'Atacora (25%) sont ceux qui possèdent le plus fréquemment des bovins.

Dans l'ensemble, les cheptels sont de petite taille avec une médiane de 0.6 UBT au niveau national.³⁵ Ce sont les ménages vivant dans le nord du pays plus particulièrement le département de l'Alibori (4,6 UBT/ménage), du Borgou (1,6 UBT/ménage) et de l'Atacora (1,1 UBT/ménage) qui possèdent le plus de bétail. Ces départements ont une grande tradition d'élevage et une forte prévalence d'activités agropastorales.

Les éleveurs, les commerçants de produits agricoles et d'élevage et dans une moindre mesure les ménages pratiquant l'agriculture sont les groupes qui ont le plus de bétail avec des moyennes respectivement de 11,7 UBT/ménage, 3,4 UBT/ménage et 2,8 UBT/ménage.

La proportion des ménages qui possèdent du bétail est plus élevée chez les ménages les plus pauvres. En effet, la proportion des ménages qui possèdent des animaux croît avec la décroissance de l'indice de richesse: de 33 pour cent des ménages du quintile des plus riches à 53 pour cent des ménages dans le quintile des plus pauvres.

³⁵ L'UBT permet d'exprimer la possession de bétail à travers l'addition des différents types d'animaux appartenant au ménage. Les équivalences en UBT pour les bovins, les ovins, les caprins, les équidés sont fondées sur les calculs de Boudet, G. (1997), celles pour les volailles, les porcs et les chameaux ont été calculées proportionnellement au poids de ces espèces par rapport à une UBT qui est équivalente à un animal ayant un poids vif de 250 kg. Bovins = 0.73 UBT; Caprins/Ovins = 0.12 UBT; Porcs = 0.16; Volailles = 0.005 UBT; Chameaux = 1.25 UBT; Ânes = 0.5 UBT; Chevaux = 1 UBT.

Tableau 23: Possession des animaux par groupe de moyens de subsistance

		Possession d'animaux	UBT	UBT
		Pourcentage des ménages	Moyen	Médiane
Groupe de moyen de subsistance	Agriculture uniquement (100% du revenu totale)	56%	2,01	0,82
	Agriculture avec autre(s) source(s) (moins de 100% du revenu total vient de l'agriculture)	67%	2,82	0,82
	Élevage/pêche	63%	11,65	2,84
	Commerce des produits agricole et animaux	48%	3,42	0,51
	Commerce divers (petit et gros)	36%	1,20	0,35
	Travail Journalier	37%	0,55	0,31
	Travail spécialisé, artisanat, petit métier	37%	0,94	0,45
	Transport	33%	0,65	0,38
	Salarié	36%	1,38	0,40
	Assistance (aide, transfert)	32%	1,34	0,32
	Autres	37%	2,58	0,51
Quintiles de l'Indice de richesse	Plus pauvres	53%	3,41	0,67
	Pauvres	48%	2,46	0,64
	Moyens	48%	2,13	0,63
	Riches	45%	1,52	0,60
	Plus riches	33%	1,87	0,36
Groupes de Consommation alimentaire	Consommation Pauvre/Limite (SCA 0 - 35)	53%	2,39	0,62
	Consommation acceptable (SCA 35.5 et plus)	46%	2,64	0,65
Total		48%	2,56	0,64

Il n'y a pas eu de changement substantiel depuis 2008 du nombre moyen de bétail par ménage au niveau national. Il est passé de 2,5 UBT en 2008 à 2,6 UBT en 2013. Le nombre moyen de bovin par ménage est passé de 2,2 UBT en 2008 à 2,1 en 2013.

Posséder du bétail constitue une stratégie de survie importante pour les ménages. Le bétail représente une forme d'épargne. Ainsi, la possession de bétail peut améliorer la disponibilité et l'accessibilité physique aux aliments, notamment ceux riches en protéines animales telles que la viande et le lait. Néanmoins, dans cette enquête, les ménages en possession de bétail ont tendance à être ceux les plus défavorisés selon les indicateurs de la sécurité alimentaire. Cela ne signifie pas que la possession de bétail est une cause de vulnérabilité.

5.2. Disponibilité alimentaire

Résultats clés

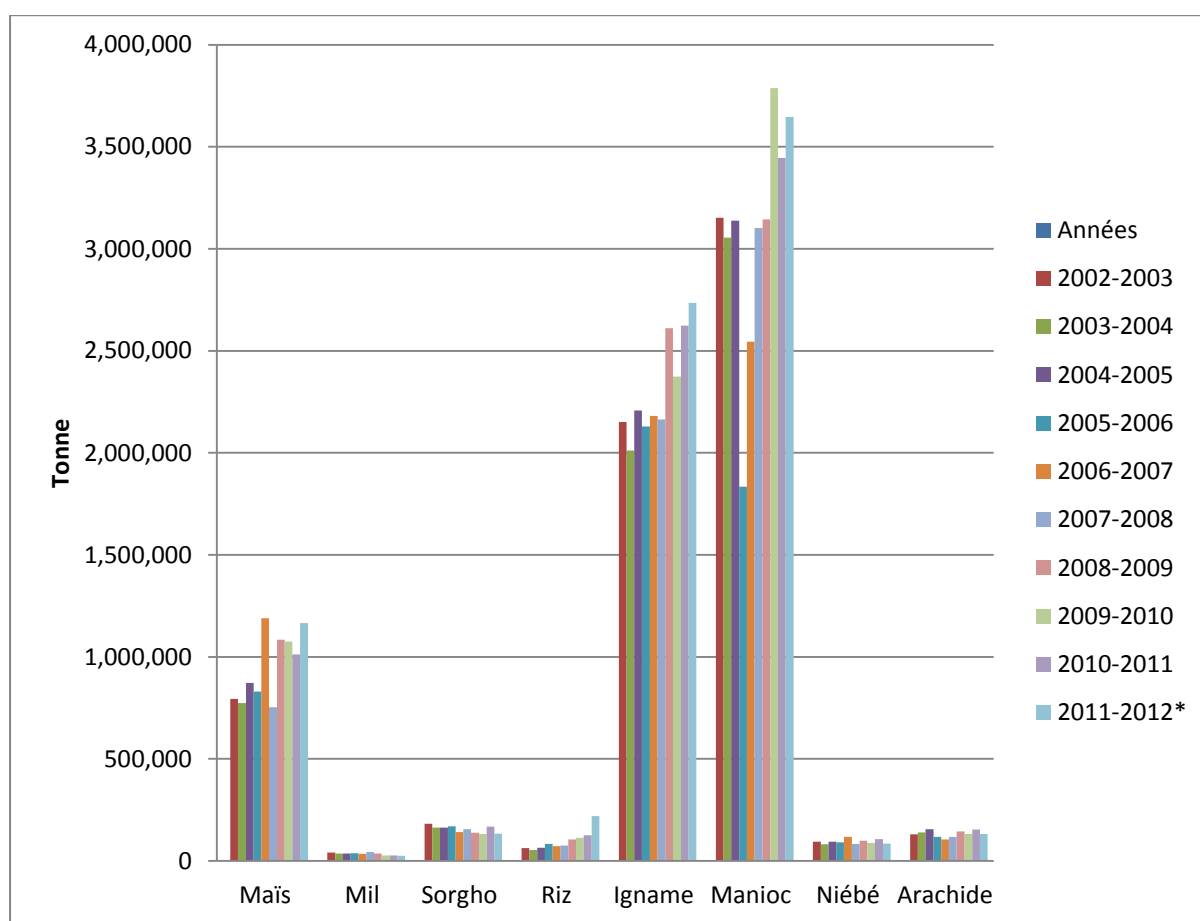
- Malgré les efforts des gouvernements successifs, l'agriculture au Bénin est encore une agriculture de type familial dont la mécanisation des moyens de production amorcée en 2009 n'est pas encore totalement généralisée.
- Le maïs est la denrée de base la plus cultivée et sa disponibilité au niveau du pays est globalement satisfaisante.
- Ces dix dernières années, la production nationale de céréales et tubercules a connu quelques excédents, notamment au cours des campagnes 2006-2007, 2008-2009 et 2011-2012. Mais la production vivrière a connu, au cours de la campagne 2012-2013, un repli d'environ 3 pour cent par rapport à 2011-2012. La production de racines et tubercules a elle diminué de 5 pour cent pour la même période.
- En 2012, les stocks détenus aussi bien par les ménages agricoles que les commerçants sont moyens avec des disparités régionales dans le pays.
- La mise en place par le gouvernement à travers l'ONASA, du Programme dit « stock de solidarité » est une bouffée d'oxygène pour les ménages vulnérables mais il n'est pas, à des périodes données, sans conséquence pour l'équilibre du marché céréalier.
- Le Bénin entretient d'intenses échanges avec les pays voisins, notamment, le Nigéria et le Niger pour les produits alimentaires comme le maïs et le gari (farine de manioc). Mais la grande majorité de ces échanges sont informels contrairement aux échanges de coton, noix de cajou et palmier à huile qui apportent les principales devises à l'État et pour lesquels un cadre formel a été établi.

5.2.1. Production locale

L'agriculture béninoise est une agriculture de type familial. Elle ne dégage pas d'excédents significatifs exportables sur une longue période à l'exception des campagnes 2006-2007, 2008-2009 et 2011-2012 quand la production de maïs a dégagé des excédents. Une importante quantité avait alors servi à atténuer la crise dans les pays du Sahel, notamment au Niger.³⁶ Malgré les efforts du gouvernement, les moyens de production demeurent encore rudimentaires et la modernisation est encore lente.

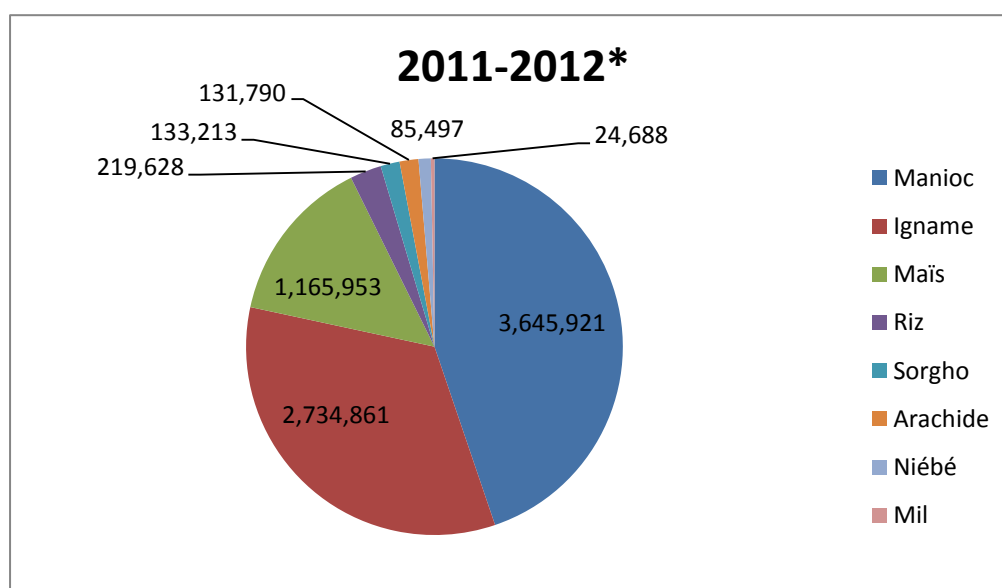
³⁶ Le PAM a acheté environ 26 000 tonnes de maïs en 2009 et 15 000 tonnes en 2012.

Graphique 27: Campagnes agricoles (2002-2003 à 2011-2012)



Source: MAEP 2013

Graphique 28: Campagne agricole(2011-2012)



Source : MAEP2013 (2011-2012* Estimations MAEP/INSAE)

L'évolution de la production nationale de maïs des dix dernières montre que le maïs est la denrée de base la plus cultivée. Sa disponibilité au niveau national est globalement satisfaisante. Les campagnes 2006-2007, 2008-2009 et 2011-2012 présentent des productions légèrement au-dessus de la moyenne de ces dix dernières années, respectivement de 22, 16 et 25 pour cent. Au Bénin, le maïs est utilisé à la fois comme denrée de base (dans le sud, centre et certaines régions du nord) et denrée de rente (dans le nord).

Cependant, la production et la disponibilité de cette denrée qui entre dans l'alimentation de la grande majorité des populations est inégalement répartie. Les départements du Mono, de l'Atacora et du Couffo qui présentent les scores de consommation alimentaire pauvre/limite les plus élevés (respectivement 49%, 48% et 47%) ont produit en moyenne respectivement environ 7,5%, 6% et 6% du maïs produit dans le pays sur les dix dernières années. Les départements qui participent à la production de plus de 10% en moyenne sur ces dix dernières années sont l'Alibori (12,5%), le Borgou (16,5%), le Plateau (18%).

En 2012, la production agricole est en légère baisse par rapport à l'année précédente. Ainsi, la production céréalière a baissé de 0,7 pour cent avec une production de 1 533 871 tonnes en 2012. La production vivrière a connu un repli d'environ 3 dû à l'insuffisance des intrants agricoles dans certaines localités et, dans une moindre mesure, à des inondations qui ont emporté une partie de la production rizicole.³⁷ La production de racines et tubercules a diminué de 4,8 pour cent (6 124 823 tonnes en 2012). Les cultures de rente (coton, arachide, ananas, canne à sucre et tabac) dominées par le coton ont connu une baisse de 21,4 pour cent par rapport à 2011 avec une production totale de 817 663 tonnes en 2012. La production du coton, principale devise d'exportation du pays a baissé de 9,5 pour cent avec une production de 240 028 tonnes en 2012.

5.2.2. Stocks

Les stocks, aussi bien au niveau des ménages que des commerçants, sont en général de quantité moyenne par rapport à l'année précédente avec des disparités régionales dans le pays.³⁸ Les principaux produits stockés sont le maïs, le sorgho/mil, le soja, le niébé et le gari.

Depuis la crise liée à la hausse des prix des denrées de base en 2008, le Gouvernement du Bénin a mis en place un programme dit "stock de solidarité ou de sécurité" pour réguler le marché. Il achète du maïs et du riz localement pendant la récolte et les revend à prix social (subventionné) pendant la soudure. Au cours de la campagne 2011-2012, l'Office National d'Appui à la Sécurité Alimentaire (ONASA) a pu collecter environ 7780 tonnes de maïs et 2000 tonnes de riz qui ont été vendus respectivement à 125 CFA et 200 CFA le kilogramme. Ces achats institutionnels bénéficient aux ménages vulnérables qui peuvent ainsi accéder aux denrées en période difficile mais certains commerçants se plaignent de son effet parfois déstabilisateur sur les marchés.

³⁷ Perspectives Économiques en Afrique (2013). <http://www.africaneconomicoutlook.org/fr/pays/afrique-de-louest/benin/>

³⁸ Selon la dernière enquête conjointe sur l'évaluation de marché et de stocks conduite en mai 2013, par le CILSS, le FEWS-NET, le PAM et la FAO.

5.2.3. Import/export

L'économie du Bénin demeure sous-développée et dépendante de l'agriculture de subsistance, de la production de coton et du commerce régional.

Les principaux produits agricoles d'exportation sont le coton, la noix de cajou, le beurre de karité, le textile, les produits de palme et les fruits de mer. Les cultures vivrières telles que le maïs et le manioc (gari) sont aussi très échangées entre le Bénin et ses voisins. Le pays importe des denrées alimentaires, des biens d'équipement et des produits pétroliers.

Si les échanges de certains produits comme le coton, la noix de cajou, le palme sont bien encadrés, les échanges des produits alimentaires de base tels que le maïs et le manioc (gari) avec les pays de la sous-région sont souvent informels. Selon l'Enquête de l'INSAE sur le Commerce Extérieur non Enregistré au Cordon Douanier (ECENE) réalisé en septembre 2010, ces produits font l'objet d'intenses transactions entre le Bénin, le Nigéria, le Niger, le Togo et dans une moindre mesure le Burkina-Faso. Selon cette enquête, environ 25 000 tonnes de maïs sortent du pays chaque année contre environ 11 000 tonnes qui entrent en provenance des pays voisins. Il faut ajouter les demandes et achats institutionnels formels qui sollicitent le disponible céréalier du Bénin. Chaque année, plus de 15 000 tonnes de maïs et 1 500 tonnes de riz partent en direction du Nigéria, plus de 6000 tonnes de maïs partent vers le Niger et plus de 1 400 tonnes de maïs et 200 tonnes de riz vers le Togo. Mais ces sorties sont beaucoup plus importantes (3 à 4 fois) en années de crise. Le Bénin reçoit environ 9 500 tonnes de maïs et 950 tonnes de riz en provenance du Togo chaque année et d'environ 1 800 tonnes de maïs et 6 000 tonnes de riz du Nigéria.

5.3. Accès des ménages au marché et dépendance

Résultats clés

- Les années 2008 et 2012 ont connu les plus fortes tensions inflationnistes des vingt dernières années avec des taux respectivement de 7,9 pour cent et 6,7 pour cent. Ces taux sont largement au-dessus du seuil de 3 pour cent retenu par l'UEMOA dans le cadre de la convergence économique de cet espace.
- L'inflation est due à la hausse des prix des produits alimentaires, des prix du « logement, eau, gaz et autres combustibles » et des transports avec des taux de 6,6 pour cent en 2008 et 4,1 pour cent en 2012. Ces hausses pourraient accentuer les difficultés des ménages pauvres pour accéder aux produits alimentaires, aux services sociaux de base et aux transports.
- Dans les zones rurales, plus de 65 pour cent des villages sont à plus d'une demi-heure de marche du marché le plus proche. Dans les zones urbaines, seulement 33 pour cent des quartiers sont à plus d'une demi-heure de marche du marché (8% à Cotonou). En zone rurale, 28 à 46 pour cent des ménages, selon les zones, ont des difficultés pour accéder aux marchés entre juin et octobre. Les inondations sont souvent la principale raison.
- Le maïs, des tubercules et le niébé étaient les produits les plus vendus sur les marchés. La grande majorité des ménages ont vendu au moins un de ces produits au cours de la campagne

2012-2013. Les grands flux concernent le maïs et les tubercules à des périodicités données, avec des quantités qui varient considérablement (période de récolte, pré soudure et soudure) entre le nord et le sud d'une part et entre le centre et le sud d'autre part. Le maïs est aussi très échangé entre le Bénin et ses voisins, notamment le Nigéria et le Niger.

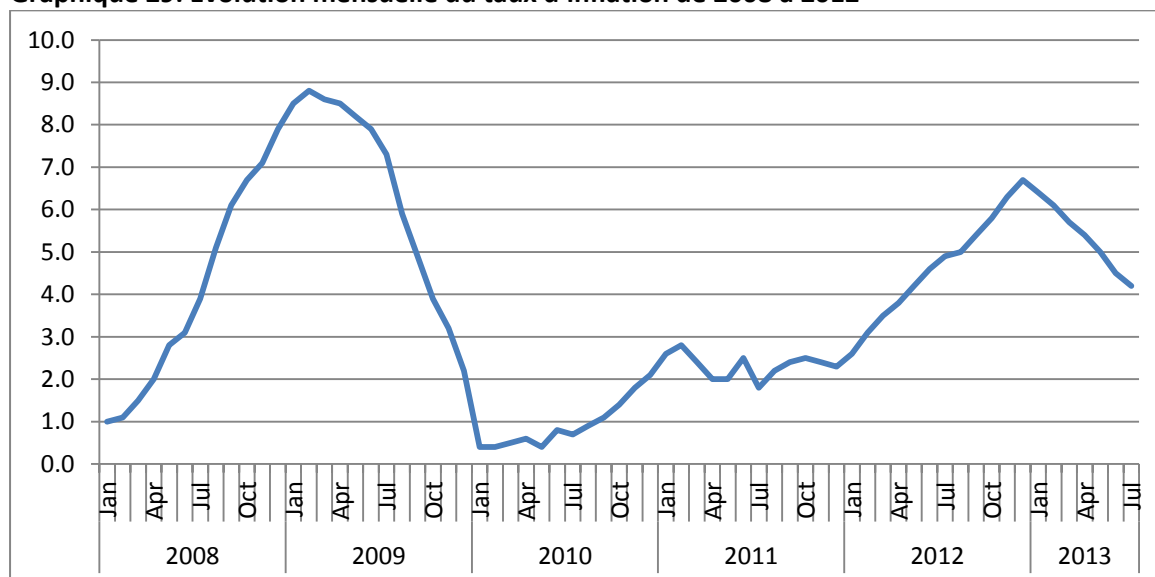
- Les ménages dépendent fortement des marchés pour s'approvisionner. Pour plus de 85 pour cent des ménages, l'achat est la source principale des vivres qu'ils consomment. Pour seulement 13 pourcent des ménages, leur principale source d'approvisionnement est leur production propre.

5.3.1. Tendence globale de l'inflation (2008-2013)

L'analyse de l'évolution du taux annuel de l'inflation de 2008 à 2012 révèle que les années 2008 et 2012 ont été particulièrement marquées par des tensions inflationnistes. Les taux sont largement au-dessus du seuil de 3 pour cent retenu par l'Union Économique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) dans le cadre de la convergence économique dans cet espace. Les niveaux d'inflation observés en 2008 et 2012 sont les plus élevés des vingt dernières années après ceux enregistrés en 1994 (année de dévaluation du franc CFA). Ces tensions sont par contre très faibles en 2009, 2010 et 2011 (annexe 3).

Il existe deux périodes de forte inflation mensuelle entre 2008 et 2013 : la période de juin 2008 à novembre 2009 et la période de février 2012 à juillet 2013.

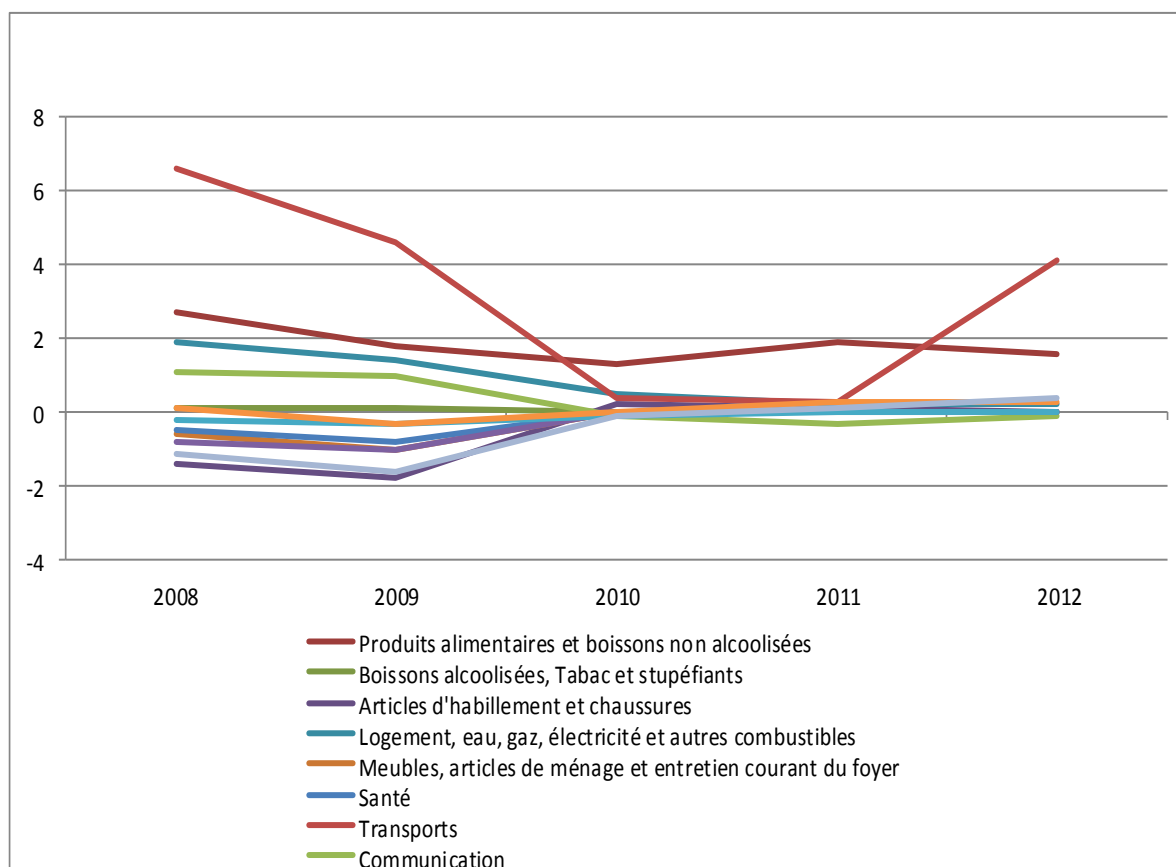
Graphique 29: Évolution mensuelle du taux d'inflation de 2008 à 2012



Source : INSAE, 2013

Au cours de ces cinq dernières années, trois fonctions de consommation ont contribué de façon significative à l'inflation au Bénin. Il s'agit des « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées », de « Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles » et des « Transports ».³⁹

Graphique 30: Contributions à l'inflation des grandes fonctions de consommation (2008-2012)



Source : INSAE 2013

Une analyse plus détaillée à l'intérieur des fonctions permet de cibler clairement les produits (annexe 4) à l'origine des différentes variations.

➤ **Produits alimentaires et boissons non alcoolisées**

Depuis 2008, le prix de ces produits est toujours à la hausse au Bénin. Dix produits importants sont à l'origine de cette situation. Il s'agit des variétés du riz, des viandes, des poissons, du lait, des huiles, des légumes frais et du sucre. En 2008, suite à la crise céréalière mondiale, le prix du maïs a connu une hausse importante. De même depuis l'année 2012, les prix des produits à base de tubercules, notamment du gari, produit très consommé au Bénin, sont aussi en hausse.

➤ **Les transports**

L'augmentation soutenue du prix du baril de pétrole depuis 2008 sur la scène mondiale et la politique de révision à la baisse par le Nigéria de la subvention accordée aux produits pétroliers,

³⁹ La contribution d'une fonction est le produit de la variation de l'indice de la fonction entre deux années par le poids de la fonction divisé par le poids total. n=année n et F.al=Fonction alimentaire :

$$\text{Contribution (F.al)} = \frac{(\text{Indice (n, F.al)} - \text{Indice(n-1, F.al)}) * \text{poids(F.al)}}{\text{indice global(n-1)} * \text{poids total}}$$

intervenue au début de l'année 2012 ont contribué à la hausse du prix de l'essence et des produits pétroliers au Bénin sur les marchés formels et informels. Cette hausse a conduit à une augmentation des prix des transports et par conséquent des prix des denrées alimentaires. En effet, l'approvisionnement des différents marchés se fait majoritairement par le biais des transports terrestres.

➤ Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles

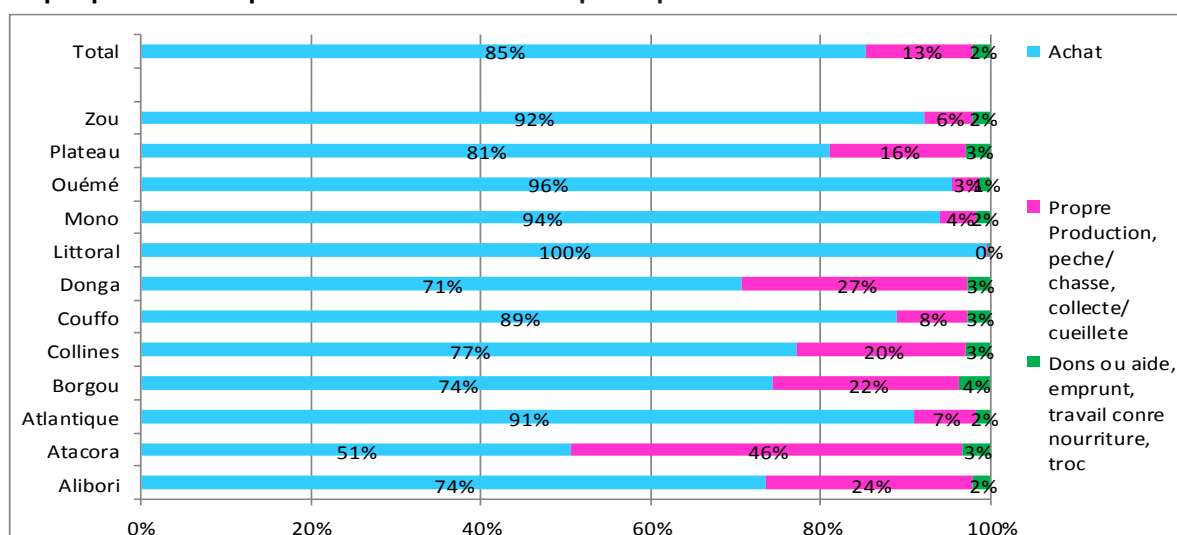
Les prix des loyers et des services associés ont connu une hausse continue d'environ 20 pour cent au cours de ces cinq dernières années. Cette hausse s'expliquerait par l'absence de contrôle et de mesures dans ce secteur. Le système de distribution et de commercialisation du ciment est sujet à des spéculations sur les prix compte tenu de la demande forte et pressante et du manque de contrôle des ventes informelles qui pratiquent des prix nettement supérieurs au prix officiel. Cette défaillance du système de distribution et de commercialisation s'observe également pour le gaz et les combustibles liquides. Il faut ajouter le relèvement du prix de l'électricité en 2010 face à la crise énergétique au Bénin.

5.3.2. Sources d'approvisionnement des ménages

Les ménages dépendent fortement des marchés pour s'approvisionner.⁴⁰ Pour plus de 85 pour cent des ménages, l'achat est la source principale des vivres qu'ils consomment. Pour seulement 13 pourcent des ménages, leur principale source d'approvisionnement est leur production propre. Cette proportion est plus élevée dans certains départements: Atacora (46%), Donga (27%), Alibori (24%), Borgou (22%) et les Collines (20%).

Une portion marginale de ménages (2%) dépend des dons ou des aides.

Graphique 31: Principales sources des aliments par département

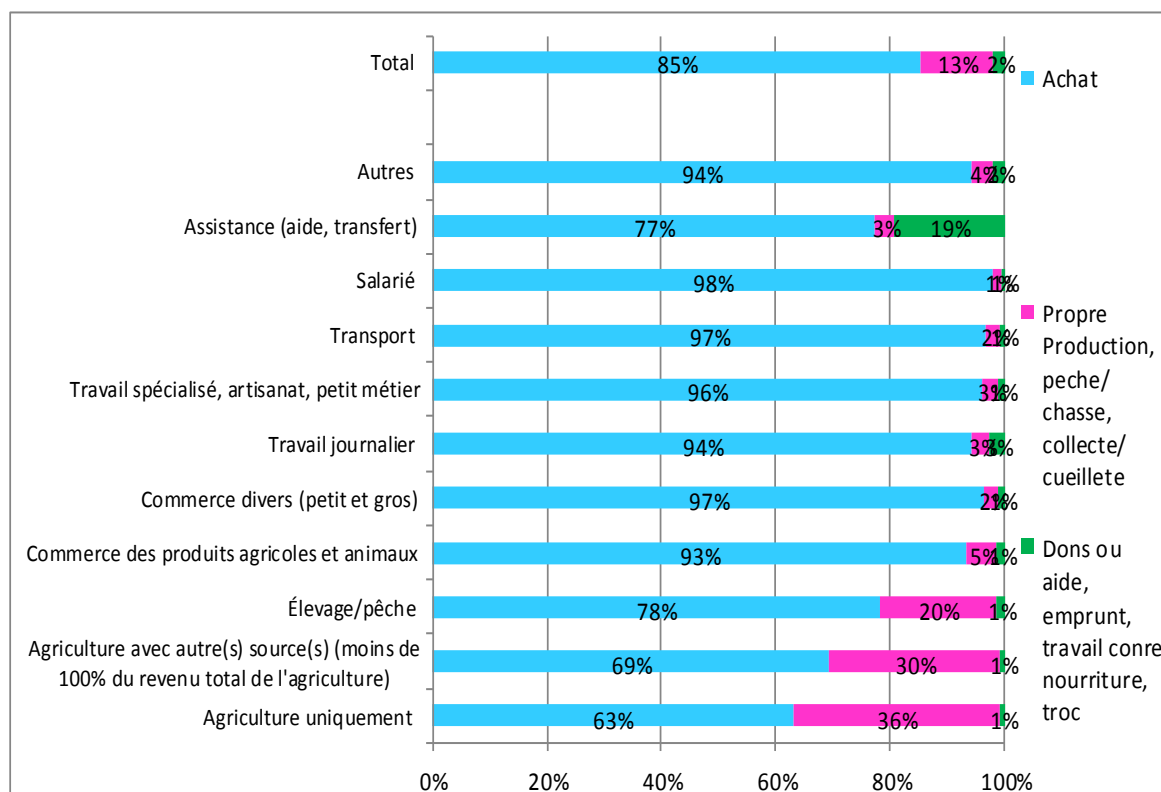


Source: Données ménages de l'AGVSA 2013

⁴⁰L'enquête a collecté des informations sur la principale source des différents aliments consommés par le ménage pendant les sept jours précédents l'enquête. Cet indicateur ne montre pas le pourcentage de nourriture provenant des différentes sources la quantité de nourriture n'ayant pas été collectée. En revanche, le pourcentage (moyenne) de jours de consommation provenant des différentes sources est disponible.

La part des aliments issus de la propre production est plus importante pour les ménages qui dépendent uniquement de l'agriculture (36%), des ménages dont l'agriculture est une des sources de revenu (30%) et des ménages qui vivent de l'élevage/pêche (20%). Mais les marchés restent la source principale d'approvisionnement pour la grande majorité d'entre eux.

Graphique 32: Principales sources des aliments par groupes de moyens de subsistance



Source: Données ménages de l'AGVSA 2013

Pour tous les aliments, la source principale d'approvisionnement est l'achat. Néanmoins, quelques aliments proviennent de sources secondaires. Par exemple, la propre production est une source importante pour les denrées alimentaire telles que les racines et tubercules (29%), les céréales (24%) et les légumes à feuilles vert foncé (12%).

Graphique 33: Principales sources d'approvisionnement par aliment

Groupes d'aliments	Aliments	% de ménages qui ont consommé l'aliment au cours des 7 jours précédents (au moins 1 jour sur 7)	Sources principales (parmi les ménages qui l'ont mangé)
Aliments de base	Riz	71%	• Achat en comptant (92%) • Propre production (5%)
	Racines/Tubercules	61%	• Achat en comptant (64%) • Propre production (29%) • Dons (6%)
	Banane plantain	11%	• Achat en comptant (77%) • Propre production (10%) • Cueillette/collecte (6%)
	Pain, pâtes, etc.	37%	• Achat en comptant (98%)
	Céréales	99%	• Achat en comptant (70%) • Propre production (24%)
Légumineuses	Légumineuses, noix, arachides, etc.	62%	• Achat en comptant (82%) • Propre production (13%)
Légumes	Légumes de couleur orange	6%	• Achat en comptant (87%) • Propre production (7%)
	Légumes à feuilles vert foncé	88%	• Achat en comptant (79%) • Propre production (12%) • Collecte/cueillette (7%)
	Autres légumes	80%	• Achat au comptant (95%)
Fruits	Fruits de couleur orange	9%	• Achat en comptant (70%) • Collecte/cueillette (15%) • Propre production (13%)
Viande, poissons, fruits de mer, œufs	Autres fruits	17%	• Achat en comptant (81%) • Collecte/cueillette (8%) • Propre production (7%)
	Viande	35%	• Achat en comptant (82%) • Chasse (8%) • Propre production (6%)
	Abats rouges	4%	• Achat en comptant (76%) • Propre production (11%) • Chasse (10%)
	Poisson, fruits de mer	73%	• Achat en comptant (95%)
	Œufs	20%	• Achat en comptant (92%) • Propre production (7%)
Lait/Produits laitiers	Lait/produits laitiers	19%	• Achat en comptant (92%) • Propre production (5%)
Huile/gras	Huile/gras	98%	• Achat en comptant (91%) • Propre production (6%)
Sucre	Sucre/miel/produits sucrés	67%	• Achat en comptant (98%)

Source: Données ménages de l'AGVSA 2013

5.3.3. Accès physique au marché

Un peu plus de la moitié des villages et quartiers (51%) sont à environ une demi-heure de marche du marché le plus proche. Dans 28 pour cent des villages /quartiers, les ménages mettent entre une demi-heure et une heure et demie pour atteindre le marché le plus proche, tandis que dans 21 pour cent des villages, les ménages sont obligés de marcher plus d'une heure et demie pour parvenir au marché le plus proche.

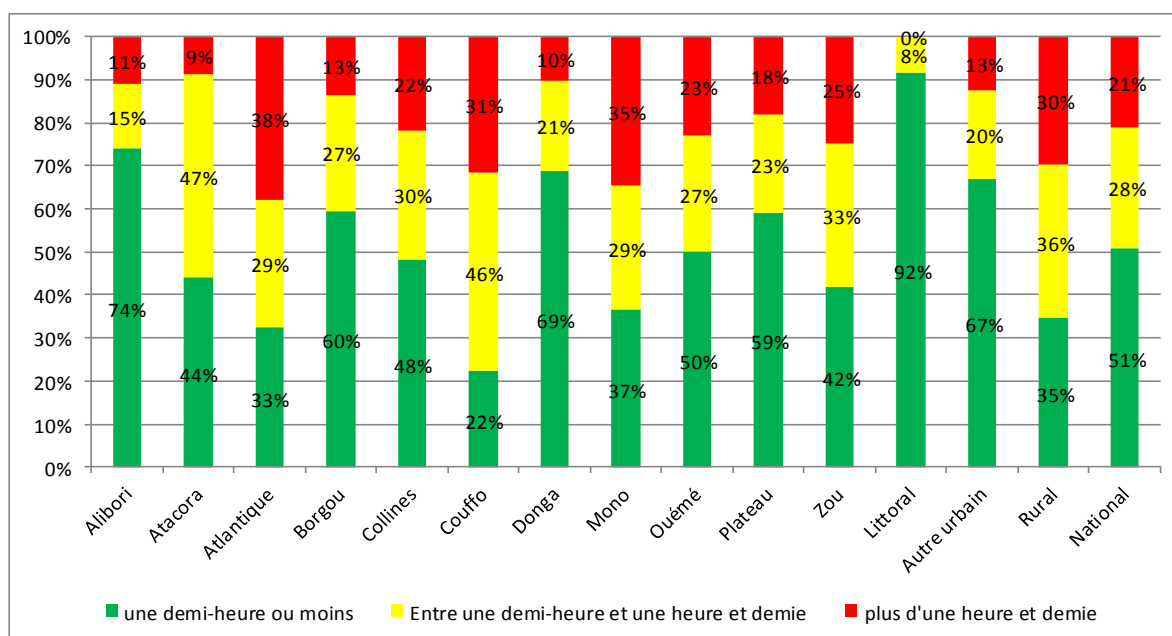
En zone rurale, dans seulement 35 pour cent des cas, le marché est à une demi-heure de marche, contre 67 pour cent en zone urbaine et 92 pour cent à Cotonou.

Ce temps d'accéder au marché n'a pas évolué significativement par rapport à 2008.⁴¹ À l'époque, 49 pour cent des villages /quartiers étaient à une demi-heure de marche du marché le plus proche au niveau national, 70 pour cent en zone rurale et 35 pour cent en zone rurale.

Les villages/quartiers enquêtés dans le Littoral sont proportionnellement les plus proches des marchés, suivis de ceux de l'Alibori, la Donga, le Borgou, et le Plateau.

Les proportions les plus élevées de village dont les habitants doivent parcourir de grandes distances (plus de 1h30 de marche) pour accéder au marché le plus proche, sont dans les départements de l'Atlantique (38%), le Mono (35%) et le Couffo (31%).

Graphique 34: Temps nécessaire pour accéder au marché le plus proche à pieds
(proportion de villages/quartiers enquêtés)



Source: Données communautaires de l'AGVSA 2013

L'accessibilité physique est satisfaisante une grande partie de l'année au niveau national. L'accessibilité est meilleure en zone urbaine qu'en zone rurale. En zone rurale, 28 à 46 pour cent des ménages selon les zones ont des difficultés à accéder au marché entre juin et octobre. En général les mois de juillet à octobre sont un peu plus difficiles d'accès au niveau national (26 à 36% des ménages).

Les marchés du Littoral, de l'Ouémé et du Borgou sont accessibles 12 mois sur 12. Ceux de l'Alibori, l'Atacora, et la Donga sont accessibles 10 mois sur 12. Par contre, ceux de l'Atlantique, du Couffo et du Mono ont la plus longue période d'inaccessibilité (mai à octobre).

La raison principale invoquée par les ménages est les inondations.

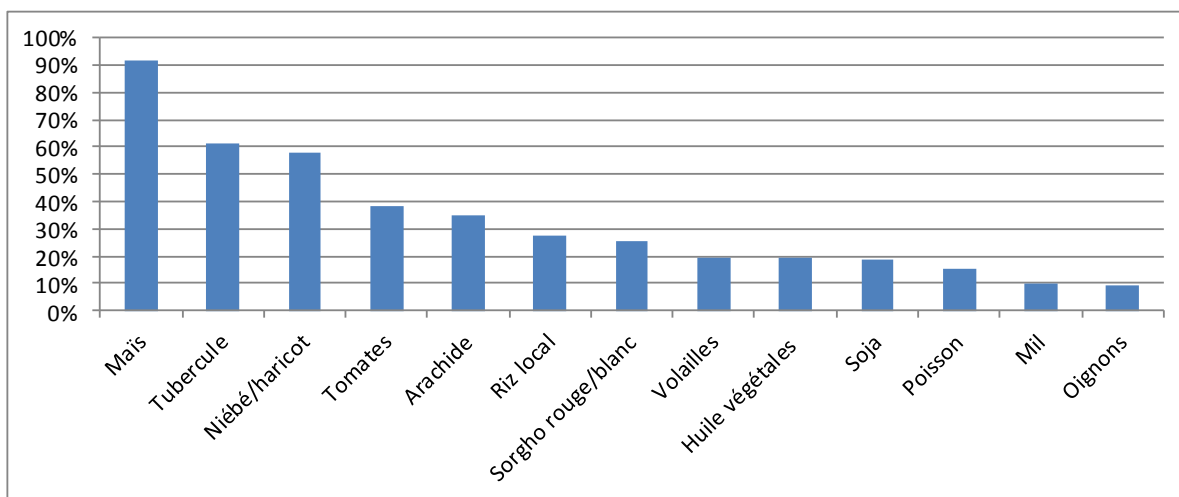
⁴¹ AGVSAN 2008

5.3.4. Vente de produits agricoles par les ménages

La majorité des ménages agricoles ont vendu du maïs (92% des communautés ont indiqué que les ménages vendent du maïs), des tubercules (60%) ou du niébé (58%) au cours de la campagne 2012-2013. Une proportion importante de ménage a vendu des tomates, de l'arachide, du riz et du sorgho.

Graphique 35: Principaux produits vendus par les ménages sur les marchés (2012-2013)

Il s'agit du pourcentage des communautés qui ont indiqué la vente des produits suivants par les ménages

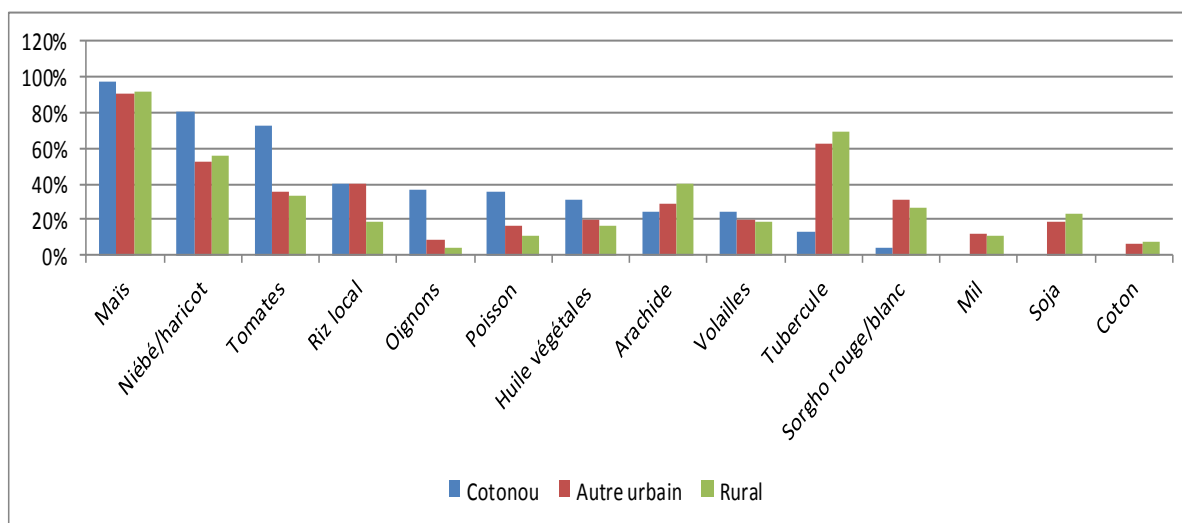


Source: Données communautaires de l'AGVSA 2013

A Cotonou, les ménages ont vendu plus de tomates (environ 73% des communautés) que les ménages des autres zones du pays (environ 33%). L'arachide, les tubercules et le sorgho ont été plus vendus par les ménages dans les zones rurales que les zones urbaines.

Graphique 36: Principaux produits vendus sur les marchés à Cotonou, en zone urbaine et rurale

Il s'agit du pourcentage des communautés qui ont indiqué la vente des produits suivants par les ménages



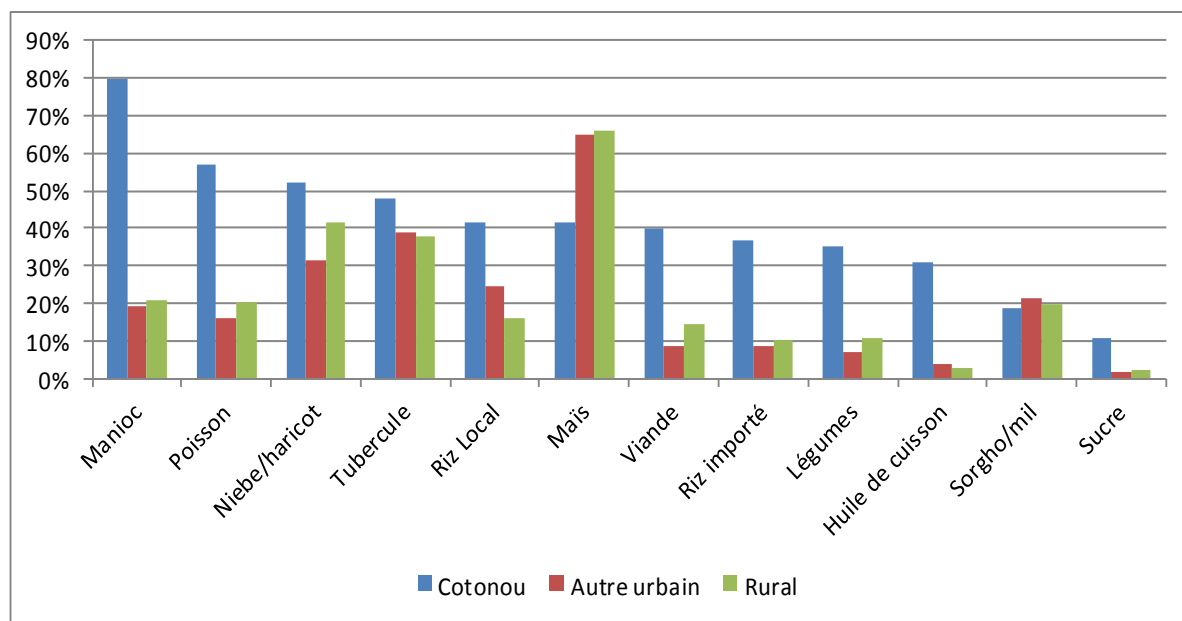
Source: Données communautaires de l'AGVSA 2013

Perceptions des ménages des ruptures de stocks sur les marchés

Selon les communautés interviewées, les principales denrées en rupture de stock sont les produits qui sont vendus régulièrement sur les marchés: le maïs, le niébé et le manioc. Les raisons principales de ces ruptures sont, selon les ménages, une faible production et le manque d'approvisionnement. Selon les ménages, la spéculation joue un rôle important à Cotonou.

Graphique 37: Denrées fréquemment en rupture de stock à Cotonou, en zones urbaines et rurales

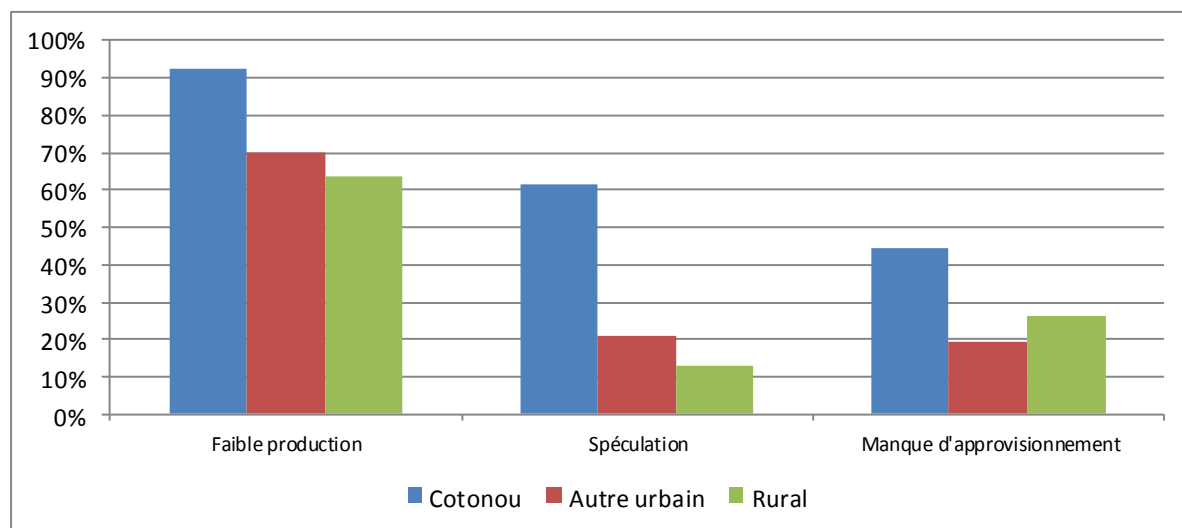
Les pourcentages sont ceux des communautés interrogées (et non des ménages)



Source: Données communautaires de l'AGVSA 2013.

Graphique 38: Principales raisons des ruptures de stock

Les pourcentages sont ceux des communautés interrogées qui ont connu une rupture de stock



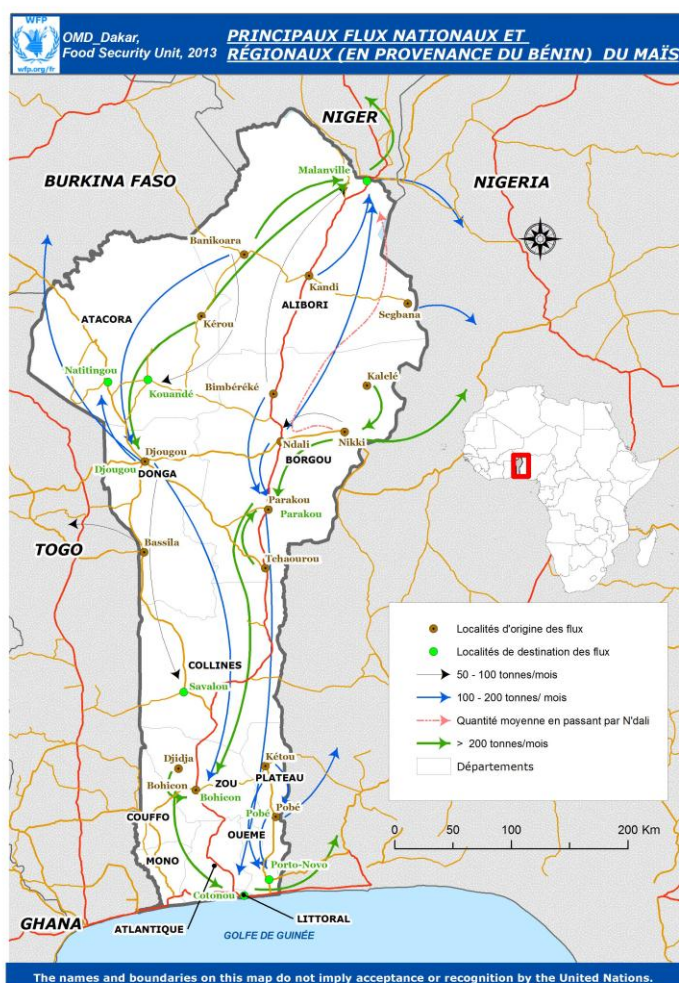
Source: Données communautaires de l'AGVSA 2013.

5.3.5. Flux des denrées alimentaires

Au niveau national, les grands flux du maïs sont dirigés vers les marchés de Bohicon, Cotonou (Dantokpa), Malanville et dans une moindre mesure Djougou. Le maïs produit au nord approvisionne aussi bien les zones du nord que celles du sud (de la période allant de la récolte en novembre-décembre à mars-avril qui est le début de la soudure). Tandis que le maïs produit au sud du pays a tendance à ravitailler uniquement les zones méridionales.

Sur le plan régional, le Bénin entretient d'intenses relations commerciales de produits vivriers avec ses voisins (Niger, Nigéria et Burkina Faso). Les flux importants sont enregistrés en direction du Niger à partir de Malanville et vers le Nigéria à partir de Nikki et Cotonou (Dantokpa). Environ 200 à 600 tonnes de maïs partent de Nikki vers le Nigéria chaque jour de marché (le marché s'anime tous les cinq jours).⁴² Cette pression sur le marché de Nikki est une des conséquences des inondations récentes qui ont frappé certaines régions productrices de maïs au Nigéria. Cependant, des flux non moins importants proviennent de ces pays voisins vers l'intérieur du Bénin, notamment du Nigéria et parfois le Burkina-Faso.

Carte 7: Principaux flux régionaux et nationaux du maïs



Source: Données Atlas sécurité alimentaire du Bénin, 1997/ INSAE, ECENE 2010

⁴²Selon les acteurs rencontrés lors du passage des équipes de la dernière enquête conjointe sur l'évaluation de marché et de stocks conduite en mai 2013, par le CILSS, le FEWS-NET, le PAM et la FAO.

5.4. Performance des marchés

Résultats clés

- Au niveau national, en mai 2013, les prix des principales céréales étaient supérieurs à leurs moyennes quinquennales 2008-2012: + 39 pour cent pour le gari ordinaire, + 9 pour cent pour le maïs blanc, + 8 pour cent pour le riz local et + 5 pour cent pour le riz importé.
- Le caractère anormalement élevé des prix du gari qui apporte 16 pour cent de la contribution calorifique totale de la population constitue une limite sérieuse à l'accès économique des populations les plus vulnérables.
- Le pic saisonnier des prix varie d'une année à l'autre en fonction du niveau de la production. Il se situe en juillet-août pour les années de bonne production (2007-2008, 2009-2010, 2011-2012) et oscille entre avril et mai pour les années de moins bonne production (2008-2009 et 2010-2011).
- Certaines catégories professionnelles (artisans, petits commerçants, pêcheurs, salariés agricoles) ont connu une diminution de leur pouvoir d'achat pour accéder à certains produits alimentaires en 2012. Les producteurs spécialisés comme les riziculteurs, les producteurs de soja et de palmier à huile sont eux parvenus à maintenir leur pouvoir d'achat.
- Les marchés au Bénin sont bien intégrés en ce qui concerne le maïs et le riz importé dont les prix restent relativement stables et ne présentent pas de grande disparité d'un marché à un autre contrairement au gari et au riz local dont la production est très localisée dans le pays.

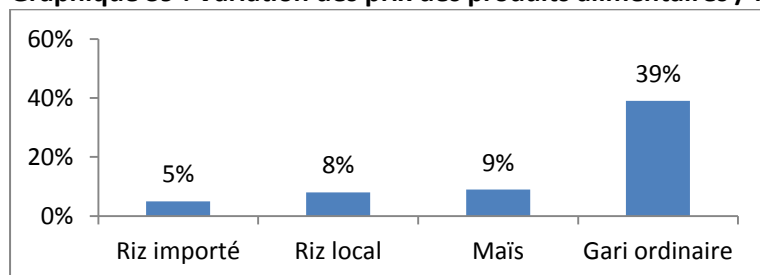
5.4.1. Évolution et prévisions des prix des principales céréales

Tendance des prix et saisonnalité

En mai 2013, les prix des produits alimentaires étaient en légère augmentation par rapport à la moyenne des cinq dernières années, à l'exception des prix du gari qui est lui en forte hausse. En effet, au mois de mai 2013, les prix nationaux sont supérieurs à leurs moyennes quinquennales 2008-2012 de 9 pour cent pour le maïs blanc, huit pour cent pour le riz local et cinq pour cent pour le riz importé et 39 pour cent pour le gari ordinaire.

Le gari apporte 16% de la contribution calorifique totale au niveau national, second après le riz. Le caractère anormalement élevé des prix de cette denrée constitue une limite à l'accès économique des populations les plus vulnérables.

Graphique 39 : Variation des prix des produits alimentaires / moyenne quinquennale 2008-2012



Source : ONASA 2013

Les marchés qui ont enregistré les hausses les plus importantes sont: Pobè (+123%), Kétou (+74%), Ouèssè (+73%), Bohicon (+62%) et Houndjro (+59%) pour le gari ordinaire ; Kétou (+30%), Ouèssè (25%), Pobè (22%) et Glazoué (21%) pour le maïs ; Glazoué (+59%), Djougou (+23%) pour le riz local.

Par contre, les prix sont retournés à leur niveau normal pour le maïs à Tanguiéta (-5%), Dantokpa (-2%) et Djougou (+1%). Pour le riz local, les prix sont à des niveaux normaux à Tanguiéta (+2), Natitingou (+3%) et à des niveaux inférieurs à la normale à Ouèssè (-12%) et Malanville (-8%). Concernant le gari ordinaire, seul le marché de Tanguiéta enregistre des niveaux de prix inférieurs à la normale (-13%) tandis qu'à Natitingou ils sont à leur niveau normal.

Tableau 24: Variation des prix des produits alimentaires sur certains marchés / moyenne quinquennale (2008-2012)

	Bohicon	Dantokpa	Djougou	Glazoué	Houndjro	Kétou	Malanville	Natitingou	Nikki	Ouèssè	Parakou	Pobè	Tanguiéta
Mais	10%	-2%	1%	21%	31%	30%	8%	14%	18%	25%	11%	22%	-5%
Riz local	n.a	n.a	23%	59%	n.a	n.a	-8%	3%	7%	-12%	7%	n.a	2%
Riz importe	9%	5%	5%	11%	20%	9%	13%	8%	4%	1%	-4%	-5%	0%
Gari	62%	54%	8%	28%	59%	74%	10%	0%	47%	73%	39%	123%	-13%

Source : ONASA 2013 – Données de mai 2013

Analyse de la saisonnalité

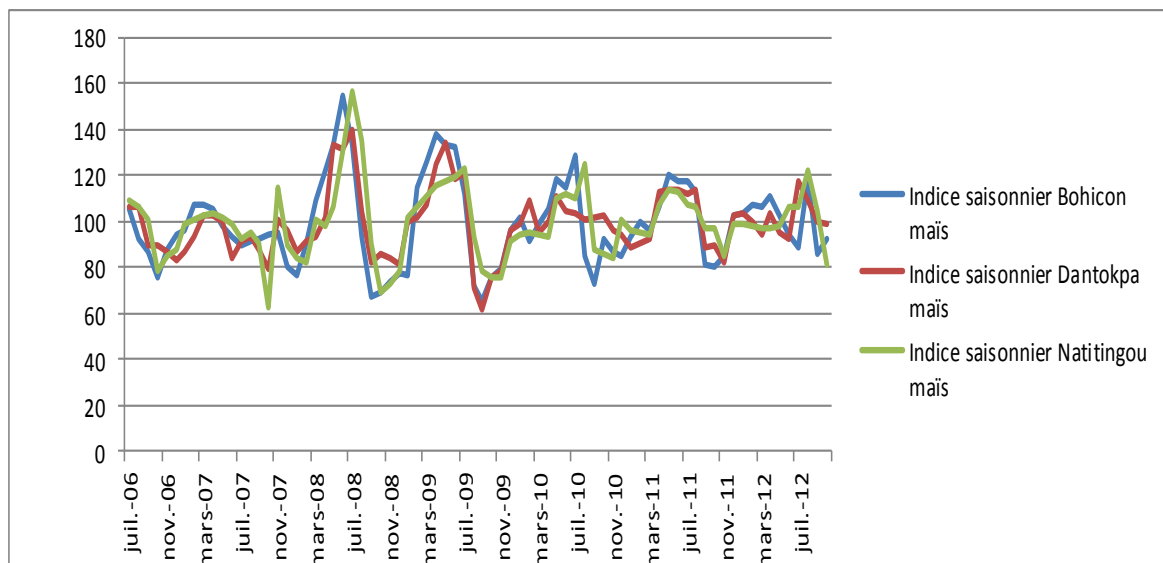
Le pic saisonnier des prix du maïs change d'une année à l'autre.⁴³ En 2007-2008, 2009-2010 et 2011-2012, le pic saisonnier avait été atteint entre les mois de juillet - août tandis qu'il oscille entre avril et mai en 2008-2009 et 2010-2011. Ainsi, le pic saisonnier dépend du caractère normal ou pas de l'année: lorsque l'année est normale (bonne production) le pic saisonnier est atteint aux mois de juillet - août tandis qu'en année difficile (baisse de production) ce pic saisonnier est atteint plus tôt dans l'année en avril- mai. Les ménages font alors face à une période de soudure beaucoup plus longue.

Les programmes d'intervention humanitaires basés sur les marchés doivent pour une meilleure réussite s'adapter à ce changement de pic saisonnier des prix suivant l'année. Par exemple, les achats locaux doivent avoir lieu tôt lors d'une année difficile alors qu'ils peuvent intervenir sur une période plus longue en année normale.

Pour les autres produits tels que le riz local, le gari et le riz importé le graphique des indices saisonniers ne permet pas de mettre en évidence un schéma saisonnier précis et régulier à l'instar du maïs (annexe 5).

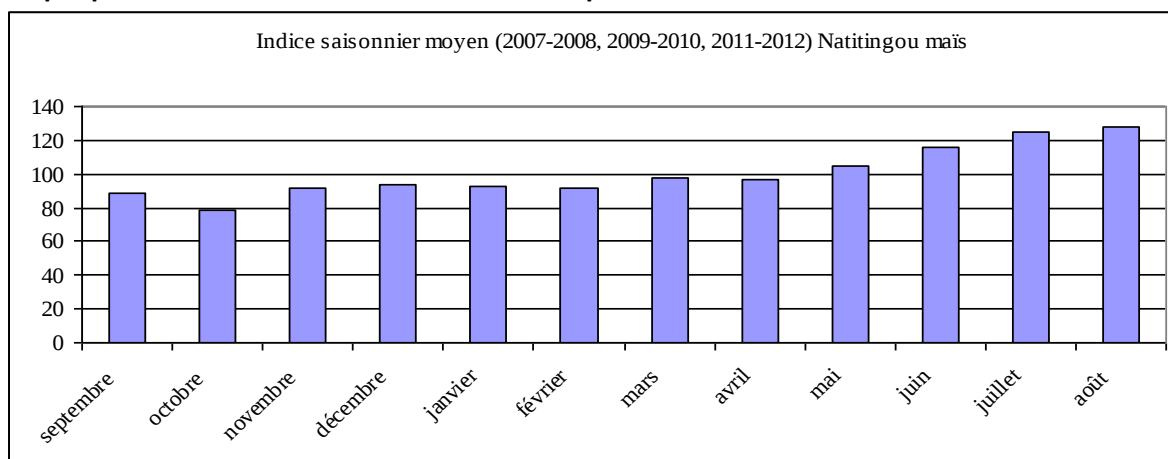
⁴³ L'analyse du schéma saisonnier des prix a été faite à l'aide des indices saisonniers calculés avec la moyenne mobile sur 12 mois (CM12). Seuls les marchés possédant des séries de prix complètes ont été retenus dans l'analyse afin d'assurer une plus grande cohérence et une bonne précision des indices calculés (figure 12).

Graphique 40: Évolution des indices saisonniers du maïs sur certains marchés



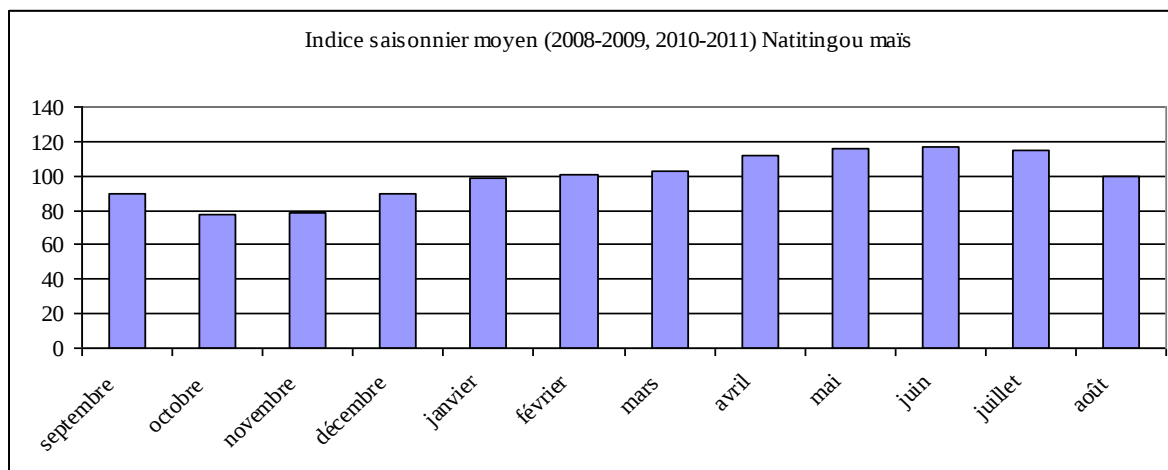
Source :ONASA 2013

Graphique 41: Évolution des indices saisonniers pour le maïs en année normale



Source: ONASA 2013

Graphique 42: Évolution des indices saisonniers pour le maïs en année difficile



Source :ONASA 2013

Prévisions des prix

En 2014, les prix du gari ordinaire et du maïs devraient connaître la même allure de hausse que celle observée en 2013.⁴⁴

Les marchés de Malanville, Nikki, Natitingou, Kétou et Dantokpa sont ceux sur lesquels le gari connaissait des prix très hauts allant de 220 à 570 CFA le kilogramme en juin 2013. Cette tendance pourrait probablement être conservée en 2014 avec des pics entre juin et septembre. Le maïs va connaître son pic entre février et avril. Le prix du riz importé devrait être stable.

5.4.2. Pouvoir d'achat et accès aux aliments

Un certain nombre de professions ont vu leur pouvoir d'achat diminuer au cours de l'année 2012 face à la hausse de prix de certaines denrées de base telle que le maïs ou le gari. Cette hausse des prix est due à la sécheresse qui a sévi dans le Sahel et dont les conséquences ont été ressenties dans le nord du Bénin. En même temps, la production vivrière a connu une légère baisse et la croissance économique n'évolue pas significativement. Cet effritement a réduit de manière significative la capacité de ces ménages à se procurer les aliments nécessaires à la satisfaction de leur besoins alimentaire quotidiens.

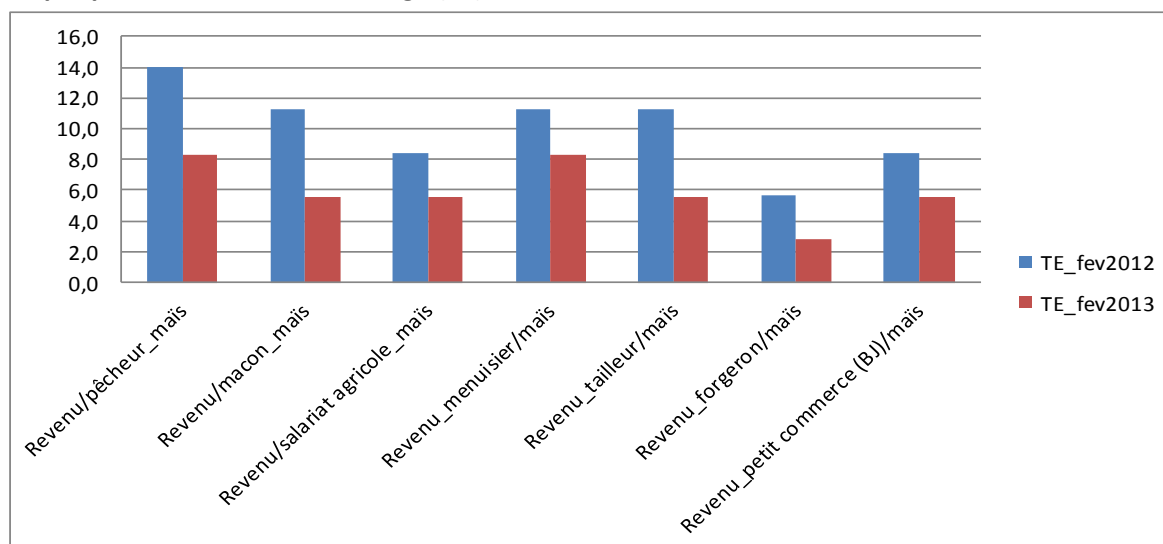
Les termes de l'échange sur les marchés ne sont pas favorables aux ménages qui exercent les petits métiers contrairement aux ménages qui pratiquent la riziculture ou la culture du soja et du palmier à huile qui ont connu au cours de cette période une relative stabilité de leur pouvoir d'achat.⁴⁵

Les forgerons, les tailleurs, les maçons et les pêcheurs ont eu des difficultés d'accès à certains produits de base entre 2012 et 2013. Le salariat agricole ne peut grâce à ce revenu journalier acquérir que 5,5 kg de maïs contre 8,5kg à la même période de l'année 2012. Il en est de même pour les petits commerçants.

⁴⁴ Les prévisions de prix pour l'année 2014 ont été calculées sur la base de l'évolution des prix de certains produits de base au cours de ces cinq dernières années.

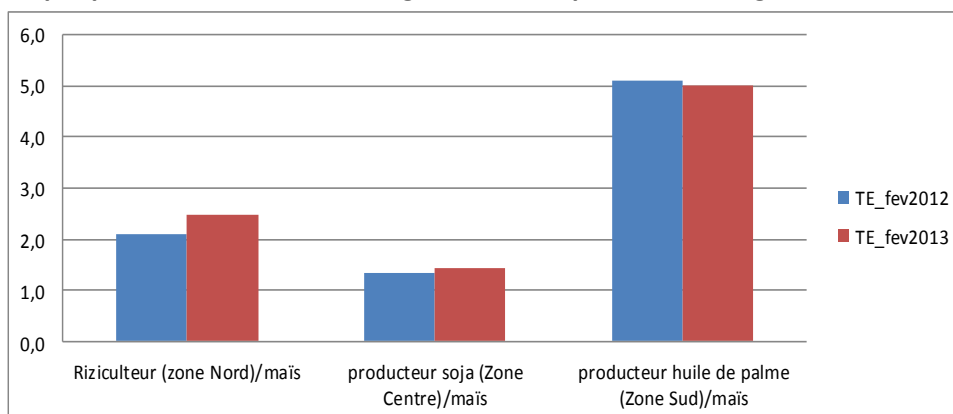
⁴⁵ Les termes de l'échange est un indicateur d'accès des ménages aux produits nécessaires à leurs besoins. Les termes de l'échange mesurent le pouvoir d'achat des ménages comme rapport entre deux prix représentant une source de revenu et une source de dépense. C'est un indicateur d'accès des ménages qui est utilisé pour déterminer les fluctuations potentielles de leur pouvoir d'achat alimentaire et les possibilités dont ils disposent pour accéder à l'alimentation par le biais des marchés.

Graphique 43: Termes de l'échange (TE) 2012-2013



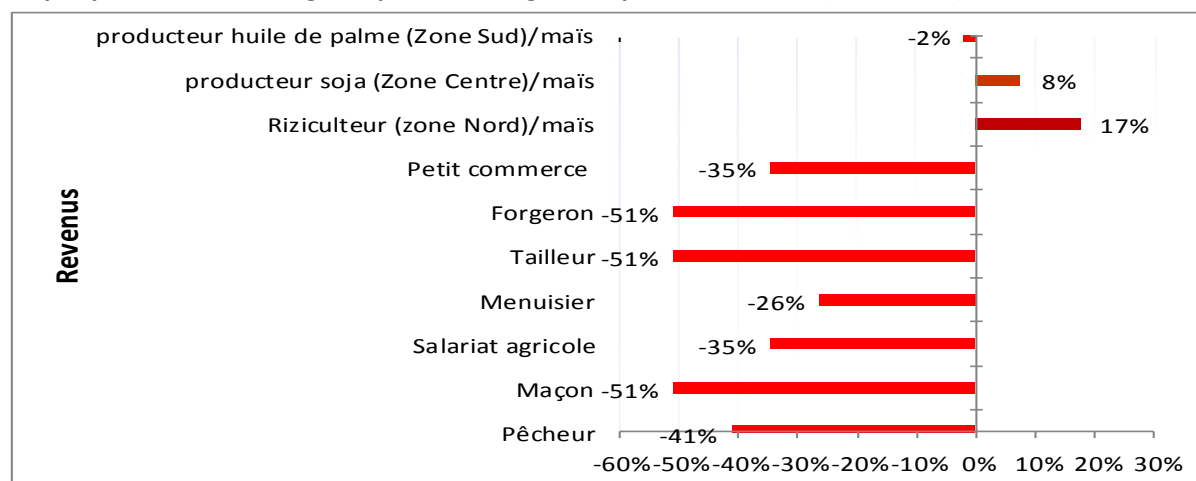
Source: Données communautaires de l'AGVSA 2013/EFSA 2012

Graphique 44: Termes de l'échange 2012-2013 pour certains agriculteurs



Source: Données communautaires de l'AGVSA 2013/EFSA 2012

Graphique 45: Pourcentage de perte ou de gain du pouvoir d'achat (2012-2013)



Source: Données communautaires de l'AGVSA 2013/EFSA 2012

5.4.3. Volatilité des prix sur les marchés

Les variations excessives des prix d'une période à l'autre qui ne s'expliquent pas par la saisonnalité ou des tendances normales entraînent une volatilité des prix et une plus grande incertitude. Cette forte volatilité des prix sur les marchés laissent présager des menaces pour la sécurité alimentaire. Contrairement à ce qui est observé communément dans les pays sahéliens, les prix des produits de base sur les marchés béninois sont relativement stables avec des coefficients de variation globalement inférieurs à 0,30.

Pour le maïs, le niveau d'instabilité de prix est presque le même sur tous les marchés du pays à l'exception des marchés de Houndjro et Nikki qui enregistrent des coefficients de variation respectivement de 0,27 et 0,29. Cela signifie qu'en moyenne les prix du maïs sur ces marchés peuvent fluctuer respectivement de 27 et 29 pour cent au-delà de leurs moyennes de la période (2006-2013). Sur le marché de Pobéa, les prix du gari ont un coefficient de variation de 0,37.

Tableau 25: Coefficients de variation intra-marchés des produits alimentaires (2006-2013)

	Bohicon	Dantokpa	Djougou	Glazoué	Houndjro	Kétou	Malanville	Natitingou	Nikki	Ouèssè	Parakou	Pobè	Tanguiéta
Mais	0,25	0,25	0,24	0,25	0,27	0,23	0,26	0,25	0,29	0,26	0,23	0,25	0,25
Riz local			0,18	0,26			0,12	0,16	0,14	0,22	0,10		0,16
Riz importe	0,16	0,17	0,14	0,17	0,18	0,19	0,16	0,15	0,17	0,14	0,14	0,16	0,13
Gari	0,27	0,20	0,22	0,18	0,25	0,29	0,17	0,20	0,20	0,20	0,18	0,37	0,16

Source :ONASA 2013

5.4.4. Intégration des marchés

De façon générale, les marchés sont assez bien intégrés pour ce qui est du maïs blanc et du riz importé avec des coefficients de corrélation pour la plupart supérieurs à 0,70 (tableau 3).⁴⁶ La bonne intégration des marchés du maïs fait que des opérations d'achats locaux ou de transfert de cash bien planifiées pourraient avoir des effets positifs sur l'économie locale et sur le fonctionnement des marchés.

Par contre, les marchés sont très peu intégrés pour le riz local et le gari ordinaire (annexe 6) du fait de la production très localisée de ces deux denrées.

⁴⁶ L'intégration des marchés se définit par l'existence de flux commerciaux entre marchés en réponse à l'offre et la demande (condition nécessaire et suffisante). Lorsque les marchés sont intégrés, les prix se stabilisent plus facilement par le jeu des mouvements de surplus: ceci est favorable à la sécurité alimentaire des ménages. Mais ils transmettent aussi les volatilités plus facilement avec leurs effets pervers.

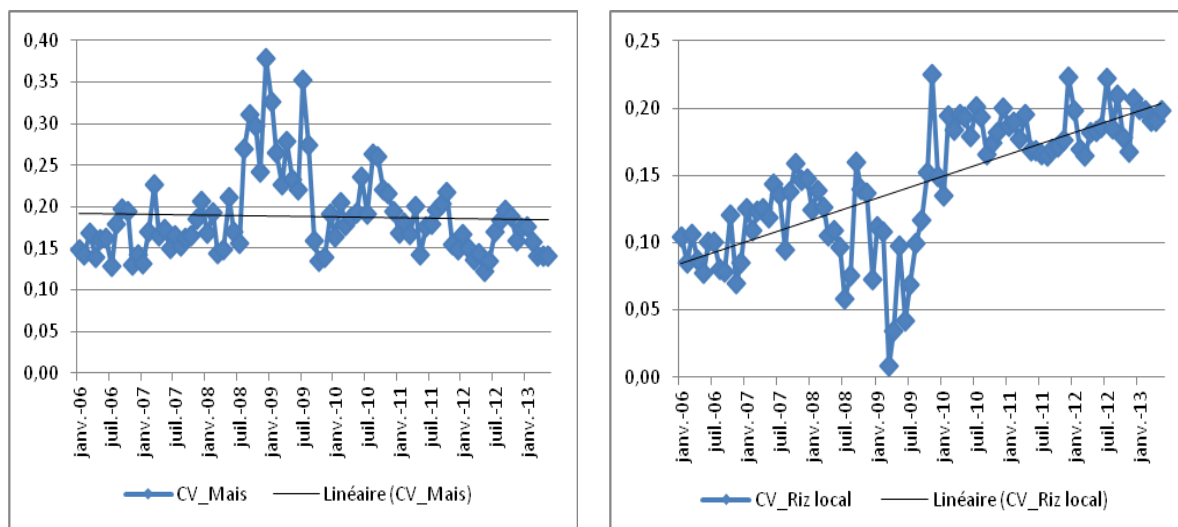
Tableau 26: Coefficients de corrélations des prix du maïs blanc sur les marchés

	Mais blanc												
	BOHICON	DANTOKPA	DJOUGOU	GLAZOUE	HOUNDJRO	KETOU	MALANVILLE	NATITINGOU	NIKKI	OUESSE	PARAKOU	POBE	TANGUIETA
BOHICON	1												
DANTOKPA	0.81	1											
DJOUGOU	0.89	0.89	1										
GLAZOUE	0.82	0.77	0.79	1									
HOUNDJRO	0.94	0.80	0.84	0.78	1								
KETOU	0.83	0.76	0.79	0.73	0.81	1							
MALANVILLE	0.78	0.76	0.83	0.73	0.78	0.73	1						
NATITINGOU	0.86	0.84	0.89	0.84	0.85	0.80	0.85	1					
NIKKI	0.89	0.79	0.84	0.76	0.88	0.79	0.84	0.82	1				
OUESSE	0.89	0.78	0.83	0.79	0.90	0.77	0.78	0.86	0.85	1			
PARAKOU	0.81	0.63	0.66	0.65	0.77	0.70	0.71	0.68	0.84	0.76	1		
POBE	0.85	0.75	0.79	0.84	0.84	0.92	0.72	0.81	0.76	0.82	0.67	1	
TANGUIETA	0.69	0.73	0.80	0.66	0.63	0.62	0.80	0.74	0.63	0.65	0.50	0.71	1

Source: ONASA 2013

En outre, contrairement aux autres denrées prises en compte dans cette analyse, l'intégration des marchés est restée stable dans le temps pour le maïs. En effet, le calcul des coefficients de variation inter-marchés pour le maïs montre que ces derniers suivent une tendance linéaire stable ce qui signifie que la dispersion des prix entre marchés n'a pas significativement changé dans le temps (sur la période 2006 – 2013), preuve d'une bonne intégration des marchés contrairement à ce qui se passe pour le riz local qui enregistre une tendance à la hausse et donc une augmentation de la dispersion des prix dans le temps.

Graphique 46: Évolution des coefficients de variation inter-marchés de produits alimentaires



Source : ONASA 2013

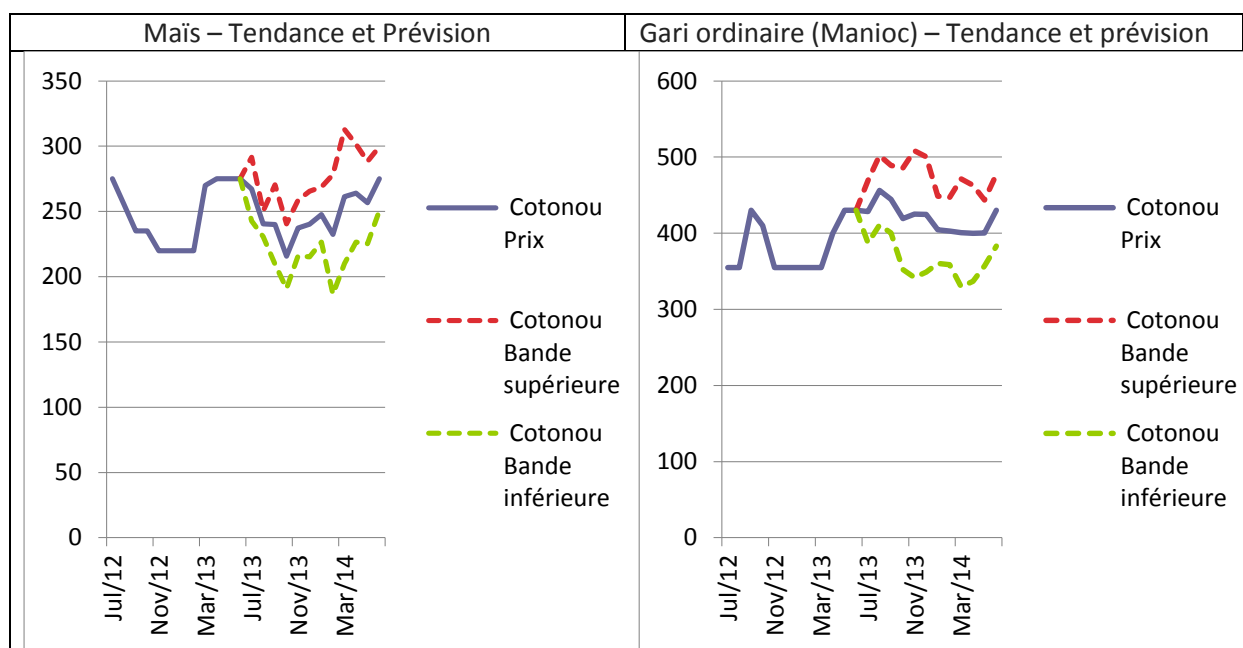
5.4.5. Prévisions des tendances de prix

Les prix des denrées très consommées devraient suivre la même tendance ces douze prochains mois qu'en 2013. Les prix devraient connaître un pic en juin-septembre pour le manioc (annexe 8) et en février-mars pour le maïs (annexe 9). Le prix du riz devrait rester stable au cours de la même période (annexe 10).

Le prix du maïs devrait connaître son niveau le plus élevé en mars 2014 à environ 315 CFA le kg sur le marché de Dantokpa et son niveau le plus bas un peu plutôt en septembre 2013 à 116 CFA le kg avant de remonter à 127 CFA en février 2014 sur le marché de Nikki. Le marché de Malanville affichera environ 220 CFA le kg comme prix le plus niveau du maïs en avril 2014 et 118 CFA, le niveau le plus bas du produit en janvier de la même année. Le marché de Natitingou enregistrera le prix le plus élevé du kg du maïs à 250 CFA environ en avril 2014 après un niveau de 270 CFA atteint par le produit en juillet 2013. Le maïs pourrait se vendre sur ce marché à un prix plus bas de 137 CFA en octobre 2013 mais pourrait évoluer jusqu'à 201 CFA en mai 2014.

De même, le gari ordinaire, produit de grande consommation au sud du Bénin et d'exportation (Niger, Nigéria), devrait enregistrer son prix le plus élevé sur le marché de Malanville à 795 CFA le kg en décembre 2013 et son niveau le plus bas à 221 CFA le kg sur le marché de Natitingou en avril 2014. Sur les autres marchés, le prix de cette denrée évoluera entre 336 CFA et 508 CFA à Dantokpa et entre 326 et 477 CFA à Nikki.

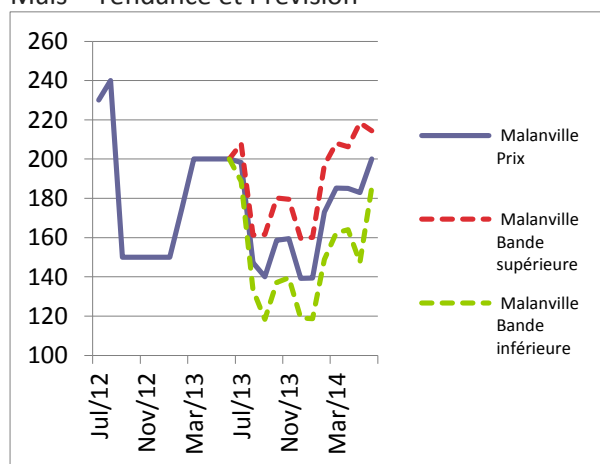
Graphique 47: Cotonou (Dantokpa) - Tendance et prévision des prix du maïs et gari ordinaire



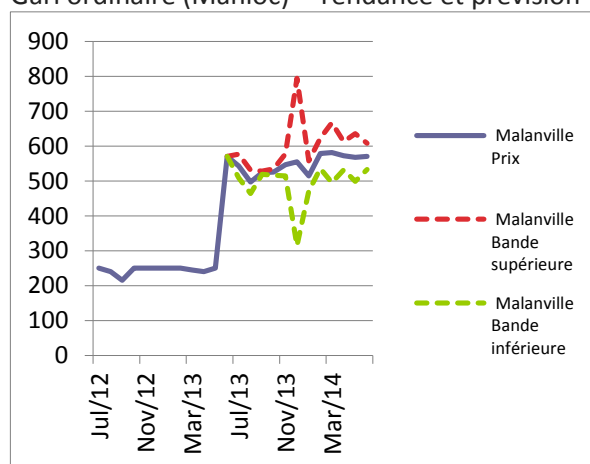
Source : ONASA 2013

Graphique 48: Malanville - Tendence et prévision des prix maïs et gari ordinaire

Maïs – Tendence et Prévision



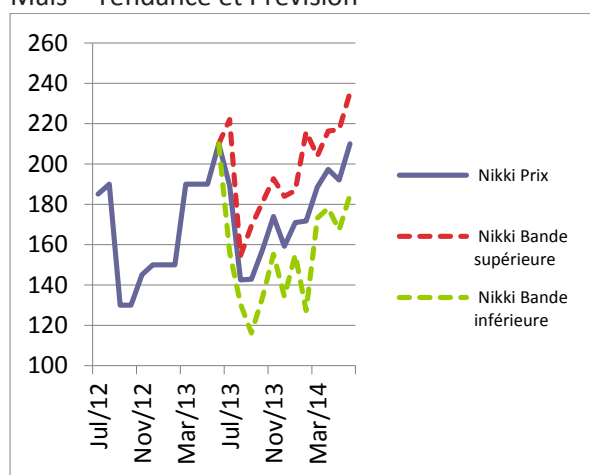
Gari ordinaire (Manioc) – Tendence et prévision



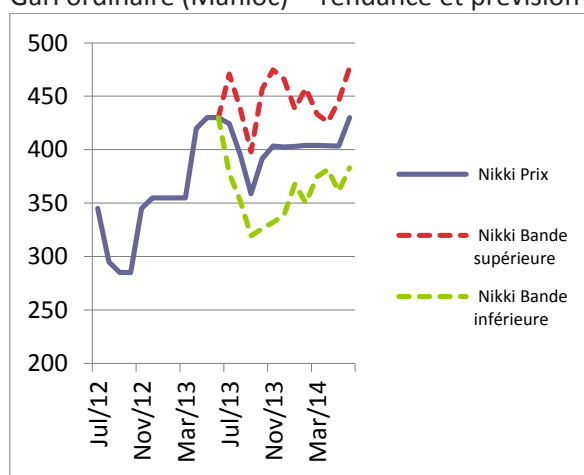
Source : ONASA 2013

Graphique 49: Nikki - Tendence et prévision des prix du maïs et gari ordinaire

Maïs – Tendence et Prévision



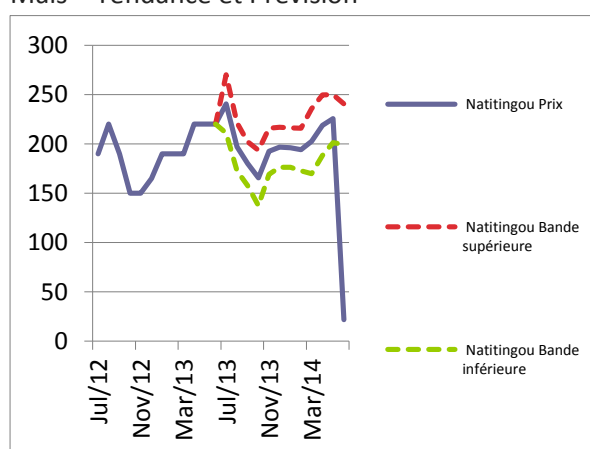
Gari ordinaire (Manioc) – Tendence et prévision



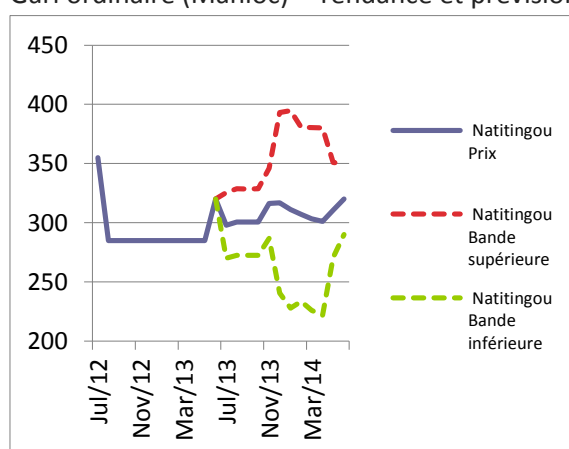
Source : ONASA 2013

Graphique 50: Natitingou - Tendence et prévision des prix du maïs et du gari ordinaire

Maïs – Tendence et Prévision



Gari ordinaire (Manioc) – Tendence et prévision



Source : ONASA 2013

6. Profils de l'insécurité alimentaire et de la vulnérabilité

6.1. Moyens de subsistance, pauvreté et consommation alimentaire

Résultats clés

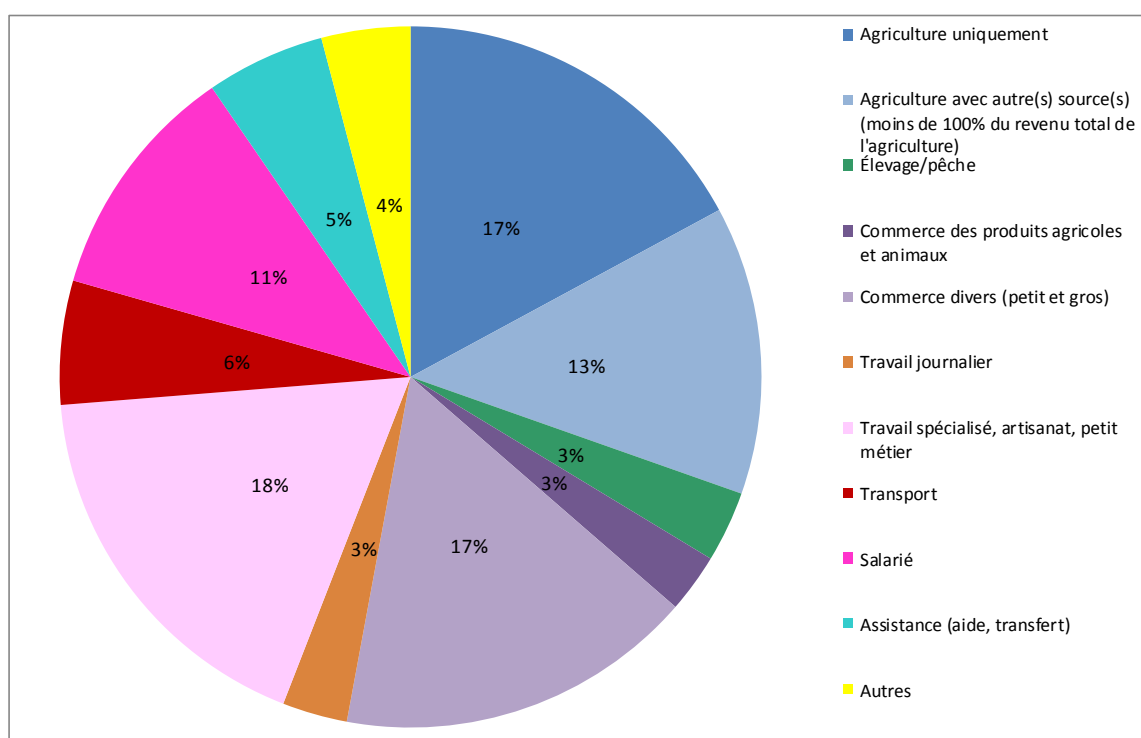
- Au niveau national, la gamme de sources de revenu des ménages est très variée mais il est possible de classer les ménages en cinq principaux groupes de moyens de subsistance:
 - ménages qui vivent du travail spécialisé tels que l'artisanat/petit métier (18%),
 - ménages qui dépendent de l'agriculture comme source unique de revenu (17%),
 - ménages qui dépendent du commerce (petit et gros) (17%),
 - ménages qui vivent de l'agriculture et d'une autre source de revenu (13%),
 - les fonctionnaires/salariés (11%).
- Les ménages les plus vulnérables (en termes de consommation alimentaire et pauvreté) sont ceux qui dépendent de l'agriculture comme source unique de revenu, ceux pour qui l'agriculture est une des sources du revenu et ceux qui vivent de élevage/pêche (3% des ménages). Les ménages qui sont fonctionnaires/salariés et ceux travaillant dans un domaine spécialisé (artisanat/petit métier) sont en général moins vulnérables.
- Les ménages dont l'agriculture est la principale ou une des sources de revenu sont généralement plus en proie à l'insécurité alimentaire. Les travailleurs journaliers et les ménages dépendant de l'aide ont aussi plus de probabilité d'être en situation d'insécurité alimentaire.

6.1.1. Moyens de subsistance au niveau national et départemental

Au niveau national, la gamme de sources de revenu des ménages est très variée mais il est possible de classer les ménages en cinq principaux groupes de moyens de subsistances:

- ménages qui vivent du travail spécialisé tels que l'artisanat/petit métier (18%),
- ménages qui dépendent de l'agriculture comme source unique de revenu (17%),
- ménages qui dépendent du commerce (petit et gros) (17%),
- ménages qui vivent de l'agriculture et d'une autre source de revenu (13%),
- les fonctionnaires/salariés (11%).

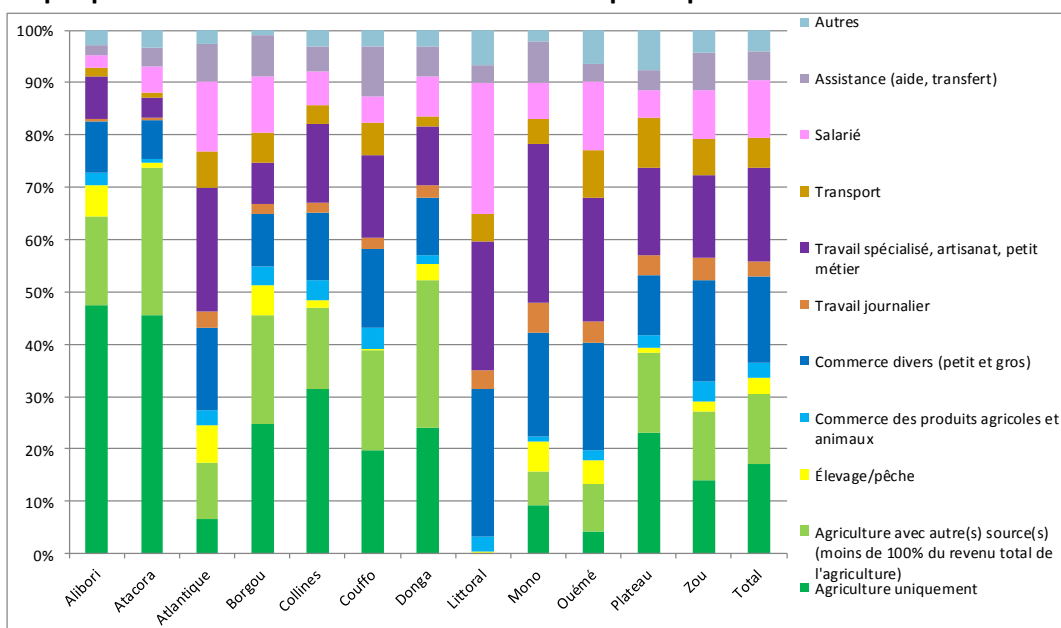
Graphique 51: Moyens de subsistance au niveau national



Source: Données ménages de l'AGVSA 2013

La distribution des groupes de moyens de subsistance n'est pas la même sur l'ensemble du territoire. Les activités agropastorales (agriculture, élevage/pêche) sont plus fréquemment pratiquées dans certains département notamment ceux du nord (Alibori, Atacora, Donga). Le commerce et le travail spécialisé dominent dans les départements du sud tels que l'Ouémé, le Mono et le Littoral ainsi que dans le milieu urbain.

Graphique 52: Distribution des sources de revenu par département

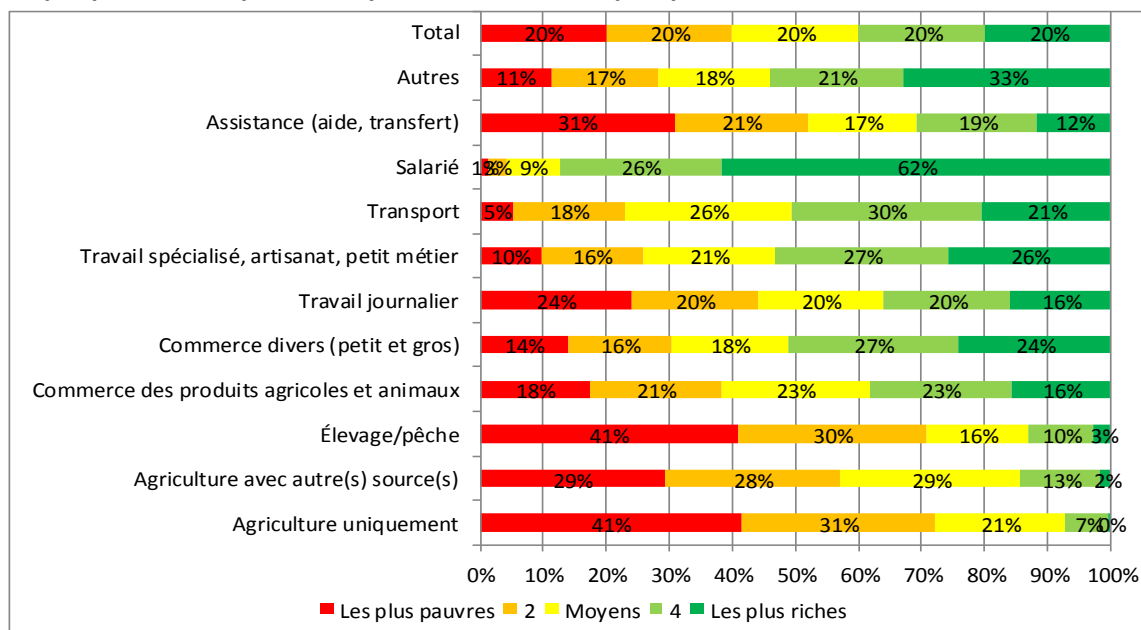


Source: Données ménages de l'AGVSA 2013

6.1.2. Moyens de subsistance et vulnérabilité économique

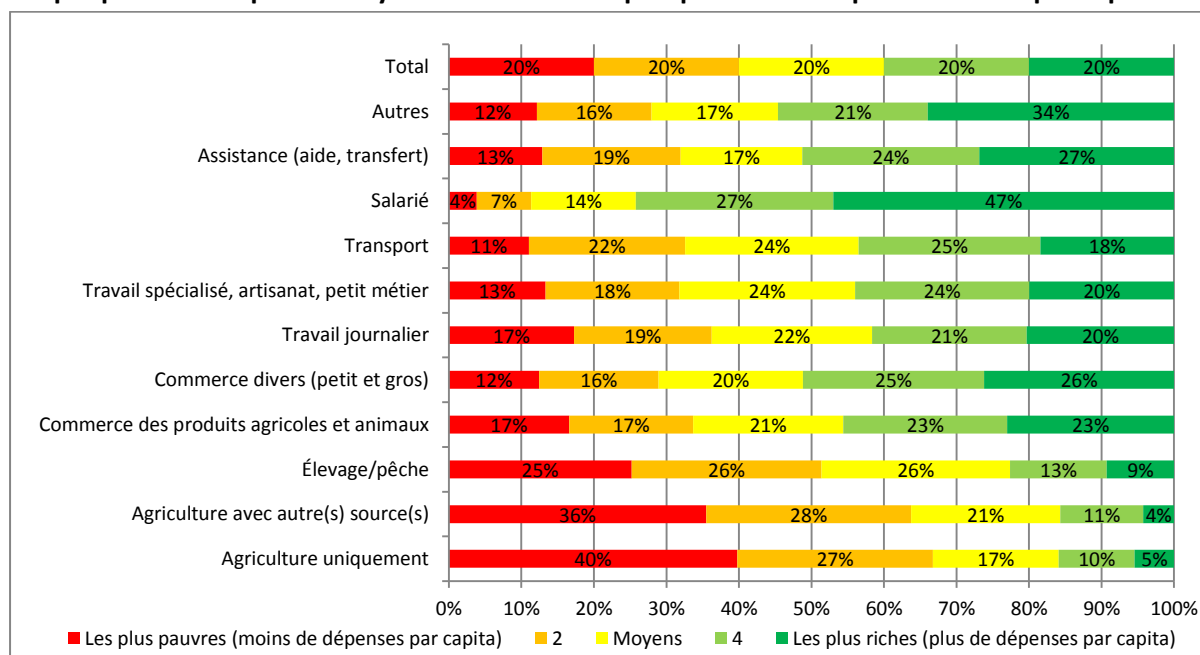
Les ménages qui dépendent de l'agriculture sont plus susceptibles d'être pauvre/vulnérable que les autres ménages. Ainsi, les ménages qui dépendent uniquement de l'agriculture ont tendance à être plus pauvre/vulnérable que les ménages dont l'agriculture n'est qu'une des sources de revenu. Les ménages qui vivent de l'élevage ou de la pêche sont plus souvent pauvres/vulnérables comparé aux autres groupes. Les ménages qui sont fonctionnaires /salariés et ceux travaillant dans un domaine spécialisé (artisanat/petit métier) sont en général moins vulnérables.

Graphique 53: Groupes de moyens de subsistance par quintiles de l'indice de richesse



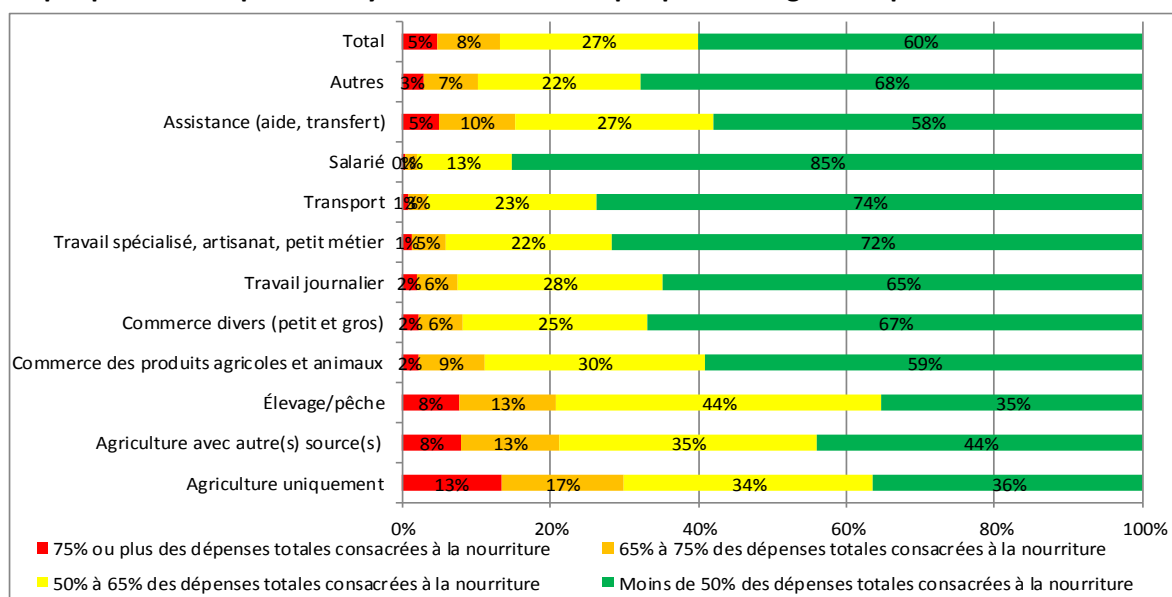
Source: Données ménages de l'AGVSA 2013

Graphique 54: Groupes de moyens de subsistance par quintiles de dépenses totales per capita



Source: Données ménages de l'AGVSA 2013

Graphique 55: Groupes de moyens de subsistance par pourcentage de dépenses en nourriture

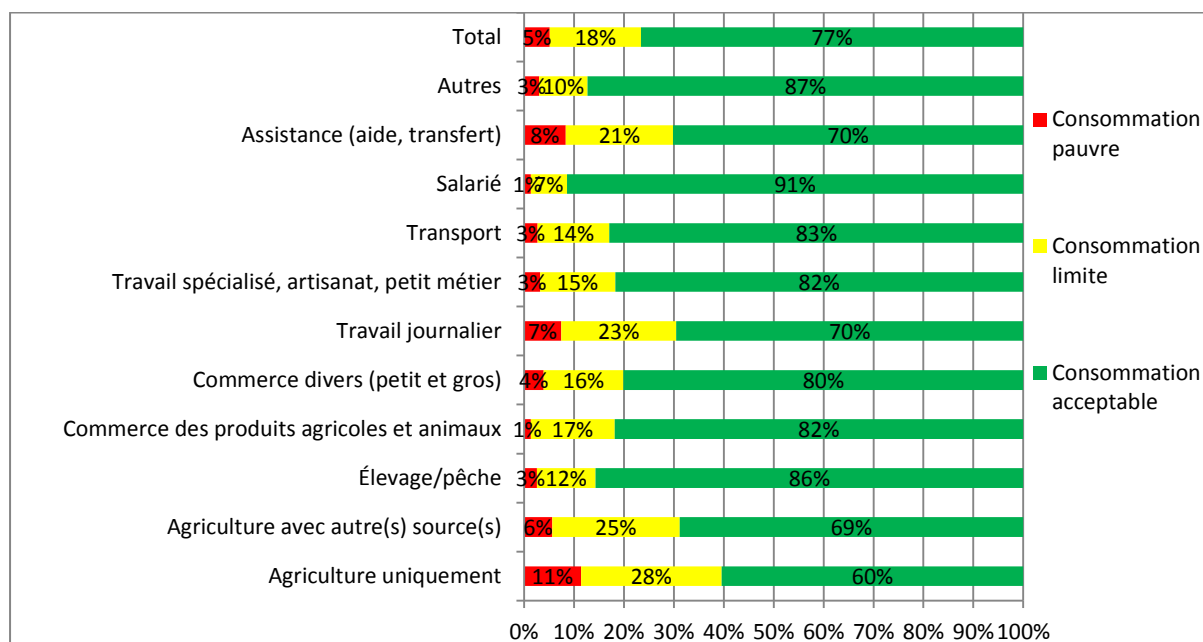


Source: Données ménages de l'AGVSA 2013

6.1.3. Moyens de subsistance et consommation alimentaire

Les groupes qui dépendent de l'agriculture uniquement ont une proportion plus élevée de ménages avec une consommation alimentaire pauvre ou limite (39%), suivi par ceux dont l'agriculture est une des sources principales de revenu (31%), ainsi que ceux qui dépendent du travail journalier (30%) et de l'aide, des dons et transferts familiaux (29%).

Graphique 56: Groupes de moyens de subsistance par groupes de consommation alimentaire

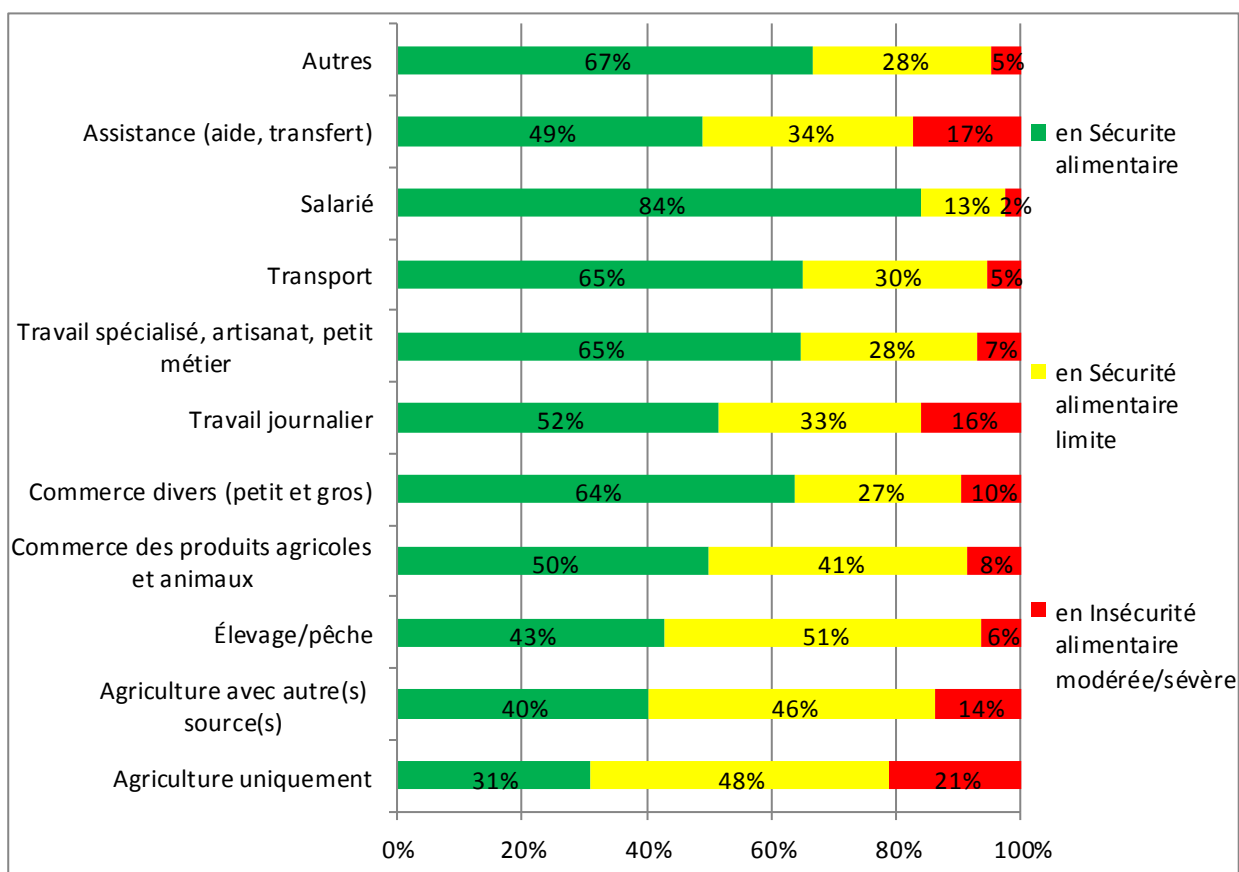


Source: Données ménages de l'AGVSA 2013

6.1.4. Moyens de subsistance et insécurité alimentaire

Les ménages dont l'agriculture est la principale ou une des sources de revenu sont généralement plus en proie à l'insécurité alimentaire sévère ou modérée ainsi que les travailleurs journaliers et les personnes dépendant de l'aide.

Graphique 57: Groupe d'insécurité alimentaire selon les moyens de subsistance



Source: Données ménages de l'AGVSA 2013

6.2. Chocs et stratégies d'adaptation

Résultats clés

- Au niveau national, 46 pour cent des ménages ont subi au moins un choc pendant les six derniers mois.
- La proportion des ménages affectés par un choc est plus élevée dans le Plateau (73%) et l'Alibori (71%). En revanche dans le Borgou (23%) et la Donga (13%), les ménages ont été moins affectés par un choc au cours des six derniers mois avant l'enquête.
- Les chocs collectifs tels que les inondations et la sécheresse touchent beaucoup plus les ménages dans les zones rurales du pays. En revanche, l'augmentation du prix d'achat des produits alimentaires affecte plus les ménages vivant à Cotonou (13%) et les ménages des départements du Mono, du Littoral, du Zou et du Plateau.

- Environ 72 pour cent des villages/quartiers ont fait face à un choc au cours des 12 derniers mois. Les chocs les plus fréquents sont les inondations (37% des villages), la divagation des animaux (17%), la sécheresse (15%) et la hausse des prix (11%).

6.2.1. Chocs rencontrés par les ménages

Au niveau national, 46 pour cent des ménages ont été affectés par au moins un choc pendant les six derniers mois. La proportion des ménages affectés par un choc est la plus élevée dans le Plateau (73%) et l'Alibori (71%) et la moins élevée dans le Borgou (23%) et la Donga (13%).

Les pluies tardives/sécheresses ont affecté plus souvent les ménages de l'Alibori (24%) suivi par ceux des Collines (18%). Les inondations ont touché plus souvent les ménages dans le Mono (14%), l'Atacora (10%) et l'Alibori (10%). La hausse des prix des denrées alimentaires a frappé plus fortement le Mono (18%), le Littoral (13%), le Zou (12%) et le Plateau (11%).

Les chocs collectifs tels que les inondations touchent beaucoup plus les ménages dans les zones rurales du pays. En revanche l'augmentation du prix d'achat des produits alimentaires affectent plus les ménages vivant à Cotonou (13%) et dans une moindre mesure ceux des autres zones urbaines (5%) et des zones rurales (7%).

Tableau 27: Chocs principaux subis par les ménages

	Pluies tardives/ sécheresse	Pluies diluviennes/ inondations	Maladie sérieuse ou accident d'un membre du ménage	Revenu réduit d'un membre du ménage	Augmentation du prix d'achat des produits alimentaires
Alibori	24%	10%	2%	2%	8%
Atacora	4%	10%	3%	1%	0%
Atlantique	4%	4%	16%	12%	5%
Borgou	0%	9%	6%	1%	0%
Collines	18%	2%	10%	3%	4%
Couffo	8%	5%	8%	1%	4%
Donga	2%	0%	4%	0%	1%
Littoral	0%	2%	7%	4%	13%
Mono	3%	14%	8%	5%	18%
Ouémé	1%	6%	10%	5%	6%
Plateau	5%	7%	11%	14%	11%
Zou	5%	2%	11%	10%	12%
Total	5%	5%	9%	6%	7%

Source: Données ménages de l'AGVSA 2013

6.2.2. Impact des chocs et stratégies d'adaptation

Seuls 30 pour cent des ménages les plus riches ont été affectés par un choc au cours des six derniers mois contre 55 pour cent des ménages les plus pauvres. Les ménages se trouvant dans le quintile des plus riches ont tendance à être moins exposés aux chocs notamment environnementaux, ils ont une meilleure capacité d'adaptation pour faire face aux effets engendrés par celui-ci et sont moins

susceptibles de glisser dans l'insécurité alimentaire. La capacité d'adaptation est fortement associée au niveau de vie, aux possessions du ménage et à l'appartenance aux réseaux sociaux. Les ménages fortement exposés au choc avec des faibles capacités d'adaptations peuvent tomber plus facilement en insécurité alimentaire.

Pour faire face à la situation et pallier au manque de nourriture, les ménages ont tendance à recourir à des stratégies de survie telle que la vente des biens productifs. Recourir à ce type de stratégie sévère peut mettre en péril les moyens de subsistance futurs du ménage.

Au niveau national, 93 pour cent des ménages ayant subi un choc indiquent que celui-ci a entraîné une perte d'argent, 35 pour cent des ménages disent ne pas pouvoir se relever du choc. Environ 57 pour cent s'en sont remis partiellement et seulement 7 pour cent entièrement.

Les ménages ont adopté des stratégies alimentaires pour faire face au manque de nourriture et d'argent. Les stratégies les plus utilisées sont (des plus utilisées aux moins utilisées):

- L'achat d'aliments moins chers et moins préférés: cette activité est pratiquée par 42 pour cent des ménages durant les sept derniers jours.
- Environ 21 pour cent des ménages ont dépensé les économies du ménage: 44 pour cent des ménages affectés par un choc idiosyncratique (maladie sérieuse ou accident d'un membre) ont utilisé cette stratégie de survie pour pallier au manque de nourriture.

6.2.3. Chocs au niveau des villages/quartiers

Environ 72 pour cent des informateurs clés ont signalé que leur village/quartier ont fait face à un choc au cours des 12 derniers mois.⁴⁷ Au niveau national, les inondations sont le type de choc qui a le plus fréquemment affecté les villages/quartiers (37% d'entre eux), suivi par la divagation des animaux (17%), la sécheresse (15%) et la hausse des prix (11%).

Le chômage n'a frappé que Cotonou (36%) qui est dans un département entièrement urbain. L'Ouémé (28%), le Zou (25%), le Couffo (24%) et le Littoral (21%) ont été frappé plus fortement par la hausse des prix et dans une moindre mesure le Plateau (13%).

Les champs détruits par les animaux ont plus considérablement affecté les villages/quartiers dans les départements des Collines (80%), du Donga (60%), du Zou (58%) et du Plateau (29%).

Les inondations est le choc le plus fréquemment cité par les informateurs clés dans tous les villages/quartiers à travers le pays. Mais les inondations ont touché dans des proportions plus importantes les villages/quartiers de l'Alibori (70%), du Mono (62%) et de la Donga (50%). La sécheresse a surtout affecté le Zou (51%), les Collines (40%) et dans une moindre mesure le Mono (22%), l'Atacora (14%) et le Plateau (13%).

Les départements qui semblent avoir été les plus épargnés par les chocs au cours des 12 derniers mois (pas de choc dans le village/quartier) sont l'Atlantique (44%), l'Ouémé (42%), le Borgou (41%), le Littoral (40%), l'Atacora (40%) et le Couffo (35%).

⁴⁷D'après les données de l'enquête communautaire (village/quartier),

Tableau 28: Chocs subis dans les villages au cours de l'année

Département et Milieu de résidence étendu	Parmi TOUS villages/quartiers, % de répondants qui ont mentionné le choc comme un des chocs subis par le village/quartier (max 3 réponses possible)								
	Sécheresse	Inondations	Vent/ ensablement	Feux de brousse	Divagation des animaux (champs détruit par les animaux)	Hausse des prix	Crise économique	Chômage	Pas de choc dans le village/quartier
Alibori	7%	70%	0%	0%	0%	0%	12%	0%	14%
Atacora	14%	41%	12%	0%	0%	0%	3%	0%	40%
Atlantique	3%	35%	5%	1%	2%	2%	4%	2%	44%
Borgou	0%	51%	11%	2%	0%	0%	2%	0%	41%
Collines	40%	10%	20%	43%	80%	0%	0%	0%	0%
Couffo	7%	37%	2%	2%	2%	24%	2%	0%	35%
Donga	3%	50%	3%	3%	60%	0%	0%	3%	10%
Littoral	0%	37%	1%	0%	0%	21%	30%	36%	40%
Mono	22%	62%	0%	6%	2%	2%	4%	0%	20%
Ouémé	8%	25%	1%	0%	0%	28%	7%	0%	42%
Plateau	13%	13%	7%	7%	29%	13%	2%	2%	16%
Zou	51%	30%	1%	0%	58%	25%	21%	4%	4%
Cotonou	0%	37%	1%	0%	0%	21%	30%	36%	40%
Autre urbain	11%	30%	5%	4%	13%	9%	10%	2%	36%
Rural	19%	40%	6%	6%	23%	11%	4%	0%	21%
Total	15%	37%	5%	5%	17%	11%	9%	5%	28%

Source: Données communautaires de l'AGVSA 2013

6.3. Éducation

Résultats clés

- Le niveau d'éducation des chefs de ménage est généralement bas dans tout le pays et pour toutes les catégories de ménages. Au niveau national, 54 pour cent des chefs de ménage n'ont aucun niveau d'instruction (incluant ceux qui n'ont pas complété le niveau primaire) et 23 pour cent ont complété le primaire seulement.
- Environ 20 pour cent des enfants de 6 à 14 ans ne fréquentaient pas l'école primaire au moment de l'enquête.
- Il existe un lien entre le niveau d'insécurité alimentaire, de consommation alimentaire, de pauvreté et de vulnérabilité économique des ménages et le niveau d'instruction du chef du ménage.
- Les ménages dirigés par un chef de ménage sans instruction ont plus de chance d'être en insécurité alimentaire. Environ 76 pour cent des ménages en insécurité alimentaire ont un chef de ménage sans instruction, contre 68 pour cent chez les ménages en sécurité alimentaire limite et 41 pour cent chez les ménages en sécurité alimentaire.

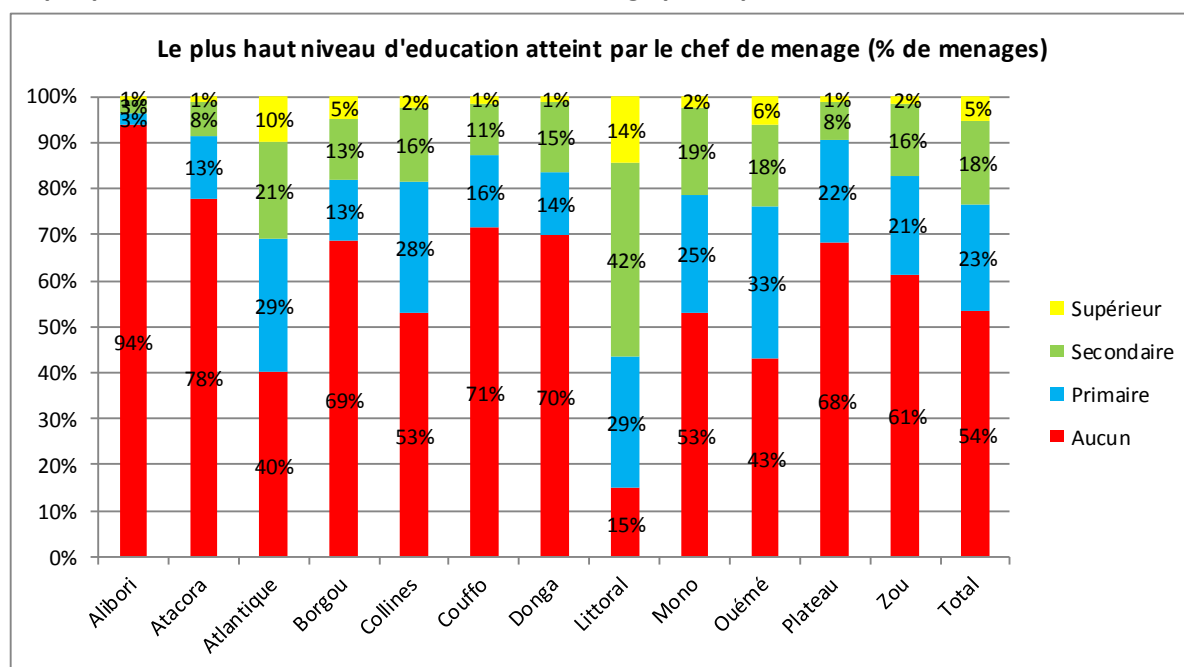
- Les enfants des ménages en insécurité alimentaire sont moins susceptibles d'aller à l'école que les enfants des autres ménages. Chez les ménages en insécurité alimentaire 68 pour cent des enfants vont à l'école, contre 74 pour cent chez les ménages en sécurité alimentaire limite et 86 pour cent chez les ménages en sécurité alimentaire.

6.3.1. Niveau d'éducation des chefs de ménages

Le niveau d'éducation des chefs de ménage est généralement bas dans tout le pays et pour toutes les catégories de ménages. Au niveau national, 54 pour cent des chefs de ménage n'ont aucun niveau d'instruction (incluant ceux qui n'ont pas complété le niveau primaire), 23 pour cent ont complété le primaire, 18 pour cent le secondaire et 5 pour cent ont atteint le niveau supérieur. Ces résultats sont très similaires à ceux de l'AGVSA de 2008 qui montrait que 53 pour cent des chefs de ménage n'avaient aucun niveau d'instruction, 25 pour cent avec seulement le niveau primaire, 16 pour cent pour le secondaire et 5 pour cent pour le supérieur.

En milieu urbain, les chefs de ménage ont un niveau d'éducation plus élevé. À Cotonou, seulement 15 pour cent des chefs de ménage n'ont aucun niveau d'instruction, 42 pour cent dans les autres zones urbaines et 69 pour cent en milieu rural. Il existe des grandes disparités entre les départements. En effet, l'Alibori a la proportion la plus élevée de chefs de ménage ayant un faible niveau d'instruction à travers le pays avec 94 pour cent de chefs de ménages sans aucune instruction.

Graphique 58: Niveau d'éducation du chef de ménage par département



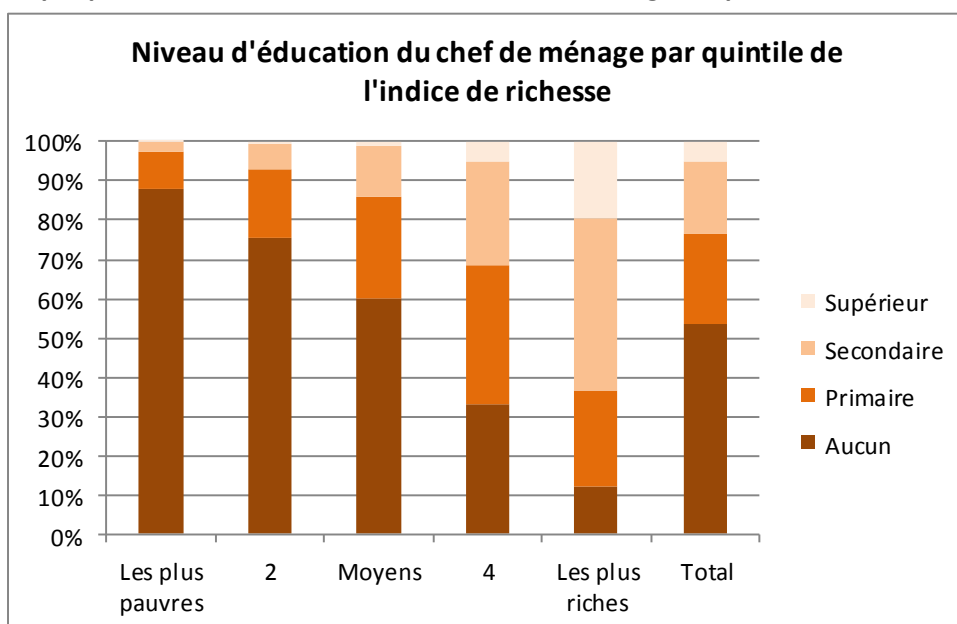
Source: Données ménages de l'AGVSA 2013

6.3.2. Éducation des chefs de ménages et insécurité alimentaire

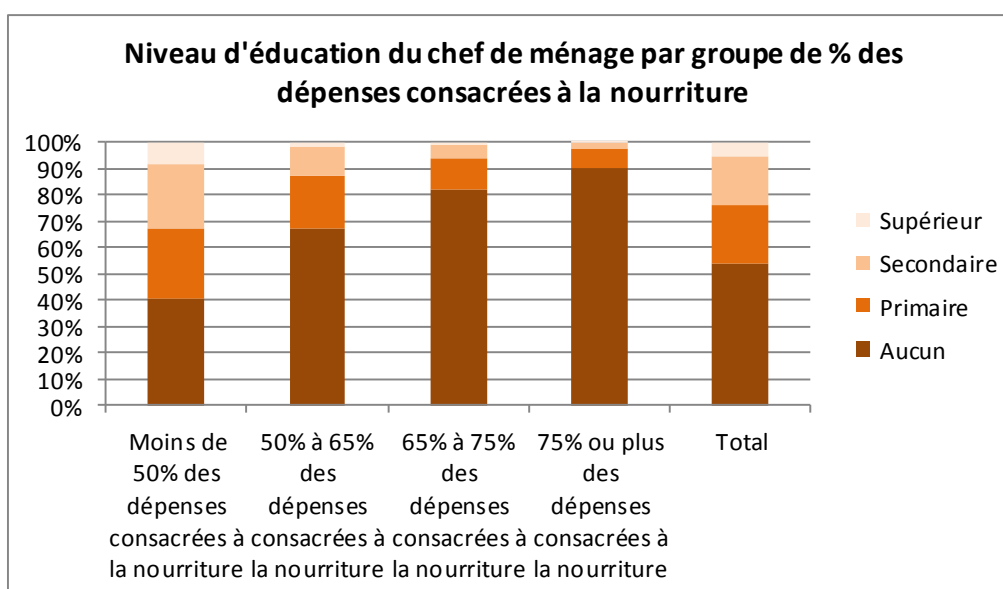
Le niveau d'insécurité alimentaire des ménages est très lié au niveau d'instruction du chef du ménage. Environ 70 pour cent des ménages ayant une consommation alimentaire sévère ou limite ont un chef de ménage avec un faible niveau d'éducation contre 49 pour cent des ménages ayant une consommation alimentaire acceptable.

Dans les groupes les plus pauvres, plus de 70 pour cent des chefs de ménages ont un faible niveau d'instruction. De même, dans les groupes dont les dépenses alimentaires représentent une part élevée du budget, la proportion des ménages dont le chef a un faible niveau d'éducation est très élevée.

Graphique 59: Niveau d'éducation des chefs de ménages et pauvreté



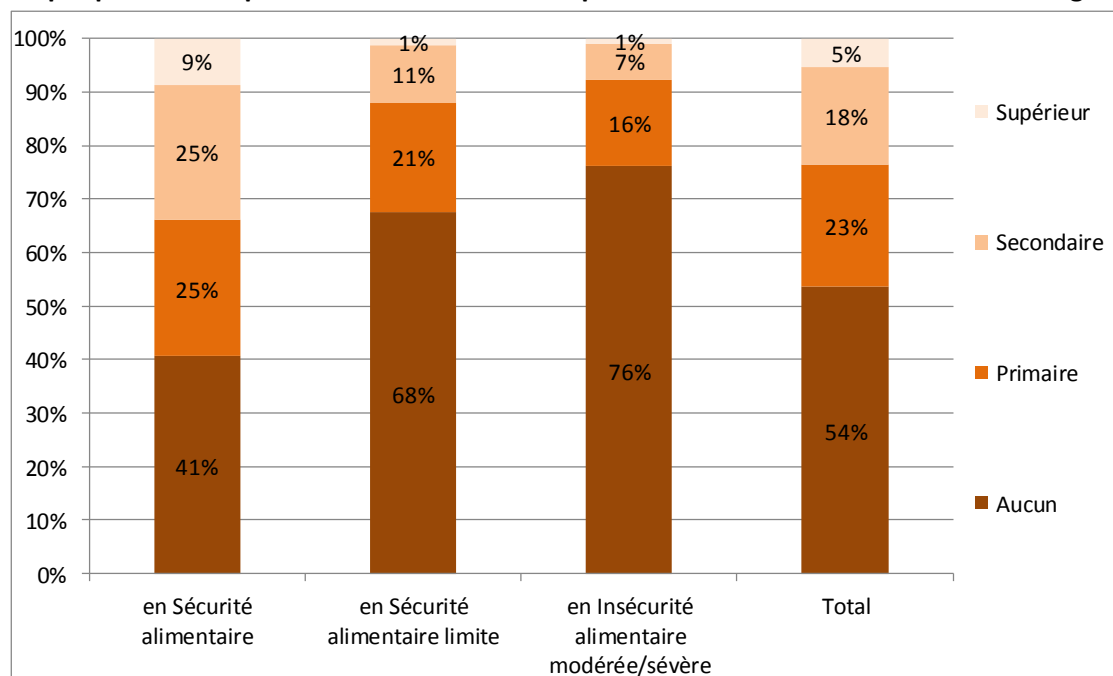
Source: Données ménages de l'AGVSA 2013



Source: Données ménages de l'AGVSA 2013

Environ 76 pour cent des ménages en insécurité alimentaire ont un chef de ménage avec aucun niveau d'éducation, contre 68 pour cent chez les ménages en sécurité alimentaire limite et 41 pour cent chez les ménages en sécurité alimentaire.

Graphique 60: Groupes de sécurité alimentaire par niveau d'éducation de chef de ménage



Source: Données ménages de l'AGVSA 2013

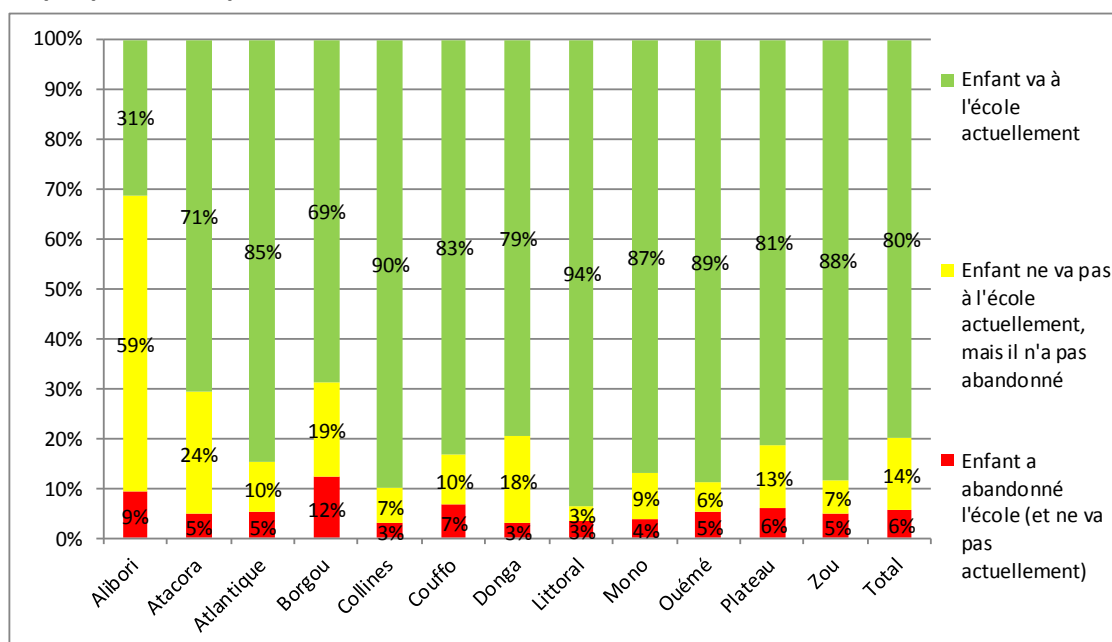
6.3.3. Scolarisation des enfants

Au niveau national, 80 pour cent des enfants de 6 à 14 ans fréquentaient l'école primaire au moment de l'enquête. Ces résultats sont très similaires à ceux de l'AGVSAN de 2008 qui étaient de 81 pour cent. Environ 14 pour cent des enfants ne fréquentaient pas l'école au cours de l'enquête mais n'avaient pas non plus abandonné.

L'Alibori (59%) a le taux le plus élevé d'enfants de 6 à 14 ans qui ne vont pas actuellement à l'école mais qui n'ont pas abandonné non plus. Les proportions sont assez importantes dans l'Atacora (24%), le Borgou (19%) et la Donga (18%).

Les abandons scolaires des 6 à 14 ans sont plus élevés en milieu rural (7% contre 5% en milieu urbain). Le taux d'abandon scolaire est le plus élevé dans le Borgou (12%), l'Alibori (9%), le Couffo (7%) et le Plateau (6%).

Graphique 61: Fréquentation et abandon scolaires des enfants



Source: Données ménages de l'AGVSA 2013

Les causes de l'abandon de l'école ou de la non scolarisation des enfants de 6 à 14 ans sont multiples. Dans 40 pour cent des cas l'abandon est dû au manque d'intérêt des parents. L'AGVSAN de 2008 évoque également le manque d'intérêt des parents (32%) comme une des causes principales de l'abandon de l'école. Cette réponse peut masquer d'autres motifs. En effet, ces ménages comparent très souvent l'intérêt immédiat (retour en terme d'avantage pécuniaire ou force de travail) que leur procure un enfant à la maison par rapport à l'intérêt sur le long terme qu'ils ne sont pas certain de récolter selon eux. La plupart de ces ménages font généralement partie des catégories les plus pauvres et rencontrent des difficultés économiques pour assurer la scolarité de leurs enfants. Ils préfèrent les garder comme main d'œuvre agricole, les envoyer dans les pays voisins (travail dans les carrières au Nigéria par exemple) ou les placer auprès d'un tiers moyennant une rémunération mensuelle.

La grande majorité des villages/quartiers enquêtés ont une école primaire fonctionnelle (93% selon l'enquête auprès des informateurs clefs).

Tableau 29: Existence d'école primaire dans le village/quartier par département

Département	Alibori	93%
	Atacora	97%
	Atlantique	89%
	Borgou	92%
	Collines	97%
	Couffo	87%
	Donga	97%
	Littoral	88%
	Mono	96%
	Ouémé	95%
	Plateau	93%
	Zou	100%
Milieu de résidence étendu	Cotonou	88%
	Autre urbain	94%
	Rural	94%
Total		93%

Source: Données communautaires de l'AGVSA 2013

6.3.4. Scolarisation des enfants et insécurité alimentaire

Les enfants des ménages ayant une consommation alimentaire pauvre ou limite sont moins susceptibles de fréquenter l'école primaire que ceux des ménages ayant une consommation alimentaire acceptable (74% vs 82%).

Environ 95 pour cent des enfants des ménages plus riches vont à l'école contre 60 pour cent des enfants des ménage les plus pauvres. Les raisons qui ont amené ces enfants à abandonner l'école sont: le manque d'intérêt des parents (40%), les difficultés économiques chroniques (15%) ou le fait de pas avoir un tuteur ou soutien (11%).

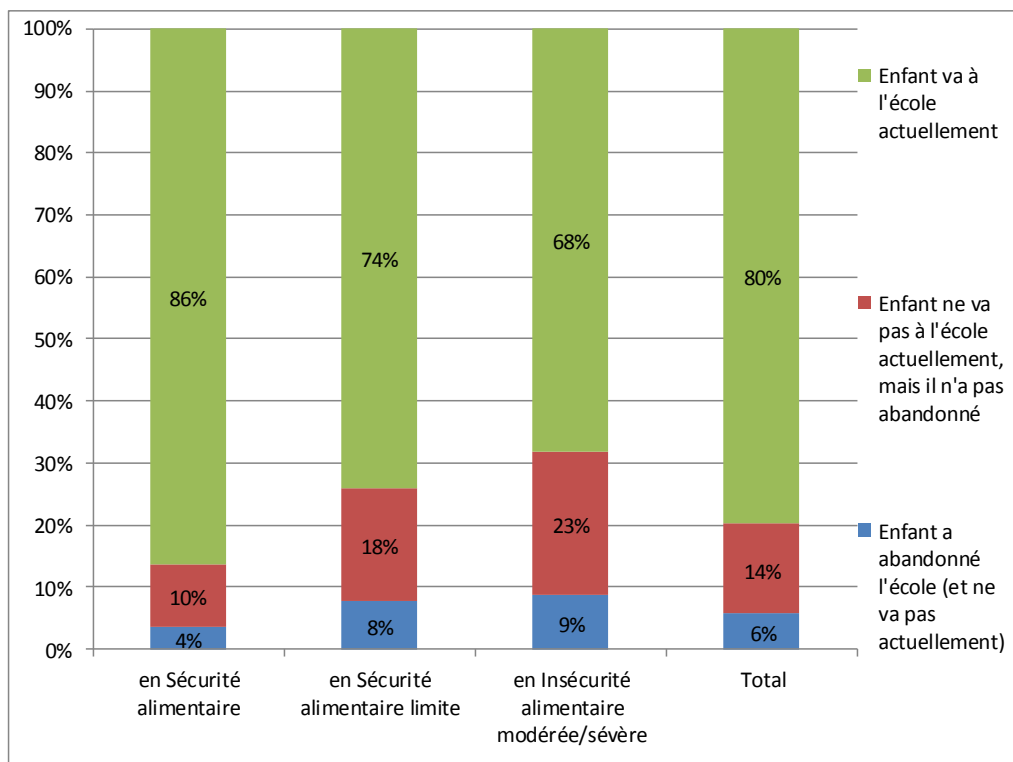
Tableau 30: Raisons d'abandon de l'école
(parmi les enfants 6-14 ans qui ont abandonné l'école)

		Pas d'école dans le village/école trop lointaine	Frais de scolarité élevé	Pas de tuteur ou soutien	Enfant handicapé/malade	Enfant s'occupe d'une tierce personne	Enfant travaille	Mariage/grossesse de l'enfant	Manque d'intérêt des parents	Difficultés économiques chroniques	Exclusion scolaire
Groupes de Consommation Alimentaire	Consommation Pauvre/Limite	13%	5%	9%	5%	0%	6%	1%	45%	15%	7%
	Consommation acceptable	6%	9%	12%	7%	3%	9%	0%	35%	16%	11%
Quintiles de l'Indice de richesse	Plus pauvres	11%	9%	8%	5%	1%	7%	1%	35%	24%	7%
	Pauvres	12%	6%	8%	8%	2%	7%	0%	42%	13%	6%
	Moyens	8%	4%	6%	5%	1%	9%	0%	51%	12%	8%
	Riches	2%	10%	21%	9%	5%	8%	0%	24%	12%	20%
	Plus riches	4%	7%	35%	7%	2%	8%	0%	26%	7%	15%
	Total	9%	7%	11%	6%	2%	8%	0%	40%	15%	9%

Source: Données ménages de l'AGVSA 2013

Chez les ménages en insécurité alimentaire 32 pour cent des enfants ne vont pas à l'école contre 26 pour cent chez les ménages en sécurité alimentaire limite et 14 pour cent chez les ménages en sécurité alimentaire.

Graphique 62: Groupes d'insécurité alimentaire et fréquentation scolaire des enfants



Source: Données ménages de l'AGVSA 2013

6.4. Condition de vie, eau et assainissement

Résultats clés

- Les ménages en insécurité alimentaire vivent généralement dans des conditions sanitaires et d'habitat plus précaires que les ménages en sécurité alimentaire.
- Environ 76 pour cent des ménages en insécurité alimentaire ont un logement avec des murs construits en terre et 65 pour cent ont un sol en terre battue ou en sable. Les ménages en sécurité alimentaire habitent dans des logements avec des murs en brique (55%), un sol en ciment (73%) et un toit en tôle (87%).
- Environ 34 pour cent des ménages en insécurité alimentaire n'ont pas accès à une source d'eau potable (puits non-protégés, eau de surface, autre) et plus de 90 pour cent n'ont pas accès à des toilettes hygiéniques. Environ 27 pour cent des ménages en sécurité alimentaire limite utilisent des sources d'eau non améliorées et 89 pour cent n'ont pas accès à des toilettes hygiéniques.

6.4.1. Habitat

Au niveau national, 45 pour cent des ménages sont propriétaire du logement qu'ils occupent; 39 pour cent vivent dans une propriété familiale. Environ 15 pour cent des ménages louent leur logement. Les locataires se trouvent plus souvent en milieu urbain: à Cotonou 39 pour cent des ménages sont locataires, 24 pour cent dans les autres régions urbaines et seulement 4 pour cent dans le milieu rural.

La proportion de ménages qui sont propriétaire du logement qu'ils occupent a légèrement baissé passant de 52 pour cent en 2008 à 49 pour cent en 2013. La proportion des ménages qui louent leur logement a légèrement augmenté(11% en 2008 contre 15% en 2013).

Il existe une certaine différence quant à la structure du logement dans le milieu rural et le milieu urbain. En milieu rural, 62 pour cent des ménages ont un logement avec des murs en terre contre 54 pour cent des ménages dans les autres zones urbaines. À Cotonou, 91 pour cent ont des murs en brique. Le sol en terre battue ou sable (35%) est plus commun dans le milieu rural et dans une moindre mesure dans les autres zones urbaines (24%) mais il est très rare à Cotonou (1%). À Cotonou, 90 pour cent des ménages ont un sol en ciment contre 73 pour cent des ménages dans les zones urbaines et seulement 48 pour cent en zone rurale.

En milieu urbain, les ménages qui sont plus riches et ceux ayant une consommation alimentaire acceptable ont tendance à vivre dans une location plutôt que d'être propriétaire ou de vivre dans une propriété familiale. Tandis que les ménages avec une plus grande vulnérabilité économique et ceux avec une consommation alimentaire pauvre/limite sont plutôt propriétaires ou dans une propriété familiale.

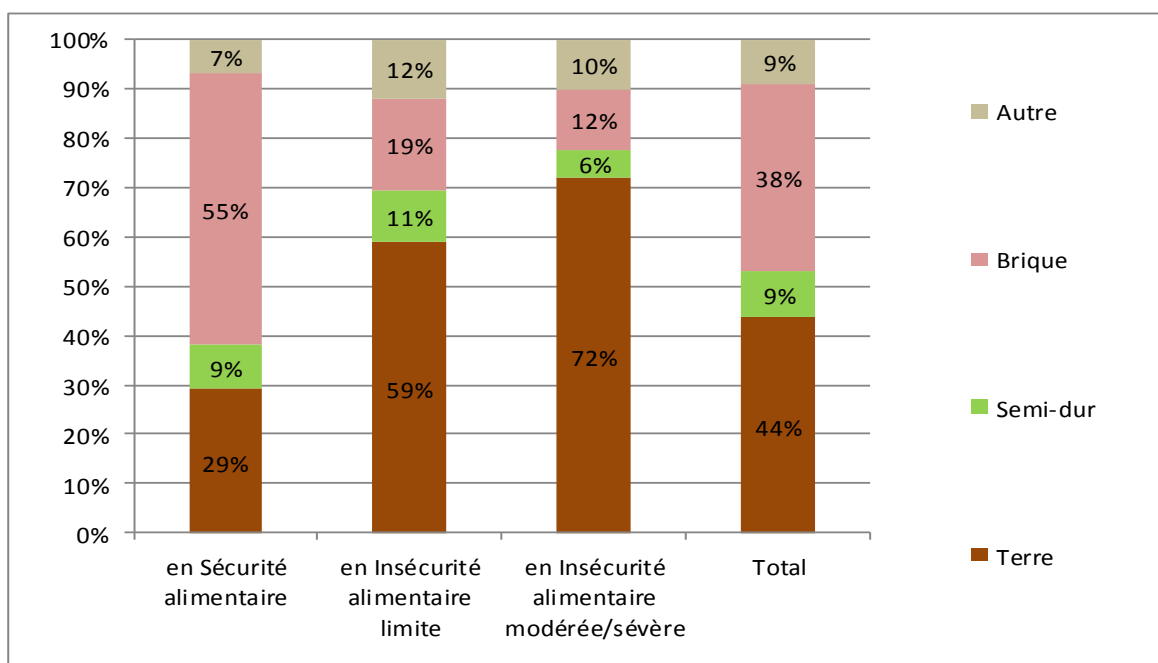
Tableau 31: Pourcentage de ménages locataires par SCA, quintiles de dépenses et part de dépenses en nourriture

		% de ménages qui sont locataires		
		NATIONALE	URBAIN	RURALE
Groupes de Consommation Alimentaire	Consommation Pauvre	4%	11%	2%
	Consommation limite	7%	16%	3%
	Consommation acceptable	30%	56%	9%
Quintiles de dépense total par Capita	Plus pauvres	3%	6%	2%
	Pauvres	7%	17%	3%
	Moyens	13%	27%	4%
	Riches	22%	34%	7%
	Plus riches	29%	36%	10%
Groupes de % des dépenses consacrées à la nourriture	Moins de 50% des dépenses consacrées à la nourriture	20%	33%	6%
	50% à 65%	8%	18%	3%
	65% à 75%	4%	9%	2%
	75% ou plus des dépenses consacrées à la nourriture	2%	6%	1%
	Total	15%	28%	4%

Source: Données ménages de l'AGVSA 2013

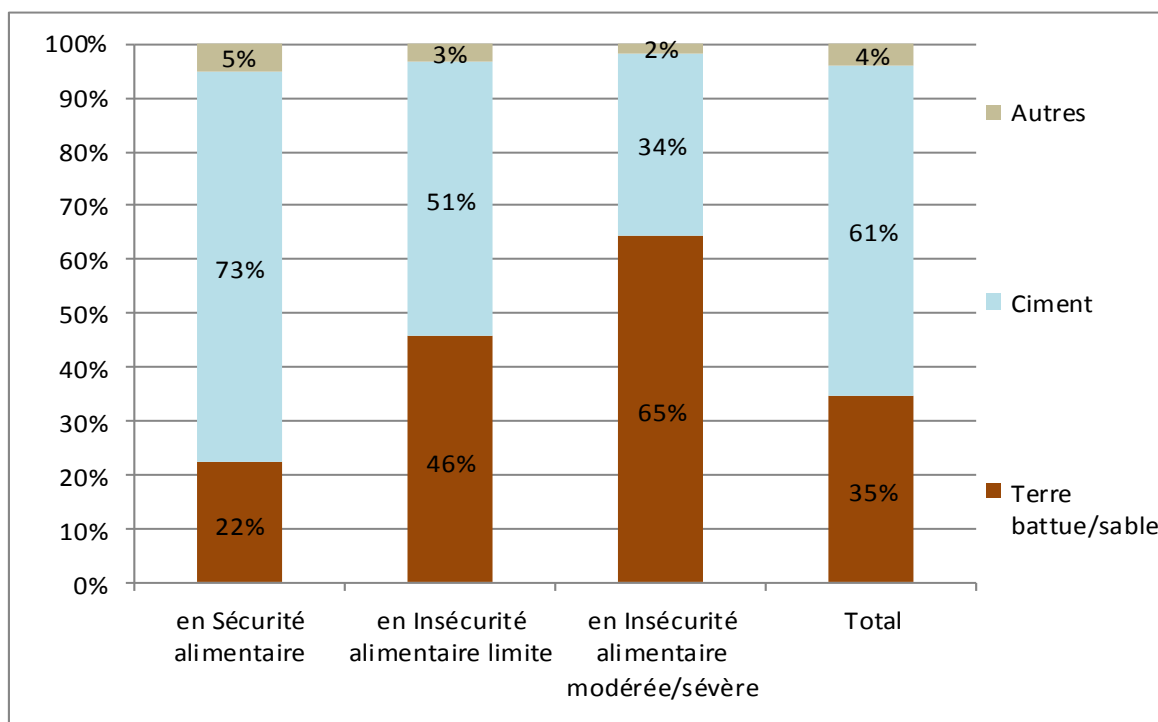
Les ménages en insécurité alimentaire (sévère ou modérée) vivent dans des logements avec des murs construits en terre (76%), le sol en terre battue ou sable (65%) et un toit en tôle (63%). Les ménages en sécurité alimentaire habitent dans des logements avec des murs en brique (55%), un sol en ciment (73%) et un toit en tôle (87%).

Graphique 63: Groupes de sécurité alimentaire par principal composant des murs de maison



Source: Données ménages de l'AGVSA 2013

Graphique 64: Groupes de sécurité alimentaire par principal composant des sols de maison



Source: Données ménages de l'AGVSA 2013

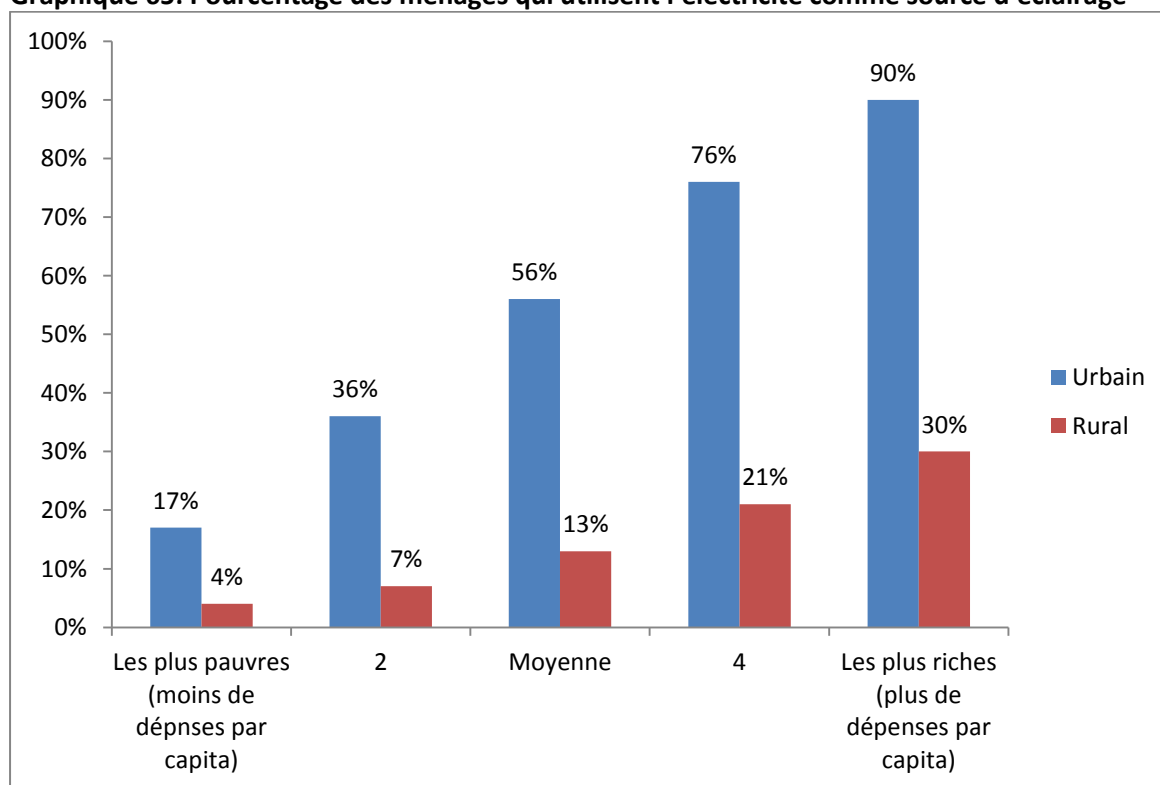
6.4.2. Sources d'éclairage et d'énergie

L'électricité est la source principale d'éclairage en milieu urbain (88% des ménages l'utilisent à Cotonou et 56% dans les autres zones urbaines) mais très peu de ménages en milieu rural (12%) l'utilisent. L'utilisation de la lampe à pétrole (59%) prédomine en milieu rural suivi de la torche (26%). Si on compare ces résultats à ceux de l'AGVSAN de 2008, il n'y a pas eu de changement notable quant à l'accès à l'électricité au niveau national. La lampe à pétrole continue de prédominer comme source principale d'éclairage.

Au niveau national, le bois de chauffe (bois collecté et acheté) est la source d'énergie la plus fréquemment utilisée par les ménages pour la cuisson et la transformation des aliments (65%) suivi du charbon (30%) et dans une moindre mesure du gaz (4%). À Cotonou, c'est surtout l'utilisation du charbon qui prédomine (79% des ménages) suivi par le gaz (15%) et seulement 3 pour cent des ménages utilisent le bois acheté. Il y a une légère augmentation de l'utilisation du charbon (21% en 2008 contre 30% en 2013) depuis 2008.⁴⁸

Les ménages avec une consommation pauvre/limite et se trouvant dans le quintile de dépense des plus pauvres ont tendance à utiliser plus fréquemment la lampe à pétrole comme principale source d'éclairage. Ces ménages ont également tendance à utiliser le bois de chauffe comme source d'énergie pour la cuisson des aliments.

Graphique 65: Pourcentage des ménages qui utilisent l'électricité comme source d'éclairage



Source: Données ménages de l'AGVSA 2013

⁴⁸ AGVSAN de 2008.

Tableau 32: Sources d'éclairage et d'énergie selon le niveau de pauvreté et la consommation alimentaire des ménages

		Principale source d'éclairage du ménage				Principale source d'énergie pour la cuisson et la transformation des aliments du ménage				
		Électricité (SBEE)	Lampe à pétrole	Torch e (piles)	Autre	Bois acheté	Bois collecté	Charbon de bois	Gaz	Autre
Groupes de Consommation Alimentaire	Consommation pauvre	9%	61%	30%	1%	14%	79%	6%	0%	1%
	Consommation limite	17%	50%	32%	1%	14%	70%	15%	0%	1%
	Consommation moyennement acceptable	25%	49%	24%	2%	16%	58%	24%	1%	1%
	Consommation acceptable	47%	37%	14%	2%	16%	38%	39%	6%	2%
	Total	35%	43%	20%	2%	16%	49%	30%	3%	1%
Quintiles de dépense total par capita	Les plus pauvres (moins de dépenses par capita)	7%	56%	36%	1%	10%	84%	5%	0%	0%
	2	15%	58%	25%	1%	20%	67%	13%	0%	1%
	Moyens	30%	49%	19%	2%	22%	48%	30%	0%	1%
	4	51%	35%	12%	2%	17%	33%	46%	2%	2%
	Les plus riches (plus de dépenses par capita)	74%	17%	8%	2%	10%	15%	57%	15%	4%
	Total	35%	43%	20%	2%	16%	49%	30%	3%	1%
Groupes de % des dépenses consacrées à la nourriture	Moins de 50% des dépenses consacrées à la nourriture	49%	36%	13%	2%	16%	36%	42%	5%	2%
	50% à 65 des dépenses consacrées à la nourriture	18%	57%	23%	1%	18%	64%	16%	1%	1%
	65% à 75% des dépenses consacrées à la nourriture	9%	51%	40%	1%	13%	78%	8%	0%	1%
	75% ou plus des dépenses consacrées à la nourriture	3%	35%	62%	1%	8%	88%	3%	0%	1%
	Total	35%	43%	20%	2%	16%	49%	30%	3%	1%

Source: Données ménages de l'AGVSA 2013

6.4.3. Eau et assainissement

Au niveau national, 21 pour cent des ménages utilisent de l'eau non-potable (puits non-protégés, eau de surface, autres) et 74 pour cent des ménages n'ont pas de toilette améliorée (latrine à fosse non ventilée, publique, brousse/nature, suspendue, autre).

La proportion de ménages qui n'ont pas accès à des sources d'eau améliorées⁴⁹ est restée plutôt stable depuis 2010 mais on constate une légère baisse quant à la prévalence des ménages qui n'ont pas accès à des toilettes hygiéniques.⁵⁰ Ainsi en 2010, 22 pour cent des ménages utilisaient de l'eau non-potable et 82 pour cent n'avaient pas accès à des toilettes améliorées.⁵¹

Des écarts importants existent quant à l'accès des ménages à une source d'eau améliorée entre les départements et selon le milieu de résidence. Les ménages vivant dans l'Alibori ont moins accès à des sources d'eau améliorées: 60% des ménages utilisent de l'eau provenant des puits non protégés. Les autres départements avec un accès plutôt limité à des sources d'eau améliorées sont: l'Atacora (33%), le Mono (33%) et le Zou (29%). Les ménages de Cotonou disposent plus fréquemment de l'eau courante - moins de 1% des ménages de cette zone utilisent des sources non améliorées d'eau.

Tableau 33: Principale source d'eau de boisson du ménage selon les départements

	Eau courante à la maison (SONEB)	Borne fontaine / Robinet public/ voisin	Forage / pompe	Puits protégé/ busé	Puits traditionnel (non protégé)	Eau de surface (marigot, rivière, lac, pluies)	Eau minérale (bouteille/ sachet)	Autre
Alibori	3%	1%	30%	3%	60%	2%	0%	0%
Atacora	6%	6%	42%	12%	23%	10%	0%	0%
Atlantique	19%	36%	15%	13%	14%	4%	0%	0%
Borgou	20%	17%	37%	5%	14%	6%	0%	0%
Collines	2%	19%	63%	3%	7%	6%	0%	1%
Couffo	5%	28%	37%	6%	21%	3%	0%	0%
Donga	6%	23%	30%	20%	21%	0%	0%	0%
Littoral	72%	27%	0%	0%	0%	0%	0%	0%
Mono	9%	14%	34%	9%	20%	2%	0%	11%
Ouémé	18%	23%	30%	10%	13%	6%	0%	0%
Plateau	6%	38%	38%	5%	5%	7%	0%	0%
Zou	16%	10%	31%	14%	22%	7%	0%	1%
Totale	20%	22%	29%	8%	16%	4%	0%	1%

Source: Données ménages de l'AGVSA 2013

Trois quarts des ménages (74%) ne disposent pas de toilettes hygiéniques. Environ 55 pour cent des ménages ne disposent pas de toilettes (brousse/nature) tandis que 23 pour cent des ménages utilisent des latrines à fosse ventilée et 16 pour cent des latrines à fosse non ventilée.

La proportion des ménages qui ne disposent pas de toilettes hygiéniques dépasse les 80 pour cent dans tous les départements sauf: Atlantique (61%), Ouémé (64%) et le Littoral (22%).

⁴⁹ Ces résultats sont calculés selon la définition de l'INSAE pour les sources d'eau améliorées: eau non-potable (puits traditionnel non-protégé, eau de surface, et autre), eau potable (eau courante à la maison-SONEB, borne fontaine/robinet publique/voisin, forage/pompe, puits protégés/buse, eau minérale/bouteille/sachet).

⁵⁰ Selon l'INSAE, les différents types de toilettes sont définis: toilette améliorée (latrine à fosse ventilée, toilette à chasse/réseau d'égout) et toilette non-améliorée (latrine à fosse non ventilée, publique, brousse/nature, suspendue, autre).

⁵¹ Selon l'EMICOV 2010.

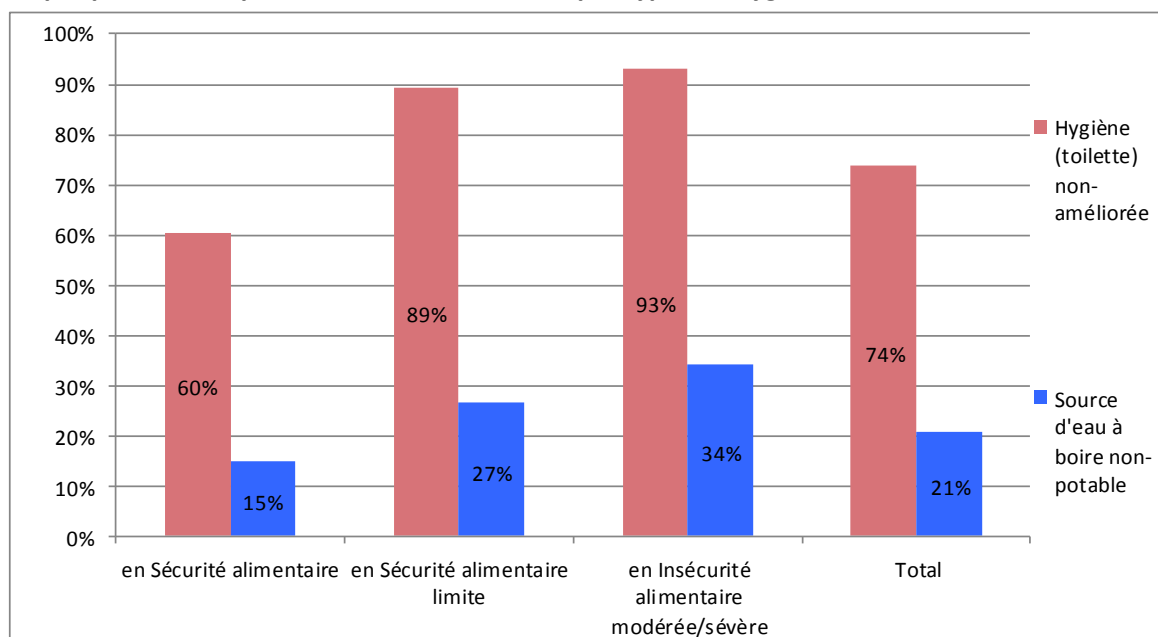
Tableau 34: Type de toilette utilisé par les ménages selon les départements

	Latrine à fosse ventilée	Latrine à fosse non ventilée	Latrine publique	Toilette à chasse/Réseau d'égout	Latrine suspendue/sur pilotis	Brousse/ Nature	Autre
Alibori	2%	10%	1%	0%	0%	87%	0%
Atacora	3%	9%	0%	0%	0%	88%	0%
Atlantique	34%	12%	1%	5%	3%	45%	1%
Borgou	9%	16%	3%	1%	0%	70%	0%
Collines	8%	8%	3%	0%	0%	81%	0%
Couffo	13%	29%	1%	0%	0%	57%	0%
Donga	4%	13%	1%	9%	0%	73%	0%
Littoral	64%	16%	3%	14%	0%	4%	0%
Mono	16%	11%	3%	0%	0%	68%	0%
Ouémé	31%	20%	4%	5%	0%	39%	2%
Plateau	10%	23%	0%	1%	0%	65%	1%
Zou	13%	24%	1%	1%	0%	62%	0%
Total	23%	16%	2%	4%	1%	55%	0%

Source: Données ménages de l'AGVSA 2013

Les ménages en insécurité alimentaire (sévère ou modérée) vivent généralement dans des conditions sanitaires et d'habitat plus précaires que les autres ménages: ils ont moins accès à des sources d'eau améliorées (34% utilisent sources non améliorées d'eau), des toilettes hygiéniques (93% n'y ont pas accès). Concernant les ménages en sécurité alimentaire limite : 27 pour cent utilisent des sources d'eau non améliorées et la grande majorité (89%) n'a pas accès à des toilettes hygiéniques.

Graphique 66: Groupes de sécurité alimentaire par types de hygiène et sources d'eau de boisson



Source: Données ménages de l'AGVSA 2013

Les ménages les plus riches, ceux qui sont moins vulnérables économiquement et ceux avec une consommation alimentaire acceptable ont un meilleur accès à des sources d'eau améliorées et des toilettes hygiéniques. Tous les ménages pauvres avec une consommation alimentaire pauvre/limite et qui sont dans les groupes de dépenses les plus vulnérables n'ont pas accès à des toilettes hygiéniques (plus de 90%). Ces ménages ont également tendance à avoir moins accès à des sources d'eau améliorées.

Tableau 35: Sources d'eau et toilettes utilisées selon le niveau de pauvreté et la consommation alimentaire des ménages

		Source d'eau à boire non-potable	Hygiène (toilette) non-améliorée
Total (Benin)		21%	74%
Groupes de Consommation Alimentaire	Consommation Pauvre	30%	91%
	Consommation limite	27%	88%
	Consommation moyennement acceptable	25%	81%
	Consommation acceptable	17%	65%
Quintiles de dépense total par Capita	Les plus pauvres (moins de dépenses par capita)	32%	95%
	2	27%	90%
	Moyens	23%	80%
	4	16%	63%
	Les plus riches (plus de dépenses par capita)	7%	40%
Groupes de % de dépenses en nourriture	Moins de 50% des dépenses consacrées à la nourriture	15%	62%
	50% à 65% des dépenses consacrées à la nourriture	25%	88%
	65% à 75% des dépenses consacrées à la nourriture	35%	95%
	75% ou plus des dépenses consacrées à la nourriture	50%	98%

Source: Données ménages de l'AGVSA 2013

6.5. Migration

Au niveau national, 6 pour cent des ménages ont un ou plusieurs membres qui ont émigré au cours des douze derniers mois contre 12,6 pour cent en 2008. Cette différence est probablement liée à la période d'enquête: par exemple en décembre certaines personnes partent travailler en ville et rentrent chez eux en période de récolte.

La proportion des ménages dont un membre à migrer est plus importante dans le Couffo (13%) et la Donga (10%). Le Plateau (4%), le Littoral (2%) et l'Alibori (0%) sont peu affectés par ce phénomène.

L'exode vers les villes économiques du pays (Cotonou, Porto-Novo et Parakou) continue d'être la principale destination pour les migrants (2% des ménages au niveau national). Au niveau national seulement 1 pour cent des ménages ont des membres ayant immigré dans les pays frontaliers. Cette situation est plus fréquente chez les ménages de la Donga (5%), de l'Atacora et du Couffo (3%).

La migration n'est pas spécifique des ménages les plus défavorisés, de ceux appartenant aux quintiles des plus pauvres ou de ceux avec une consommation pauvre ou acceptable. Mais elle est plus fréquente chez les ménages vivant principalement grâce à l'assistance/transfert (12%) suivi par ceux dépendant de l'agriculture avec d'autres sources (10%). De plus, les ménages avec une femme comme chef de ménage indiquent plus souvent avoir un membre ayant immigré (9% des femmes chef de ménage) que ceux avec un homme comme chef de ménage (5%).

6.6. Genre et insécurité alimentaire

Résultats clés

- Au niveau national, 22 pour cent des ménages sont dirigés par des femmes. La proportion des ménages dirigés par des femmes est plus importante dans le sud qu'au nord du pays.
- Il existe très peu de disparité entre les ménages dirigés par les femmes et ceux dirigés par les hommes quant à la sécurité alimentaire de ces ménages.
- Parmi les ménages qui utilisent le bois comme source principale d'énergie pour la cuisson, dans la majorité (74%) c'est aux femmes que revient la responsabilité de collecter et transporter le bois.

6.6.1. Sexe du chef de ménage

Au niveau national, 22 pour cent des ménages sont dirigés par des femmes. A Cotonou, la proportion est de 31 pour cent.

La proportion de ménages dirigés par des femmes est plus importante dans le sud que dans le nord du pays. Du point de vue sociologique, les femmes chef de ménages ne sont pas facilement acceptées par la société, particulièrement en milieu rural. Par ailleurs, plus le niveau d'éducation de la zone est élevé, plus on y rencontre des femmes qui dirigent un ménage. C'est le cas des

départements du Littoral, de l'Atlantique, de l'Ouémé, des Collines, du Mono, du Couffo, et du Zou. Dans ces départements, plus de 20 pour cent des ménages ont une femme à leur tête.

Tableau 36: Sexe du chef de ménage par département

		% ménages - homme chef de ménage	% ménages - femme chef de ménage
Département	Alibori	92%	8%
	Atacora	87%	13%
	Atlantique	78%	22%
	Borgou	88%	12%
	Collines	74%	26%
	Couffo	72%	28%
	Donga	88%	12%
	Littoral	69%	31%
	Mono	73%	27%
	Ouémé	79%	21%
	Plateau	82%	18%
	Zou	70%	30%
Milieu de résidence étendu	Cotonou	69%	31%
	Autre urbain	78%	22%
	Rural	80%	20%
Total		78%	22%

Source: Données ménages de l'AGVSA 2013

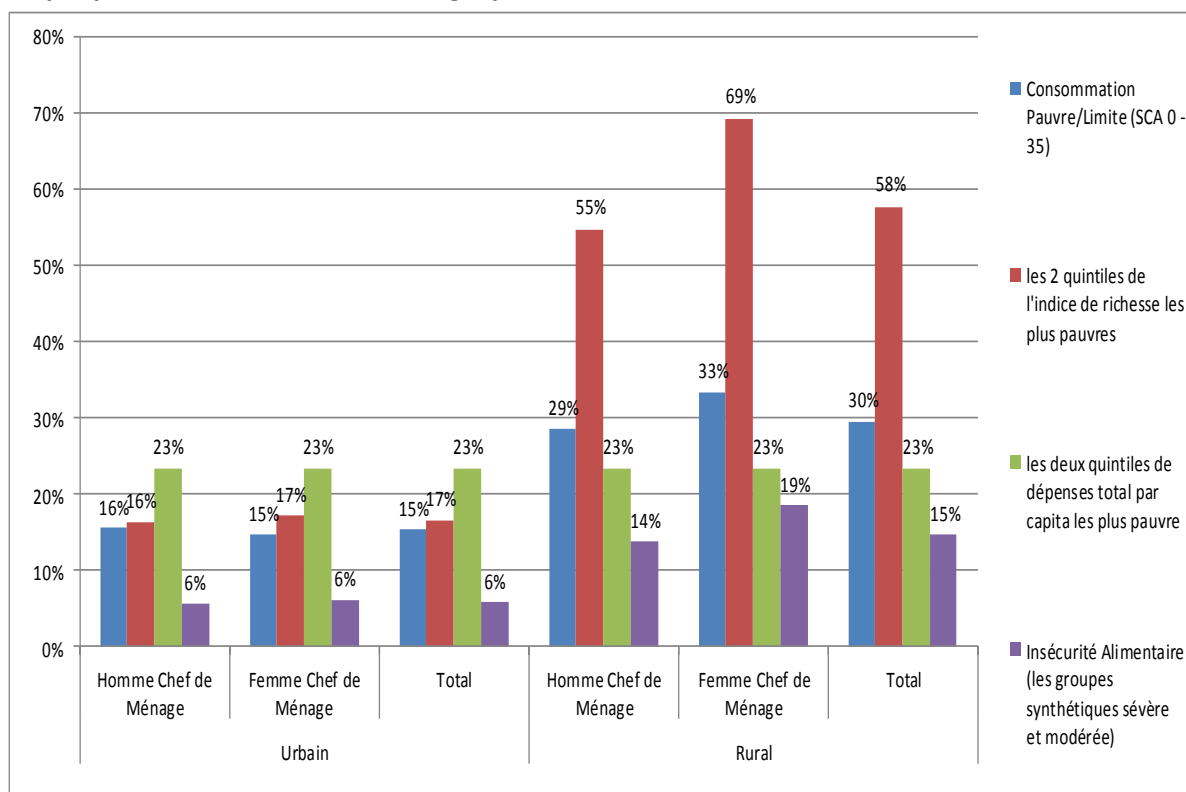
Les femmes dirigeant un ménage ont tendance à avoir un plus faible niveau d'instruction que leurs homologues masculins : 69 pour cent de ces femmes n'ont pas le niveau du primaire contre 49 pour cent pour les hommes.

En dépit de ces différences dans la répartition géographique et de l'éducation, il existe très peu ou pas de différence entre les ménages dirigés par des hommes et des femmes dans le domaine des indicateurs clés de la sécurité alimentaire et la pauvreté.

- Il n'existe pas de différence entre la proportion d'hommes (23%) et femmes (24%) avec une consommation alimentaire pauvre/limite.
- Il y a peu de différence quant au statut de richesse (d'après les quintiles de l'indice de richesse) entre les hommes et femmes- 24% des femmes dirigeant un ménage se trouvent dans le quintile des plus pauvres contre 19% pour les hommes chef de ménage.
- On ne peut observer des disparités entre les hommes et femmes chef de ménage concernant la part de dépenses sur la nourriture.

Ce manque de disparité entre les ménages dirigés par des hommes et des femmes, telle que mesurée par ces indicateurs vaut dans les zones urbaines et rurales séparément. Seul l'indice de richesse a montré des différences importantes entre les ménages dirigés par des hommes et des femmes, et cette différence n'a été observée que dans les zones rurales.

Graphique 67: Sexe du chef de ménage, pauvreté, consommation et insécurité alimentaire



Source: Données ménages de l'AGVSA 2013

En ce qui concerne l'abandon de l'école ou la non scolarisation, les résultats désagrégés par sexe et département ne montrent aucune évidence d'écart entre les garçons et les filles. On ne remarque pas non plus des disparités notables quant à l'abandon de l'école ou la non scolarisation entre les garçons et les filles par rapport à l'indice de richesse ou le score de la consommation alimentaire.

6.6.2. Collecte et transport du bois

Les femmes et les hommes assurent des tâches différentes au sein du ménage. Une tâche importante est la collecte et le transport du bois pour la cuisson des aliments. Dans la majorité des ménages (74%) qui utilisent le bois comme source principale d'énergie pour la cuisson ce sont les femmes qui collectent et transportent le bois. Les difficultés le plus souvent citées par les femmes sont: distance du lieu de collecte (62%), rareté du bois (49%) et l'insécurité (33%). Ces risques peuvent avoir une incidence sur la sécurité alimentaire.

6.7. Profil du Bénin: Sécurité alimentaire, pauvreté et nutrition

Profil de Benin: Sécurité Alimentaire, Pauvreté, et Nutrition (1/2)		Score synthétique de la sécurité alimentaire				Qualité du régime alimentaire et la consommation alimentaire		
		Sécurité alimentaire	Sécurité alimentaire limite	Insécurité alimentaire modérée	Insécurité alimentaire sévère	Pourcentage de ménages avec une consommation alimentaire pauvre/limite (SCA 0 - 35)	Score de la diversité de la diète de ménage (SDAM)	Pourcentage de ménages avec une pauvre diversité de la diète (SDAM moins de 4)
Total (Benin)		55%	34%	10%	0%	23%	6.1	6%
Département	Alibori	28%	60%	11%	1%	16%	6.6	4%
	Atacora	29%	45%	25%	1%	48%	5.0	21%
	Atlantique	60%	35%	5%	0%	18%	6.4	2%
	Borgou	53%	34%	12%	0%	34%	6.3	8%
	Collines	48%	45%	6%	0%	27%	6.2	3%
	Couffo	25%	45%	29%	0%	47%	5.4	9%
	Donga	62%	23%	15%	0%	25%	6.0	15%
	Littoral	90%	9%	1%	0%	4%	6.8	0%
	Mono	39%	33%	25%	2%	49%	5.4	11%
	Ouémé	69%	26%	6%	0%	12%	6.1	4%
	Plateau	55%	42%	3%	0%	8%	6.5	4%
	Zou	55%	35%	10%	0%	22%	6.1	4%
Milieu de résidence	Urbain	73%	21%	6%	0%	15%	6.4	3%
	Rural	42%	43%	14%	1%	30%	5.9	8%
Milieu de résidence étendu	Cotonou	90%	9%	1%	0%	4%	6.8	0%
	Autre urbain	65%	27%	8%	0%	21%	6.3	4%
	Rural	42%	43%	14%	1%	30%	5.9	8%
Groupe de moyen de subsistance	Agriculture uniquement	31%	48%	20%	1%	40%	5.5	14%
	Agriculture avec autre(s) source(s)	40%	46%	13%	0%	31%	5.8	7%
	Élevage/pêche	43%	51%	6%	1%	14%	6.2	7%
	Commerce des produits agricoles et	50%	41%	8%	0%	18%	6.4	3%
	Commerce divers (petit et gros)	64%	27%	9%	0%	20%	6.2	5%
	Travail journalier	52%	33%	15%	1%	30%	6.0	6%
	Travail spécialisé, artisanat, petit	65%	28%	7%	0%	18%	6.3	3%
	Transport	65%	30%	5%	0%	17%	6.3	3%
	Salarié	84%	13%	2%	0%	9%	6.8	1%
	Assistance (aide, transfert)	49%	34%	17%	1%	30%	6.0	7%
	Autres	67%	28%	5%	0%	13%	6.6	4%
Sexe du chef de ménage	Homme Chef de Ménage	55%	34%	10%	0%	23%	6.2	6%
	Femme Chef de Ménage	56%	32%	12%	0%	24%	6.0	6%
Quintiles de l'Indice de richesse	Les plus pauvres	25%	49%	24%	1%	41%	5.3	16%
	2	40%	46%	14%	0%	31%	5.9	7%
	Moyens	50%	42%	9%	0%	25%	6.1	4%
	4	72%	24%	4%	0%	14%	6.3	2%
	Les plus riches	90%	9%	1%	0%	5%	7.0	0%
Source:		AGVSA 2013	AGVSA 2013	AGVSA 2013	AGVSA 2013	AGVSA 2013	AGVSA 2013	AGVSA 2013

Profile de Benin: Sécurité Alimentaire, Pauvreté, et Nutrition (2/2)		Vulnérabilité économique			Utilisation de stratégies d'adaptation au cours des 30 derniers jours			Nutrition des enfants (données de 2008)	
		% de ménages avec de dépenses alimentaires TRÈS ÉLEVÉE (>75%)	% de ménages avec de dépenses alimentaires ÉLEVÉE (>65%)	Pourcentage de la population pauvre (en dessous du seuil de pauvreté) données 2011	% de ménages qui ont utilisés des stratégies de stress	% de ménages qui ont utilisés des stratégies de crise	% de ménages qui ont utilisés des stratégies d'urgence	Pourcentage des enfants 6-59 mois en malnutrition aiguë globale (z-score P/T <-2 ou œdèmes) (marge d'erreur à 95%)	Pourcentage des enfants 6-59 mois en malnutrition chronique (z-score T/A <-2) (marge d'erreur à 95%)
Total (Benin)		5%	13%	36%	31%	9%	4%	4.7% (4.0 – 5.5)	37.0% (35.0 – 39.0)
Département	Alibori	36%	63%	36%	8%	3%	3%	4.6% (2.6-8.0)	43.1% (37.7 – 48.7)
	Atacora	17%	40%	40%	5%	2%	1%	7.8% (4.8, 12.5)	42.8% (36.1 – 49.8)
	Atlantique	1%	7%	39%	39%	12%	2%	5.3% (3.2 – 8.8)	36.3% (28.3 – 45.1)
	Borgou	2%	12%	32%	17%	4%	3%	4.4% (2.5 – 7.7)	34.7% (27.8 – 42.3)
	Collines	4%	11%	46%	29%	16%	13%	3.6% (1.8 – 7.1)	37.2% (31.2 – 43.6)
	Couffo	2%	10%	47%	44%	18%	4%	3.5% (2.0 – 5.8)	42.6% (35.3 – 50.4)
	Donga	6%	20%	37%	17%	2%	0%	2.8% (1.2 – 6.5)	36.1% (32.6 – 39.8)
	Littoral	0%	1%	26%	19%	2%	1%	3.4% (1.6 – 7.0)	22.8% (17.5 – 29.1)
	Mono	4%	11%	44%	34%	18%	16%	3.8% (1.8 – 7.7)	35.9% (30.5 – 41.6)
	Ouémé	1%	3%	25%	40%	11%	3%	6.1% (3.8 – 9.6)	29.5% (24.0 – 35.6)
	Plateau	4%	17%	36%	45%	7%	3%	6.4 % (3.9- 10.2)	41.4% (34.6 – 48.5)
	Zou	1%	7%	42%	51%	14%	2%	3.7% (1.9 – 7.1)	37.1% (30.6 – 44.2)
Milieu de résidence	Urbain	2%	7%	31%	23%	4%	2%	5.4% (3.4 – 6.0)	29.9% (26.4 – 33.7)
	Rural	7%	18%	40%	37%	13%	5%	4.8% (3.9 – 5.9)	40.4% (38.1 – 42.7)
Milieu de résidence étendu	Cotonou	0%	1%	26%	19%	2%	1%	3.4% (1.6 – 7.0)	22.8% (17.5 – 29.1)
	Autre urbain	3%	10%	-	25%	5%	3%	-	-
	Rural	7%	18%	40%	37%	13%	5%	4.8% (3.9 – 5.9)	40.4% (38.1 – 42.7)
Groupe de moyen de subsistance	Agriculture uniquement	13%	30%	-	25%	9%	5%	-	-
	Agriculture avec autre(s) source(s)	8%	21%	-	33%	9%	2%	-	-
	Élevage/pêche	8%	21%	-	40%	17%	4%	-	-
	Commerce des produits agricoles et	2%	11%	-	49%	20%	9%	-	-
	Commerce divers (petit et gros)	2%	8%	-	30%	9%	4%	-	-
	Travail journalier	2%	7%	-	41%	15%	9%	-	-
	Travail spécialisé, artisanat, petit	1%	6%	-	34%	9%	4%	-	-
	Transport	1%	3%	-	36%	10%	3%	-	-
	Salarié	0%	2%	-	20%	4%	2%	-	-
	Assistance (aide, transfert)	5%	15%	-	29%	12%	7%	-	-
	Autres	3%	10%	-	30%	7%	3%	-	-
Sexe du chef de ménage	Homme Chef de Ménage	5%	13%	-	30%	9%	4%	-	-
	Femme Chef de Ménage	4%	12%	-	33%	11%	4%	-	-
Quintiles de l'Indice de richesse	Les plus pauvres	16%	35%	-	32%	12%	6%	-	-
	2	5%	17%	-	35%	13%	4%	-	-
	Moyens	2%	9%	-	39%	11%	4%	-	-
	4	1%	4%	-	30%	7%	4%	-	-
	Les plus riches	0%	1%	-	18%	3%	2%	-	-
Source:		AGVSA 2013	AGVSA	EMICOV 2011	AGVSA 2013	AGVSA 2013	AGVSA 2013	AGVSA 2008	AGVSA 2008

Annexe 1 - Méthodologie indice de richesse et comparaison aux autres enquêtes

L'indice de richesse des ménages est construit à partir des informations collectées relatives aux biens possédés par les ménages (voiture, radio, mobylette, téléviseur, réfrigérateur, etc.) et aux caractéristiques de leur logement (type de toilettes, composant des murs du logement, etc.).

Cet indice est construit sur la base d'une analyse en composantes principales (ACP). En effet, la richesse est considérée comme une variable fondamentale, qui ne peut pas être directement observée mais qui est associée à un certain nombre d'indicateurs. L'analyse factorielle est le procédé statistique le plus adapté pour découvrir la variable fondamentale de richesse. Cette analyse attribue un score à chaque ménage sur la base des biens possédés et des caractéristiques du logement habité. Le score total d'un ménage est d'autant plus élevé que le ménage possède des avoirs qui caractérisent son bien-être matériel.

Les biens suivants ont été utilisés pour le calcul de l'indice de richesse lors de l'AGVSAN de 2008 et pris en considération pour le calcul de l'indice de richesse de l'AGVSA de 2013:

AGVSA 2013		
Caractéristiques du logement	Murs du logement	Brique = 1, Autre que la brique = 0
	Toit du logement	Tôle, tuile, terre, paille = 0, dalle, bois/planche = 1
	Sols du logement	Ciment, carrelage = 1, autre que ciment carrelage = 0
Eau et hygiène, Éclairage	Source d'eau de boisson	Eau potable = 1, non-potable = 0
	Type de toilette utilisé	Latrine ventilée, toilette à chasse = 1, autre = 0
	Source d'éclairage	SBEE = 1, autre/pas = 0
Possession de biens	Radio	
	Téléphone/Cellulaire	
	Télévision	
	Ventilateur	
	Table	
	Chaise/tabouret	
	Lit	
	Matelas	
	Fer à repasser	
	Mobylette/moto	

Indicateurs qui ont été considéré lors de la construction de l'indice de richesse mais qui ne seront pas inclus dans la liste finale d'indicateurs en raison de leur faible prévalence : Four (<1%), Voiture (3%), Magnétoscope/vidéo (4%), Ordinateur (2%), Tapis/moquette (3%), Machine à coudre (4%), Réfrigérateur (3%). La bicyclette a aussi été éliminée puisque c'est plus prévalent chez les ménages avec une richesse moyenne, mais moins prévalent chez les plus riches et les plus pauvres, donc bicyclette n'est pas un bon proxy pour la richesse.

Les quatorze (14) indicateurs contenus dans le tableau ci-dessous ont conduit à une construction statistiquement satisfaisante de l'indice de richesse des ménages.

Prévalences (avec pondération)	
Variables	% oui
Murs en brique	38%
Toit autre que la paille	87%
Sol autre que terre battue/sable	65%
Eau de boisson	79%
Latrine à fosse ventilée ou toilette à chasse ou réseau d'égouts vs. autre type de toilette	26%
Ménage possède: radio en état de fonctionner	59%
Ménage possède: Téléphone/cellulaire en état de fonctionner	73%
Ménage possède: Télévision en état de fonctionner	30%
Ménage possède: ventilateur en état de fonctionner	16%
Ménage possède: table en état de fonctionner	62%
Ménage possède: chaise/tabouret en état de fonctionner	88%
Ménage possède: lit en état de fonctionner	45%
Matelas en état de fonctionner	39%
Ménage possède: fer à repasser en état de fonctionner	9%
Ménage possède: bicyclette/vélo en état de fonctionner	18%
Ménage possède: mobylette/moto en état de fonctionner	48%

Plusieurs analyses en composantes principales (ACP) ont été conduites.

- Première composante a une valeur propre (Eigen value)de 5,958 ce qui correspond à 37,237% de la variance.
- La valeur propre de la deuxième composante est de 1.334 et correspond à 8.340% de variance.
- La valeur de la troisième composante est de 1.083 et correspond à 6.770% de la variance.
- Les autres composantes ont une valeur propre moins de 1.

Les valeurs bêta pour les indicateurs utilisés pour créer l'indice de richesse sont présentées dans le tableau ci-dessous. Ceux-ci peuvent être utilisés pour reproduire la valeur de l'indice pour les autres ménages(dans d'autres enquêtes)afin de calculer le même indicateur:

	B
(Constant)	-1.489
Murs	.251
Toit	.288
Sol	.211
Eau de boisson	.139
Toilette	.263
Source d'éclairage	.284
Radio	.175
Téléphone/cellulaire	.212
Télévision	.297
Ventilateur	.313
Table	.217
Chaise	.149
Lit	.252
Matelas	.270
Fer à repasser	.288
Mobylette/moto	.133

Annexe 2- Indicateurs du score synthétique de la sécurité alimentaire

		Groupes synthétiques de la sécurité alimentaire					Groupes de % des dépenses consacrées à la nourriture				Groupes de Consommation Alimentaire (4)				Stratégies d'adaptation			
		En Insécurité alimentaire modérée/sévère	en Sécurité alimentaire	en Sécurité alimentaire limite	en Insécurité alimentaire modérée	en Insécurité alimentaire sévère	Moins de 50% des dépenses consacrées à la nourriture	50% à 65% des dépenses consacrées à la nourriture	65% à 75% de dépenses consacrées à la nourriture	75% ou plus de dépenses consacrées à la nourriture	Consommation Pauvre (SCA 0-21)	Consommation limite (SCA 21.5 - 35)	Consommation moyennement acceptable (SCA 35.5 - 45)	Consommation acceptable (SCA 45.5 et plus)	Pas d'utilisation de stratégie d'adaptation	utilisation de stratégies d'adaptation de stress	Utilisation de stratégies de crise	Utilisation de stratégies d'urgence
SCORE dans le calcul du score de SA		3 ou 4	1	2	3	4	1	2	3	4	4	3	1	1	1	2	3	4
Département	Alibori	12%	28%	60%	11%	1%	10%	27%	27%	36%	1%	15%	29%	55%	91%	4%	1%	3%
	Atacora	25%	29%	45%	25%	1%	26%	34%	23%	17%	13%	35%	17%	35%	93%	4%	1%	1%
	Atlantique	5%	60%	35%	5%	0%	72%	21%	5%	1%	2%	16%	12%	70%	59%	28%	11%	2%
	Borgou	13%	53%	34%	12%	0%	53%	35%	9%	2%	7%	27%	15%	50%	81%	13%	2%	3%
	Collines	7%	48%	45%	6%	0%	67%	22%	8%	4%	1%	26%	25%	48%	68%	15%	4%	13%
	Couffo	29%	25%	45%	29%	0%	46%	44%	9%	2%	20%	27%	21%	32%	54%	26%	16%	4%
	Donga	15%	62%	23%	15%	0%	53%	27%	14%	6%	8%	17%	20%	54%	82%	16%	2%	0%
	Littoral	1%	90%	9%	1%	0%	86%	13%	1%	0%	0%	4%	12%	84%	81%	16%	2%	1%
	Mono	28%	39%	33%	25%	2%	59%	30%	7%	4%	15%	34%	15%	35%	65%	17%	2%	16%
	Ouémé	6%	69%	26%	6%	0%	75%	22%	2%	1%	3%	9%	22%	67%	58%	28%	10%	3%
	Plateau	3%	55%	42%	3%	0%	44%	39%	13%	4%	1%	7%	19%	74%	53%	38%	6%	3%
	Zou	10%	55%	35%	10%	0%	62%	31%	6%	1%	3%	20%	21%	57%	49%	36%	13%	2%
	Total	11%	55%	34%	10%	0%	60%	27%	8%	5%	5%	18%	18%	59%	68%	22%	7%	4%
Milieu de résidence	Urbain	6%	73%	21%	6%	0%	75%	18%	5%	2%	3%	13%	15%	69%	76%	18%	3%	2%
	Rural	15%	42%	43%	14%	1%	49%	33%	11%	7%	7%	23%	20%	50%	61%	24%	9%	5%
	Total	11%	55%	34%	10%	0%	60%	27%	8%	5%	5%	18%	18%	59%	68%	22%	7%	4%
Milieu de résidence étendu	Cotonou	1%	90%	9%	1%	0%	86%	13%	1%	0%	0%	4%	12%	84%	81%	16%	2%	1%
	Autre urbain	8%	65%	27%	8%	0%	70%	21%	6%	3%	4%	17%	17%	62%	74%	20%	4%	3%
	Rural	15%	42%	43%	14%	1%	49%	33%	11%	7%	7%	23%	20%	50%	61%	24%	9%	5%
	Total	11%	55%	34%	10%	0%	60%	27%	8%	5%	5%	18%	18%	59%	68%	22%	7%	4%

Annexe 3: Évolution mensuelle du taux d'inflation (2008 - 2013)

Mois	2008	2009	2010	2011	2012	2013
janvier	1,0	8,5	0,4	2,6	2,6	6,4
février	1,1	8,8	0,4	2,8	3,1	6,1
mars	1,5	8,6	0,5	2,4	3,5	5,7
avril	2,0	8,5	0,6	2,0	3,8	5,4
mai	2,8	8,2	0,4	2,0	4,2	5,0
juin	3,1	7,9	0,8	2,5	4,6	4,5
juillet	3,9	7,3	0,7	1,8	4,9	4,2
août	5,1	5,9	0,9	2,2	5,0	
septembre	6,1	4,9	1,1	2,4	5,4	
octobre	6,7	3,9	1,4	2,5	5,8	
novembre	7,1	3,2	1,8	2,4	6,3	
décembre	7,9	2,2	2,1	2,3	6,7	

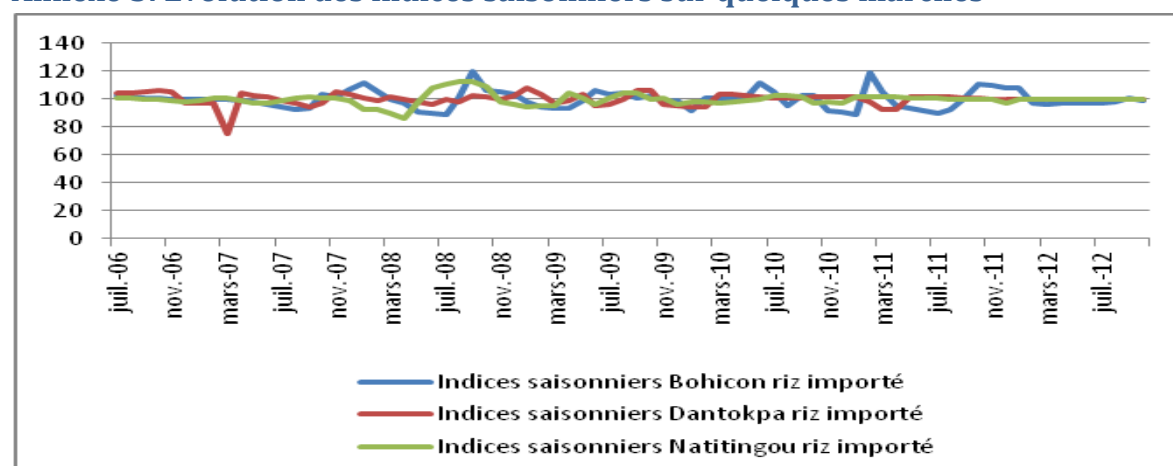
Source: INSAE 2013

Annexe 4: Contributions à l'inflation - fonctions de consommation (2008 - 2012)

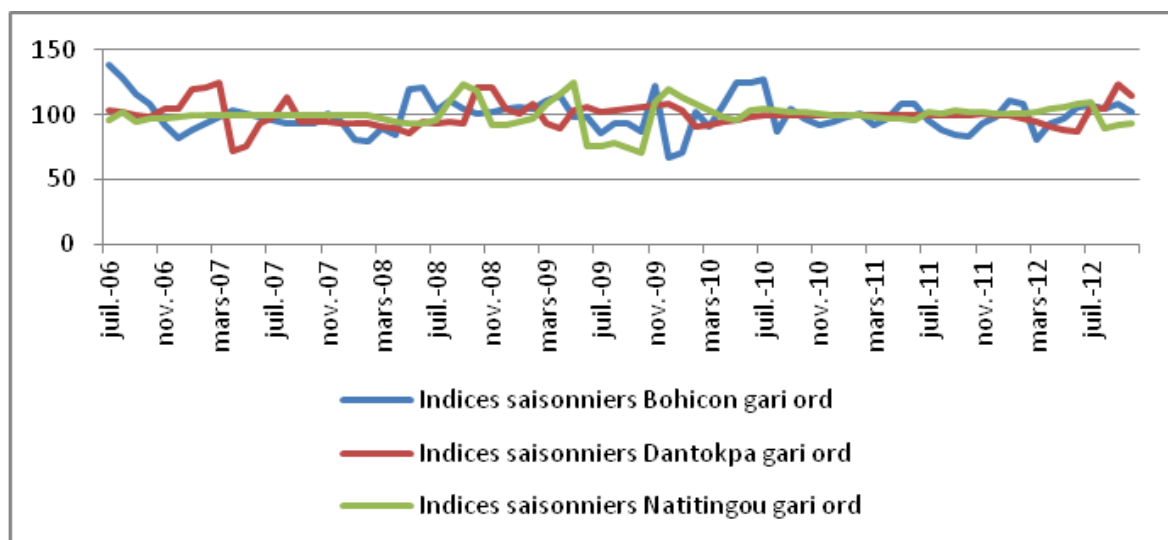
Fonction	Poids de consommation	2008	2009	2010	2011	2012
Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	3 149	2,7	1,8	1,3	1,9	1,6
Boissons alcoolisées, Tabac et stupéfiants	94	0,1	0,1	0	0	0
Articles d'habillement et chaussures	734	-1,4	-1,8	0,2	0,1	0
Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles	1 115	1,9	1,4	0,5	0,2	0,2
Meubles, articles de ménage et entretien courant du foyer	315	-0,6	-1	0	0	0
Santé	314	-0,5	-0,8	0	0	0
Transports	1 399	6,6	4,6	0,4	0,3	4,1
Communication	619	1,1	1	-0,1	-0,3	-0,1
Loisirs et culture	192	-0,8	-1	0	0	0
Enseignement	485	-0,2	-0,3	-0,1	0	0
Restaurants et Hôtels	1 117	0,1	-0,3	0	0,3	0,3
Biens et services divers	467	-1,1	-1,6	-0,1	0,1	0,4
Ensemble	10 000	7,9	2,2	2,2	2,7	6,7

Source: INSAE

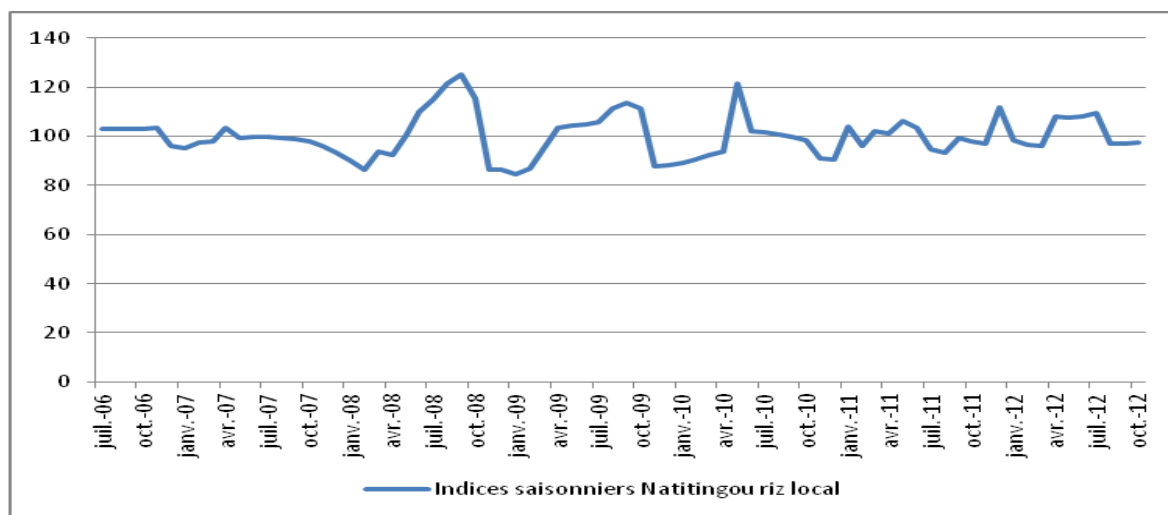
Annexe 5: Évolution des indices saisonniers sur quelques marchés



Source : ONASA



Source : ONASA



Source : ONASA

Annexe 6: Coefficients de corrélation - riz local et importé et gari ordinaire

	Riz importe												
	BOHICON	DANTOKPA	DJOUGOU	GLAZOUE	HOUNDJRO	KETOU	MALANVILLE	NATITINGOU	NIKKI	OUESSE	PARAKOU	POBE	TANGUIETA
BOHICON	1												
DANTOKPA	0.77	1											
DJOUGOU	0.78	0.87	1										
GLAZOUE	0.72	0.74	0.67	1									
HOUNDJRO	0.58	0.57	0.48	0.73	1								
KETOU	0.77	0.87	0.78	0.86	0.68	1							
MALANVILLE	0.67	0.82	0.70	0.80	0.86	0.85	1						
NATITINGOU	0.69	0.88	0.74	0.78	0.72	0.90	0.91	1					
NIKKI	0.64	0.71	0.72	0.72	0.52	0.69	0.59	0.66	1				
OUESSE	0.77	0.94	0.87	0.76	0.48	0.83	0.75	0.85	0.73	1			
PARAKOU	0.32	0.45	0.50	0.54	0.12	0.42	0.31	0.40	0.47	0.57	1		
POBE	0.57	0.83	0.68	0.53	0.35	0.71	0.67	0.78	0.52	0.84	0.45	1	
TANGUIETA	0.73	0.84	0.90	0.71	0.32	0.78	0.63	0.76	0.70	0.91	0.60	0.73	1

Source : ONASA

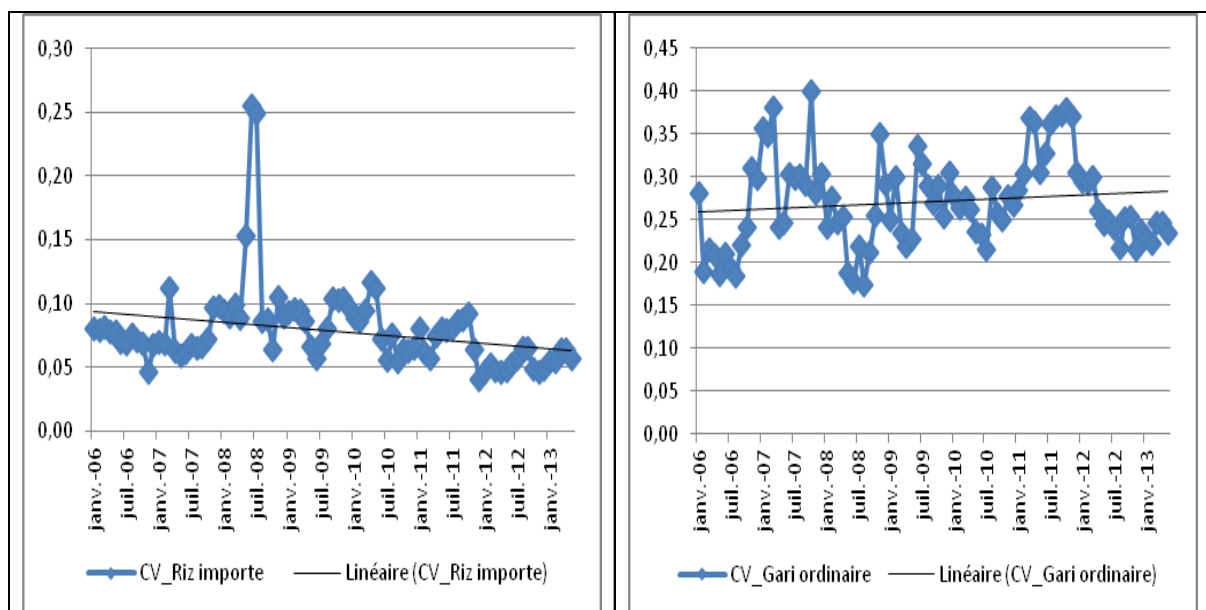
	Gari ordinaire												
	BOHICON	DANTOKPA	DJOUGOU	GLAZOUE	HOUNDJRO	KETOU	MALANVILL	NATITINGOU	NIKKI	OUESSE	PARAKOU	POBE	TANGUIETA
BOHICON	1												
DANTOKPA	0.67	1											
DJOUGOU	0.07	0.30	1										
GLAZOUE	0.79	0.65	0.14	1									
HOUNDJRO	0.88	0.69	0.21	0.73	1								
KETOU	0.75	0.76	0.10	0.72	0.76	1							
MALANVILLE	0.29	0.37	0.40	0.51	0.39	0.34	1						
NATITINGOU	-0.09	-0.26	0.21	-0.32	0.09	-0.33	-0.02	1					
NIKKI	0.61	0.52	0.28	0.74	0.69	0.68	0.45	-0.09	1				
OUESSE	0.57	0.44	0.17	0.70	0.65	0.66	0.41	-0.17	0.75	1			
PARAKOU	0.53	0.40	0.39	0.63	0.65	0.57	0.50	0.01	0.74	0.63	1		
POBE	0.84	0.71	0.07	0.74	0.82	0.74	0.31	-0.13	0.64	0.47	0.52	1	
TANGUIETA	-0.25	-0.36	0.27	-0.21	-0.13	-0.29	0.10	0.60	0.05	0.09	0.18	-0.38	1

Source : ONASA

	Riz local							
	DJOUGOU	GLAZOUE	MALANVILLE	NATITINGOU	NIKKI	OUESSE	PARAKOU	TANGUIETA
DJOUGOU	1							
GLAZOUE	0.10	1						
MALANVILLE	0.55	-0.04	1					
NATITINGOU	0.43	0.21	0.65	1				
NIKKI	0.46	0.17	0.74	0.67	1			
OUESSE	-0.52	0.37	-0.43	-0.24	-0.13	1		
PARAKOU	-0.18	0.64	-0.13	0.16	0.23	0.82	1	
TANGUIETA	0.52	0.28	0.69	0.80	0.66	-0.27	0.14	1

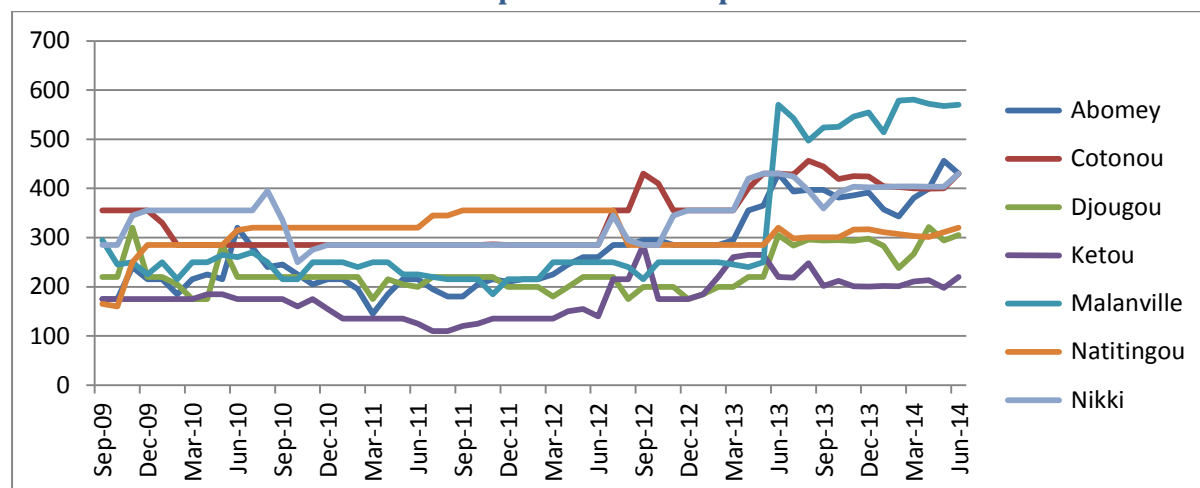
Source : ONASA

Annexe 7: Évolution des coefficients de variation inter-marchés



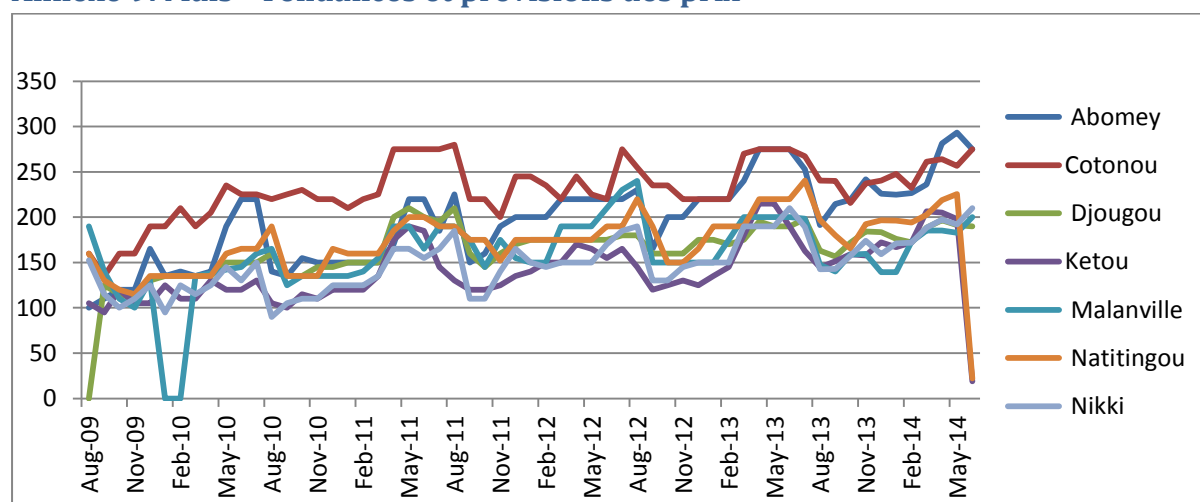
Source : ONASA

Annexe 8: Manioc - Tendances et prévisions des prix



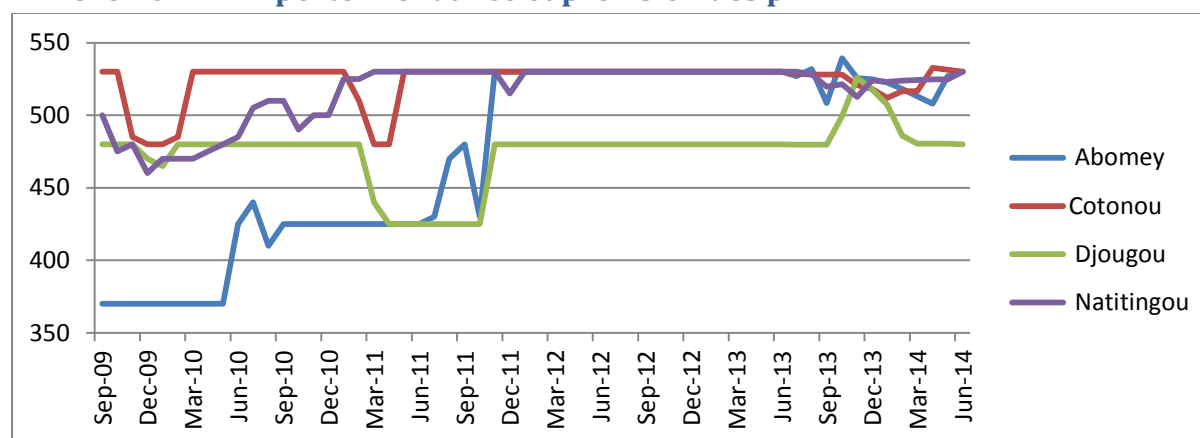
Source : ONASA

Annexe 9: Maïs - Tendances et prévisions des prix



Source : ONASA

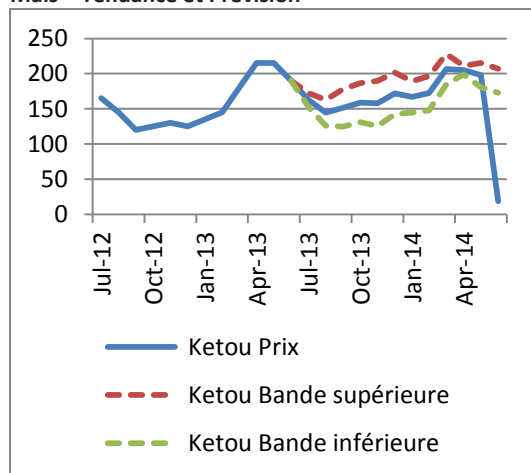
Annexe 10: Riz importé- Tendance et prévision des prix



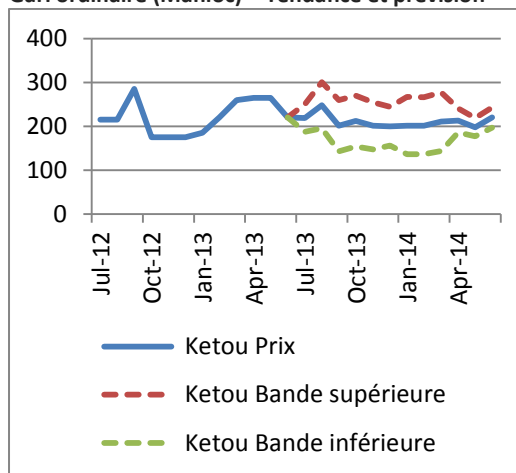
Source : ONASA

Annexe 11: Kétou - Tendance et prévision des prix du maïs et gari ordinaire

Maïs – Tendance et Prévision



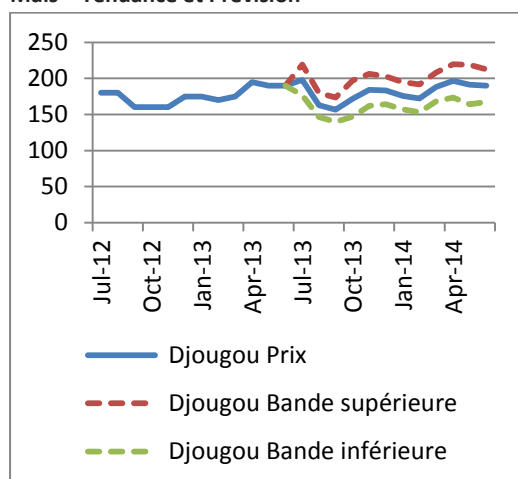
Gari ordinaire (Manioc) – Tendance et prévision



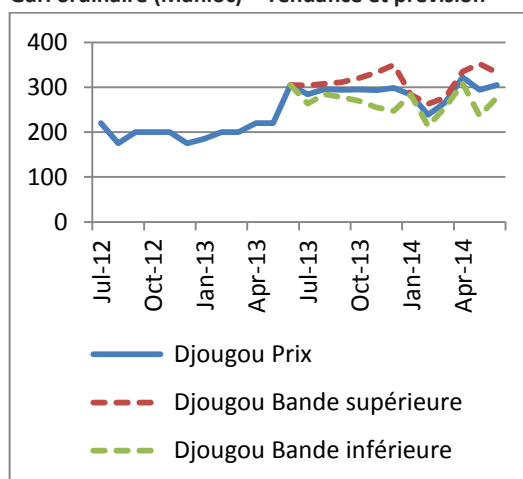
Source : ONASA

Annexe 12: Djougou - Tendance et prévision des prix du maïs et gari ordinaire

Maïs – Tendance et Prévision



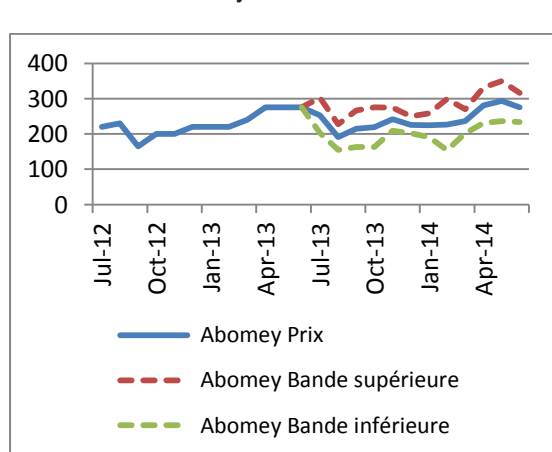
Gari ordinaire (Manioc) – Tendance et prévision



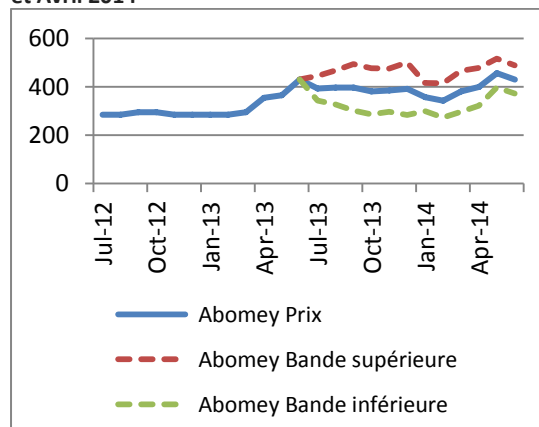
Source : ONASA

Annexe 13: Abomey - Tendance et prévision des prix du maïs et du gari ordinaire

Maïs – Prévision entre juillet 2012 et Avril 2014



Gari ordinaire (Manioc) –Prévision entre juillet 2012 et Avril 2014



Source : ONASA

Annexe 14 : Algorithme de classification de la sécurité alimentaire

Domaine		Indicateur	Sécurité alimentaire (1)	Sécurité alimentaire limite (2)	Insécurité alimentaire modérée (3)	Insécurité alimentaire sévère (4)
Statut actuel	Consommation alimentaire	Score de consommation alimentaire	Consommation alimentaire acceptable		Consommation alimentaire limite	Consommation alimentaire pauvre
		Déficit énergétique alimentaire	kcal/p/d $\geq$ 2100	kcal/p/d < 2100 kcal/p/d $\geq$ moyenne (MDER, 2100)	kcal/p/d < moyenne (MDER, 2100), kcal/p/d $\geq$ MDER	kcal/p/d < MDER
Capacité d'adaptation	Vulnérabilité économique	Pauvreté	Aucun		total Dép. $\leq$ 100% du seuil de pauvreté	total Dép. $\leq$ 100% du seuil de pauvreté alimentaire
		Part des dépenses alimentaires	Moins de 50% des dépenses consacrées à la nourriture	50% à 65% des dépenses consacrées à la nourriture	65% à 75% des dépenses consacrées à la nourriture	Plus de 75% des dépenses consacrées à la nourriture
	Épuisement des actifs	Stratégies d'adaptation	Aucune	Stratégies de stress	Stratégies de crise	Stratégies d'urgence
Résumé des indicateurs	Résumé de la consommation alimentaire		Chaque ménage est affecté à un groupe basé sur une moyenne simple des indicateurs disponibles de consommation qui ont été converties en échelles de 4 points.			
	Résumé de la capacité d'adaptation		Chaque ménage est affecté à un groupe basé sur la moyenne des indicateurs de la vulnérabilité économique (pauvreté et/ou part des dépenses consacrées à la nourriture) et le statut de l'épuisement des actifs.			
	La classification globale du PAM de l'insécurité alimentaire		Chaque ménage est affecté à un groupe d'insécurité alimentaire basée sur une moyenne simple de la synthèse de la consommation alimentaire et le résumé de la capacité d'adaptation.			

Source: Adapted from Rose, D (2012): Assessing Food Security at WFP: Towards a Unified Approach.

Annexe 15 : Liste des personnes ayant contribué à la réalisation de l'étude

Équipe de réalisation		
N°	Nom et Prénoms	Titre
1	Alexandre BIAOU	Directeur Général, INSAE
2	Assogba HODONOU	Directeur de la Programmation et de la Prospective du MAEP
3	Djabar Dine ADECHIAN	Directeur des Statistiques Sociales, INSAE
4	Edgar DIDAVI	Chef Services Statistiques Agricoles, DPP/MAEP
5	Eudes HOUNKPODOTE	Chargé des Etudes, INSAE
6	Appolinaire TOLLEGBE	Chef Service Statistiques Emploi, INSAE
7	Clotaire YAMADJAKO	Chargé des Etudes, DSS/INSAE
8	Prosper MONDE	Direction de la Programmation et de la Prospective, MAEP
9	Prince ANTONIO	Direction de la Programmation et de la Prospective, MAEP
10	Souleika ABDILLAHI	Analyste de la sécurité alimentaire, Siège PAM à Rome
11	Malick N'DIAYE	Chargé de Programme VAM, Bureau Régional PAM (Dakar)
12	Sylvain AKPAN'KAKOU	Programme Assistant Senior / VAM au Bureau Pays PAM/BENIN

Équipe de rédaction du rapport		
N°	Nom et Prénoms	Titre
1	Peter HORJUS	Consultant du PAM
2	Sylvain AKPAN'KAKOU	Senior Programme Assistant / VAM au Bureau Pays PAM/BENIN
3	Souleika ABDILLAHI	Analyste de la sécurité alimentaire, Siège PAM à Rome

Appuis à la rédaction du rapport		
N°	Nom et Prénoms	Titre
1	Alexandre BIAOU	Directeur Général, INSAE
2	Djabar Dine ADECHIAN	Directeur des Statistiques Sociales, INSAE
3	Appolinaire TOLLEGBE	Chef Service Statistiques Emploi, INSAE
4	Sylvestre DANSOU	Chef Service Conditions de Vie de Ménages, INSAE
5	Eudes HOUNKPODOTE	Chargé des Etudes, INSAE
6	Tobias FLAEMIG	Officier chargé de l'analyse des marchés, PAM/Rome
7	Matthieu TOCKERT	JPO - Officier VAM, PAM/Rome
8	Caroline CHAUMONT	Consultant communication, support éditorial du PAM
9	Simon RENK	Conseiller Régional VAM
10	Maliki Amadou MAHAMANE	Conseiller Régional VAM

Équipe d'Appui Technique du Siège du PAM à Rome		
N°	Nom et Prénoms	Titre
1	John MCHARRIS	Conseiller Senior VAM
2	Amit WADHWA	Analyste de la sécurité alimentaire
3	Astrid MATHIASSEN	Analyste Senior de la sécurité alimentaire

Équipe d'Appui Technique du Bureau Régional du PAM à Dakar		
N°	Nom et Prénoms	Titre
1	Anne-Claire MOUILLIEZ	Conseillère Régional VAM Senior (Chef de l'Unité VAM)
2	Naouar LABIDI	Conseillère Régional VAM Senior (Ancien Chef de l'Unité VAM)
3	Cédric CHARPENTIER	Conseiller Régional VAM
4	Malick N'DIAYE	Chargé de Programme VAM
5	Kokou AMOUZOU	Chargé de Programme VAM Bureau Pays Sénégal

Équipe d'Appui du Bureau Pays du PAM à Cotonou		
N°	Nom et Prénoms	Titre
1	Jean-Charles DEI	Représentant
2	Moumini OUEDRAOGO,	Ancien Représentant
3	Rafaraso RAKOTONDRANDRIAMARO	Chargée de Programme
4	Armelle KOROGONE	Chargée de Programme
5	Dieudonné MIGAN	Field Monitor
6	Guillaume EGBO	Field Monitor
7	Gratien KPODJI	Field Monitor

Équipe de collecte de données de terrain		
N°	Nom et Prénoms	Titre
1	ADECHY Fawaz	Contrôleur
2	AHIDAZAN C. Gérard	Contrôleur
3	AHOUEANGONOU Arlette L.	Contrôleur
4	AKADJI Gildas	Contrôleur
5	AKAKPO Modeste	Contrôleur
6	AKOHONWE Marcel	Contrôleur
7	BANKOLE A. Corine	Contrôleur
8	BANKOLE Sabin	Contrôleur
9	DAGA Dossou Cyrille	Contrôleur
10	DAHOETO Abia	Contrôleur
11	DESSOUASSI Coffi Corneille	Contrôleur
12	DOSSOU Gaëtan	Contrôleur
13	EGOUDJOBI Barnabé	Contrôleur
14	GANZO K. Didier	Contrôleur
15	GODJO S. K. PATRICK	Contrôleur
16	HADAROU Soulemana	Contrôleur
17	HOUSSOU A. Valentin	Contrôleur
18	MENSAH Emile Laurent A.	Contrôleur
19	MOUTOUAMA Konté Christophe	Contrôleur
20	OROU S. Douro Bouro	Contrôleur
21	SABI MEKIRE Aminoulaye	Contrôleur
22	SESSOU Achille	Contrôleur
23	ZOHOUN Boris M.	Contrôleur
24	NOUHOUNOU M. Samuel	Contrôleur

25	ABADASSI Maurine	Enquêteur
26	ADANHONDJI Abdel Fawaz	Enquêteur
27	AHISSIN T. André	Enquêteur
28	AHOSSOUDE Emile	Enquêteur
29	AHOUANDJINOUE Ange Perpétue	Enquêteur
30	AKLOBO Benoît	Enquêteur
31	AKPA-N'KAKOU Estelle E.	Enquêteur
32	AKPO I. Florence	Enquêteur
33	AKPO Séverin W.	Enquêteur
34	AMADJI Freddy Milian	Enquêteur
35	AMOULE Mathieu	Enquêteur
36	AMOUSSOU Eunice	Enquêteur
37	ATCHADE Samson	Enquêteur
38	AWO Dalé Sylvain	Enquêteur
39	BABIO K. Elias Owolabi	Enquêteur
40	BACCO Aboubacar Malick	Enquêteur
41	BADJAGOU I. Alain	Enquêteur
42	BANOUGNIN B. Hamed	Enquêteur
43	BIAO Maroine	Enquêteur
44	BIAOU C. E. Edwige	Enquêteur
45	BINAZON Pierre Martial	Enquêteur
46	CHABI O. Carmen	Enquêteur
47	CHITOU S. Bakary	Enquêteur
48	DAGBA A. O. Yaveh	Enquêteur
49	DAKO Fifonsi Brigitte	Enquêteur
50	DEGAN B. Hervé Ghislain	Enquêteur
51	DEGBEGNON Jean Michel	Enquêteur
52	DINDIN M, Bertrand	Enquêteur
53	DJATHO Hervé	Enquêteur
54	DJOSSOU Castro Hermann	Enquêteur
55	DJOSSOUVI S. Yannick	Enquêteur
56	DOSSA TOKLO Franck Hector	Enquêteur
57	DRAMANE M. O. Amidou	Enquêteur
58	EDJO Agnès	Enquêteur
59	EGOUNLETY Jean-Danielle	Enquêteur
60	FATIOU ADEBI Walyatou	Enquêteur
61	GANDJI Mathurin	Enquêteur
62	GBEGNITO Prince L. G.	Enquêteur
63	GBOZO Edouard	Enquêteur
64	GLELE Véronique	Enquêteur
65	GNINAFON Arsène	Enquêteur
66	GOUDOHESSI M. Alain	Enquêteur
67	GOUNOU Samson	Enquêteur
68	GUEGNI A. Odile	Enquêteur
69	HAZOUNME Armelle	Enquêteur

70	HELEME T. Franck Marius	Enquêteur
71	HOUNGUE S. Carmélia	Enquêteur
72	HOUNKPATIN Chimène	Enquêteur
73	HOUNKPATIN Henriette Rita	Enquêteur
74	HOUNZANGLI Roger	Enquêteur
75	KASSIFA L. Bienvenu	Enquêteur
76	KOUMAGNON Bienvenue	Enquêteur
77	KOUTCHORO Y. André	Enquêteur
78	KPADONOU Olivier	Enquêteur
79	KPONOOR Guy Alexis K.	Enquêteur
80	LOTTI T. B. Hermann	Enquêteur
81	MAMA Jafarou	Enquêteur
82	MAMA SIROU H. Abdourazak	Enquêteur
83	MEDEGAN Ronnie	Enquêteur
84	N'KOUËI Tepai Marthe	Enquêteur
85	N'TCHA Kouagou Gilbert	Enquêteur
86	OGOUBI Sourou Jean	Enquêteur
87	OKIDJI O. Célestin	Enquêteur
88	OLAGUIDE Rachidi	Enquêteur
89	OTEHOUNDA Adirou	Enquêteur
90	OUENDO Gilles C. S.	Enquêteur
91	PATINVOH Christelle	Enquêteur
92	SACKO Zulficar	Enquêteur
93	SAMBIENI Bienvenu	Enquêteur
94	SANNI Justine	Enquêteur
95	SEHODE Marlène Kobayè	Enquêteur
96	SEKO BAKA Seïdou	Enquêteur
97	SOEDE Blaise	Enquêteur
98	SOSSOU Edmond	Enquêteur
99	TAMADAHO Hermence Tatiana	Enquêteur
100	TCHANDJI Sènan Pascal	Enquêteur
101	TCHOBO Claudette	Enquêteur
102	TIDJANI Bachirou	Enquêteur
103	TIDJANI Mouhamadou	Enquêteur
104	TONADJI Horace	Enquêteur
105	WAMASSE Frédéric	Enquêteur
106	YAHA O. Edith	Enquêteur
107	YESSOUFOU Alexandre	Enquêteur
108	ZIBO Latifou	Enquêteur

Pour lire plus de rapports allez sur:
www.wfp.org/countries/benin/publications



vam
food security analysis